Le Monde

QUARANTE ET UNIÈME ANNÉE – N° 12313 – 4 F Fondateur : Hubert Beuve-Méry Directeur : André Laurens – MARDI 28 AOUT 1984

Alerte aux toxiques en mer du Nord

Silence

Le naufrage du porte-conteneurs « Mont-Louis » n'aurait été qu'une banale infortune de mer s'il ne rouvrait le dossier nucléaire, tout imprégné de passions, de craintes et d'ambiguïtés officielles. L'opinion découvre, au hasard d'un accident, que les matières radioactives ne sont pas seulement les éléments d'une arme capable de vitrifier le globe, les combustibles des centrales qui fournissent notre courant quotidien, mais aussi des marchandises qui font l'objet d'un commerce international entraînant par conséquent de très nombreux transports.

Sur le seul territoire français, plus de 1 million de tonnes de matières radioactives circulent chaque année par route, par voie ferrée et même, pour certaines substances de faible poids et de modeste radioactivité, par voie postale. Ces chargements parcourent 5 400 000 kilomètres par an. Ils sont soumis à des règles précises qui doivent en principe mettre la population à l'abri de toute contamination. Mais les échanges internationaux de matières nucléaires se font aussi par mer, avec tout ce que cela comporte d'aléas et de risques supplémentaires.

Par exemple, l'hexafluorure d'uranium enfermé dans les cales du « Mont-Louis », a été transporté de Pierrelatte au Havre par la route. De là, il partait pour Riga par bateau. Il devait être enrichi en URSS puis revenir en Belgique, en Allemagne et en France pour être brûlé dans des centrales nucléaires.

Vendu, racheté, trimbalé en tout sens, l'atome est ainsi banalisé. Il n'en garde pas moins ses risques, et donc sa charge émotive. C'est la raison pour laquelle ces trafics sont toujours entourés de la plus grande discrétion – pour ne pas dire de mystère. La date d'embarquement des 250 kilos de plutonium envoyés de La Hague au Japon est encore un secret d'Etat. Il a fallu les révélations du mouvement écologiste Greenpeace pour connaître la nature du chargement du « Mont-Louis ».

Quarante-huit heures après l'accident, les autorités françaises ne donnent des informations qu'avec une extrême parcimonie. Le secrétaire d'Etat à la mer n'a pas jugé bon de regagner son bureau pour suivre la situation et dissiper les multiples incertitudes qui entourent encore cette affaire.

L'énergie nucléaire est donc banalisée, sauf dans le domaine de l'information, où règne la manie du secret. Est-ce ainsi que l'on apprendra aux humains à vivre avec elle et à la maîtriser vraiment ?

Les risques de pollution nucléaire sont minimes, estiment les responsables

Aucune victime, 450 tonnes d'une substance radioactive et hautement polluante au fond de l'eau et une nouvelle affaire de silence officiel entourant un accident mettant en cause des produits nucléaires, telles sont les principales données de la collision survenue le samedi 25 août entre un cargo français et un ferry allemand en mer du Nord.

Samedi, en début d'après-midi, le porte-conteneurs *Mont-Louis, jaugeant 4 000 tonnes et* appartenant à la Compagnie générale maritime, passe en mer du Nord, au large d'Ostende par temps bouché. Après avoir chargé du matériel au Havre puis à Dunkerque, il fait route vers Riga, port soviétique de la mer Baltique. Dans les soutes avant, une trentaine de gros fûts peints en jaune et portant la marque IMCO 7. Les vingt-trois hommes d'équipage et les épouses de deux d'entre eux embarquées pour le voyage ignorent ce que contiennent ces lourds bidons mais on leur a distribué, au départ, de petits dosimètres permettant de surveiller la radioactivité. Les marins ont demandé une prime de risque. Refusée par la compagnie.

Soudain, à 14 h 10, alors que le pilote belge qui a guidé le bateau dans ce passage délicat de la mer du Nord vient de quitter le bord, surgit par tribord arrière une masse sombre qui grossit très vite. C'est l'*Olau Britannia* un car-ferry de 15 000 tonnes, transportant près d'un millier de touristes revenant des Pays-Bas vers la Grande-Bretagne.

Mme Labatut, l'épouse d'un marin français raconte : « *L'étrave du car-ferry a abordé le* Mont-Louis *à tribord, éventrant le carré des officiers où il n'y avait plus personne. Le déjeuner venait juste de s'achever. C'est un véritable miracle si nous sommes tous encore en vie. Le choc a été épouvantable mais il n'y a pas eu de panique. Nous avons évacué le navire en empruntant une échelle de corde et nous avons été recueillis par le* Olau Britannia. *Mais quand l'avant du car-ferry a pu être désencastré de la coque du* Mont-Louis *celui-ci a coulé en quelques minutes* ».

Le porte-conteneurs français a chaviré samedi vers 19 heures. Il repose sur un fond de 15 mètres à 18 kilomètres environ au large de la côte belge. Sa coque émerge à marée basse.

(Lire la suite page 10.)

Un entretien avec M. Chevènement

• *ÉCOLE PRIVÉE : la norme serait de saisir le Parlement*
• *PÉDAGOGIE : d'abord transmettre des connaissances*

Voici le texte de l'entretien que nous a accordé M. Jean-Pierre Chevènement, ministre de l'éducation nationale.

« Après votre nomination à l'Education nationale, vous avez déclaré que vous aviez « choisi ce poste ». *Après ce qui s'est passé dans ce secteur depuis 1981, faut-il en conclure que vous avez un goût immodéré du risque ?*

– Je vous laisse le soin de l'appréciation. Tout le monde sait, en effet, qu'il s'agit d'une tâche très difficile, mais je suis plus sensible à l'importance qu'elle revêt pour l'avenir du pays qu'à sa difficulté. Sans doute je ne suis pas un « spécialiste » des questions de l'enseignement. Mais faut-il que l'Education nationale soit le fait des spécialistes ? Non, elle doit être l'affaire du pays tout entier.

– La vie de l'Education nationale a été dominée au cours des derniers mois par l'impossible recherche d'un compromis sur la question scolaire. Vous ne passez pas, aux yeux de vos adversaires, pour un adepte du compromis. N'est-ce pas un handicap ?

– Le fait de n'être pas sans foi ni loi passe aujourd'hui pour un défaut. Je ne considère pas que dans la vie il faille tout mettre sur le même plan, accepter n'importe quoi. Il y a des valeurs, et par conséquent je chercherai toujours des compromis qui ne mettent pas en cause les principes qui me paraissent essentiels pour la République.

» J'ai le désir de me saisir de ce dossier de l'Education nationale comme il le mérite : avec passion ; avec le sentiment que rien n'est plus important pour le pays que d'investir dans l'éducation. Le président de la République a souvent souligné que « *la rénovation de notre système éducatif est une des priorités de cette décennie* ».

» La matière grise est aujourd'hui notre principale matière première. La cultiver de la manière la plus intensive est la meilleure façon de préparer l'avenir.

» Il y a trop de jeunes laissés sur le bord de la route. L'échec scolaire, bien souvent, n'est pas seulement une injustice, c'est aussi un formidable gaspillage. Je constate que, dans la compétition mondiale, les pays qui réussissent sont ceux qui ont investi dans l'éducation. On cite souvent le Japon en modèle mais peu de gens connaissent l'origine de ce qu'on appelle le « miracle japonais » : en 1867, au début de l'ère Meiji, le Japon était depuis longtemps déjà un pays complètement alphabétisé.

» On peut se poser la question de savoir si nous sommes tellement bien partis. Regardez les chiffres donnés par l'OCDE. A dix-sept ans, 94 % des jeunes sont aujourd'hui scolarisés au Japon ; 90 % en Allemagne ; 87 % aux Etats-Unis : 69 % en France. Un an plus tard, à dix-huit ans, 70 % des jeunes sont scolarisés en Allemagne ; 45 % en France. A dix-neuf ans, il y en a encore 45 % en Allemagne et seulement 30 % en France

– Mais on a parlé de tout autre chose cette année ! C'est la querellle privé-public qui a mis tant de monde dans la rue !

– Au-delà des jusqu'au-boutismes partisans, je veux voir aussi dans l'émotion suscitée par cette querelle un certain regain d'intérêt des Français pour leur école.

Propos recueillis par
PHILIPPE BERNARD
et BRUNO FRAPPAT.

(Lire la suite page 11.)

M. CALVET SUCCÉDERAIT A M. PARAYRE

Changement attendu à la tête de Peugeot

M. Jean-Paul Parayre quitterait la présidence du directoire de Peugeot SA pour céder sa place à M. Jacques Calvet. Avec lui va s'éteindre sans doute l'influence de M. François Gautier, l'ancien président du directoire de Peugeot, qui avait choisi son poulain et était resté actif malgré sa retraite. Tel est le bruit qui court de façon persistante dans le groupe automobile même si la direction, sans le démentir, se refuse à le confirmer. Ce serait là le dernier épisode d'un mécanisme qui avait été enclenché avec un appel, en septembre 1982, des actionnaires du groupe automobile de l'ancien président de la BNP pour aider au redressement financier du « lion » sochalien.

Car M. Calvet, ancien directeur du cabinet de M. Giscard d'Estaing, n'était pas homme à rester longtemps numéro deux. Comme le disait M. Parayre lors de sa nomination – présupposant peut-être inconsciemment la suite, – « *dès lors que M. Jacques Calvet, homme de caractère et de grande compétence entrait dans* [le] groupe, *il était clair qu'il lui serait confié rapidement des responsabilités à sa mesure* ».

Moins d'un an après son arrivée, le 21 juillet 1983, responsable de Peugeot-Talbot, il annonçait la suppression de 7 371 emplois dans cette filiale automobile. Une mesure sans doute nécessaire mais prise avec brutalité et dans laquelle certains ne manqueront pas de dénoncer des arrières pensées politiques. Déjà, M. Calvet apparaît comme l'interlocuteur de la firme sochalienne face aux pouvoirs publics, et M. Parayre commence à laisser transparaître des états d'âme vis-à-vis de son numéro deux. S'il clame vivement qu'« *il n'y a pas d'opposition sur les objectifs* » entre eux, c'est sans doute qu'il y en a sur les méthodes.

L'emprise croissante du nouveau venu dans l'automobile va, d'ailleurs, être concrétisée au mois d'octobre 1983 avec sa nomination à la tête d'Automobiles Citroën. Voilà qui laissait prévoir des suppressions d'emplois dans cette société et l'éloignement progressif de M. Parayre, cantonné, à la tête du directoire de PSA, aux problèmes de stratégie à moyen et à long terme.

L'affirmation, en janvier 1984, par M. Calvet que « *soit les effectifs de Citroën seront réduits, soit la firme n'existera plus dans deux ou trois ans* » mettra le président en titre en fureur, et il n'hésitera pas à qualifier en privé cette déclaration d'« *irresponsable* ». Le divorce entre les deux hommes est consommé même si leurs relations au cours de 1984 paraîtront parfois s'améliorer.

Le succès de M. Calvet en ce qui concerne le dossier de la réduction d'effectifs chez Citroën – mais, pour se justifier du passé, il rappelle que depuis les licenciements chez Talbot, l'idée de restructuration industrielle a fait son chemin au gouvernement – sonnera le glas de M. Jean-Paul Parayre.

BRUNO DETHOMAS.

(Lire la suite page 24.)

MORT DE TRUMAN CAPOTE

Un voyeur de la modernité

par PIERRE KYRIA

Le romancier américain Truman Capote est mort le samedi 25 août à Los Angeles.

De sa vie d'écrivain, Truman Capote confiait ces dernières années qu'elle « *pourrait être consignée avec la précision d'une feuille de température, avec ses hauts et ses bas, ses cycles parfaitement définis* ».

A huit ans, il écrit, « *comme ça, d'un coup, sans être inspiré par le moindre exemple* » ; à dix-sept ans, c'est déjà « un écrivain accompli » et, de fait, diverses de ses nouvelles vont paraître dans les plus grands magazines américains. En 1948, son premier livre, *les Domaines hantés*, est accueilli avec un grand succès. On s'étonne qu'un homme si jeune puisse écrire si bien : il a vingt-trois ans. Le premier cycle est bouclé.

Dix ans plus tard, il a achevé, selon ses propres termes, son second cycle avec la publication d'un court roman, *Petit déjeuner chez Tiffany*. Il a publié des romans *(la Harpe d'herbe)*, des essais et des portraits *(Couleur locale)*, des nouvelles *(Un arbre de nuit)*, des scénarios de film *« les Innocents)* et de nombreux reportages, essentiellement pour le *New Yorker*.

Jusqu'aux folles aventures de Holly Golightly (l'héroïne de *Petit déjeuner chez Tiffany* – qui vont clore par un point d'orgue de haute fantaisie cette période, l'itinéraire en zig-zag de ce New-Yorkais d'adoption, devenu une des figures en vue de la « *jet-set society* » et à l'occasion son Joinville, est resté cependant largement fidèle à une inspiration marquée par sa terre d'origine.

Né à New-Orleans, élevé en Alabama par ses tantes, Truman Capote a exploré les « domaines hantés » du Sud profond.

(Lire la suite page 15.)

Terrorisme et répression s'aggravent au Pérou

Lire page 4
l'article
de NICOLE BONNET

AU JOUR LE JOUR

Siffleurs

Quand M. Hernu a cité, samedi, des propos du chef de l'Etat sur l'unité nationale, à l'occasion des cérémonies du quarantième anniversaire de la libération de Paris, il s'est trouvé, place de l'Hôtel-de-Ville, une brigade de siffleurs embusqués dans la foule pour le conspuer.

On se consolera peut-être en se rappelant qu'il y a quarante ans c'étaient des balles qui sifflaient au-dessus des foules en liesse. Les tireurs de l'époque étaient des criminels, les siffleurs d'aujourd'hui sont simplement des sots.

BRUNO FRAPPAT.

La rentrée sociale et politique

Le Monde

idées

Géographie et société

Le vingt-cinquième Congrès international de géographie se tiendra à Paris du 27 au 31 août. A cette occasion, Yves Guermond pose la question fondamentale de l'utilité de cette science aujourd'hui et analyse son « deuxième souffle » grâce à l'apport de l'informatisation. Maurice Le Lannou plaide pour la défense des paysages à propos de deux livres récents, et Michel Grenon rappelle les buts du « Plan bleu » destiné à sauver la Méditerranée.

Paysage et marginalité

par MAURICE LE LANNOU

DANS la dispute, devenue permanente, sur l'utilisation des sols, un des arguments les plus fréquents est celui de la défense des paysages. Non plus seulement des sites, mais des paysages « non vus » eux-mêmes, c'est-à-dire de ceux qui encadrent la vie de chacun des groupes et n'ont été ressentis que lorsqu'ils sont apparus menacés. On dirait mieux, donc, la défense de l'environnement, non point limitée à la manière écologiste, qui vise à trouver remède aux pollutions, ou à les interdire, mais conçue aussi pour assurer le respect des couleurs, des volumes, des perspectives et des cheminements familiers à ce qui fut l'indigène, ou l'homme-habitant.

Chacun voyant midi à sa porte, cet environnement fixé dans un paysage est ainsi perçu par les uns comme un obstacle au progrès qu'annoncent les transformations rapides des techniques et de l'économie, par les autres comme un recours contre la menace d'une mise en dépendance et, pour tout dire, d'une expropriation. Telle est la grande coupure présente des esprits. Mais seule la détestable habitude des foules à se vouloir classer sans incertitude à droite ou à gauche, en conservateurs ou en progressistes, donne au débat l'apparence d'une aveuglante clarté. Il y a plutôt là une mêlée confuse ; les termes *employés sont passablement* ambigus, et les plus ardents, d'un côté comme de l'autre, ne savent pas toujours très bien de quoi ils parlent.

Il faut lire, pour y voir un peu plus clair, les géographes. *« Un territoire »*, écrit François Tomas, *« condense son histoire »*. C'est dire que le paysage, au-delà des grandes lignes imposées par le cadre naturel, porte les marques d'une charge humaine de quelque durée et est donc un image de civilisation. Exception faite de la colline inspirée et des hauts lieux à la Barrès, rien d'éternel dans cette image, laquelle s'altère insensiblement et exprime le continu vivant d'une identité. Il arrive que cela bouge plus vite lorsqu'une modification est introduite par quelque élément prépondérant du corps social ou la survenue d'une innovation technique apprise de l'extérieur. C'est toute l'histoire de cette plaine du Forez, décrite par F. Tomas et ses collaborateurs (1). A un paysage découvert occupé par une petite paysannerie a succédé, au siècle dernier, un tout autre paysage, bocager, hérissé d'arbres et de haies vives, qui est le résultat d'une révolution agricole menées par de grands propriétaires aimant jouer les gentilshommes agriculteurs. Puis, curieusement, l'ensemble s'éclaircit par la suite, malgré le creusement, vite abandonné, d'un canal d'irrigation destiné à étendre le règne de l'herbe : c'est que l'aspersion, qui tend à remplacer l'écoulement par gravité, se prête mieux à une culture comme le maïs, laquelle se montre plus intéressante que la prairie, *« ce qui explique que le génie rural, chargé d'assurer la reconversion du canal, n'ait plus trouvé d'écho favorable dans le milieu social d'où étaient sorties, un siècle plus tôt, toutes les initiatives »*. Evolution tout à fait normale pour les uns, lesquels voient là le résultat d'une activité agricole qui, toute routine cessante, évolue avec bonheur, cependant que les écologistes y dénoncent la dégradation d'un milieu naturel et vont jusqu'à demander la préservation et un meilleur entretien des haies vives.

Mais nous sommes arrivés au temps des ruptures plus violentes. La mondialisation rapide des économies et des mœurs, fruit (ou cause ?) de la dislocation des communautés élémentaires et des délocalisations qui suppriment l'indigène et ruinent les solidarités proches de naguère, fait que le paysage, désormais enjeu et objet de conflit, cesse partout d'être banal, c'est-à-dire familier, pour devenir le siège d'une exploitation profitable. Ce qui caractérise les transformations récentes de la plaine du Forez, c'est tout d'abord *« la rapidité et l'efficacité avec lesquelles, pour répondre aux critères du fonctionnalisme et du zonage, certains espaces ont été pliés aux exigences d'une rationalité économique et culturelle qui se voulait délibérément universelle et moderne »* : tout le Sud est aujourd'hui une banlieue complète, avec zones industrielles et commerciales, grands immeubles collectifs et maisons « sur catalogue » ; à la vallée de la Loire est dévolu le rôle de pourvoyeuse de graves et de dépotoir ; dans le centre et le nord résiste le parc bocager des gentilshommes agriculteurs, encore que, si le maïs l'oblige à s'ouvrir, comme nous l'avons dit, dans les périmètres irrigués, le succès des locations de chasse pousse à l'épaississement du bocage et à la conservation des étangs.

Une décisive aliénation

François Tomas ne sentirait point là un mal *(« il faut laisser à la diversité des perceptions spatiales la possibilité de s'exprimer »)* s'il ne voyait aussi dans ces appropriations sans appel le résultat de la démission de pouvoirs publics qui, persuadés d'avoir assez fait en instaurant des « secteurs sauvegardés » et des « parcs naturels », abandonnent tout le reste aux initiatives des aménageurs modernes. Des intérêts particuliers exploitent de toujours plus pressants conformismes : c'est bien dire une décisive aliénation. L'Institut français du paysage dont la création est annoncée pour 1984 (mais la promesse résistera-t-elle à l'austérité ?) devrait bien s'en préoccuper sans retard.

Cette amplification de la marginalité et de la dépendance des *sociétés humaines est* un fait planétaire. Dans un très beau livre (un peu gros : ce fut une thèse de doctorat !) sur une région du Chili méridional (2), Philippe Grenier assure que ladite région, bien plus vaste que le Forez, doit sa médiocrité, qui force à l'émigration, non point à ses conditions naturelles, qui sont loin d'être hostiles, mais au fait que depuis longtemps (l'arrivée des Blancs), mais surtout depuis quelques décennies, elle est privée d'« hommes-habitants ». L'expression, dont je crois être le père, dit fort bien ici ce qu'on veut dire. Sans même que les paysages aient beaucoup changé, les hommes de Chiloé ne vivent plus à proprement parler chez eux. *« A Chiloé comme ailleurs, ce sont les techniques d'encadrement et les techniques d'aménagement de l'espace qui font apparaître ou non les virtualités du milieu naturel, au bénéfice ou au détriment des hommes qui les utilisent. »*

C'est le paradoxe de la mondialisation. Les Chilotes ne sont plus en mesure d'exploiter les chances que leur laissaient une latitude aquitaine, des rivages à la bretonne et de belles forêts. Une grande île s'éloigne de plus en plus d'un monde que l'on dit, lui, en marche vers le progrès universel.

(1) Centre d'études foréziennes (Université de Saint-Etienne), *Paysages et milieux naturels de la plaine du Forez* (en collaboration, sous la direction de François Tomas), 1984, 311 p., 100 F.

(2) Philippe Grenier, *Chiloé et les Chilotes, marginalité et dépendance en Patagonie chilienne*, Edisud, 1984, 593 p., 240 F.

Le deuxième souffle

par YVES GUERMOND (*)

LE vingt-cinquième Congrès international de géographie se tient à Paris cette semaine et rassemble quatre mille géographes du monde entier. Mais à quoi peut donc bien servir la géographie dans le monde d'aujourd'hui ? Maintenant que les côtes, les rivières, les forêts et les océans sont catalogués, cartographiés et analysés avec la plus grande précision grâce aux images de satellites, que les recensements de population existent partout, et que les cartes sont largement diffusées, au moins dans les pays démocratiques, la géographie semble pour certains condamnée à la description, perdant ainsi son statut de science pour n'être plus, comme l'anatomie ou le calcul mental, qu'un stock fini de connaissances scolaires.

Cette évolution a permis à la géographie de trouver son deuxième souffle et de connaître, depuis une vingtaine d'années, un extraordinaire développement méthodologique et conceptuel, en premier lieu, sans doute, parce qu'elle est, parmi les sciences humaines et sociales, la plus propice à l'informatisation. La tradition de l' « analyse de terrain » conduit en effet à tester dans tous les cas les modèles théoriques par une application sur des données numériques nombreuses et spatialisés, pour lesquelles la sortie sur écran et sur imprimante n'est pas une simple illustration accessoire, mais au contraire un objectif essentiel. C'est le cas de la cartographie des résultats des recensements par unités administratives de base (les communes, par exemple), ou de la restitution des images de la surface terrestre fournies par pixel (point de base) par les satellites. Pour peu que les enseignants puissent être formés à l'utilisation de ces techniques dans les collèges, il y a là une formidable possibilité d'intéresser les élèves à la réflexion en sciences humaines assistée par ordinateur, et de dépasser le clivage entre le ghetto des « physiciens » et celui des « littéraires », qui n'est qu'un produit de l'organisation actuelle de notre enseignement.

Une voie sérieuse de planification

Cette radiographie de l'espace est la source de multiples interrogations sur l'organisation et le devenir des sociétés. Des programmes de simulation montrent ainsi que le développement inégal des villes, souvent attribué superficiellement à des initiatives des « acteurs locaux », est fréquemment inscrit dans les contraintes des structures spatiales. Ainsi se trouve plus étroitement cerné le rôle du « politique » dans l'évolution sociale, et le champ précis de l'autonomie des choix. En *embrassant toute la réalité située* en un lieu donné, la réflexion géographique est la seule voie sérieuse de planification, et il est tout à fait surprenant de la voir à peu près absente des grandes écoles d'ingénieurs et d'administrateurs, absente même encore de beaucoup d'organismes municipaux et régionaux, au profit de spécialisations purement techniques ou juridiques, qui conduisent inéluctablement à la technocratie gestionnaire, dépourvue de toute capacité de déterminer l'avenir.

Ce n'est pas un hasard si la phase du « laisser-faire », qui a duré, en France, de la fin de la période gaulliste jusqu'en 1981, a été particulièrement marquée par la faiblesse de l'intégration de géographes dans les organismes ministériels et régionaux. L'affaire des « avions renifleurs » n'a été que la partie visible de l'iceberg de cette « planification sans objectifs ».

Que ce soit en Lorraine, en Corse ou en Bretagne, et bien sûr aussi en Ile-de-France, la nécessité d'un « aménagement géographique » s'impose avec force, c'est-à-dire une attitude qui associe les citoyens et les groupes sociaux locaux à la planification, et qui fasse du « public » un participant actif aux processus de décision. Au lieu de cela, la planification s'est sclérosée en une activité de routine axée sur la répartition des crédits entre les différents services administratifs.

Inclure la vision géographique dans la planification, c'est inclure l'homme au milieu des équilibres budgétaires, c'est savoir, par exemple, que créer un hospice dans une lointaine banlieue, c'est sans doute réaliser un équipement chiffrable, mais c'est aussi créer un nouvel univers d'exclus. C'est aussi savoir qu'équiper une banlieue ouvrière en LEP, c'est peut-être, dans certains cas, en fonction de la carte scolaire, renforcer l'exclusion sociale de l'enseignement long.

Créer des emplois dans les secteurs de pointe, c'est préserver les chances du pays dans la compétition internationale, mais cela ne doit pas interdire de penser parallèlement à l'éclatement social entre des groupes qui vont à un rythme différent, et parmi lesquels le nombre des exclus, des mal intégrés, continue de croître et d'être un facteur de déséquilibres futurs. Ces situations de marginalisation sont situées localement, et la réflexion à leur sujet sur un plan global, non géographique, n'aboutit qu'à des truismes.

Dans un monde qui semble maintenant entièrement connu, la géographie a une nouvelle tâche, qui est de découvrir les moyens qui permettront aux sociétés humaines, au milieu des multinationales, des superpuissances, des organes de gestion et des impératifs techniques, de reprendre le contrôle, qu'elles n'auraient jamais dû perdre, de leur espace et de leur vie collective.

(*) Professeur à l'université de Rouen.

Les visions du Plan bleu

par MICHEL GRENON (*)

SAUVER la Méditerranée !... Quel beau rêve. En fait, ce n'est pas tout à fait un rêve, puisque c'est le but du Plan d'action pour la Méditerranée (PAM) du Programme des Nations unies pour l'environnement (PNUE), qui résulte de la convention de Barcelone signée en 1976 et auquel participent dix-sept pays riverains (1) plus la Communauté économique européenne. Le PAM, dont l'unité de coordination se trouve à Athènes, comprend plusieurs volets : des protocoles juridiques (dont un très important concernant la pollution marine d'origine continentale) ; un programme scientifique de surveillance (MEDPOL) ; un centre de formation à la lutte contre la pollution par les hydrocarbures à Malte ; un centre d'étude et de gestion d'aires spécialement protégées à Salambo près de Tunis ; un centre pour des actions prioritaires à Split en Yougoslavie ; et un volet prospectif de planification socio-économique, le Plan bleu, à Sophia Antipolis (la « cité du futur »), près d'Antibes.

Sauver la Méditerranée ! C'est bien, mais de quoi ? Curieusement, ce qui menace la Méditerranée, ce n'est pas ce qui s'y passe, mais ce qui se passe autour. C'est-à-dire dans les pays qui la bordent, et dont les activités sociales et économiques produisent des déchets (Cousteau a justement dit : *« Tout finit à la mer »*) ou exercent des pressions, des dégradations sur des paysages ou des sols fragiles et menacés. D'où l'idée proposée par M. Serge Antoine que tous les pays riverains s'associent pour étudier leur avenir commun, et essaient de résoudre ensemble un certain nombre de leurs problèmes.

Une communauté méditerranéenne ? Oui et non. Non pas une communauté économique méditerranéenne calquée sur la Communauté économique européenne : déjà bien difficile à dix, que serait-ce à dix-sept ou à dix-huit ? Mais une communauté d'intérêts, d'histoire — cinquante siècles tourmentés — et de culture, autour d'une mer commune et communément aimée.

La France a offert un berceau, une structure d'accueil, à Sophia Antipolis — Medeas, que préside M. Michel Vauzelle, porte-parole de l'Elysée, — à cet exercice collectif et paritaire Nord-Sud, unique en son genre.

La première phase du Plan bleu s'est achevée (2) après trois ans d'études coordonnées par M. Ismaïl Sabri Abdalla, Egyptien, et auxquelles ont participé quelque trois cents experts venus des quatre coins de la Méditerranée. Quelles en sont les conclusions, contenues dans un imposant volume de synthèse de plus de quatre cents pages complétées de plus de cent mille données statistiques ? La plus importante sans doute, car elle commande toutes les autres, concerne les perspectives d'évolution des populations. Au cours des prochaines décennies, on devrait assister à un double basculement :

— Quantitatif. Le Nord-Ouest (Espagne, France et Italie), aujourd'hui le plus peuplé, sera progressivement débordé par le Sud et par l'Est. Maroc, Algérie, Egypte et Turquie deviendront les quatre pôles « lourds » de la Méditerranée de demain, chacun avec des populations pouvant atteindre quatre-vingt-dix millions d'habitants, voire dépasser les cent millions.

— Qualitatif. Face à un Nord-Ouest aux populations vieillissantes, les rives sud et est du bassin méditerranéen se caractérisent par leur « jeunesse » : quelque 50 % de moins de quinze ans.

Des eldorados lointains...

Aujourd'hui économiquement sous-développées, les populations des rives sud et est sont culturellement, si on peut dire, « hyperdéveloppées » par l'amalgame des héritages égyptien, hellénistique, romain, byzantin et arabe bien sûr. C'est-à-dire que leurs légitimes aspirations au développement sont ardentes et profondément ressenties.

Mais pour assurer ce développement, les ressources sont traditionnellement rares. Les eldorados des pays méditerranéens ont toujours été lointains (on pense à la route des Indes, qui débouchait au Levant, et à tant d'autres longues routes). Et ces richesses rares ont été exploitées, pour certaines, depuis plusieurs millénaires. Les sols, ressource peut-être la plus précieuse, ont été dégradés, appauvris, et les Méditerranéens ne peuvent plus se nourrir eux-mêmes. Que sera-ce demain, quand les populations auront presque doublé ?

Pour beaucoup, la Méditerranée, c'est le tourisme. Il est vrai que, sur les 250 millions de touristes « internationaux » qui, chaque année, franchissent au moins une frontière pour prendre leurs vacances, un sur trois — mais oui, environ 80 millions, — se retrouvent sur les bords de la Méditerranée. Et leur chiffre doublera peut-être encore. Avec les pressions que cela suppose sur un littoral ô combien convoité et menacé.

Populations croissantes et de plus en plus jeunes, sols fragiles, littoral surpeuplé, eau trop rare (surtout au sud), chocs des technologies du futur sur des cultures traditionnelles, aspirations ardentes au développement, menaces croissantes sur un écosystème fragile, oppositions historiques qu'il faut surmonter pour vivre, pour se sauver ensemble, tels sont quelques-uns des défis que les pays méditerranéens demandent non pas de résoudre, bien sûr, mais au moins de mieux comprendre, afin d'ébaucher des solutions.

De mieux *comprendre* aujourd'hui. Pour mieux *agir* demain. Ensemble...

(*) Secrétaire exécutif du Plan bleu.

(1) Algérie, Chypre, Egypte, Espagne, France, Grèce, Israël, Italie, Liban, Libye, Malte, Maroc, Monaco, Syrie, Tunisie, Turquie, Yougoslavie.

(2) *Le Monde* du 14 avril 1984.

LU

« L'ILE MAURICE », de Bernard Lehembre

Une réalité indissociable de l'histoire et de l'économie

L'ILE MAURICE... Un point minuscule dans l'océan Indien, au large de Madagascar et non loin de la Réunion. C'est l'ancienne île de France de *Paul et Virginie*, cédée aux Anglais en 1814, indépendante depuis le 12 mars 1968, et membre du Commonwealth. Vogue aussitôt l'imagination vers une terre fertile où tout serait parfum, beauté, volupté, couchers de soleil flamboyants et cocotiers en technicolor, sur fond d'ambre et de corail.

Mais l'île Maurice *ne se réduit* pas à cette gravure exotique. L'océan sillonné jadis par les vaisseaux de la Compagnie des Indes, puis par les corsaires français, est redevenu le cœur du monde. Au sud du détroit d'Ormuz s'affrontent les intérêts stratégiques des grandes puissances, qui étouffent la plupart des aspirations des peuples de cette région. Les produits pétroliers se sont substitués aux épices sur les routes maritimes. Et l'île Maurice, jadis peuplée d'esclaves importés, puis de coolies indiens sous l'administration britannique, s'est muée malgré elle en terre d'émigration.

De cette île attachante, de sa population, de sa société pluriculturelle, nul ne pouvait mieux parler que Bernard Lehembre, chercheur en sciences sociales, journaliste à ses heures et surtout militant de la cause mauricienne en France. Dans un ouvrage d'une haute tenue et d'une très grande érudition, il s'est livré à un véritable travail d'historien, mais en professant que l'histoire de cette terre lointaine se confond avec celle de son peuplement.

L'auteur montre les mécanismes de l'exploitation colonialiste, le développement de la canne à sucre. Il évoque les heures chaudes de l'indépendance et les rapports, toujours ambigus, avec la France. Il consacre un long chapitre à la malaria, qui fut, rappelle-t-il, un élément très important de la domination blanche sur les camps des coolies indiens. L'éradication de la malaria — *« décision politique qui bouleversa l'ordre colonial »* — engendra les campagnes racistes de l'oligarchie des planteurs et aboutit au mythe de la surpopulation de l'île. Le rejet du programme de *birth control* envisagé depuis Londres n'avait-il pas pour cible principale la communauté indo-mauricienne, numériquement majoritaire ? Il visait, selon l'auteur, à enrayer le processus institutionnel de l'indépendance.

Les derniers chapitres abordent le *« racket de l'émigration »*. Si le pouvoir politique mauricien de ces dernières années s'est montré plus discret que naguère en la matière, conclut Bernard Lehembre, il lui faudra tout de même *« beaucoup de courage et de probité pour ne pas succomber à la tentation de proposer encore l'émigration à ses ressortissants comme solution à la crise et aux difficultés du moment »*.

JEAN BENOIT.

★ Editions Karthala, Paris, 250 p., 68 F.

Le Monde

5, RUE DES ITALIENS, 75427 PARIS CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 PARIS — Télex MONDPAR 650572 F
Tél. : 246-72-23

PRIX DE VENTE A L'ÉTRANGER

Algérie, 3 DA ; Maroc, 4,20 dir. ; Tunisie, 380 m. ; Allemagne, 1,70 DM ; Autriche, 17 sch. ; Belgique, 28 fr. ; Canada, 1,20 $; Côte-d'Ivoire, 300 F CFA ; Danemark, 7,50 kr. ; Espagne, 110 pes. ; E.-U., 1 $; G.-B., 55 p. ; Grèce, 65 dr. ; Irlande, 85 p. ; Italie, 1 600 L ; Liban, 375 P. ; Libye, 0,350 DL ; Luxembourg, 28 f. ; Norvège, 8,00 kr. ; Pays-Bas, 1,75 fl. ; Portugal, 85 esc. ; Sénégal, 300 F CFA ; Suède, 7,75 kr. ; Suisse, 1,60 f. ; Yougoslavie, 110 nd.

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*

Gérant :
André Laurens, directeur de la publication

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)

Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IX° 1982

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395-2037

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	341 F	685 F	859 F	1080 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	661 F	1 245 F	1 819 F	2 360 F
ÉTRANGER (par messageries) I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	381 F	685 F	979 F	1 240 F
II. — SUISSE, TUNISIE	454 F	830 F	1 197 F	1 530 F

Par voie aérienne : tarif sur demande.

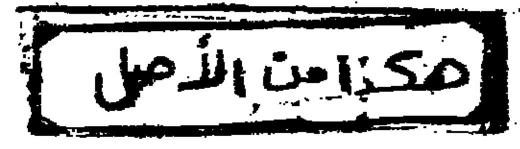
Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) ; nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.





Le Monde

étranger

AFRIQUE

Tchad

Les scissions chez les adversaires de M. Hissène Habré accentuent le face-à-face N'Djamena-Tripoli

Les adversaires de M. Hissène Habré ont de sérieux problèmes. Avant de s'enfuir de N'Djamena, tombée le 7 juin 1982 entre les mains des partisans armés de l'actuel chef de l'Etat tchadien, ils avaient étalé leur manque de cohésion et leur incapacité à organiser la défense de la capitale tchadienne. Deux ans plus tard, leurs divisions sont de nouveaux officielles, puisque plusieurs groupes remettent en cause, notamment, l'autorité de M. Goukouni Oueddeï et du GUNT (l'ancien gouvernement d'union nationale de transition, replié sur le Tibesti, sous protection libyenne). En l'absence de trois semaines, une apparence d'unité a volé en éclat, si l'on ne tient pas compte de groupuscules qui, ces dernières années au moins, ont refusé de s'allier aux deux camps en présence.

Réunis le 12 août à Ouagadougou, la capitale du Burkina-Fasso (ancienne Haute-Volta), quatre des six tendances qui formaient le GUNT ont dénoncé ce «gouvernement» — qualifié de « *fantoche, fatigué et sclérosé* » — pour former le RFP (Rassemblement des forces patriotiques). Ce « groupe de Ouagadougou » renvoie donc dos à dos MM. Goukouni Oueddeï et Hissène Habré. Formé par des personnalités à l'audience limitée, du moins dans l'immédiat, le RFP donne l'impression de « se placer » dans la perspective d'un éventuel règlement politique.

Le GUNT, qui a relancé, le 7 août, au cours d'une réunion à Sebha (dans le Sud libyen), un Conseil national de libération (CNL), réunit donc aujourd'hui, pour l'essentiel, deux tendances : les FAP (Forces armées populaires) de M. Goukouni Oueddeï et le CDR (Conseil démocratique de la révolution) de M. Acheik Ibn Omar. En effet, le lieutenant-colonel Kamougué, tout en demeurant nominalement vice-président du GUNT, a perdu beaucoup de son influence dans le Sud tchadien, son ancien fief, et ne dispose pratiquement plus de troupes dans le Nord tchadien, où sont repliés, sous protection militaire libyenne, les éléments armés des FAP et du CDR. Le « groupe de Sebha » ne réunit dont, en fait, que deux courants politico-militaires protégés par le colonel Kadhafi.

Mais le CDR de M. Acheik Ibn Omar vient de connaître à son tour une scission avec l'annonce, vendredi 24 août à Paris, de la formation d'un Comité d'action et de coordination (CAC) par sept des dirigeants de ce mouvement, dont M. Mahamat Senoussi Khatir, premier secrétaire général adjoint du CDR, lequel nous a déclaré « *récuser* » l'autorité du GUNT et dénoncer l'« *occupation flagrante d'une parcelle du Tchad* » par la Libye. Tout « *en espérant que M. Acheik Ibn Omar entendra la voie de la raison* » — c'est-à-dire, en répondant à l'appel du CAC, rompra avec Tripoli et M. Goukouni Oueddeï, — M. Senoussi Khatir et ses amis ne semblent pas nourrir beaucoup d'illusions à ce sujet. A juste titre, car M. Acheik Ibn Omar, dans un communiqué diffusé samedi par son représentant à Paris, qualifie le CAC d' « *organisation fantôme* », lui déniant « *toute qualité pour parler au nom des milliers de combattants, militants et cadres, à l'intérieur et à l'extérieur* ».

Une situation renversée

En tout état de cause, la création du CAC porte un nouveau coup à l'autorité de M. Goukouni Oueddeï. On ne peut exclure, à plus long terme, que le CAC, qui dénonce aujourd'hui le caractère « *sanguinaire et dictatorial* » du régime de N'Djamena, tout en reconnaissant « *retrouver M. Hissène Habré sur d'autres points, notamment sur la question nationale* » (l'expression de M. Senoussi Khatir), s'associe au « groupe de Ouagadougou ».

Les adversaires de M. Hissène Habré avaient fait taire, pour l'essentiel, leurs désaccords depuis l'évacuation de N'Djamena, en juin 1982, jusqu'à l'époque de leur offensive, conduite avec l'appui libyen, de juin-juillet 1983. Mais l'échec de cette opération — contrée par l'intervention militaire française — a complètement renversé la situation. Depuis que les Français ont établi un cordon de sécurité dans le Sahel tchadien, les opposants au président Hissène Habré ont affiché de plus en plus ouvertement leurs divisions, jusqu'aux scissions de ces dernières semaines. De plus en plus faible, le CNL de M. Goukouni Oueddeï fait toujours figure de « carte libyenne », alors que le « groupe de Ouagadougou » bénéficierait plutôt des sympathies de l'Algérie. En effet, les Algériens, tout en demeurant prudents, ne peuvent se désintéresser complètement de l'issue du conflit tchadien, surtout au moment où le roi Hassan II et le colonel Kadhafi ont conclu un « accord d'union d'Etats » par-dessus leur tête.

Ces développements font, bien évidemment, l'affaire de M. Hissène Habré, dont le nouveau mouvement, formé en juillet (l'UNIR, Union nationale pour l'indépendance et la révolution, — affiche la politique de la porte ouverte en entendant devenir un grand rassemblement. Au Tchad, le gel de la guerre par les Français laisse face à face, de façon de plus en plus éloquente, le dirigeant libyen et le chef de l'Etat tchadien.

JEAN-CLAUDE POMONTI.

Afrique du Sud

Un représentant de Pretoria aurait rencontré un dirigeant de l'ANC à Maputo

Une rencontre inattendue a eu lieu, vendredi 24 août, dans la soirée, à Maputo, entre l'attaché commercial sud-africain au Mozambique, M. Colin Patterson, et l'un des dirigeants du Congrès national africain (ANC), M. Joe Slovo, considéré par Pretoria comme le cerveau des opérations armées de l'ANC en Afrique du Sud. Invité à quitter le Mozambique, où il résidait depuis plusieurs années, après la signature d'un pacte de non-agression entre Maputo et Pretoria, M. Slovo y était revenu pour y prononcer un discours — véritable réquisitoire contre l'apartheid — à l'occasion du deuxième anniversaire de l'assassinat de son épouse, Ruth First, universitaire tuée par un colis piégé que l'ANC accuse les services sud-africains d'avoir envoyé. A l'issue de cette conférence, M. Patterson, unique représentant sud-africain au Mozambique, aurait félicité M. Slovo pour ses propos, lui aurait présenté ses condoléances pour le décès de son épouse et se serait entretenu avec lui des alternatives à la lutte armée en Afrique du Sud.

D'autre part, selon le *Sunday Express* de Johannesburg, une délégation de la Résistance nationale du Mozambique (RNM, mouvement rebelle) aurait rencontré la semaine dernière, à Pretoria, des hauts fonctionnaires de Maputo. Les conversations, non confirmées de source officielle mozambicaine, auraient porté sur les conditions d'un cessez-le-feu.

De son côté, M. « Pik » Botha, ministre sud-africain des affaires étrangères, a annoncé, dimanche, que la négociation du conflit namibien traversait une phase « *délicate* » et que M. Chester Crocker, secrétaire d'Etat adjoint américain pour les affaires africaines, était attendu à Pretoria dans les quinze prochains jours. A Lisbonne, on a appris, entre-temps, de source diplomatique africaine, que les discussions entre l'Afrique du Sud, l'Angola et la SWAPO (Organisation du peuple du Sud-Ouest africain) pourraient reprendre bientôt, sans doute au Cap-Vert, où les dernières négociations officielles entre Pretoria et la SWAPO s'étaient déroulées, fin juillet, sans succès. M. Sam Nujoma, président du mouvement nationaliste namibien, n'en a pas moins affirmé, samedi à Dar-es-Salaam, que la SWAPO était en mesure de « *libérer la Namibie de l'occupation sud-africaine, en dépit du soutien massif des Etats-Unis au régime raciste de Pretoria* ».

Enfin, M. « Pik » Botha a également déclaré samedi que les relations entre Pretoria et le Botswana « *n'étaient pas satisfaisantes* », reprochant à ce dernier de laisser passer par son territoire des militants de l'ANC qui s'infiltrent en Afrique du Sud. Il a, d'un autre côté, menacé de sévères sanctions le Lesotho au cas où ce dernier continuerait de refuser de signer un pacte de non-agression avec l'Afrique du Sud. — *(AFP, Reuter.)*

Tunisie

M. Bourguiba a fait rentrer au gouvernement un de ses hommes de confiance, M. Sayah

De notre correspondant

Tunis. — Ambassadeur à Rome depuis sept mois, M. Mohamed Sayah réintègre le gouvernement tunisien pour y retrouver ses anciennes fonctions. Le président Bourguiba l'a nommé, samedi 25 août, ministre de l'équipement et de l'habitat, poste qu'il avait déjà occupé d'avril à décembre 1980, ne conservant par la suite que le portefeuille de l'équipement, jusqu'à son départ, le 25 novembre 1983.

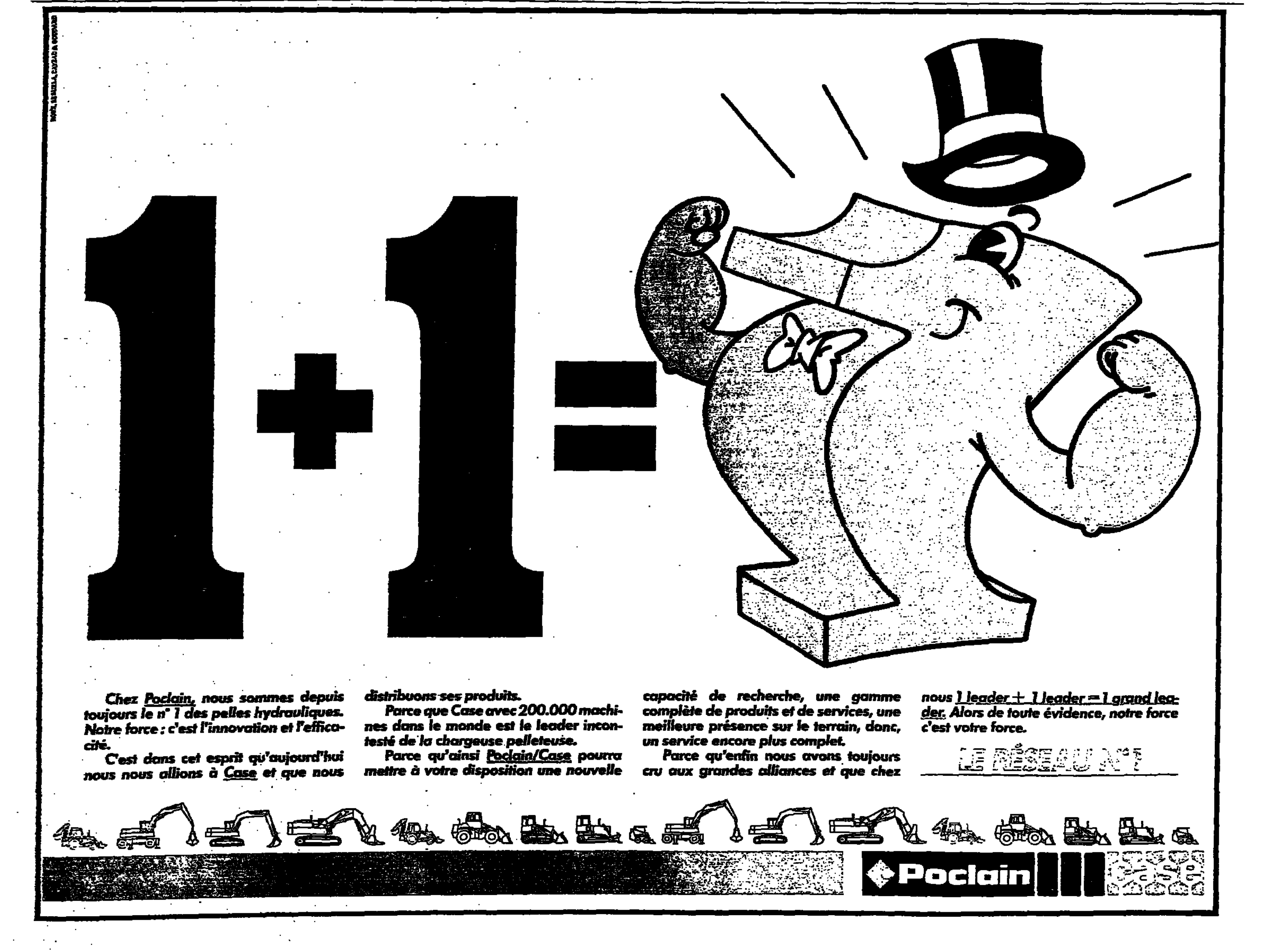
M. Sayah, qui est demeuré membre du bureau politique du Parti socialiste destourien au pouvoir, avait été écarté du cabinet au lendemain de l'instauration du multipartisme, étape essentielle dans la politique de démocratisation conduite par le premier ministre, M. Mohamed Mzali, et à l'égard de laquelle il ne cachait pas certaines réticences.

Cette nomination ne devrait pas avoir, du moins dans l'immédiat, des répercussions profondes dans la vie politique. Elle n'en modifiera pas moins quelque peu les subtils dosages qui, de tout temps, ont prévalu dans la composition de l'équipe dirigeante. M. Sayah est en effet — et demeure — depuis une vingtaine d'années, contre vents et marées, l'un des quelques hommes de confiance du président Bourguiba. Dans les milieux politiques, on s'en tient toutefois à l'explication que M. Sayah travaille depuis plus de dix ans à la rédaction de l'histoire du mouvement national, auquel le chef de l'Etat attache une grande importance, et que celui-ci tenait à ce qu'il poursuive sa tâche en Tunisie, auprès de lui.

Le retour de M. Sayah n'a pas provoqué, ainsi qu'on pouvait s'y attendre, l'ire des différentes oppositions et des syndicats, qui avaient fait longtemps de l'ancien directeur du Parti socialiste destourien le bouc émissaire de tous les excès d'une politique qui n'est plus de mise aujourd'hui. Il n'aurait pas non plus, dit-on, soulevé d'objections majeures de la part de Mme Wassila Bourguiba, qui s'était, par le passé, souvent opposée à lui, dans la coulisse. Il est vrai que, pendant les quatre ans qu'il a passés à diriger des départements techniques, M. Sayah a su contrebalancer son image autoritaire par une solide réputation de gestionnaire, rigoureux et efficace.

M. Sayah devrait être remplacé à Rome par M. Ahmed Bennour, ancien secrétaire d'Etat à la sûreté nationale, qui avait quitté son poste au mois de mai. On ignore pour le moment si les anciens titulaires des ministères de l'équipement et de l'habitat, MM. Sadok Ben Jomaa et Moncef Ben Hadj Amor, seront appelés à d'autres fonctions.

MICHEL DEURÉ.



PROCHE-ORIENT

Israël

M. Pérès obtient un délai supplémentaire pour constituer un gouvernement

De notre correspondant

Jérusalem. – A aucun moment la question ne s'est vraiment posée de savoir si le président Haïm Herzog refuserait d'accorder un second délai de vingt et un jours à M. Shimon Pérès. Par le passé, tous les candidats au poste de premier ministre avaient bénéficié de cette seconde chance, et il n'y avait aucune raison que le chef de l'Etat fasse exception pour M. Pérès, d'autant plus que l'alliance conclue la semaine dernière entre les travaillistes et le mouvement Yahad de M. Ezer Weizman avait renforcé la position de M. Pérès au détriment de son rival du Likoud, l'actuel premier ministre, M. Itzhak Shamir.

En fait, la question qui se pose après que le président Herzog eut octroyé ce second mandat est de savoir si vingt et un jours supplémentaires suffiront à M. Pérès pour *dénouer enfin la crise et obtenir* l'investiture de la Knesset.

Après son entrevue avec M. Herzog, le chef de file travailliste a certes fait état d'« *importants progrès* » dans les négociations avec le Likoud qui, a-t-il dit, ont déjà abouti à des « *accords sur les questions religieuses, l'économie, le Liban et la poursuite du processus de paix* ». Cependant, M. Pérès s'est empressé d'ajouter que des difficultés subsistaient, ce qui ne l'empêcherait pas de « *faire un nouvel effort sérieux pour mettre sur pied un gouvernement d'union nationale* ».

MM. Pérès et Shamir sont arrivés à présent à un point où ils ne peuvent plus éviter d'aborder de front le problème sous-jacent depuis des semaines : l'attribution du poste de premier ministre. Au cours de leur rencontre de vendredi dernier, la question de la répartition des portefeuilles avait déjà été évoquée. M. Pérès avait, semble-t-il, proposé le principe du partage des ministères à part égale entre les deux grands blocs, *principe réclamé* par le Likoud. Les informations optimistes selon lesquelles, en échange, M. Shamir était enclin – sous la pression notamment de la fraction libérale du Likoud – à renoncer à la fonction de chef de gouvernement ont été démenties après une réunion, dimanche après-midi, de tous les ministres du Likoud.

En fait, les difficultés pour M. Pérès paraissent d'autant plus insurmontables que l'alliance conclue avec M. Ezer Weizman n'a pas provoqué la « *réaction en chaîne* » escomptée par les travaillistes. M. Aharon Abouhastzera, du Parti Tami, refuse, pour l'instant, de s'associer à cette alliance, ce qui fait qu'il manque toujours à M. Pérès la soixante et unième voix pour disposer d'une majorité à la Knesset grâce au soutien passif du Parti communiste et du Mouvement progressiste pour la paix. Quant au Parti national religieux, il s'en tient fermement à sa position en faveur exclusivement d'un gouvernement d'union nationale. Un des scénarios envisagés par les amis de M. Pérès serait de présenter à la Knesset un *gouvernement minoritaire appuyé* par le PC et le Mouvement progressiste pour une période limitée avec, à la clé, de nouvelles élections. Le retour aux urnes est, en effet, une idée qui fait son chemin dans les partis politiques.

(Intérim.)

Le ministre de l'intérieur empêche quatre députés de visiter des détenus juifs accusés de terrorisme

De notre correspondant

Jérusalem. – Spectacle peu commun : après avoir été conspués et molestés, quatre députés israéliens attendent pendant plus de trois heures dans un terrain vague sous un soleil de plomb qu'on veuille bien les laisser entrer dans une prison. C'est la mésaventure humiliante qui est arrivée aux quatre députés qui cherchent à savoir si les membres du réseau terroriste juif incarcérés dans la prison de Tel-Mond bénéficient d'un régime de faveur.

L'initiative de cette visite revient au député du mouvement Shinoui, M. Mordecai Virshousvky. Depuis plusieurs semaines, il est en possession d'un dossier sur les conditions de détention de membres du réseau dans la prison de Tel-Mond. Ils vivent dans les locaux spacieux qui ont été restaurés, peuvent vaquer à leurs études religieuses et sont autorisés à recevoir de nombreuses visites. Sans parler d'un des chefs du réseau qui, il y a quelques semaines, a eu droit à une « permission » pour assister à la cérémonie de circoncision de son fils. « *Je ne m'insurge pas contre de telles conditions de détention,* déclare M. Virshouvsky, *au contraire, mais je voudrais savoir si les autres prisonniers de Tel-Mond profitent des mêmes avantages.* » Voilà pourquoi M. Virshouvsky a demandé il y a une dizaine de jours au ministre de l'intérieur, M. Yossef Burg, de visiter la prison.

Plusieurs députés proches du mouvement Goush Emounim (le bloc de la foi), et le ministre du parti Tehyia, M. Youval Neeman, avaient déjà rencontré dans leurs cellules les membres du réseau terroriste. Mais, en ce qui concerne M. Virshouvsky, un désaccord sur la date a fait traîner les choses. Prenant les devants, le député de Shinoui fait savoir que le dimanche matin il se rendra sur les lieux. La police était au courant. Le mouvement Kach du *rabbin Kahane, également*. M. Virshouvsky est accompagné de trois députés : MM. Yair Tsabam du Mapam ; Mordecai Bar On, du mouvement Ratz, et, surprise, Beny Shalitah, *du Likoud,* qui expliquera : « *Je suis prêt à me battre en faveur du droit de chaque membre de la Knesseth de visiter les prisons.* »On en est ainsi venu aux mains.

Une vingtaine de manifestants attendaient la délégation parlementaire à l'entrée de la prison. Certains portaient le tee-shirt du mouvement Kach. Mais il y avait *aussi* plusieurs membres de la famille du soldat israélien Moshe Taman assassiné la semaine dernière en Cisjordanie. Les députés sont accueillis aux cris de « *traîtres, assassins* ». Les manifestants leur barrent le passage, s'accrochent à leurs jambes. La police, qui avait des agents en civil sur place, n'interviendra qu'un quart d'heure plus tard. Finalement, lorsque les députés parviennent à la grille de la prison ils apprennent que le ministre de l'intérieur, M. Yosef Burg, a décidé définitivement de ne pas les laisser entrer.

Et l'attente commence. Elle durera plus de trois heures. M. Burg reste impassible. Il déclarera ensuite : « *Les quatre députés ont commis un acte grave, ils ont perturbé l'ordre public pour se faire de la publicité.* » Dimanche soir, une cinquantaine de personnes ont manifesté devant le domicile de M. Burg pour réclamer sa démission. Quant à M. Virshouvsky, il a promis de revenir cette semaine à la prison Tel-Mond non plus avec trois mais avec une vingtaine de députés.

(Interim).

SELON UNE ENQUÊTE MENÉE PAR UN JOURNAL DE TEL-AVIV

L'armée israélienne se serait livrée à un massacre de Palestiniens en 1948

Jérusalem *(AFP)*. – Des dizaines, voire de centaines de Palestiniens ont été massacrés en 1948 par l'armée israélienne, lors de la « *guerre d'indépendance* », dans le village de Daweima, à l'ouest d'Hébron (Cisjordanie), soutient le quotidien israélien *Hadashoth*, dans une enquête publiée le vendredi 24 août 1984. Le journal est revenu à la charge le dimanche 26 août, en publiant en première page la photo de squelettes déterrés la veille. L'ancien maire du village, M. Hassan Mahmoud, a déclaré que les corps de nombreuses victimes avaient été jetés dans un puits après avoir été recouverts de chaux vive.

Des journalistes de *Hadashoth* se sont rendus samedi sur place pour vérifier ces déclarations. Des terrassiers ont mis au jour devant les journalistes un charnier contenant trois crânes, dont celui d'un enfant, et des ossements, près des ruines de Daweima, dans le puits décrit par M. Mahmoud. A l'appui de ces témoignages, le quotidien publie deux photos de ces restes humains.

Le massacre, rapporte *Hadashoth* (indépendant), aurait été commis par des militaires du 89e bataillon de blindés, fondé en juin 1948 par le colonel Moshé Dayan (ministre de la défense par la suite) mais qui n'en exerçait plus le commandement à l'époque. Il comprenait un fort contingent d'anciens membres du groupe Stern, organisation clandestine anti-britannique.

« *Le 28 octobre, les soldats juifs sont entrés dans le village où il n'y avait pas de forces combattantes arabes. Ils ont tiré à vue sur les habitants, hommes, femmes ou enfants, massacrant soixante-quinze vieillards dans la mosquée et trente-cinq familles réfugiées dans une grotte voisine* », affirme l'ancien maire de Daweima, qui chiffre à plus de cinq cents le nombre de victimes.

Il se souvient avoir vu ce jour-là, à 10 heures du matin, une dizaine de blindés israéliens suivis d'infanterie pénétrer par trois axes différents dans Daweima, gros bourg qui était situé du côté israélien de la ligne d'armistice israélo-jordanienne et aujourd'hui rasé. L'ancien maire a perdu plusieurs des siens dans le « *massacre de la grotte* ». Sa famille et lui-même s'étaient enfuis aux débuts de l'opération, échappant ainsi à la tuerie.

Selon M. Mahmoud, les familles qui s'étaient réfugiées dans cette grotte craignaient des représailles de la part des soldats israéliens. Le 89e bataillon de blindés, arrivé sur place, a repéré la grotte et contraint les habitants à sortir avant de les tuer à la mitrailleuse.

Une jeune fille a échappé au carnage en se faisant passer pour morte et a pu ensuite raconter les circonstances du massacre.

Démentis d'anciens militaires

Interrogé par le journal, le commandant de la compagnie qui a pénétré dans le village, Haim Shabtai, a affirmé que Daweima était vide quand ses hommes sont entrés. Il a toutefois reconnu que ses soldats avaient tiré sur « *des fuyards* » et a estimé le nombre de morts « *à plus de trois, mais certainement moins de vingt* ».

Le commandant admet également qu'un villageois revenu à Daweima pour chercher des affaires a été abattu froidement. En revanche, il dément catégoriquement qu'un massacre ait été perpétré à la mosquée et dans la grotte.

L'ancien commandant-adjoint du 89e bataillon et responsable direct de l'opération, Yaakov Eliav, a lui aussi démenti que ses troupes se soient livrées à des tueries : « *il y a eu combats et non massacre* » à Daweima, où son unité avait rencontré une opposition armée. Elle opérait dans le cadre de l'opération « *Yoav* » contre les troupes égyptiennes. Il a accusé les villageois d'avoir participé au massacre des défenseurs juifs des kibboutzim du Goush Etzion (sud de *Jérusalem), en mai 1948.* Selon M. Eliav, du butin provenant du Goush Etzion a été découvert à Daweima.

Plusieurs historiens israéliens doutent de cette version. Pour l'historien militaire Meir Païl, l'armée israélienne savait en octobre 1948 qu'une grave « *bavure* » avait été commise à Daweima. M. Païl, qui avait servi dans la région, évalue à une cinquantaine le nombre des victimes, « *bien qu'il soit très difficile de donner un chiffre exact sans une enquête approfondie, trente-six ans après le drame* ».

Un autre historien israélien, M. Ouri Milstein, considère également « *crédible la version des habitants du village, sauf en ce qui concerne le nombre des victimes* », qu'il évalue entre trente et soixante-dix personnes.

L'histoire officielle de la brigade Guivati, dont faisait partie le 89e bataillon, *indique que, les 27 et 28 octobre 1948*, les villages « *vidés d'habitants* » de Daweima, Kouveibe et Dir-Nahas ont été occupés par les troupes israéliennes, qui ont ainsi renforcé l'encerclement des armées égyptiennes dans la poche de Faloujа.

Le quotidien *Hadashoth* conclut son enquête en estimant que les découvertes faites sur les lieux et les détails disponibles tendent à étayer la version du maire palestinien, M. Mahmoud.

Iran

L'IMAM KHOMEINY APPELLE LA GOUVERNEMENT A NE PAS ENTRAVER LES ACTIVITÉS DU SECTEUR PRIVÉ

L'imam Khomeiny, faisant allusion, dimanche 26 août, à l'attentat à la bombe qui a fait au moins dix-huit morts et trois cents blessés jeudi à Téhéran, a estimé qu'en faisant « *éclater un pétard* », les auteurs de ce genre d'explosion attisaient la haine de la population iranienne à leur égard.

Le guide de la révolution islamique, dont les propos prononcés d'une voix ferme étaient retransmis par Radio Téhéran captée à Paris, a déclaré : « *Que ceux qui, depuis l'étranger, organisent des explosions et font éclater des pétards, sachent que cela n'a d'autre effet que d'attiser la haine de la population à leur égard.* »

L'Imam a ajouté : « *Ces gens-là peuvent aller et venir en France et dans d'autres pays, et préparer de tels attentats.* » C'est la seule fois, semble-t-il, qu'il a nommément mis en cause la France.

Il a, par ailleurs, appelé le gouvernement iranien à ne pas entraver le secteur privé. « *Laissez les gens libres de pouvoir importer en même temps que le gouvernement.* » Il a estimé que le pays ne pouvait être géré sans le soutien actif de ses quarante millions d'habitants, notamment des représentants du Bazar (secteur commercial privé), qui doivent être associés dans la mesure du possible à toutes les activités de l'Etat. « *Occupez-vous des projets que le Bazar n'est pas en mesure de réaliser, mais laissez-le accomplir ce qu'il peut entreprendre* », a-t-il dit.

L'imam a toutefois précisé que l'Etat devrait exercer un contrôle sur les importations, pour éviter l'entrée de « *produits non conformes aux normes de l'islam* » et empêcher que le marché intérieur ne soit inondé de produits de luxe comme c'était le cas sous l'ancien régime.

Une loi sur la nationalisation du commerce extérieur a été approuvée en avril dernier par le Parlement iranien. Elle autorise le secteur privé à importer, sous contrôle de l'Etat, des produits non vitaux, les principales denrées alimentaires étant acquises par des centrales d'achat de l'Etat.

● *La guerre du Golfe.* – Le comité ministériel de la Ligue arabe, réuni à Bagdad, a clos ces travaux dimanche après-midi 26 août, à l'issue d'une journée de délibérations sur la guerre du Golfe. Selon l'agence de presse irakienne, le comité a fait le bilan des démarches qu'il a entreprises auprès de plusieurs pays et pris « *plusieurs décisions* » concernant son programme d'action pour favoriser la fin des hostilités. – *(AFP.)*

AMÉRIQUES

Etats-Unis

Le FBI a réussi à démanteler le « milieu » de Chicago

Correspondance

Washington. – Quelques jours après l'acquittement du constructeur américain de Lorean (*le Monde* du 18 août) le *Washington Post* révélé le succès d'une vaste opération policière, *dans les faubourgs de Chicago* qui réhabilite a postériori les techniques du FBI, décriées et même condamnées au cours du procès. Le procureur avait d'ailleurs déclaré que l'acquittement de Lorean n'empêcherait pas les autorités d'utiliser les mêmes méthodes, notamment par l'emploi d'agents du FBI opérèant sous une fausse identité.

En effet, le FBI a monté et réussi une vaste supercherie qui a abouti à démanteler le « milieu » de Chicago vivant du racket et de la prostitution. Au cours de cette opération, deux cent-cinquante agents du FBI et des services fiscaux avaient pris le contrôle d'une obscure société de crédit, qui permettait aux propriétaires de divers clubs, maisons de massage et de prostitution de régler leurs frais par cartes de crédit. Leurs clients utilisaient également leurs cartes pour régler les prostituées. En quatre ans, les agents du FBI avaient réuni plus de 30000 reçus. Ils étaient entrés clandestinement en contact avec les patrons des clubs avec lesquels ils négociaient leur « protection ». Plusieurs officiers de la police locale et un banquier seraient impliqués. Ils devraient être prochainement arrêtés. Les clients payaient jusqu'à 300 dollars une bouteille de mauvais champagne et 200 dollars pour les services d'une prostituée. Celle-ci ne recevait que 25 dollars, le reste allant à l'organisation, aux policiers corrompus et aux patrons des clubs qui tiraient de substantiels bénéfices des 75 millions de chiffres d'affaires de la protistution.

Depuis 1972, le budget du FBI pour ce genre d'opérations est passé de 1 à 12 millions de dollars. Il y a eu *souvent des résultats positifs*, notamment en1978, quand des policiers déguisés en hommes d'affaires arabes arrêtèrent plusieurs parlementaires après avoir sollicité leur concours en échange de pots-de-vin.

H. P.

● RECTIFICATIF. – De Loréan est un constructeur américain (et non britannique comme nous avons écrit par erreur dans *le Monde* du 18 août, qui s'était installé en Irlande du Nord.

République Dominicaine

● *Affrontements à l'université de Saint-Domingue.* – Un étudiant a été tué par balle et plusieurs autres ont été blessés le vendredi 24 août lors d'affrontements avec les forces de l'ordre sur le campus de l'université autonome de Saint-Domingue. L'agitation universitaire a débuté il y a quelques jours après l'annonce, par le gouvernement, de hausses de 150 % sur les prix des livres et des transports. – *(AFP.)*

Pérou

Le pays est entré dans le cercle infernal subversion-répression-militarisation

Lima est placée sous le contrôle de l'armée

De notre correspondante

Lima. – La capitale du Pérou est désormais sous le contrôle de l'armée. Cette décision a *été* prise par le gouvernement le 24 août pour empêcher la réalisation d'une « *marche contre la violence* » qui devait avoir lieu le même jour en vue de protester contre la terreur « *d'où qu'elle vienne* » : des guérilleros du Sentier lumineux comme des forces de l'ordre. Le pays vit, en effet, à l'heure de la violation des droits de l'homme, des massacres et des disparitions quotidiennes de dizaines de personnes...

Cette manifestation avait été convoquée par M. Alfonso Barrantes, maire de Lima et président de la Gauche unie (IU), la coalition des partis marxistes. Elle avait reçue l'adhésion de la Démocratie chrétienne, de petites formations centristes et des centrales syndicales.

Action populaire, le parti du président Fernando. Belaunde, et le Parti populaire chrétien (conservateur) avaient critiqué cette mobilisation, assurant qu'elle ne visait qu'à « *dénigrer le gouvernement* ». Le préfet de la capitale avait d'ailleurs refusé l'autorisation de tenir cette manifestation, l'état d'urgence, déclaré sur tout le territoire national depuis le 7 juin, interdisant les rassemblements.

Bien que la IU ait suspendu la « marche contre la violence », quelques centaines de manifestants se sont rassemblés au Champ de Mars, portant des œillets et des banderoles. Ils scandaient trois noms : Saul Munoz, Jesus Oropeza, Jaime Ayala.

Saul Munoz était maire de Huancayo et s'était affilié récemment à la IU. Le 24 juillet, il a été criblé de *balles par les guérilleros du Sentier* lumineux (le groupe de guérilla maoïste qui a commencé ses actions en 1980), alors qu'il faisait son footing quotidien. Jesus Oropeza, dirigeant paysan et membre de la direction du très modéré Parti socialiste révolutionnaire, a été torturé à mort par sept policiers, qui ont ensuite brûlé son corps mutilé avec des bombes au phosphore. Cela s'est passé à Puquio, le 28 juillet. Jaime Ayala est journaliste. Il est porté disparu depuis le 2 août, date à laquelle il a franchi, à Huanta, le portique d'un stade, où l'infanterie de marine a installé un cantonnement...

Charnier

Ces trois noms ne doivent pas faire oublier ceux de dizaines de victimes plus anonymes. Le journal la *Republica*, dont Jaime Ayala était *le correspondant, publie quatre* pages de photos de cadavres, des photos hallucinantes qui rappellent celles publiées à la fin de la deuxième guerre mondiale, lorsque les camps de concentration nazis ont été découverts : cinquante cadavres avaient été ensevelis dans des fosses communes, à quelques kilomètres de Huanta, il y a une huitaine de jours. Les corps sont nus, les mains attachées dans le dos, la boîte crânienne défoncée...

Ces fosses communes, qui les a *creusées ? Ces morts, qui sont-ils ?* Les parents des personnes portées disparues essaient, en vain, de les identifier. Jaime Ayala, détenu par l'infanterie de marine, est-il l'un d'eux ? Un procureur a pu constater, la semaine dernière, qu'il n'y avait aucun détenu dans le stade de Huanta. Que sont devenus les prisonniers ?

Ce sont des questions que pose ici la presse. En guise de réponse, l'armée a publié un communiqué expliquant que ces cadavres sont ceux de « *délinquants sendéristes, tués au cours d'affrontements et enterrés clandestinement par leurs compagnons afin qu'ils ne soient pas identifiés* ». Cela n'explique évidemment pas les corps mutilés, nus et les mains attachées.

L'hebdomadaire *Caretas*, proche du gouvernement, qui avait jusqu'alors minimisé la gravité de la « *sale guerre* », vient de tirer la sonnette d'alarme dans l'éditorial de son dernier numéro : « *Ces deux derniers mois, quelque chose s'est emballé dans la lutte contre la subversion, et, si nous ne la freinons pas maintenant, elle finira par précipiter le pays dans un gouffre* ».

La revue publie aussi un long reportage sur le massacre, le 1er août, de six prédicateurs évangélistes. On avait accusé la guérilla. Or le pasteur presbytérien Vicente Saico y raconte par le menu comment les soldats de l'infanterie de marine ont interrompu le service religieux pour perpétrer ce crime...

L'armée, qui est responsable de la guerre contre la subversion, réagit comme le gouvernement et refuse de reconnaître ces faits. Parler de violation des droits de l'homme, « *c'est chercher à entamer le prestige de l'institution tutélaire de la patrie* ».

500 morts en un mois

Le ministre de l'intérieur, M. Luis Percovich, reconnaît certains excès des forces de l'ordre dont les membres « *souffrent d'une distorsion de leur personnalité, en raison de la lutte anti-terroriste* »... Mais il assure que les actes d'indiscipline sont sévèrement punis : en un an, six *mille policiers ont été soumis* à des mesures disciplinaires – 10 % des effectifs.

D'autres statistiques sur cette orgie de sang : du 24 juillet au 24 août, quatre membres des forces de l'ordre ont été tués, ainsi que 115 guérilleros présumés et 386 civils. Les tueries collectives du Sentier lumineux sont de plus en plus fréquentes dans les Andes parce que les paysans ont organisé des groupes d'auto-défense pour repousser leurs assauts. Il y a une quinzaine de jours, le village de Sachabamba a été victime d'une de ces terribles représailles : vingt-cinq personnes ont été assassinées, parmi lesquelles quinze enfants, égorgés pour la plupart.

Cinq cents morts en un mois. L'escalade de la violence est brutale, *même si, comme le fait remarquer le* président Belaunde, cette violence « *touche une région qui ne représente que 3 % du territoire et 3 % de la population* ».

L'interdiction de la marche et le décret confiant à l'armée le contrôle de la capitale ont été qualifiés de « *provocation* » par M. Alfonso Barrantes, qui a adressé un message au pays. « *Nous allions marcher pacifiquement et sans arme, mus par notre préoccupation pour le destin du pays. Nous allions manifester notre refus du terrorisme, quelles que soient son origine, sa nature ou son inspiration, et pour exiger la cessation de la sale guerre où l'insécurité gagne du terrain... L'irrationalisme et l'aventurisme du Sentier lumineux commencent à ne plus très bien se distinguer des méthodes de ceux qui ont pour mission de représenter l'Etat. Nous nous opposons à ce que la loi de la jungle gagne du terrain... Il est encore temps d'arrêter cette orgie absurde de sang... Il est urgent de freiner le processus de militarisation que des secteurs réactionnaires essaient au contraire d'accélérer* », a conclu le maire de Lima.

NICOLE BONNET.



EUROPE

WESTERN A L'ITALIENNE

Les attaques de trains se multiplient dans la péninsule

De notre correspondant

Rome. — L'attaque du fourgon postal est une figure classique du banditisme depuis l'épopée du Far-West. Elle a eu à l'époque moderne ses « sommets » avec la mise à sac du train Glasgow-Londres, en 1963. Depuis quelques mois en Italie le phénomène est devenu endémique.

Il y a les gros coups — trois en quatre jours la semaine dernière et vingt-quatre depuis le début de l'année — et puis la routine : voyageurs dévalisés dans leur compartiment, bagages volés, etc. (on compte plus de huit mille cas par an).

Au total, depuis janvier dernier, un train sur quatre cents a été attaqué et un voyageur sur quarante mille dévalisé, mais, dans ce dernier cas, beaucoup de vols ne font même pas l'objet de plainte, aussi leur nombre réel est-il beaucoup plus élevé.

Mardi 21 août, le train Syracuse-Rome est arrivé dans la capitale avec quatre heures de retard. A l'aube, il avait été contraint de s'arrêter dans la petite gare isolée de Santa-Maria-la-Bruna, au sud de Naples. Peu avant, huit bandits armés de mitraillettes avait fait irruption dans le bureau du chef de gare. Après avoir coupé les fils du téléphone, ils lui avaient intimé l'ordre d'arrêter le rapide. En quelques minutes, sous la menace de leurs armes, ils avaient ordonné aux postiers d'ouvrir les portes du fourgon en queue du convoi. Butin : une centaine de millions de lires (500 000 francs). C'était la troisième attaque de train en Campanie en moins de deux semaines. Les passagers ne se sont aperçus de rien. Mais en ce moment, voyager en train en Italie n'est pas de tout repos.

Police ferroviaire

Pour remédier à cette situation « *post western* », selon l'expression des célèbres duettistes du roman policier, Fruttero et Lucentini (1), le ministre de l'intérieur vient de prendre une série de mesures pour rétablir la sécurité sur le réseau ferroviaire : création d'une police postale, renforcement immédiat des services de surveillance dans les trains et les gares, protection systématique des wagons postaux.

L'attaque des trains avait déjà connu en 1973 une recrudescence, mais le phénomène n'avait jamais atteint une pareille ampleur. Les lignes « à haut risque » sont Venise-Gênes, Rome-Naples et Rome-Florence, mais avec une intensité particulière dans le Sud : en Campanie, dans les Pouilles, en Calabre et en Sicile, des régions traditionnellement contrôlées par la criminalité organisée (Mafia, Camorra). Les vols sont plus ou moins importants. Parmi les plus gros coups de ces dernières semaines : la disparition de 22 kilos d'or (entre Battipaglia et Naples) et de 1,5 milliard de lires en billets (entre Milan et Vintimille).

La police n'exclut pas que certaines de ces rapines soient le fait de terroristes. Mais l'enquête s'oriente plutôt vers la criminalité de droit commun. Les gangsters ont renoncé en général aux banques, longtemps victimes désignées. Elles sont désormais trop difficiles à attaquer. Les trains postaux, en revanche, étaient moins bien protégés. Or, chaque jour, des millions de lires en nature et en espèces transitent sur les voies ferrées.

Pour les petits malfrats, les voyageurs endormis des trains de nuit sont des proies faciles. Le temps des pickpokets aux mains agiles ou des spécialistes de la valise à double fond qui engloutit celle du voyageur distrait est révolu. Désormais, beaucoup de voleurs de trains agissent avec des gaz soporifiques ou font tout bonnement irruption dans le compartiment en menaçant les voyageurs avec une arme.

Il y a trois ans, c'était surtout les camions arrêtés sur les parkings des autoroutes qui étaient victimes des agressions : en 1980 avaient été volés l'équivalent de 1 000 milliards de lires en marchandises et en véhicules, et les énergiques mesures de police prises alors dissuadèrent les bandits des routes. Celles qui viennent d'être décidées par le ministère de l'intérieur devraient contribuer à enrayer le phénomène d'escalade enregistré ces derniers mois.

PHILIPPE PONS.

(1) Auteurs notamment de *la Nuit du grand boss*, éditions Grasset, 1979.

Grande-Bretagne

LA GRÈVE DES DOCKERS ÉPARGNE POUR L'INSTANT LE TRAFIC DES VOYAGEURS

Londres (*AFP.*) — Depuis l'appel à la grève lancé vendredi 24 août par le syndicat des dockers britanniques, le trafic des marchandises a été suspendu dans les ports de Hull et Goole (nord de l'Angleterre), Liverpool et Garston (nord-ouest), ainsi que dans douze ports écossais.

Les dockers de la plupart des autres ports britanniques devaient se prononcer le mardi 28 août sur le mot d'ordre de grève. Ceux de Douvres, le plus gros terminal ferry, par où transite l'essentiel des marchandises et des voyageurs entre la Grande-Bretagne et le continent, ne se prononceront que vendredi.

Dans deux ports de l'est, Immingham et Grimsby, l'appel à la grève a été rejeté dimanche.

Les dockers ont affirmé à plusieurs reprises qu'ils n'entendaient pas perturber le trafic des voyageurs.

Cependant il n'est pas exclu que des chauffeurs routiers, bloqués dans les ports, s'opposent au passage des touristes en signe de protestation, comme ils l'avaient fait des deux côtés de la Manche lors de la dernière grève des dockers, en juillet.

Le conflit dans les ports est lié à la grève des mineurs. Le syndicat a lancé le mot d'ordre d'arrêt de travail pour protester contre le déchargement, par du personnel n'appartenant pas à la profession, de 93 000 tonnes de charbon destinées aux aciéries de Ravenscraig, en Ecosse. Les dockers refusaient de décharger ce charbon par solidarité avec les mineurs, en grève depuis vingt-cinq semaines.

EMPÊCHÉ DE SE RENDRE A VILNIUS PAR LES AUTORITÉS SOVIÉTIQUES

Le pape a adressé un message d'espoir aux catholiques lituaniens

De notre correspondant

Cité du Vatican. — Le pape a rompu le dimanche 26 août avec la traditionnelle prudence diplomatique du Saint-Siège, en évoquant à deux reprises la question de son projet de visite en Lituanie. Le Saint-Père était invité par la conférence épiscopale locale pour la célébration du cinquième centenaire de la mort de saint Casimir. Il n'a pu répondre à cette invitation en raison du refus de l'Union soviétique.

A la fin de son Angelus récité du balcon de sa résidence de Castelgandolfo, dimanche, Jean-Paul II, dans une brève allocution improvisée, a déclaré : « *Il ne m'a pas été donné de pouvoir participer à ces cérémonies, ni même d'y envoyer mon représentant le cardinal Casaroli.* » La veille, le Vatican avait rendu public le texte d'un message en latin envoyé jeudi par le pape au président de la conférence épiscopale lituanienne, dans lequel il exprimait son regret de ne pouvoir se rendre à Vilnius.

A la fin du message, Jean-Paul II appelait les Lituaniens, et en particulier les jeunes, à l'espoir, leur enjoignant d'être « *forts dans les tribulations* » (référence aux atteintes à la liberté religieuse) et de persévérer dans la diffusion du message du Christ. Samedi, à Castelgandolfo, le pape avait en outre célébré une messe en lituanien, qui a été retransmise en direct par Radio Vatican.

Jean-Paul II avait été invité à Vilnius en avril 1983 lors de la visite *ad limina* des évêques lituaniens. L'autorisation donnée à ces évêques de se rendre à Rome, à peine deux mois après que le pape eut élevé au rang de cardinal Mgr Julian Voivods, de nationalité lettone, laissait croire à une certaine détente dans les rapports entre le Vatican et l'URSS. C'était en effet, selon toute vraisemblance, avec l'accord tacite de Moscou que Mgr Voivods était devenu le premier cardinal des républiques soviétiques.

Les démarches diplomatiques faites par le Vatican pour concrétiser l'invitation du pape en Lituanie se sont heurtées à des difficultés. Le 4 mars, lors de la réunion à Rome de plusieurs évêques de l'Europe slave, cinq évêques lituaniens vivant à l'étranger avaient rendu public un texte dans lequel ils rappelaient : « *Le monde entier sait que des centaines de milliers de Lituaniens sont morts dans les prisons et dans les camps de travail en Sibérie pour leur conscience chrétienne et la défense de la liberté et des droits de l'homme.* »

L'Union soviétique a des raisons de ne pas vouloir que le pape se rende dans cette République balte annexée en 1944, où 80 % de la population est catholique. Il est en revanche plus étonnant que le Kremlin ait refusé la visite du cardinal Casaroli, inspirateur de l'« Ostpolitik » vaticane : les gouvernements des pays de l'Est l'ont en effet toujours considéré comme leur interlocuteur privilégié. L'inflexibilité soviétique en ce qui concerne le voyage du pape en Lituanie laisse d'autre part quelques doutes sur les visites que Jean-Paul II envisage de faire en Hongrie et en Yougoslavie.

Ph. P.

HUIT MORTS DANS UN RÈGLEMENT DE COMPTES DE LA CAMORRA

Naples (*AFP*). — Huit personnes ont été tuées et cinq autres, dont une petite fille, grièvement blessées, dimanche 26 août, à proximité de Naples dans un règlement de comptes entre bandes rivales de la Camorra, la Mafia napolitaine.

Peu après midi, quinze hommes armés de fusils de chasse sont descendus d'un minibus et ont ouvert le feu sur des personnes qui se trouvaient devant le Cercle récréatif des pêcheurs, près de l'église de Saint-François à Torre-Annunziata (environ 10 km de Naples). Les tueurs, qui s'étaient répartis en deux groupes, ont ensuite tiré en direction de l'immeuble où habitait Valentino Gionta, trente-huit ans, le responsable de la « nouvelle famille » à Torre-Annunziata.

Depuis le début de l'année, la lutte entre les deux bandes rivales — la « nouvelle Camorra organisée » dirigée par Raffaele Cutolo et la « nouvelle famille » dont le chef est Antonio Bardellino — a déjà fait cent douze morts et une vingtaine de blessés.

URSS

La publication d'un message de M. Tchernenko ne met pas fin aux rumeurs sur l'état de santé du secrétaire général

De notre correspondant

Moscou. — Que devient donc M. Tchernenko, et d'abord où se trouve-t-il ? En vacances à Oreanda, en Crimée, comme l'affirment des sources est-européennes ? A Moscou, en convalescence, après des « incidents » cardiaques bénins, comme croient le savoir certains responsables soviétiques qui ont récemment fait cette confidence à des journalistes américains ? Toujours est-il que M. Tchernenko se fait rare. Est-ce pour mettre un terme aux rumeurs que la *Pravda* du dimanche 26 août publie une réponse du chef de l'Etat et du Parti soviétiques au maire de Manchester (Grande-Bretagne), secrétaire de la conférence internationale des municipalités pour les zones dénucléarisées ?

Le moins qu'on puisse dire est que M. Tchernenko a mis le temps pour réagir à un message datant d'avril dernier. Son texte ne contient rien d'extraordinaire et il est possible que la direction soviétique ait éprouvé le besoin de rappeler que M. Tchernenko existe encore.

Sa dernière apparition publique remonte au 13 juillet, lorsqu'il avait reçu le secrétaire général des Nations unies, M. Perez de Cuellar. Tass avait annoncé deux jours plus tard qu'il partait en vacances. Des responsables soviétiques avaient laissé entendre en privé que M. Tchernenko assisterait à la cérémonie d'ouverture des Jeux de l'amitié 1984, le 18 août, à Moscou. La tribune officielle, dans l'immense stade Lénine qui avait servi aux Jeux olympiques de 1980, comptait pratiquement ce jour-là le bureau politique au complet, y compris le numéro deux du parti, M. Gorbatchev. Mais le secrétaire général brillait par son absence. Les mêmes responsables croient savoir maintenant que M. Tchernenko sera présent à la cérémonie de clôture, le 30 août...

Des vacances de six semaines ne sont pas extraordinaires pour un dirigeant soviétique, mais plusieurs médecins occidentaux appartenant à diverses délégations qui ont approché M. Tchernenko ces derniers mois ont rendu le même diagnostic : le secrétaire général souffre d'emphysème pulmonaire aigu. Ce qui explique son souffle court, ses difficultés d'élocution et sa démarche parfois vacillante. Selon ces mêmes médecins, le risque d'un accident cardiaque est assez élevé. Si le numéro un soviétique ne réapparaît pas prochainement, les rumeurs sur ses troubles cardiaques prendront un peu plus de consistance.

DOMINIQUE DHOMBRES.

INCERTITUDES SUR LA VISITE DE M. HONECKER EN RFA

Berlin-Est réplique sèchement à des propos ironiques d'un dirigeant chrétien-démocrate de Bonn

Les spéculations relatives à la visite du chef de l'Etat est-allemand, M. Honecker, donnent lieu en République fédérale à une effervescence qui convient mal au délicat commerce entre les deux Etats allemands. Ainsi la RDA a-t-elle vivement réagi, le samedi 25 août, à une phrase malheureuse du chef du groupe parlementaire chrétien-démocrate au Parlement de Bonn, M. Alfred Dregger. M. Dregger avait déclaré au quotidien *Die Welt* que « *l'avenir de la République fédérale n'était pas suspendu à l'honneur d'une visite que voudrait bien lui faire M. Honecker* ».

Le quotidien du parti est-allemand, *Neues Deutschland*, a qualifié samedi ces propos de « *scandaleux et provocateurs* », ajoutant que M. Honecker « *n'insistait pas pour se rendre en République fédérale* ». Le quotidien rappelle que « *ni la date ni les thèmes et le programme de cette éventuelle visite du chef de l'Etat de la RDA n'ont été réglés jusqu'ici* ». Le journal évite cependant toute critique à l'encontre du chancelier Kohl et de son entourage, et publie des déclarations de différents hommes politiques ouest-allemands condamnant les propos de M. Dregger.

Ce dernier a d'ailleurs fait marche arrière lundi, demandant qu'il soit tenu compte de l'humour qu'il y avait dans sa déclaration. Cherchant une fois encore à calmer les esprits, le chancelier Kohl a essayé, pour sa part, de minimiser la portée des déclarations de M. Dregger, estimant que le député chrétien-démocrate avait « *peut-être voulu* » mettre en garde certains Allemands de l'Ouest contre le trop grand espoir qu'ils attachent à la venue de M. Honecker.

La visite du chef de l'Etat est-allemand est prévue en République fédérale du 26 au 30 septembre, mais elle n'a toujours pas été annoncée officiellement à Berlin-Est. « *Je pars du principe que M. Honecker vient* », a déclaré le chancelier Kohl, ajoutant qu'il attendait la décision définitive de Berlin-Est « *au plus tard dans les premiers jours de septembre* ». — (*AFP.*)

A TRAVERS LE MONDE

Bangladesh

- GRÈVE GÉNÉRALE. — La capitale Dakha était paralysée, lundi 27 août, par une grève générale de six heures, à l'appel des partis d'opposition qui réclament la levée de la loi martiale imposée en mars 1982.

Corée du Nord

- REJET DES PROPOSITIONS DE SÉOUL. — La Corée du Nord a rejeté une invitation à coopérer avec Séoul dans les domaines économique et commercial lancée au début de cette semaine par le président sud-coréen, M. Chun Doo-hwan (*le Monde* daté 26-27 août). Selon le *Rodung Shinmun*, quotidien du parti nord-coréen, cité le dimanche 26 août par un bulletin spécialisé de Séoul, la Corée du Sud doit d'abord renoncer à sa politique anticommuniste et renvoyer les forces américaines avant de proposer une quelconque coopération économique. — (*AFP.*)

Guinée-Equatoriale

- ENTRÉE DANS LA ZONE FRANC. — Le président Obiang Nguema devait signer, ce lundi 27 août, les documents qui officialiseront l'adhésion de son pays à la BEAC (Banque des Etats de l'Afrique centrale) ainsi que son intégration à la zone franc. La Guinée-Equatoriale deviendra ainsi le sixième membre de la BEAC et le vingt-troisième maillon de la zone franc. Le franc CFA (0,02 F) circulera en Guinée-Equatoriale à compter du 1er janvier 1985. — (*AFP.*)

Thaïlande

- INCIDENT AVEC LE LAOS. — Un soldat thaïlandais a été tué et neuf autres blessés lors d'un échange de tirs d'artillerie le long de la frontière avec le Laos, a-t-on appris le lundi 27 août, de source militaire à Bangkok. L'incident frontalier s'est produit dimanche, au lendemain de l'envoi d'une équipe de contrôle thaïlandaise sur la frontière pour déterminer l'appartenance de trois villages dans une région revendiquée par les deux pays. — (*Reuter.*)

Zaïre

- LE SORT DES RESSORTISSANTS ZAMBIENS. — Le président Mobutu est revenu sur la décision d'expulser quelque deux mille ressortissants zambiens en situation irrégulière, a-t-on annoncé officiellement, samedi 25 août, à Kinshasa. « *Les cinquante mille Zambiens qui ont choisi le Zaïre comme deuxième patrie pourront y vivre en paix aussi longtemps qu'ils le désirent* », a déclaré, selon l'agence zaïroise de presse AZAP, le chef de l'Etat zaïrois. Jeudi, Kinshasa avait annoncé des expulsions de Zambiens à la suite des expulsions de Zaïrois résidant en Zambie (*le Monde* du 25 août). — (*AFP, AP.*)



DIPLOMATIE

Moscou affirme avoir procédé à des « essais réussis » de missiles de croisière

Moscou *(AFP)*. — L'Union soviétique a averti, samedi 25 août, les Etats-Unis qu'elle procédait actuellement à des *« essais réussis »* de missiles de croisière à longue portée à lanceurs terrestres, dans une déclaration du ministère soviétique de la défense, diffusée par l'agence Tass.

Dans le même temps, le ministère de la défense a tenu à faire savoir que l'URSS serait *« forcée de continuer à prendre des mesures de riposte, si Washington poursuit ses efforts visant à s'assurer la suprématie militaire »*.

Déjà en décembre 1983, le numéro un soviétique de l'époque, Youri Andropov, avait annoncé qu'un missile de croisière soviétique à longue portée était *« à l'essai »*. Le 31 juillet dernier, un éditorial de la *Pravda* rappelait que l'URSS procédait *« déjà »* à des essais de missiles de croisière à longue portée pour faire pièce aux armes américaines du même type.

En faisant état pour la première fois samedi d'essais *« réussis »*, et ce par le biais d'une déclaration de son ministère de la défense, le Kremlin a voulu, de l'avis des observateurs, réaffirmer solennellement qu'il était prêt en toute circonstance à relever ce qu'il considère comme un *« défi »* lancé par Washington.

L'Union soviétique, lit-on dans la déclaration, *« a plus d'une fois proposé aux Etats-Unis un accord sur l'interdiction des missiles de croisière à longue portée »*. Toutefois, l'administration américaine *« n'a pas accepté cette proposition »* et n'a pas tenu compte des *« avertissements selon lesquels l'URSS ne laisserait pas sans suites l'apparition de missiles de croisière de ce type aux Etats-Unis »*.

« L'Union soviétique, poursuit la déclaration, *a pris des mesures appropriées cherchant à garantir sa sécurité et celle des autres Etats membres du pacte de Varsovie. A l'heure actuelle, on procède en URSS à des essais réussis de missiles de croisière à longue portée basés à terre. »*

Selon l'OTAN, l'URSS se livre depuis plusieurs années à des expérimentations de missiles de croisière à lanceurs terrestre, naval et aérien, d'une portée d'environ 3 000 kilomètres.

Samedi également, l'agence Tass a qualifié de *« projet militariste provocateur »* la proposition faite par les Etats-Unis d'installer, à la frontière orientale de la RFA, un réseau de canalisations remplies d'explosif liquide afin de stopper une attaque éventuelle des troupes du pacte de Varsovie. Selon l'agence officielle soviétique, ce projet consiste en la mise en place, le long des frontières séparant l'Europe occidentale des pays socialistes, d'un *« gigantesque pipe-line explosif »*. Tass attribue au Pentagone *« l'intention de barricader l'Europe avec cette ceinture explosive afin de compléter la barrière de missiles déjà installés »*.

« Ces plans visent à créer une menace militaire accrue et à préparer le terrain en vue de l'application du concept de guerre limitée au continent européen », estime Tass.

[A Washington, le secrétaire général de la Maison Blanche, M. James Baker, a déclaré dimanche que les essais de missiles de croisière soviétiques duraient depuis « au moins deux ans » et qu'ils ne pourraient pas retarder une reprise des négociations avec Moscou. Ces négociations ont été interrompues à Genève à la fin de 1983, après l'installation de fusées Pershing-2 et de missiles de croisière de l'OTAN pour faire pièce aux SS-20 soviétiques.]

La « guerre des étoiles » obligera les Soviétiques à modifier leur arsenal stratégique

estime le Pentagone

Correspondance

Washington. — Le Pentagone a trouvé des arguments supplémentaires pour justifier les quelque 25 milliards de dollars de crédits de recherche étalés sur cinq ans, destinés à un système de défense spatiale. Le projet, présenté il y a dix-sept mois par le président Reagan, avait d'abord été dénoncé par ses adversaires comme un exercice de science-fiction méritant d'être appelé *« programme pour la guerre des étoiles »*. Des objections plus sérieuses avaient été faites par les milieux politiques qui s'appuyant sur les conclusions d'un certain nombre de scientifiques, affirmaient que le projet était irréalisable et dangereux dans la mesure où il risquait d'altérer l'équilibre de la terreur entre les supergrands. Néanmoins, le Congrès, non sans difficultés, a voté 25 milliards 780 millions de dollars de crédits, étant entendu que le gouvernement ne renoncera pas à tenter de négocier avec l'Union soviétique un traité d'interdiction des armes anti-satellites.

Malgré le es critiques et les réserves, le Pentagone est allé de l'avant. Les recherches, disent les chefs militaires, même si elles ne débouchent pas sur un système de défense efficace, ont un rôle utile de dissuasion. Elles indiquent aux Soviétiques la ferme intention des Américains d'augmenter leurs capacités défensives. Bref, elles accroissent les doutes sur l'issue d'une attaque nucléaire. D'autre part, si les Soviétiques décidaient de faire des recherches identiques, ils devraient distraire des sommes de celles déjà affectées à des programmes offensifs plus dangereux. En fait, selon M. Furniss, un des hauts fonctionnaires civils du Pentagone, chargé de la mise au point du programme de recherche, un système de défense spatiale coûterait moins cher que des armes offensives comme les engins balistiques intercontinentaux (ICBM).

Interviewé par le *Washington Post*, M. Furniss pense que les Soviétiques n'ayant pas des ressources financières illimitées, préféreront modifier leur arsenal stratégique et utiliser leurs bombardiers plutôt que des engins balistiques pour pénétrer le système de défense américain. *« Ainsi*, dit-il, *nous reviendrons à la période relativement stable des années 50 »*, et le « délai d'alerte » sera compté en heures et non plus en minutes.

La détermination du Pentagone de poursuivre le programme de recherche vient également de la résistance opposée par le Congrès à la construction du nouveau missile géant MX. Etant donné que les Soviétiques n'ont pas à tenir compte d'une opposition politique, ils pourraient continuer à produire et à améliorer de nouveaux ICBM, alors que les Etats-Unis seraient au point mort. Dans ce cas, un système de défense spatiale apparaît comme la meilleure des parades.

Il faut tenir compte aussi de la pression des compagnies aérospatiales qui espèrent bien obtenir une bonne part du gâteau. Le Pentagone aurait récemment recommandé aux compagnies de concentrer leurs recherches sur différents projets, à savoir la fabrication de véhicules d'interception, de satellites se protégeant eux-mêmes contre les attaques, d'un nouveau système de commandement et de contrôle du « champ de bataille » de l'espace et de canons électriques créant un champ électromagnétique pour lancer des projectiles à des vitesses beaucoup plus grandes que celles des canons d'artillerie. Ces canons, basés au sol, seraient très efficaces pour la destruction d'engins tactiques et stratégiques. La mise au point d'un canon « basé » dans l'espace est considérée comme une possibilité plus lointaine.

HENRI PIERRE.

ASIE

Inde

Le mot d'ordre de grève générale lancé par l'opposition a été largement suivi dans les Etats du Sud

Un nouveau gouverneur, M. S.D. Sharma, a été nommé dimanche soir 26 août en Andhra-Pradesh en remplacement de M. R. Lal, démissionnaire à la suite de la crise ouverte dans cet Etat par la destitution du chef du gouvernement régional, M. Rao. Commentant le mouvement de grève générale organisé à l'échelle nationale pour soutenir ce dernier, le premier ministre, Mme Gandhi, a accusé l'opposition de chercher à prendre le pouvoir par tous les moyens.

De notre correspondant

New-Delhi. — La démission du gouverneur de l'Etat d'Andhra-Pradesh, M. Ram Lal, n'a surpris personne. Depuis sa décision controversée de destituer le gouvernement régional de M. Rama Rao, le 16 août dernier — décision prise sur la foi d'une pétition dont l'authenticité a été immédiatement mise en cause, — M. Ram Lal était devenu la cible principale de l'opposition indienne. Lorsque, quelques jours après la chute de M. Rao, le premier ministre, Mme Gandhi, s'était présenté devant le Parlement national pour déclarer — cas unique dans l'histoire du Congrès (1) — que les affaires intérieures d'un Etat ne regardent que l'Etat lui-même, il ne faisait plus de doute que le gouvernement central avait « lâché » celui qu'il avait précédemment désigné comme son représentant direct dans cet Etat.

Face à une opposition nationale en campagne, la marge de manœuvre de Mme Gandhi s'était considérablement réduite. En venant à New-Delhi rencontrer le président Zail Singh, M. Rama Rao avait physiquement démontré l'existence de sa majorité à l'Assemblée d'Andhra-Pradesh, mettant le gouvernement dissident de M. Bhaskara Rao et le gouvernement central de Mme Gandhi sur la défensive. Mme Gandhi a ainsi fait savoir que la reprise des séances à l'Assemblée régionale avait été avancée, ce qui permettra à l'une ou l'autre faction en lice d'établir sa légitimité. En attendant, c'est la *« chasse aux députés »* entre les deux hommes, qui cherchent à consolider leurs positions.

Mais la crise a tôt fait de déborder le simple cadre régional pour prendre une ampleur nationale. Le mercredi 22 août, un appel unitaire avait provoqué le rassemblement de cent mille personnes à New-Delhi, la plus grande manifestation de masse de l'opposition depuis la fin de l'état d'urgence en 1977. En fin de semaine, l'Inde se préparait pour la première grève générale sérieuse de ces sept dernières années.

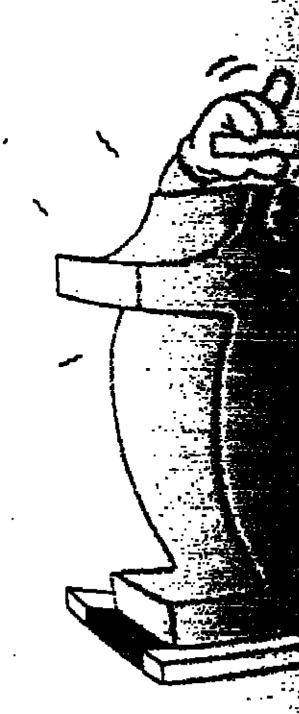
Très largement suivi dans les Etats du Sud, le mouvement de grève du 25 août s'est déroulé dans un calme relatif avec quelques exceptions. Au Tamil-Nadu, cinquante mille personnes auraient été *interpellées pour obstruction*. En Andhra-Pradesh, un homme s'est jeté du septième étage d'un immeuble, *« en solidarité »* avec M. Rama Rao, et cent cinquante personnes ont été arrêtées.

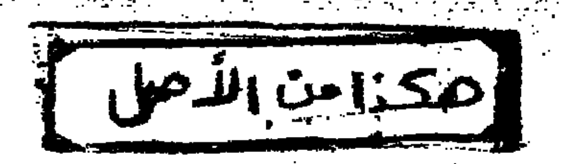
L'Etat voisin, le Karnataka, où le gouvernement d'opposition de M. R. Hedge avait déclaré le 25 août jour férié, a été entièrement paralysé. Ailleurs dans l'Union indienne, des heurts ont opposé manifestants et forces de l'ordre dans les Etats du Kerala, du Bengale et du Maharashtra, alors que le mot d'odre de grève était patiellement suivi au Gujarat, au Bihar et dans la capitale New-Delhi.

Salué comme *« une première victoire »*, le départ de M. Ram Lal a peu de chances d'apaiser l'opposition. Le mouvement d'agitation continuera, selon les différents dirigeants, jusqu'à la reprise des sessions de l'Assemblée régionale en Andhra-Pradesh, la révocation de M. Bhaskara Rao et la réintégration de M. Rama Rao dans ses fonctions antérieures.

(Interim).







LE REJET DE LA POLITIQUE

Pour les syndicats, désarroi et « mal français »

par MICHEL NOBLECOURT

Les syndicats sont demeurés très discrets sur les élections européennes du 17 juin, mais ils n'en ont pas moins examiné les résultats à la loupe. Malgré son *« légitimisme »* légendaire vis-à-vis des institutions politiques M. André Bergeron a été le premier à tirer le signal d'alarme en se demandant, à l'occasion du comité confédéral national de FO le 28 juin à Strasbourg, *« si, en haut lieu, on est vraiment conscient que, à force de faire le contraire de ce que l'on dit, on ne finira pas par faire en sorte que les citoyennes et les citoyens perdront confiance dans ceux qui incarnent — et qui d'une certaine manière supportent — nos institutions républicaines »*.

De là à parler de rejet du politique il n'y a qu'un pas, mais M. Bergeron se montre plus prudent : *« Les Français*, nous explique-t-il, *sont tentés de réagir de cette manière. Il faut que les hommes politiques soient conscients de leurs responsabilités et qu'ils fassent attention à leur image. Les Français sont frondeurs et brocardent volontiers ceux qui détiennent le pouvoir, mais ils sont au fond respectueux du pouvoir démocratique. Il faut bien comprendre que, quand le dialogue devient difficile, les gens se détournent des institutions. L'expression des mécontentements ne parvenant plus à s'exprimer par les moyens prévus pour cela — le Parlement et le dialogue social, — comment voulez-vous que cela n'engendre pas des tensions mettant en cause l'image de la société démocratique »*.

M. Jean Bornard, président de la CFTC, se montre plus catégorique, estimant que, si le rejet du politique est un *« phénomène ancien »*, il paraît *« s'accentuer dangereusement »*. Deux raisons majeures en sont à l'origine pour le syndicaliste chrétien. Tout d'abord, les *« jeux de trapèze volant »* du pouvoir : *« Comment voulez-vous*, nous déclare-t-il, *que ceux qui ont entendu annoncer les 30 millions de tonnes de charbon, les 24 millions de tonnes d'acier, la réduction du chômage, les « cadeaux aux trusts et aux entreprises », le caractère plus ou moins fictif de la crise internationale, etc., ne soient pas immensément déçus par le comportement actuel du gouvernement ? »* Ensuite, *« la faiblesse des structures des organisations politiques »*. Pour M. Bornard, plutôt que de s'appesantir sur la *« faiblesse »* des syndicats, mieux vaudrait examiner la situation des partis politiques : *« Qu'il s'agisse des affiliations, des cotisations, de la vie interne, de l'effort de formation, la disproportion est flagrante. »*

Le président de la CFTC met en parallèle la nécessité pour les organisations syndicales *« de dégager des positions communes entre le manœuvre et l'ingénieur, le salarié du privé et celui du public, les gars du Nord et ceux de Lorraine »*, et le risque pour les partis — confrontés *« à cette épreuve permanente à un degré bien moindre »* — de *« positions plus sectorielles, plus improvisées et opportunistes »*. D'où des fluctuations de positions et des déceptions des électeurs.

Secrétaire de la CGT et directeur de *la Vie ouvrière*, M. Louis Viannet (également membre du bureau politique du PC) ne partage pas de telles analyses : *« Il serait pour le moins abusif et prématuré de parler de rejet de la politique »*, nous indique-t-il. Les élections européennes du 17 juin n'ont pas, à son avis, révélé un tel phénomène mais signifié, notamment par *« la forte poussée d'abstentions qui a frappé les partis de gauche »*, le *« refus d'approuver une certaine politique, celle de la rigueur et de ses conséquences »*. Ce rejet s'est trouvé *« accentué »* par la *« désillusion »* et l'écart entre les aspirations de ceux qui ont voulu le changement en 1981 et ce qu'ils constatent aujourd'hui. Il s'agit plus pour M. Viannet, en définitive, *« d'un désarroi politique que d'un rejet du politique »*. Le dirigeant de la CGT reconnaît cependant que le risque d'une mise dans le même panier de la gauche et de la droite existe en partie dans la jeunesse, *« qui n'a pas intégré ce qu'a été la politique de la droite pendant plus de vingt ans »*. De plus, ajoute-t-il, le fait d'avoir entendu tant à droite que dans le discours du gouvernement des propos sur *« la fatalité de la crise, la nécessité de se serrer la ceinture, provoque un risque de confusion »*.

La déception, voilà un mot que l'on retrouve aussi dans le langage que nous tient M. Paul Marchelli, président de la CGC. Lors des élections européennes, la Confédération française de l'encadrement a rencontré Mme Veil et M. Jospin, Mme Gomez et M. Stirn, mais c'est la centrale syndicale qui a été la plus touchée par le vote parmi ses sympathisants en faveur de M. Le Pen. Accusé souvent de *« rouler pour Chirac »*, M. Marchelli récuse toute étiquette politique, mais son exécutif confédéral compte au moins un sympathisant RPR... Il a refusé par deux fois de rencontrer le dirigeant du Front national, mais n'ignore pas que celui-ci rencontre un écho auprès d'une frange de ses propres adhérents. Pour le nouveau président de la CGC, *« le concept déçu de la politique, c'est un concept d'intellectuel. Nous avons un peuple de France qui ne sait plus vers qui se tourner. Que les Français se tournent vers la gauche ou vers la droite, ils pensent qu'ils seront mangés à la même sauce. Je ne crois pas qu'il y ait un rejet global du politique et du système démocratique, mais il y a une accumulation de déceptions du système démocratique. Celui qui saura travailler les viscères rencontrera effectivement un écho »*.

Pour M. Marchelli, *« c'est la France du ras-le-bol qui a voté Le Pen »*. Et, poursuit-il avec une fougue dont il est coutumier : *« Quand je rencontre Barre, Giscard, Chirac, Jospin, je leur dis : vous vous étonnez que Le Pen ait fait un carton, mais qu'est-ce que vous avez fait ? Vous n'avez pas d'élément capable de mobiliser l'opinion sur un projet alternatif. »* Il a ainsi suggéré à l'opposition de constituer, comme naguère la Fédération de la gauche démocrate et socialiste de M. Mitterrand, un *« contre-gouvernement »* présentant des propositions sur chaque aspect de la politique gouvernementale. *« En France*, note-t-il, *on raisonne contre, en opposition à quelque chose, mais on ne raisonne pas pour. Le mal français, il est là. »*

Tout en s'inscrivant dans une autre perspective syndicale, M. Jean Kaspar, secrétaire national de la CFDT, ne développe pas une analyse très éloignée sur la nécessité pour le politique d'offrir une image plus positive : *« Le rejet du politique ? Je ne suis pas convaincu*, nous déclare-t-il. *Il y a un rejet d'une certaine forme du politique, celui qui vit au seul rythme des échéances électorales. Il y a un rejet d'une pratique politique qui ne s'articule pas suffisamment avec le vécu des gens (l'emploi, les libertés individuelles et collectives, la vie dans les villes, la manière de vivre les différences, etc.) »*. *« Dans le débat politique*, ajoute-t-il, *on continue à raisonner en tout blanc d'un côté et tout noir de l'autre. Quand un parti est au pouvoir, il intègre les contraintes de la gestion, mais quand il est dans l'opposition, il les oublie. Le jeu politique se joue sur la volonté de reconquérir le pouvoir à n'importe quel prix. Or la manière dont on accède au pouvoir détermine la manière dont on l'exerce. Dans la société française, on est marqué par le fait que la politique n'a jamais été admise comme étant positive. »*

M. Kaspar ne s'inquiète pas à l'excès du phénomène Le Pen, mais il en tire une leçon pour la classe politique : *« Le Pen a été plus capable que d'autres forces politiques de capitaliser à son profit de vraies interrogations de la société française sur le mal-vivre dans les villes, l'immigration, les conséquences du chômage et l'insécurité. Si une partie de la population a voté pour lui, ce n'est pas parce qu'elle était satisfaite des réponses qu'il proposait, mais parce qu'elle a eu le sentiment qu'il exprimait des problèmes ressentis par l'opinion publique. »* Un révélateur en quelque sorte.

Qu'elle parle ou non de rejet du politique, la classe syndicale ressent plus ou moins confusément le malaise des institutions politiques. Mais elle est plus ou moins loquace quant aux solutions à rechercher. Pour M. Bergeron, qui est toujours membre du PS (« tendance SFIO maintenue »), c'est clair, les politiques doivent faire de la politique et les syndicalistes du syndicalisme. Il ne faut pas mélanger les genres : *« Vous ne trouverez pas de militant syndical plus respectueux des institutions de la République que moi. Je suis favorable aux débats mais non à l'invective. Nous ne contestons pas le droit et la responsabilité du gouvernement d'appliquer la politique qu'il juge bonne mais celle-ci doit être discutée dans les instances qui sont prévues pour cela. »*

M. Marchelli pousse sa réflexion plus loin : *« La classe politique française n'est pas représentative de la France profonde. Il faut donc régénérer la classe politique, faire émerger d'autres catégories sociales comme les cadres et plus généralement les salariés. Il faut que les salariés se retrouvent dans la politique »* et non qu'ils laissent, comme actuellement, *« leurs fonctionnaires, leurs professeurs, faire de la politique à leur place »*. D'avance, le président de la CGC récuse toute idée de corporatisme ou de regroupement des classes moyennes — autour des cadres — mais il suggère la création de caisses de péréquation dans les départements pour indemniser les cadres faisant de la politique et les réintégrer dans leur emploi : *« Il ne faut pas que la sanction de l'échec politique*, souligne-t-il, *ce soit le chômage. »* La CGC rêve d'une Assemblée nationale qui en 1986 comprendrait soixante-dix ou quatre-vingts membres de l'encadrement au mieu de douze aujourd'hui...

Redécouvrir une pratique politique

M. Kaspar, lui, préfère parler de *« réhabilitation du politique »*. En juin 1981, il avait préféré rester syndicaliste plutôt que de tenter sa chance parmi les candidats socialistes à la députation. Reprochant aux partis de ne pas avoir la volonté de *« redéfinir la conception du politique »*, et à la gauche de ne pas *« avoir jeté les bases d'une pratique politique qui soit fondamentalement différente de celle de la droite »*, le secrétaire national de la CFDT estime qu'il faut *« redécouvrir une pratique politique qui prenne les gens pour des adultes responsables. Les partis politiques doivent montrer qu'ils n'ont pas de réponses à tout, qu'ils ont aussi leurs zones d'incertitudes. La gauche doit être en capacité d'intégrer beaucoup plus les aspirations individuelles qui s'affirment dans la société. Les partis doivent être davantage sensibles à ce qu'expriment les gens et essayer d'apporter des réponses positives. Il faut trouver non pas la réponse unique, toute cuite, au problème mais la diversité permettant de répondre à la diversité des problèmes posés »*. Ainsi, prenant l'exemple de l'immmigration, M. Kaspar explique : *« Il faut dire que la coexistence n'est pas une situation facile mais que ce n'est pas parce que c'est difficile qu'il faut tomber dans les réponses stupides sur le renvoi des immigrés. »*

Pour sa part, M. Bornard s'interroge sur les conséquences de la *« désaffection politique »* actuelle qui lui *« paraissent graves, car elles peuvent conduire à une accentuation de l'épidermisme des réactions et à un aggravation des réflexes purement catégoriels, voire extrémistes »*. Considérant que les syndicats, qui ont montré les mêmes *« fluctuations »* dans leurs positions que les partis politiques, *« paient le même prix à travers une certaine désaffection »*, il estime qu'il pourrait *« en résulter une certaine tendance à une dépolitisation de certaines organisations syndicales, mais il faudra du temps pour juger »*. Il redoute cependant à la fois *« une poussée des réflexes catégoriels, chacun ayant tendance à se crisper sur la défense des acquis »*, et la tentation pour les partis politiques de *« chercher du côté des organisations syndicales des « relais populaires » qu'elles n'ont pas réussi elles-mêmes à organiser. A moins qu'elles ne cèdent à la grande illusion d'inspirer un nouveau syndicalisme dit « indépendant »*. Quoi qu'il en soit, M. Bornard se sent conforté dans ses convictions : *« Jamais la nécessité d'un syndicalisme authentique, fort, indépendant et responsable n'a été plus évidente. Il faut faire appel à la responsabilité des hommes qui veulent être acteurs et ne pas subir, qui ont le sens des solidarités et des réalités et qui cherchent des solutions dans un cadre de libertés ? »*

Une mission propre

Aucun syndicat n'entend cependant *« profiter »* d'un éventuel rejet du politique pour se renforcer sur ses décombres. Le sentiment dominant est que la désaffection vis-à-vis des partis ne peut pas être bénéfique aux syndicats. Elle peut cependant permettre au syndicalisme de tirer des leçons quant à son propre combat. Pour M. Marchelli *« le syndicalisme qui se cantonne à la feuille de paie et qui se refuse à la responsabilité économique, ce n'est plus possible aujourd'hui »*. M. Viannet pour sa part, souligne qu'il n'y a pas eu de *« transfert de comportement »*, le désarroi politique ne s'étant pas accompagné d'un désarroi syndical. Ainsi, explique-t-il, *« la preuve la plus tangible est apportée par les élections aux conseils d'administration des entreprises nationalisées. Dans ces entreprises il y a eu beaucoup de critiques et de déceptions, notamment sur les nouvelles nationalisations. Or il y a eu un très bon engagement électoral et une bonne tenue de la CGT »*. Pour M. Viannet, les syndicats ont d'autant moins à gagner d'un désintérêt pour la politique que *« le mouvement syndical a une mission qui lui est propre : défendre les intérêts des travailleurs, apporter sa contribution aux transformations de la société, mais il ne peut pas avoir pour but de se substituer aux partis politiques et de gérer la société »*. Le secrétaire de la CGT se déclare par ailleurs persuadé que les jeunes peuvent trouver sur leurs lieux de travail *« des motivations suffisamment stimulantes pour s'engager dans l'action syndicale, à condition que l'organisation soit présente et attentive à leurs motivations »*.

Dirigeant d'une organisation, parfois traitée de *« parti syndical »*, souvent en conflit avec le PS sur les champs d'action respectifs du syndicat et du parti politique, M. Jean Kaspar juge que les deux fonctions sont d'autant plus indispensables qu'elles jouent des rôles différents. *« Le syndicat*, conclut-il, *n'a pas à se réjouir de la crise du politique, comme le politique n'a pas à se réjouir de la crise du syndicalisme. Si la fonction politique ou la fonction syndicale s'affaiblissent dans une société, il me semble que c'est la fonction démocratique de la société qui s'affaiblit. »* Solidarité d'institutions, en crise...

POINT DE VUE

Vers la démocratie de proximité

par FRANÇOIS LÉOTARD (*)

LA perception de la vie politique, les rejets et les commentaires dont elle fait l'objet ont été tout au long de l'année 1984 l'un des sujets à la mode pour les Français, mais également l'une des véritables préoccupations de tous ceux qui sont attachés au bon fonctionnement de la démocratie de notre pays.

Le phénomène Montand au début de l'année, la réapparition de Le Pen ces derniers mois, des sondages concordants et répété, ont fait apparaître le refus persistant d'un mode d'expression, et d'une pratique politique, voire d'institutions qui ne semblent plus correspondre à la réalité des préoccupations quotidiennes de nos concitoyens. Bien entendu, cela s'est retrouvé à d'autres moments de notre histoire, mais personne ne peut se satisfaire de ce simple constat. On peut le faire d'autant moins que chaque accentuation de ce phénomène a été liée à une crise aiguë de la démocratie, comme à la fin de la IIIe et à la fin de la IVe République.

Aujourd'hui, les sondages nous donnent une première mesure de ce phénomène : lorsqu'on pose aux Français la question de savoir si le RPR et l'UDF, c'est-à-dire l'opposition institutionnelle, feraient mieux que la majorité actuelle, une proportion sans cesse croissante de personnes interrogées depuis plusieurs mois répond : cela serait la même chose ! On était 15 % au début de l'année, on approche des 30 % aujourd'hui.

Un deuxième sondage fait apparaître qu'une très légère majorité de nos concitoyens (ce n'est pas vrai des femmes) préfèrent avoir le permis de conduire que le permis de voter...

Mon premier sentiment est que l'arrivée de la gauche au pouvoir, avec son cortège de désillusions et d'amertumes, a largement contribué au développement de ce phénomène. Des pans entiers d'une espérance populaire parfois naïve et toujours soigneusement entretenue se sont effondrés. Une partie de l'électorat de Le Pen se trouve là.

La deuxième remarque — au-delà des sondages — que l'on peut faire porte sur la crise. A l'évidence, elle touche très durement la perception de l'utilité de la fonction représentative. Dans un langage simple, souvent utilisé, cela pourrait se résumer par la question : « A quoi ça sert, un homme politique ? ... » On voit progresser en France des valeurs comme celles — par exemple — venant de l'entreprise. Ces valeurs tournent toutes autour de la notion d'efficacité : l'entreprise, ses hommes, ses procédures, son langage, cela sert à quelque chose, et bien entendu d'abord à l'emploi. On ne perçoit pas — par contre — en période de crise l'utilité, la fonction sociale de l'homme politique. On oublie facilement qu'il est élu, bénéficiant d'un mandat de confiance, pour exprimer les désirs d'une population, pour représenter et pour construire.

On voit en lui un homme qui promet, qui parle et, parfois, qui ment...

Ce jugement global, très négatif, trouve une limite dans la vie locale et un prolongement dans les techniques nouvelles de communication.

La limite, c'est l'intérêt que portent, de façon croissante, les citoyens aux affaires de leur « pays », au sens latin du mot *pagus*, c'est-à-dire de leur canton, de leur commune, de leur quartier. On a un peu le sentiment que la politique nationale paraît lointaine et souvent inaccessible mais que « les choses de la vie » trouvent localement un écho politique et un attrait civique. C'est le développement de la vie associative, c'est l'apparition du mouvement des consommateurs, c'est l'attachement à la démocratie locale — démocratie de proximité. Il y a là une justification très profonde au mouvement de décentralisation qui devrait être prolongé par une réforme très sévère et très restrictive de la pratique du cumul des mandats.

Le prolongement de cette « crise » de la perception politique, c'est l'apparition d'une société nouvelle, aux contours encore incertains, mais qui apparaît chaque jour davantage comme une société de communication. La parole et l'écrit deviennent des éléments — parmi d'autres — de la communication. C'étaient là les fondements de la vie politique traditionnelle. D'où le risque de voir apparaître comme désuet un monde politique qui ressemble à un théâtre dans lequel le public est encore convié, mais auquel il préfère d'autres spectacles.

La vraie réflexion des hommes d'aujourd'hui, c'est de savoir quelle peut être la pratique politique qui soit pour demain à la fois démocratique et moderne. Cela suppose une réforme profonde de notre attitude à tous et une attention très grande à l'éducation et au comportement des plus jeunes d'entre nous.

(*) Secrétaire général du PR, député du Var et maire de Fréjus.

POLITIQUE

LES ÉTATS D'AME DES AMIS DE M. MAUROY

Le PS doit procéder à un aggiornamento

Près de soixante-dix dirigeants socialistes proches de M. Pierre Mauroy, membres de l'ancien courant *B* du PS et siégant au comité *directeur du* parti — parmi lesquels une vingtaine de parlementaires, — se sont réunis, le samedi 25 août, à Valence (Drôme), sous la présidence du maire de la ville, *M. Rodolphe Pesce, député. Les amis* de l'ancien premier ministre avaient organisé ces échanges de vues pour préparer la réunion du comité directeur du PS, qui aura lieu les samedi 8 et dimanche 9 septembre.

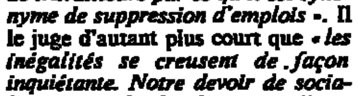
Ces débats avaient été essentiellement préparés par les quatre membres du secrétariat national du parti partageant la sensibilité politique de M. Mauroy, MMmes Martine Buron, Geneviève Domenach-Chich, MM. Guy Allouche et Bernard Roman. Ils ont été ouverts par un rapport introductif qu'a présenté Mme Françoise Gaspard, député d'Eure-et-Loir, ancien maire de Dreux.

De notre envoyé spécial.

Valence. — Si M. Pierre Mauroy a aujourd'hui des états d'âme, il les cache bien. Depuis qu'il s'est démis de ses fonctions, l'ancien premier ministre observe une grande discrétion. *Chaque semaine* il *partage* son temps entre sa mairie de Lille et l'appartement qui est devenu à la fois son pied-à-terre et sa permanence, dans un immeuble de la rive gauche de la Seine. Plusieurs de ses anciens collaborateurs de l'hôtel Matignon y assurent son secrétariat. M. Mauroy confie volontiers à ses *proches qu'il aspire*, pendant quelques mois, à réfléchir sur le bilan de son action à la tête du gouvernement ainsi que sur les difficultés de la majorité afin d'en tirer des enseignements pour l'évolution future du Parti socialiste, en particulier, et de la gauche française, en général.

Après avoir été pendant plus de trois ans le chef de la majorité parlementaire, et après avoir incarné durant cette période l'union de la gauche à la direction des affaires du pays, le maire de Lille n'est surtout pas pressé de reprendre du service actif au sein de l'état-major de son parti. Qu'on le veuille ou non, il tient désormais une place à part. En qualité d'ancien chef du gouvernement, il deviendrait, par la force des choses, candidat à l'investiture du PS pour l'élection présidentielle de *1988 si d'aventure M.* François Mitterrand, confirmant ses déclarations passées, décidait de ne pas solliciter un second mandat. Ce scénario procède d'une donnée politique élémentaire sous la Ve République : l'exercice de de la charge de premier ministre conduit *ipso facto* à entrer dans la compétition pour la présidence de la République. M. Mauroy n'échappe pas à cette loi et M. Laurent Fabius n'y échappera pas non plus. Entre les deux hommes — sans parler des autres prétendants — il existe donc, déjà, une rivalité potentielle qui se nourrira inévitablement de comparaisons de toute nature. Or, si M. Mauroy ne paraît pas gêné par une telle situation, il n'en va pas de même pour ses partisans qui la trouvent, dès à présent, inconfortable. Comment donc, aujourd'hui, être « mauroyiste » sans courir le risque d'être aussitôt suspecté de chercher à « savonner la planche » du successeur de M. Mauroy à l'hôtel Matignon ?

Les meilleurs « porteurs de l'union de la gauche »



A la veille de cette réunion de Valence, M. Mauroy avait lui-même attiré l'attention de ses amis sur la nécessité de ne pas gêner l'action du nouveau gouvernement et d'orienter leurs réflexions vers l'évolution du PS plutôt que vers les contingences du temps présent. Cette nécessité est, au demeurant, bien admise par l'ensemble du courant B. Chacun s'y accorde à dire que ce serait rendre un mauvais service à M. Mauroy que de réduire son image à celle d'un chef de clan alors qu'il a, à leurs yeux, vocation à rassembler toute la gauche. C'est la raison pour laquelle le maire de Lille avait décidé de ne pas participer à cette réunion de Valence, contrairement à ce qu'il avait fait il y a un an, dans sa ville. De même, le nouveau ministre du travail, M. Michel Delebarre, *et le nouveau secrétaire* d'Etat chargé de la fonction publique, M. Jean Le Garrec, qui demeurent au nombre des principaux lieutenants de M. Mauroy, se sont-il bornés à faire à leurs amis une brève et discrète visite, vendredi soir, à Valence au cours d'un dîner restreint. C'est aussi pour éviter tout malentendu avec le courant A (mitterrandiste) que les animateurs de cette réunion, rendant compte de leurs travaux samedi soir, insistèrent sur leur totale solidarité — *« une solidarité à cent pour cent »*, selon l'expression de M. Roman, — non seulement avec le président de la République, mais aussi avec le premier ministre. Ils soulignèrent même leur volonté d'assumer l'action du gouvernement de M. Fabius *« encore plus »* qu'ils ne l'avaient fait au temps de M. Mauroy, auquel ils n'avaient pas ménagé certains reproches en 1983. Ces précautions étaient d'autant plus nécessaires que leurs débats à huis clos *avaient révélé la réalité de leurs* états d'âme.

Le long rapport introductif présenté par Mme Françoise Gaspard était lourd, en effet, des craintes implicites, et parfois même explicitées, que le remplacement de M. Mauroy par M. Fabius inspire aux membres du courant B. Si les amis de M. Mauroy ne montrent pas publiquement la même circonspection que celle exprimée, à propos de ce changement, par les syndicats *ouvriers, notamment la CGT et* la CFDT, ils n'en pensent et n'en disent pas moins, en privé, qu'il s'agisse des orientations économiques et sociales esquissées par M. Fabius ou des conséquences du retrait des communistes du gouvernement. Cette gêne, le rapport présenté par Mme Gaspard l'a traduite sans ambiguïté. La déclaration de politique générale faite le 24 juillet par M. Fabius n'a pas vraiment répondu à l'attente des amis de M. Mauroy. Ils n'ont pas aperçu dans cet exposé *« qu'entre le Plan et le marché se soit glissé le socialisme »*. Pour eux, cette déclaration *« constitue un tournant* (...) *non dans la forme mais dans le contenu »*. Cet embarras, le rapport l'a exprimé également sous la forme d'une triple interrogation dans laquelle la part de la critique n'a pas été occultée par celle de l'autocritique : l'exercice du pouvoir doit-il faire renoncer le Parti socialiste à ses objectifs fondamentaux ? Qu'a fait la majorité, depuis trois ans, pour modifier les rapports entre l'Etat et l'individu ? Quelles conséquences faut-il tirer du recul de la gauche en ce qui concerne le fonctionnement du Parti socialiste ? *« Qu'est devenue la notion de rupture avec le capitalisme ?* a notamment demandé Mme Gaspard. *Que sont devenues nos ambitions de transformer l'organisation du travail dans la société ? »*

Le rapport de l'ancien maire de Dreux souligne aussi que *« l'action actuelle du gouvernement semble s'orienter vers une sorte de social-libéralisme »* peu conforme à la philosophie originelle du parti. Gérer la crise ? Certes. *« Encore faut-il que la gestion soit conforme à nos principes et comprise par les forces populaires. »* Or elle ne l'est pas : *« Nous reculons beaucoup, surtout chez les femmes et les jeunes. C'est le plus inquiétant. »*

Le discours sur la modernisation ? Les amis de M. Mauroy le jugent un peu court : *« Il effraie bon nombre de travailleurs par ce qu'il est synonyme de suppression d'emplois »*. Il le juge d'autant plus court que *« les inégalités se creusent de façon inquiétante. Notre devoir de socialistes est de le dire »*, souligne Mme Gaspard. L'individu face à l'Etat ? *« Avons-nous fait assez de place à la cogestion, au mutualisme, à l'autogestion ?* ajoute ce texte. *Nous n'avons pas assez fait comprendre dans le pays que notre conception des rapports entre l'Etat et l'individu est celle de Jaurès et n'a rien à voir avec la conception de Lénine. »*

Le fonctionnement du PS ? *C'est* sur ce point que le courant B se montre le plus critique. Et il l'est d'autant plus qu'il craint, après le départ de son chef de file de l'hôtel Matignon, de voir la majorité mitterrandiste du parti tenter de réduire encore davantage son rôle dans le fonctionnement de l'appareil. D'où plusieurs critiques : *« Comment se fait-il que le parti n'ait pas réuni son comité directeur depuis le changement de gouvernement ? Cela nous conduit à nous interroger sur le fonctionnement de notre collégialité. Sommes-nous encore le parti d'Epinay ? Nous ne saurions admettre les anathèmes et la marginalisation, encore moins les exclusions internes.* « Seule la mémoire est révolutionnaire », *disait François Mitterrand. Que notre parti prenne garde de ne pas perdre sa mémoire. »* Conclusion du rapport sur ce point : *« Notre parti a à faire un aggiornamanto. »*

La tonalité générale des échanges de vues auxquels ont participé une quinzaine d'intervenants a été toutefois moins vive que celle de ce rapport introductif. Constatant que ce texte contenait une *« collection de bombes »*, M. Roger Fajardie, un des plus fidèles compagnons de M. Mauroy, a entrepris aussitôt de le désamorcer. Il a invité ses amis à manifester *« une forte solidarité »* avec le chef de l'Etat et le chef du gouvernement et à apparaître surtout comme *« des socialistes réalistes »*. Résumant un sentiment général, il les a invités aussi à *« s'accrocher à l'union de la gauche » : « L'union de la gauche, nous en sommes plus que d'autres les porteurs ! »* M. Pierre Mauroy jouera lui aussi sur ce registre.

Mais M. Fajardie est inquiet, comme ses collègues, de l'évolution du Parti socialiste. Notre parti, a-t-il expliqué en substance, connaît actuellement le même phénomène que la SFIO sous Guy Mollet dans les années 60. La politique tend à devenir une technique et à s'isoler des réalités concrètes. C'est ainsi que la SFIO déclina. Si le Parti socialiste ne colle plus aux réalités, c'est parce qu'il a perdu cette force d'imagination qui était la sienne lorsque François Mitterrand en était le premier secrétaire. *« Il faut restaurer l'esprit d'Epinay »*, a estimé M. Fajardie qui a également demandé à ses amis de *« réagir très fortement »* au débat relancé par le numéro deux du PS, M. Jean Poperen, sur la difficulté de faire coexister à l'intérieur du parti les « deux cultures » historiques, l'héritage de Jaurès et celui de Guesde.

Mais la critique la plus virulente sur le fonctionnement du parti est venue de M. Charles-Emile Loo, ancien député des Bouches-du-Rhône, qui avait auparavant évoqué la *« lâcheté collective »* des socialistes dans le débat sur l'immigration : *« Nous avons fait Epinay*, a-t-il notamment déclaré, *parce que nous estimions que François Mitterrand allait rénover le Parti socialiste. Aujourd'hui, il n'y a plus de PS. Il n'y a plus de fraternité, plus d'amitié. »* M. Loo a préconisé un renforcement de l'organisation du courant B. Plusieurs autres intervenants, et notamment M. Robert Pontillon, ont plaidé dans le même sens. Toutefois, sur ce point, les amis de M. Mauroy sont apparus partagés.

L'unanimité s'est faite, en revanche, sur l'opportunité d'engager une réflexion collective sur ce que pourrait être le socialisme *« à l'horizon 1990 »*. Les amis de M. Mauroy ont ainsi quitté Valence avec l'ambition de constituer *« un pôle de proposition et de rassemblement »* qui les fasse apparaître comme les premiers artisans d'un nouveau projet socialiste.

ALAIN ROLLAT.

POINT DE VUE

Communiste, ton parti m'intéresse !

par BERNARD ROMAN (*)

L'« AFFAIRE » de l'été, le projet de référendum sur la Constitution a fait passer au second plan de l'actualité et des commentaires, ce qui sera certainement au regard de l'histoire, le fait majeur de la vie politique française depuis le 10 mai 1981 : le départ des ministres communistes du gouvernement.

Ponctuellement commentée, regrettée ou applaudie, cette décision du Parti communiste n'a pas fait l'objet de l'analyse des risques et des enjeux de ce revirement pour l'avenir de la gauche en France.

Et pourtant cet événement est le témoin d'une cassure dans un processus qui, engagé il y a presque vingt ans avec la candidature de François Mitterrand à l'élection présidentielle de 1965, avait conduit notre pays à se forger une gauche nouvelle, unie, capable et désireuse d'affronter le pouvoir et de conduire les affaires de la France.

Malgré les vicissitudes, malgré, ou quelquefois grâce aux aléas électoraux, ce renouveau de la gauche avait vu se réaliser le grand rêve clairement défini lors du congrès d'Epinay grâce à la victoire de 1981.

Mais cela avait été rendu possible par les efforts conjugués des deux organisations représentatives du mouvement ouvrier français. Les uns, les socialistes, en assurant leur renouveau interne et programmatique et en donnant une réalité à l'ouverture au PC en rejetant le préalable du débat idéologique à toute union.

Les autres, les communistes, en donnant des signes discrets d'abord, plus concrets ensuite, formalisés enfin lors de leur 22e congrès, d'une distanciation vis-à-vis d'un certain nombre de thèses et de pratiques qui les avaient cantonnés dans un isolationnisme de fait sur l'échiquier de la vie politique française jusque-là.

Cette ouverture du Parti communiste à la réalité naissante nouvelle du « peuple de gauche » s'est manifestée dans les années 1975, sur trois terrains différents et a été consacrée, à l'époque par ses responsables même, comme la voie nouvelle de l'eurocommunisme à la française.

Le terrain des rapports avec l'URSS qui se tendent subitement et donnent à la conscience collective de la gauche française des gages de démocratisation. Il ne se passe plus une semaine durant la période du 22e congrès sans que le Parti communiste ne conteste les violations des droits de l'homme perpétrées à *l'Est. C'est aussi l'époque où* les rencontres se multiplient avec les leaders européens de la mouvance eurocommuniste, Enrico Berlinguer ou Santiago Carillo, sur la base de la critique concertée du socialisme soviétique.

Le terrain idéologique ensuite avec une redéfinition programmatique *et une expression nouvelle qui*, tout en confirmant la distanciation vis-à-vis de l'Est et en marquant nettement les différences avec l'allié socialiste à l'intérieur, tente de saisir la voie originale et adaptée d'un socialisme à la française : c'est notamment l'abandon de la notion de dictature du prolétariat ou *encore, quoique moins spectaculaires*, le revirement sur la nécessité de notre force de frappe, ou l'acceptation de l'élection de l'Assemblée européenne au suffrage universel.

Enfin, le terrain du fonctionnement même du parti, de la décrispation constatée de l'appareil propre à toute organisation. On a déjà beaucoup dit *et* écrit *sur le* centralisme démocratique. Le problème n'est et n'a jamais été dans la lettre mais dans l'esprit. Ainsi, toutes les révisions progammatiques de cette période que nous venons d'évoquer n'ont pas donné lieu, *a priori*, à un débat interne mais ont été décidées au sommet. Le Parti communiste *italien a pu montrer, dans un passé* récent, qu'il était des manières souples et ouvertes de l'appliquer. Le Parti communiste français avait commencé cette démonstration dans les années 1975 à 1978.

L'ouverture des colonnes de la presse du parti aux réflexions de cellules ou de responsables qui n'avaient *pas été avalisées a priori*, l'engagement dans la revue *France Nouvelle* d'un débat sur l'eurocommunisme, sont des signes évidents de la décrispation de l'appareil d'un parti qui, sans rien concéder sur le fond, s'ouvre à la réflexion tout en donnant un gage de démocratisation déjà perceptible au plan des positions internationales. Cette ouverture marque une phase d'adéquation plus grande entre le message du Parti communiste et l'évolution sociologique et politique du « peuple de gauche » en France, qui rallie au PC, à côté de son électorat traditionnel, des franges nouvelles de la société française : classes moyennes et jeunes surtout.

C'est aussi à ce moment que le PC se positionne de manière plus adaptée à la situation en reformulant le problème du projet de société et du changement par rapport à la crise.

Cette mutation, en phase avec l'histoire, menée parallèlement au renouveau de l'allié socialiste, avait contribué à forger cette majorité réelle de la gauche française qui aurait pu s'exprimer victorieusement en 1978.

Il n'en a rien été et c'est de cet échec de 1978 que se sont nourris en son sein même ceux qui regrettaient l'évolution récente pour replacer le Parti communiste dans la voie de l'alignement, de la rigidité idéologique et, par conséquent, du resserrement de sa base sociale.

Communisme et social-démocratie

Le mouvement s'était cependant nourri d'une mutation sensible des composantes du mouvement ouvrier et de la naissance d'un nouvel électorat de gauche pour lequel le projet de société du changement n'existait que par le rassemblement de ceux dont ils se réclamaient.

Ce mouvement était devenu, au-delà *même* des partis, la réalité de la situation électorale de la France et c'est la force de François Mitterrand, élu président, de l'avoir assumé au nom de cette majorité en offrant *leur* place aux communistes dans le gouvernement.

Contraint, par l'expression d'un mouvement qu'il avait contribué à *créer*, à *entrer dans la logique de la* gestion des affaires, le Parti communiste a, en trois ans, démontré, s'il en était besoin, que la gauche française existait par son projet. Il a démontré qu'une politique de gauche était possible dans une démocratie industrielle impliquée dans le système libéral.

Il a démontré enfin qu'au-delà des mots, le mythe de la social-démocratie *« traître à la classe ouvrière »* était un tabou qui aurait pu faire l'objet, comme le dictature du prolétariat, le mythe des cent jours ou celui du grand soir, d'un abandon des références du mouvement socialiste en France.

Car c'est l'une des leçons des trois années de gouvernement d'union de la *gauche que d'avoir démythifié* ces références du mouvement ouvrier devenues obsolètes au fil des années.

Le discours des deux méthodes, l'alternative : réforme ou révolution, ont laissé place à un schéma social-démocrate adapté aux réalités du monde contemporain, mais attaché à la permanence des valeurs de la *gauche française*.

Durant trois ans, aux côtés de Pierre Mauroy, les ministres communistes auront marqué de leur sceau la phase des acquis fondamentaux de la première année, mais aussi celle de la gestion des difficultés économiques et de l'engagement des réformes fondamentales de *structures de la société française* dont l'histoire témoignera de la richesse.

Il se sera aussi impliqué dans un processus, sans précédent sur tous les plans, d'avancée dans le domaine des libertés.

Cependant, le Parti communiste, pas plus que le Parti socialiste, n'ont su faire passer dans l'opinion depuis trois ans, le message de la réussite à terme en contrebalançant celui, martelé par l'opposition et l'extrême droite, du mécontentement au quotidien. Il s'agit là du problème de communication auquel la gauche est confrontée depuis 1981 et qui ne change rien au fond même des choix politiques fondamentaux d'une politique de gauche dans une France en crise.

Les membres du comité central en avaient tout à fait conscience lorsqu'ils ont décidé dans la nuit du 19 juillet de quitter le gouvernement.

L'unanimité affichée de cette *décision n'est, chacun le sait, que* de façade. Elle ne traduit pas la réalité du sentiment des responsables à tous les niveaux d'un parti, en crise parce qu'en mutation, même si elle dénote, au niveau de l'annonce, une nouvelle crispation de l'appareil.

Car que peut aujourd'hui espérer le Parti communiste ?

Devenir, comme il y a un demi-siècle, le ministère des masses, récupérer une partie de l'électorat ouvrier qui, imperméable au message des avancées structurelles, a choisi en juin dernier le parti de l'abstention ou celui du vote-sanction ? Et après ? Aura-t-il posé les vraies questions qui se posent à lui comme elles se posent à la gauche tout entière ?

Où sont passés les jeunes dont tous les sondages nous disent qu'ils ont déserté en masse les rangs de l'électorat communiste ?

Où sont les couches sociales nouvelles *qui ne peuvent se reconnaître dans le discours figé d'une gauche* ouvriériste ?

Où sont les chemins de l'expansion sinon dans la politique de redressement engagée par Pierre Mauroy avec les communistes et poursuivie par Laurent Fabius sans, et peut-être un jour contre, les communistes ?

Quelles sont les réponses adaptées que la gauche se doit aujourd'hui d'apporter aux rapports nouveaux qui profileront la société française à l'aube du troisième millénaire ?

Toutes ces questions ne trouveront réponse que dans la capacité de la gauche française à redevenir, dans toutes ses composantes, la gauche du renouveau permanent, celle de la réflexion et de l'ouverture, celle de la communication, c'est-à-dire celle du refus du repli sur soi, sur des dogmes et sur ses archaïsmes.

La gauche n'appartient pas plus au Parti communiste qu'elle n'appartient au Parti socialiste. Elle est devenue une réalité au-delà des ses composantes parce que nous l'avons souhaitée et que nous y avons ensemble contribué, parce que nous l'avons faite assimiler dans la conscience collective à un projet. Ce projet repose sur des valeurs que l'exercice du pouvoir ne doit en aucun cas nous faire oublier, mais que seul *l'exercice du pouvoir peut* nous permettre de mettre en œuvre.

A cet égard, le débat qui existe au Parti communiste intéresse toute la gauche. Il est celui de toute la gauche.

De sa capacité à le mener dépend pour de longues années la crédibilité et l'avenir de la voie française du socialisme.

(*) *Secrétaire national adjoint* du PS, adjoint au maire de Lille.

● *M. Edgar Faure : préjugé favorable.* — M. Edgar Faure, ancien président du conseil, déclare, dans une interview publiée par l'hebdomadaire *le Point*, que *« ce gouvernement mérite un préjugé favorable »*. Il juge *« fort intéressant »* le discours d'investiture prononcé le 24 juillet par M. Laurent Fabius à l'Assemblée nationale, car les propos du premier ministre, estime M. Faure, *« n'avaient rien de dogmatique »*.

Propos et débats

M. Barrot (CDS) : l'opposition doit changer ses habitudes

M. Jacques Barrot, secrétaire général du CDS, qui était, dimanche 26 août, l'invité du « Forum » de RMC et qui s'y est déclaré partisan d'une « amnistie » *dans la* « guerre » *scolaire* (lire page 10), *a notamment ajouté, à propos des offres d'ouverture faites par le nouveau premier ministre en direction de l'opposition* : « On ne décrispe pas la France en trois minutes. Quand on l'a crispée pendant trois ans, on ne peut pas non plus, du jour au lendemain, retrouver des attitudes extrêmement pacifiées (...). Il faut aussi que le pouvoir soit crédible quand il offre du jour au lendemain le dialogue après avoir préconisé les antagonismes et les luttes (...). Laurent Fabius parle d'un ton différent de son prédécesseur, je souhaite pour ma part que ça pacifie un peu le débat politique. C'est bien nécessaire et bien urgent (...). Est-ce que, pour autant, nous pouvons porter un jugement définitif sur ce changement de paysage ? Non. D'abord parce que le discours du pouvoir, sur le fond des choses, n'est pas suffisamment significatif encore. C'est bien de dire : on veut rassembler, mais autour de quoi, autour de quelle politique, et en admettant même que le discours sur le fond des problèmes, notamment sur l'économie, sur l'entreprise, soit changé, est-ce que ce nouveau discours remplace le précédent, ou est-ce qu'il ne fait que se superposer avec tous les risques de revenir au discours antérieur ? Voilà une question importante. Deuxièmement, je suis de ceux qui sont prêts à reconnaître que telle mesure ponctuelle va dans le bon sens, mais, malheureusement, les mesures que peut prendre le gouvernement actuel se situent dans une France qui a été remodelée, modifiée depuis trois ans, dans un sens qui aggrave encore ses faiblesses. Moderniser la France, ça implique une mobilisation des chercheurs, des universitaires. Regardez l'état où est notre Université ; elle est plus que jamais recroquevillée sur elle-même, mal gérée parce que la dernière loi sur les universités, au lieu de les rendre un peu concurrentielles et ouvertes, les a, à mon avis, beaucoup trop repliées sur leur corporatisme (...). »

M. Barrot a ajouté : « Je sens dans la jeune génération une volonté de retrouver les débats de fond (...). Le vrai problème, ce n'est pas uniquement de changer de style, c'est de changer même l'exercice politique (...). Il ne faut pas que l'opposition essaie de se déterminer essentiellement sur l'appréciation qu'elle porte sur le gouvernement de Fabius, mais qu'elle se détermine beaucoup plus par rapport à ce qu'elle proposerait au pays. Je crois qu'il faut vraiment changer nos habitudes dans ce domaine. Il faut expliquer, en effet, que nous pourrions rétablir la confiance dans ce pays parce que nous apporterions à ce pays une solution beaucoup plus cohérente que celle que peut apporter le gouvernement socialiste. »

M. Juquin : le PCF a besoin d'engager un débat profond

M. Pierre Juquin, membre du bureau politique du PCF, s'exprimant à Lewarde près de Douai (Nord), devant cinq cents personnes, le dimanche 26 août, a rejeté « la thèse du déclin historique fatal du PC en France ». *Selon M. Juquin, le Parti communiste a* « besoin *d'engager un débat profond* ».

« L'exercice de la vérité sans interdit, repli, ni autocensure est peut-être dur, mais il est nécessaire pour remonter la pente », *a déclaré M. Juquin. Le PCF doit, estime-t-il,* « mettre en harmonie avec les exigences de la modernité son projet, son fonctionnement et son comportement ».

M. Juquin, qui ne voit pas que le PCF puisse être « ailleurs que dans la majorité », *a affdépart des communistes du gouvernement avaient confirmé leurs appréhensions, qu'il s'agisse de l'augmentation du chômage, de l'inflation ou de la baisse du pouvoir d'achat.* « Si encore on pouvait se dire que ces privations, ces sacrifices, sont utiles », *a ajouté M. Juquin, mais rien n'indique un véritable redressement, et ce n'est pas* « un débat sur le référendum qui résoudra ces questions vitales ».

POLITIQUE

« L'opposition n'a pas à faciliter la tâche d'un gouvernement en sursis »

déclare M. Jacques Chirac à Nîmes

M. Jacques Chirac a présidé, dimanche après-midi 26 août, au théâtre municipal de Nîmes, la séance d'ouverture de l'université d'été des jeunes RPR, qui réunira jusqu'à la fin de la semaine trois cents militants âgés de dix-huit à trente-cinq ans.

Après avoir longuement improvisé sur les réflexions que lui inspire l'anniversaire de la Libération, ainsi que sur les Jeux olympiques, en opposant au passage le regain du nationalisme américain constaté à Los Angeles à l'état de « fatigue » des pays européens, et surtout à l'*« image médiocre »* que la majorité offre aujourd'hui, selon lui, de la France, le président du RPR a commenté les orientations du nouveau gouvernement pour dire qu' *« il ne suffit pas, pour être crédible, de changer de vocabulaire »*, mais qu'*« il faut aussi changer de politique »*.

Répondant aux deux thèmes principaux développés depuis un mois par le nouveau premier ministre, M. Chirac a notamment déclaré : *« Moderniser ? Rassembler ? Il s'agit d'une entreprise de longue haleine qu'il ne suffit pas de proclamer nécessaire, mais dont il faut aussi se donner les moyens. Ces moyens, l'actuel gouvernement ne les a pas ; il ne bénéficie pas de la confiance de l'opinion, et le temps lui est désormais compté. Il s'agit d'un gouvernement en sursis, composé uniquement des représentants du Parti socialiste, qui porte la responsabilité des difficultés que connaît notre pays depuis trois ans. Comment ceux qui sont les responsables de la crise économique, sociale, politique que nous vivons pourraient-ils être ceux auxquels les Français donneraient leur confiance pour les résoudre ? Dans de telles circonstances, le seul recours, c'est le peuple, à condition qu'il puisse se prononcer en toute clarté. Voilà pourquoi nous avons suggéré l'organisation d'élections législatives anticipées, comme le prévoit notre Constitution et comme cela a été fait trois fois depuis 1962, la dernière en 1981, quand M. Mitterrand a dissous une Assemblée élue trois ans plus tôt.*

» Si M. Mitterrand devait refuser de prendre cette décision, la crise larvée que connaît notre pays risquerait de se prolonger, et le gouvernement serait réduit aux subterfuges.

» On nous objectera peut-être que, par son attitude, l'opposition aggrave les blocages. Entendons-nous bien. Dans une démocratie, le rôle du pouvoir en place est de prendre ses responsabilités ; le rôle de l'opposition n'est pas de lui faciliter la tâche ! Sa vocation est de dire ce qu'elle croit et de proposer ce qu'elle veut substituer à la politique en vigueur. Nous pensons, depuis trois ans, que, sous ses divers avatars, le socialisme ne vaut rien de bon pour la France. Et nous concevons notre tâche comme consistant à prendre la relève dès que le peuple l'aura décidé. En attendant, si le président de la République veut lever les blocages, il ne tient qu'à lui !

» Qu'il s'engage à maintenir le système électoral majoritaire, seul mode de scrutin qui concilie l'efficacité, la dignité et l'esprit démocratique, et à fixer par la loi des règles précises pour éviter que le découpage des circonscriptions ait pour seul objectif de favoriser les socialistes et de faire obstacle à la volonté de renouveau des Français !

» Qu'il propose au Parlement une loi scolaire garantissant aussi bien le maintien intégral du libre choix des familles que l'amélioration de la qualité des enseignements, quels qu'ils soient !

» Qu'il entame le processus de retour à la liberté des entreprises nationalisées !

» Qu'il affiche, dans le prochain budget, un calendrier de baisse des impôts et des cotisations sociales, compensée par des économies réelles.

» Qu'il abroge le monopole de l'Etat sur les programmes de télévision, et qu'il libéralise les entreprises d'Etat ayant des activités d'information, de communication et de publicité, afin de garantir les droits de tous les courants d'opinion.

» Qu'il définisse une politique de l'immigration et de la sécurité qui soit à la fois respectueuse de nos traditions nationales de liberté et de tolérance, et qui rende à chacun confiance dans la cohésion de notre société et dans les valeurs morales de notre temps.

) Voilà ce que M. Mitterrand pourrait et devrait faire s'il voulait tenir compte des aspirations de la majorité des Français que nous représentons, au lieu de s'enfermer dans nos institutions comme dans une forteresse à l'abri de laquelle il demeure indifférent à la volonté populaire. »

Auparavant le président du RPR, avait indiqué, à propos de la « bataille du référendum » : *« Si je voulais qualifier la manœuvre politique que conduit M. Mitterrand depuis quelques semaines je ne saurais trouver meilleure formule que celle-ci : l'art du subterfuge (...).*

» Et l'on aurait voulu que l'opposition se prêtât à cette opération ? C'eût été trahir la confiance que place en nous la majorité des Français. Pour nous, point de subterfuge. Notre devoir était et demeure de contraindre le pouvoir à traiter les vrais problèmes et à poser les vraies questions, pour que le peuple puisse juger en toute clarté. Maintenant que l'affaire du référendum est en train de tourner court, le pouvoir va-t-il enfin s'engager dans la bonne direction ? J'en doute. »

Verrouillage

Le changement de gouvernement en est-il la cause ? Existe-t-il déjà un effet Fabius ? S'agit-il simplement d'un phénomène de lassitude après trois années de combats idéologiques à outrance ? Toujours est-il qu'en cette fin de mois d'août un petit vent nouveau souffle dans les rangs de l'opposition. Des voix s'y élèvent pour affirmer avec M. Raymond Barre que *« les Français sont fatigués des discours partisans »* et que le moment paraît venu, pour l'opposition, comme pour la majorité, de... débattre autrement.

La semaine dernière, c'est le maire d'Epinal, député RPR des Vosges, M. Philippe Seguin, qui appelait dans nos colonnes ses amis politiques à se montrer moins sommaires dans leurs critiques de la majorité et à réfléchir davantage à la politique qu'ils devraient mener pour le bien du pays s'ils revenaient au pouvoir.

C'est aussi M. Charles Millon, député UDF-PR de l'Ain, qui exhortait l'opposition à sortir de la *« paresse »* et à se montrer plus constructive face à la gauche.

Samedi, c'est le président du conseil général de Savoie, M. Michel Barnier, député RPR, qui invitait symboliquement M. François Mitterrand à accepter un *« dialogue constructif »*, le 6 septembre prochain, avec les élus de ce département.

Au même moment, le secrétaire général du Parti républicain, M. François Léotard, député, maire de Fréjus, rendait, impromptu, une *« visite de courtoisie »* très remarquée au chef de l'Etat en déplacement au fort de Brégançon. Tandis qu'à Paris M. Jacques Chaban-Delmas, ancien premier ministre, profitait de l'anniversaire de la Libération de la capitale pour exalter les vertus de l'*« unité nationale d'abord »* et que, dans un entretien paru dans *le Point*, M. Edgar Faure, ancien président du conseil, accordait au nouveau gouvernement un *« préjugé favorable »*.

Dimanche, enfin, c'est le secrétaire général du CDS, M. Jacques Barrot, qui appelait à l'*« armistice »* dans la querelle scolaire et soulignait la nécessité d'une *« coexistence pacifique »* avec la majorité.

M. Jacques Chirac, lui, n'aime pas du tout cette brise qui invite à une cohabitation moins crispée entre les deux « blocs ». Le président du RPR lui ferme la porte, la verrouille. Qu'on ne compte pas sur lui pour jouer le jeu que souhaite le pouvoir. Moderniser ? Rassembler ? D'accord, dit-il, à condition que la gauche se déjuge et reprenne à son compte les propositions de l'opposition. Comme le gouvernement lui paraît *« en sursis »*, le maire de Paris n'entend pas lui fournir la moindre possibilité de repli. Il exige une capitulation sans condition, en réclamant à nouveau la dissolution de l'Assemblée nationale. Et il annonce déjà, implicitement, son intention de s'opposer à toute réforme du système électoral, avant l'échéance législative de 1986, avec la même fermeté qu'il s'est opposé au projet sur l'école privée et qu'il continuera de s'opposer au projet de loi sur la presse.

Quand certains appellent à la trêve, le président du RPR répond : pas de quartier !

Peut-être est-ce de bonne tactique de la part du chef du principal parti de l'opposition, qui se trouve désormais concurrencé sur deux fronts, à la fois par M. Raymond Barre et par M. Jean-Marie Le Pen. Surtout de la part d'un homme dont l'agressivité en politique a largement contribué, jusqu'ici, à sa montée en puissance.

Mais le principal enseignement de la cascade d'événements politiques que la France connaît depuis quelques mois, dont la poussée de l'extrême droite n'est pas le moindre, n'est-il pas, justement, que tout change, aujourd'hui, plus vite qu'on le croit ? Dans les esprits comme dans les réalités.

Et si, donc, ce petit vent nouveau signifiait tout bonnement que le président du RPR, engoncé dans ses certitudes, a déjà dépassé le stade du conservatisme pour entrer, lui aussi, dans cet *« archaïsme » qu'il reproche à ceux qu'il combat ?*

A.R.

LA SITUATION EN CORSE

Manifestation nationaliste à Bastia et attentats à Sartène

Huit attentats à l'explosif ont sérieusement endommagé, dans la nuit du 25 au 26 août, dans la région de Sartène (Corse-du-Sud), une gendarmerie, un tribunal d'instance et des biens appartenant en quasi-totalité à des rapatriés – trois véhicules et trois habitations. Les lieux visés avaient déjà fait l'objet d'explosions en 1983 et 1984.

Cette série intervient après l'élection, le 24 août, du président à l'Assemblée de Corse. En août 1982, la première élection à l'Assemblée de Corse avait été marquée par une centaine d'attentats.

La dernière « nuit bleue » remonte au 10 juillet (trente attentats dans la nuit du 10 au 11).

Les huit explosions du 26 août n'étaient toujours pas revendiquées ce 27 août au matin. Mais la nature des cibles visées ainsi que le choix de Sartène laissent à penser que l'ex-FLNC s'est manifesté une fois de plus. Le maire de Sartène est M. Dominique Bucchini, leader communiste de Corse. Le 21 août, lors d'une conférence de presse, le PCF avait accusé le Front national et les nationalistes du MCA (Mouvement corse pour l'autodétermination) d'être responsables de *« la montée du racisme et de la xénophobie »*.

Bastia. – Aménagements stratégiques et repositionnements politiques : les différents mouvements de l'île ont à peine attendu l'élection du président de la nouvelle Assemblée de Corse pour engager une réflexion sur leurs modalités d'action, voire esquisser un véritable aggiornamento après les résultats de l'élection du 12 août.

Incontestablement satisfaite par ces résultats, l'association Corse française et républicaine (CFR) a organisé, le samedi 25 août à Corte, un colloque afin d'approfondir la doctrine du mouvement. Pour la CFR, l'heure n'est plus aux grands rassemblements de masse organisés durant ces derniers mois pour protester contre *« le terrorisme et le séparatisme »*. L'audience de ces manifestations à Calvi, à Porto-Vecchio, à Bastia et à Ajaccio, qui ont à chaque fois rassemblé plusieurs milliers de personnes, est la preuve, selon les dirigeants, de l'impact de leurs mots d'ordre et de la capacité de mobilisation de l'association. Si cette preuve n'est plus à faire, en revanche, estiment-ils, il convient aujourd'hui de se doter d'un argumentaire cohérent et détaillé pour répliquer aux arguments des nationalistes.

Près d'une centaine de personnes ont ainsi débattu, à Corte, autour de plusieurs thèmes comme *« la corsification des emplois »*, notion jugée *« perverse de l'idéologie autonomo-séparatiste »*, ou, comme *« la langue régionale et la subversion »*, la situation à l'université de Corte, l'information radio-télévisée de services public à travers le rapport Pasqua.

De notre correspondant

Dans le même temps, à Bastia, à l'appel de divers mouvements nationalistes, près de trois mille personnes – mille deux cents selon la préfecture – ont défilé pour réclamer la libération de trente détenus nationalistes, actuellement emprisonnés en Corse ou sur le continent, et l'obtention d'un statut de prisonnier politique, supprimé pour les nationalistes corses avec la Cour de sûreté de l'Etat. Si leurs trois élus à l'assemblée de Corse participaient au défilé, c'est M. Léo Battesti, porte-parole du Mouvement corse pour l'autodétermination (MCA) qui a prononcé le discours politique, condamnant *« l'institution d'un délit d'opinion nationaliste par l'utilisation de magistrats, véritables militants du colonialisme »*. Un télégramme a été adressé à M. Robert Badinter, ministre de la justice, lui demandant la libération immédiate d'Antoine Nicoli, un prisonnier nationaliste qui a entamé une grève de la faim.

La voie étroite des autonomistes

En choisissant d'occuper la rue, au lendemain même de l'élection du président de l'Assemblée régionale, les nationalistes ont clairement voulu montrer qu'ils ne se laisseraient pas enfermer dans l'enceinte feutrée du Grand Hôtel, siège de l'Assemblée de Corse. Il leur reste cependant à affiner une stratégie nécessairement polyforme, ce que n'est pas parvenu à faire l'Union du peuple corse (autonomiste) entre 1982 et 1984.

L'UPC, qui appelait aussi à la manifestation de samedi, n'y avait cependant pas délégué ses principaux leaders. Le mouvement autonomiste, après son mauvais score électoral, s'est engagé dans une sorte d'examen de conscience politique dans lequel l'exigence de lucidité manifestée dès le 12 août emprunte les chemins de l'autocritique. Dans le dernier numéro d'*Arritti*, l'hebdomadaire autonomiste, M. Max Simeoni, qui signe cette fois l'éditorial, attribue en grande partie l'échec de l'UPC au fait que son mouvement *« s'est enfermé depuis 1982 dans un rôle unique de parlementarisme régional »*. Mais cet échec s'inscrit, pour la tête de liste de l'UPC, dans le *« recul »* de toute *« la famille nationaliste »*. Cela permet à M. Simeoni de contester, comme cela n'avait jamais était fait publiquement auparavant, la stratégie du MCA et des nationalistes durs : *« La violence politique en Corse,* écrit-il, *et plus encore les manières de l'utiliser ont provoqué le jaillissement de la contre-politique de la CFR qui, pour le moment, que cela plaise ou non, reflète l'état d'esprit de la majorité des Corses. Si recul il y a d'un côté et avancée de l'autre, le partage de ce qui pourrait ressembler à une peau de chagrin n'a rien de réjouissant pour l'avenir de la famille nationaliste. Je ne veux surtout pas dire que le combat de la renaissance du peuple corse est perdu ; je veux dire que, dans le contexte, il est mal engagé. »*

C'est un nouveau langage que tient ici l'UPC, qui a besoin plus que jamais de se repositionner idéologiquement en s'opposant plus nettement aux partisans de l'autodétermination, qui ont déjà capté une partie de son électorat, et en évitant de coller de trop près aux partisans du statut particulier. Entre les deux cependant, pour l'UPC, la voie est étroite.

DOMINIQUE ANTONI.

ANNIVERSAIRE

LA LIBÉRATION DE PARIS

« Pour comprendre il faut avoir vécu ces moments-là »

Après les ancêtres, les modernes : vendredi 24 août, les Parisiens, par milliers, avaient applaudi les engins garantis d'époque de la « colonne historique » refaisant le chemin parcouru voici quarante ans par le premier détachement d'éclaireurs de la 2e DB (*le Monde* daté 26-27 août). Samedi 25, c'était au tour de l'armée de rejouer la pièce fameuse, en trois actes, signée Leclerc. Après qu'une cérémonie eut rassemblé, au monument Leclerc de la porte d'Orléans, M. Charles Hernu, ministre de la défense, qu'accompagnaient Mme Edwige Avice et M. Jean Laurain, ses deux secrétaires d'Etat, M. Claude Cheysson, le général Barthez, gouverneur militaire de Paris et M. Jacques Chirac, deux colonnes blindées se mirent en mouvement.

Des dizaines de milliers de personnes étaient postées tout au long du parcours. Composée de trois chars AMX-13 du 501e régiment de combat et de six engins transporteurs de troupes, la première colonne allait emprunter le parcours suivi, la veille, par les vétérans, place Denfert-Rochereau, place d'Italie, pont d'Austerlitz et quais de la rive droite jusqu'à l'Hôtel de Ville.

Cris hostiles

La seconde colonne, formée de 24 jeeps de l'escadron d'éclairage de la 2e DB et de 4 camions Marmon des fusiliers-marins, allait, elle, gagner la place du 18 juin 1940, où le général Leclerc avait établi, dans les locaux de l'ancienne gare Montparnasse, son premier PC, et où une plaque rappelle, aujourd'hui, que c'est en cet endroit que le gouverneur allemand de Paris, le général von Choltitz, vint signer la reddition de ses troupes.

Amenés par cars, plusieurs milliers d'anciens de la 2e DB et de la France combattante, les revers lourds de médailles, assistaient à la brève cérémonie présidée par Mme Edwige Avice, M. Paul Quilès, ministre de l'urbanisme, du logement et des transports, et M. Jean Laurain. Quelques huées allaient perturber l'allocution du président du Comité parisien de la libération (CPL), M. André Tollé, lorsque celui-ci évoqua l'entrée en guerre de l'Union soviétique d'où *« jaillit la première lueur d'espoir »*. Se scindant en deux groupes, les véhicules gagnèrent à leur tour l'Hôtel-de-Ville passant l'un par les Invalides et le pont Alexandre III, l'autre par la rue de Rennes et Saint-Germain des Prés.

A l'Hôtel-de-Ville, les solennités commençaient par une prise d'armes. Dans la foule, beaucoup de gens âgés, et autant de curieux, de badauds, de touristes étrangers, de jeunes gens, ceux-ci plus amusés qu'émus à l'évocation d'une page d'histoire qu'ils n'ont pas vécue. Mais il y avait aussi nombre de siffleurs, comme si on avait tenu à ce que ces journées de recueillement et de souvenir furent entachées d'irrévérence.

A peine M. Charles Hernu venait-il d'évoquer une récente déclaration du président de la République, rappelant que *« les Français, quand il le fallait, à l'heure du plus grand péril, étaient capables de se dresser, de refuser, de résister, de sauver l'identité de la patrie »*, que huées, sifflets et cris hostiles tentaient de couvrir sa voix. Et chaque fois que le mot gouvernement revenait dans le propos du ministre de la défense, les mêmes sifflets allaient se faire entendre. Peu avant, les spectateurs avaient bruyamment acclamé le discours de M. Jacques Chirac, qui appelait *« à méditer l'exemple de cet instant sans pareil »* où l'unité nationale s'était exprimée *« pour conjurer le péril qui avait failli faire sombrer le pays »*.

Les passions étaient retombées lorsque débuta le spectacle « son et lumière », qui, projecteur laser et évocations sonores à l'appui, allait, prenant pour écran démesuré la façade de l'Hôtel de Ville, faire revivre, à l'aide de documents d'archives, les grandes heures de la libération de la capitale. Ici et là, un peu de nostalgie du côté des anciens, et quelques larmes. *« C'est bien de montrer cela aux jeunes générations,* disait un vieil homme, *mais il y a des moments qu'il faut avoir vécus pour comprendre ce qu'ils ont réellement signifié... »*

La célébration du quarantième anniversaire de la libération de Paris s'est achevée le dimanche 26 août en fin de matinée au Mont-Valérien, où un hommage solennel a été rendu, dans la clairière du fort où ils furent fusillés, aux quatre mille cinq cents victimes des pelotons d'exécution hitlériens.

J.-M. DURAND-SOUFFLAND.

● *Commémoration de la libération à Toulon.* – M. Charles Hernu, ministre de la défense, a présidé, dimanche 26 août, à Toulon (Var), les cérémonies du quarantième anniversaire de la libération de cette ville, survenue le 26 août 1944 au terme d'une semaine de bataille rangée, qui s'était soldée par la capture de dix-sept mille soldats allemands. Le ministre a remis la grande plaque de la Défense nationale à M. Louis Arreckx, maire (UDF) de Toulon, ainsi qu'à M. Guy Durbec, député (PS) du Var.

● *M. Jacques Chaban-Delmas : unité d'abord !* – Invité, samedi 25 août, du journal de TF-1, dans le cadre du quarantième anniversaire de la libération, M. Jacques Chaban-Delmas, ancien délégué militaire national du gouvernement de Londres, responsable de la coordination entre les forces alliées et la Résistance, a estimé qu'*« aujourd'hui, chacun doit comprendre qu'il doit être un élément d'unité nationale »*. Cette unité, a ajouté l'ancien premier ministre, *« est un sentiment qui doit dominer absolument toutes les querelles, toutes les divisions qui font partie du système démocratique »*.

CORRESPONDANCE

Le convoi de la mort du 2 juillet 1944

M. Henri Entine nous a adressé une lettre dans laquelle il écrit notamment :

Dans votre édition datée du 10 août, je suis mis en cause à propos de ma lettre du 13 juillet faisant suite à celle de M. Zarjevski, du 29 juin, concernant le convoi de la mort du 2 juillet 1944.

Ma position au sujet du nombre de décédés de ce convoi est basée sur les chiffres relevés sur les listes officielles (qui ne comprennent pas les noms des morts à l'entrée du camp) bien tenues encore à l'époque (Bernadac reconnaît que ses propres chiffres peuvent être incomplets en raison de la forme de son enquête) : 2 521 déportés au départ de Compiègne le 27 à 9 h 45 ; 1 537 arrivent *vivants* à Dachau le 5 juillet à 13 h 22 ; revenus en France en 1945 : moins de 200.

Toutes ces données, fournies par le docteur Francis Rohmer, rescapé de ce convoi et *témoin à charge*, lors du procès de l'officier SS commandant du train Dietrich, devant le tribunal militaire de Metz en 1950 ; mentionnées également dans le livre de Rohmer, *De l'université aux camps de concentration* (éditions Les Belles Lettres, 1947) ; complétées par l'extrait du livre d'Edmond Michelet, *Rue de la Liberté, Dachau 1943-1945*, pages 131/134 :

« Dans la rue centrale du camp désertée, l'abbé Jost se dirigeait en courant vers les blocks du fond de l'allée. Comment avait-il osé quitter, à cette heure, son bureau de la Politische Abteilung (bureau politique du camp où se trouvaient les dossiers des détenus). Nous nous croisâmes à hauteur de la baraque 5, celle des expériences. L'abbé ne s'arrêta qu'une seconde, juste le temps de me jeter d'une voix basse, comme s'il craignait d'être entendu, quelques mots que j'attrapai au vol : épouvantable, mille cadavres (...) »

Pour ce qui concerne les 50 fusillés, la plupart l'on été près de Reims, et les autres près de la frontière franco-allemande.

Je suis très choqué par l'article de L.E. Sirrent, qui prétend *« répliquer »* à mon article, mais ses arguments n'ont aucun rapport avec celui-ci, ils se réfèrent évidemment à la lettre de M. Zarjevski, dont je ne partage pas du tout les remarques et qu'il essaye de m'attribuer délibérément, créant ainsi dans l'esprit de vos lecteurs et des gens qui me connaissent et qui bien sûr ne peuvent se souvenir de l'origine de ce débat une considération à mon encontre contraire à la vérité et à la réalité.

Le Monde

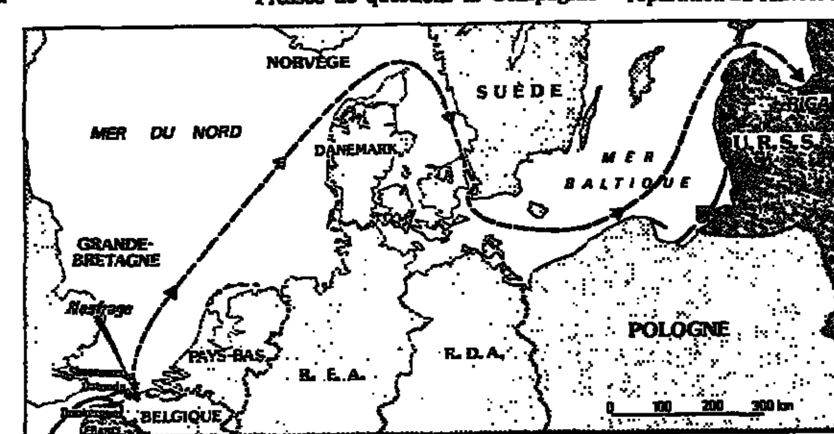
société

Alerte aux toxiques en mer du Nord

(Suite de la première page.)

Tandis que le car-ferry ouest-allemand poursuivait sa route vers l'Angleterre, des remorqueurs belges entouraient l'épave du *Mont-Louis*. Aucun blessé, ni chez les marins français ni chez les touristes britanniques.

Rapatriés au Havre par avion, les membres de l'équipage sont également surveillés lorsque des journalistes les abordent. Ils paraissent très embarrassés. Enfin l'un des officiers parle : « *Oui il y avait des produits radioactifs à bord.* » Un représentant du syndicat CFDT confirme. Pressée de questions la Compagnie générale maritime confesse qu'en effet... le *Mont-Louis* transportait 450 tonnes d'hexafluorure d'uranium, mais qu'il n'y a aucun danger.



Banal accident de mer ? Apparemment. La Compagnie générale maritime assure que la cargaison ne contient que du « *matériel médical* ». Or, dès leur arrivée à Sheerness, en Grande-Bretagne, les matelots rescapés sont accueillis par un représentant de la compagnie, qui leur demande de ne pas souffler mot de la nature de la cargaison.

Le rôle des écologistes

En réalité, ce sont les écologistes du mouvement international Greenpeace qui ont levé le lièvre. Dimanche matin 26 août, à Paris, ils font remarquer que le *Mont-Louis* est le « *sister ship* » (bateau jumeau) du *Borodine*, cargo soviétique chargé de convoyer régulièrement des matières nucléaires entre la France et l'URSS. Or le *Borodine* est en réparation au Havre. Il y a donc fort à parier que le *Mont-Louis* transportait des substances du même genre. Mais il a fallu cette révélation et l'insistance des journalistes pour que, vingt-quatre heures après le naufrage, les autorités reconnaissent la vérité.

Alors c'est le branle-bas : la radio maritime belge avertit ses remorqueurs : « *Ne touchez pas à la cargaison du* Mont-Louis. » Le préfet maritime de Cherbourg annonce, dimanche en fin d'après-midi, qu'il a dépêché sur place deux bâtiments de la marine nationale : un patrouilleur rapide et un dragueur. Ceux-ci ont fait des prélèvements d'eau de mer autour de l'épave. Pas de pollution constatée. Cependant, des échantillons ont été expédiés à Paris *pour examen approfondi.*

Dimanche en soirée, alors que tous les ministères se sont renvoyé la balle, le secrétariat d'Etat à la mer publie un communiqué rassurant. Les conteneurs renfermant de l'hexafluorure d'uranium sont à double coque. Ils n'ont pas souffert au cours de la collision, et, selon les constatations faites par les officiers du *Mont-Louis* avant qu'ils ne quittent le bord, ils seraient toujours arrimés à fond de cale. Ils peuvent résister un an à l'eau de mer, précise-t-on ; il n'y a donc pas de danger.

Réaction des militants de Greenpeace : « *Si nous n'avions pas accroché le grelot, personne n'aurait parlé de cette affaire. Elle confirme nos préventions à l'égard du transport des matières radioactives par mer. Or, nous rappelons que 250 kilos de plutonium doivent quitter La Hague pour le Japon dans quelques semaines par le même moyen.* »

Autre réaction, celle du gouvernement de Panama. Le cargo britannique *Pacific-Fisher* transite par le canal, rapportant des déchets nucléaires japonais qui doivent être retraités en Grande-Bretagne. Les autorités locales lui ont interdit de relâcher, même pour faire de l'eau.

Lundi 27 août, en fin de matinée, deux unités de la marine nationale assuraient la surveillance de l'épave du *Mont-Louis*. Mais, précisait la préfecture maritime de Cherbourg, « *aucune vérification de l'état du cargo et de sa cargaison n'a été entreprise par des plongeurs, l'opération comportant pour ceux-ci certains risques, notamment chimiques* ».

Le rôle de la marine se limite donc aux prélèvements d'eau de mer. La Compagnie générale maritime, propriétaire du cargo, est seule responsable du renflouement du navire, qui se trouve dans les eaux internationales. Sur les trente conteneurs renfermant de l'hexafluorure d'uranium, dix-huit appartiennent à la COMURHEX et douze à la COGEMA.

Une séance de travail devait réunir, lundi matin à Paris, les représentants de la Compagnie générale maritime et les fonctionnaires du secrétariat d'Etat à la mer.



Dessin de PLANTU.

CINQ USINES DANS LE MONDE

Peu de pays dans le monde se livrent à la conversion des concentrés d'uranium en hexafluorure d'uranium directement utilisables par des usines d'enrichissement comme celle qu'Eurodif a fait construire dans le Tricastin près de Pierrelatte (Drôme). Cinq industriels assurent actuellement cette transformation dans le monde occidental : Comurhex en France, qui est une filiale de Pechiney et de la Compagnie générale des matières nucléaires, British Nuclear Fuels en Grande-Bretagne, Allied Chemical et Kerr McGee aux Etats-Unis, et Eldorado Nuclear au Canada.

Avec une capacité de production d'environ 12 000 tonnes par an, la Comurhex représente près de 25 % des capacités mondiales. La relative faiblesse du marché de l'uranium ne permet pas cependant à Comurhex de produire plus de 9 000 tonnes d'hexafluorure, dont la moitié est exportée. D'autres pays sont aussi présents sur le marché de la conversion, ou sur le point de l'être, comme l'Afrique du Sud, qui dispose d'une unité de 300 tonnes/an, le Japon (200 tonnes/an) et comme le Brésil et l'Australie qui projetaient, encore en 1982, la construction d'usines de 200 et de 5 000 tonnes/an.

Un produit dangereux

Entre la mine et le réacteur, l'uranium subit plusieurs traitements. Le minerai est d'abord extrait, broyé, attaqué à l'acide, concentré... opérations qui conduisent à des uranates de couleur jaune (*yellow cake*) ou à des solutions de nitrates d'uranyle. Ces produits sont ensuite purifiés et transformés en oxyde d'uranium, facilement stockable. L'uranium naturel ainsi traité contient 0,7 % d'uranium 235 (isotope fissile) et 99,3 % d'uranium 238 (non fissile). Sa radioactivité est très faible, inférieure à celle du minerai qui contenait, outre l'uranium, des produits de désintégration de ce dernier, comme le radium.

Les centrales récentes, à eau pressurisée (PWR), utilisent de l'uranium enrichi, contenant environ *3 % d'uranium 235*, contrairement aux centrales plus anciennes de la filière graphite-gaz qui utilisaient l'uranium naturel. Les procédés industriels d'enrichissement – diffusion ou ultracentrifugation – exigent que l'uranium soit à l'état gazeux. *L'oxyde d'uranium est donc* transformé en hexafluorure d'uranium, seul composé de l'uranium qui devienne gazeux à relativement basse température (– 56 °C).

En France, cette transformation est faite dans l'usine de la *COMURHEX, filiale de Péchiney*, à Pierrelatte (Drôme). L'uranium est ensuite enrichi dans l'usine de diffusion gazeuse d'EURODIF, située à proximité. Mais des échanges d'hexafluorure se font avec d'autres pays, commes les Etats-Unis ou l'Union soviétique, *qui enrichissent aussi l'uranium* par diffusion gazeuse.

Ceci explique la banalisation du transport des matières nucléaires, qu'il se fasse par rail, route ou bateau. En effet, le nombre des usines d'hexaflorures est limité, comme celui des usines d'enrichissement qu'elles approvisionnent. D'où des va-et-vient incessants, qui peuvent alles jusqu'à des transports d'hexafluorure américain, enrichi ensuite par les Soviétiques.

L'hexafluorure est transporté *dans des conteneurs d'acier à* double enveloppe. C'est un matériau toxique, moins par sa radioactivité que par sa nature chimique. Au contact de l'eau, il se décompose et donne naissance à de l'acide fluorhydrique, très corrosif. Si les conteneurs que transportait le *Mont-Louis* ont été endommagés dans la collision, ou s'ils séjournent trop longtemps en mer, il y aura pollution chimique. Celle-ci est-elle grave ? *Le secrétariat d'Etat à la* mer ne le pense pas qui estime dans un communiqué que *« l'immersion des conteneurs ne présente aucun danger »*. Il a fait procéder à des prélèvements qui ont montré l'absence de fuites.

Une origine incertaine

Le danger radioactif est au contraire pratiquement nul s'il s'agit bien d'hexafluorure d'uranium naturel. Si l'hexafluorure a été enrichi à EURODIF, la radioactivité n'est que très légèrement plus forte. Mais l'organisation Greenpeace a affirmé qu'il s'agissait d'uranium provenant de La Hague, c'est-à-dire issu du retraitement de combustibles irradiés – et certaines déclarations parlant d'uranium *« très légèrement enrichi »* peuvent accréditer cette hypothèse. Un tel uranium est toujours pollué par des produits de fission, dont certains présentent pour les organismes vivants des dangers incomparablement plus grands que l'uranium. Tant qu'on ne connaîtra pas l'origine exacte de l'hexafluorure transporté, il sera impossible d'évaluer les réels risques de pollution, notamment radioactive.

Lundi en fin de matinée, le secrétariat d'Etat à la mer ne connaissait pas les propriétaires *de l'hexafluorure, mais indiquait* que les fûts étaient classés en faible activité, donc contenant de l'uranium naturel ou appauvri. Le secrétariat d'Etat à l'énergie indiquait que le chargement provenait de la Comurhex, tandis que le GOGEMA admettait que 18 *des 30 conteneurs lui appartenaient*. Les autres appartiendraient à des électriciens belges et allemands.

Le dimanche est jour de repos, et c'est sûrement l'unique raison pour laquelle les ministères ou organismes concernés renvoyaient tout appel téléphonique à autrui, et au ministère de la mer en dernier ressort. Pourtant, la convention de Bruxelles de 1971 sur le transport des matières radioactives, ratifiée par la France, précise que la responsabilité revient, non au transporteur, mais à l'exploitant nucléaire, qui peut être celui de départ ou d'arrivée. En l'absence d'autres précisions, ce sont donc les industriels français qui ont fourni l'hexafluorure et le ministère de l'industrie qui est leur autorité de tutelle qui paraissent responsables des conséquences éventuelles du naufrage du *Mont-Louis*.

MAURICE ARVONNY.

LA QUESTION SCOLAIRE

Colombes et faucons

Dans la question scolaire, il y a ceux qui veulent la guerre et ceux qui ne la souhaitent pas. M. Chevènement, à l'évidence, se classe dans la catégorie des pacifistes : *« Je chercherai toujours des compromis qui ne mettent pas en cause les principes qui me paraissent essentiels pour la République (...) Je ferai des propositions simples et pratiques (...) Tout ce qui va dans le sens de la paix civile me réjouit. »*

Il y a plus : le nouveau ministre de l'éducation nationale ne cache pas que la querelle de l'enseignement privé, qui a remué la France depuis de longs mois, ne l'a personnellement jamais passionné. Qu'on ne compte donc pas sur lui pour passionner le débat ni pour mettre de l'huile sur le feu. Tout son propos, dans l'entretien qu'il nous a accordé, est de montrer que les enjeux du débat sur l'éducation débordent très largement la « question scolaire » et, à la limite, devraient la faire oublier.

Dans le camp des boutefeux se classe, en revanche, M. Guy Guermeur (RPR), parlementaire européen, qui ne veut à aucun prix d'une solution de compromis. Au *Quotidien de Paris* il déclarait, la semaine dernière, qu'il soupçonnait les dirigeants de l'enseignement catholique de *« négocier en douce »* avec le pouvoir. Le croisé de l'école libre ajoutait : *« Pierre Daniel* [président des parents du privé] *ou le Père Guiberteau* [secrétaire général de l'enseignement catholique] *n'ont aucun droit, aucun mandat pour régler dans le secret d'un bureau une question qui intéresse l'ensemble des Français ».*

Le filon

Cette déclaration (de guerre) montre bien qu'une partie au moins de l'opposition entend profiter, toujours et encore, de cette affaire pour déstabiliser le pouvoir et tirer de nouveaux bénéfices d'un débat dont la gauche a déjà bien pâti. Pour M. Guermeur le filon n'est pas épuisé. Mais il faudrait obtenir des dirigeants de l'enseignement catholique une attitude offensive, voire sectaire à l'égard du pouvoir. C'est peine perdue pour M. Guermeur, dont la déclaration a suscité deux réactions très vives – et convergentes – des dirigeants du privé dans des entretiens au *Journal du dimanche*.

Pour le Père Guiberteau, il doit être clair que « *nous n'avons jamais voulu nous appuyer sur les partis politiques pour défendre nos intérêts ; nous le faisons très bien nous-mêmes* ». « *Nous sommes forcément*, ajoute-t-il, *l'interlocuteur du gouvernement, et dire que nous n'avons pas le droit de négocier n'a pas grand sens* ». Pas de guerre scolaire : « *Ce sont les partis politiques de l'opposition, mais aussi de la majorité, qui se sont emparés de la question et en ont fait l'objet d'une bataille. Mais dans la population il y a tous les éléments d'un consensus sur l'école et donc d'une paix scolaire* ».

M. Pierre Daniel, dans le même journal, est encore plus net. Jugeant « *déplacés* » les propos de M. Guermeur (« *On dirait qu'il a peur d'une paix scolaire* »), le président de l'UNAPEL explique : « *Nous, on ne fait pas de procès d'intention. On juge sur pièces. Si les propositions du gouvernement nous paraissent acceptables, on le dira. C'est ça qui inquiète M. Guermeur : l'absence d'un combat politique le mettrait sur la touche. Que l'opposition politique juge un projet mauvais simplement parce qu'il vient du gouvernement de gauche, c'est son jeu. Mais ce ne doit pas être le nôtre.* »

Est-ce pour atténuer le mauvais effet de la « sortie » de M. Guermeur que M. Jacques Barrot est à son tour monté au créneau ? Toujours est-il que sa déclaration de dimanche à RMC est plus nuancée. Le député (UDF-CDS) de la Haute-Loire, secrétaire général de l'Association parlementaire pour la liberté de l'enseignement, estime : « *Nous pouvons essayer d'organiser un armistice* », même si « *une véritable solution d'avenir ne passe pas par la majorité actuelle.* »

Un ministre qui voudrait parler d'autre chose, un boutefeu qui rêve d'une guerre de Cent ans, des dirigeants du privé qui se satisferaient du'un règlement amiable : sur le front de la guerre scolaire il y a, pour l'instant, beaucoup de colombes et quelques faucons. – B. F.

M. Jacques Barrot : nous pouvons essayer d'organiser un armistice

M. Jacques Barrot, député (UDF-CDS) de Haute-Loire et secrétaire général de l'Association parlementaire pour la liberté de l'enseignement (APLE), a commenté dimanche 26 août au « forum » de Radio-Monte-Carlo les déclarations du chanoine Paul Guiberteau, secrétaire général de l'enseignement catholique, publiées le même jour par *le Journal du dimanche*, et selon lesquelles « *ce sont les partis politiques, opposition et majorité, qui ont fait de la question scolaire une bataille* ».

« *Depuis trois ans*, a déclaré M. Barrot, *je ne cesse de répéter que les hommes politiques ne doivent pas se tromper sur la signification du mouvement qui pousse les familles à vouloir être partie prenante dans l'éducation de leurs enfants (...). Je crois que le Père Guiberteau a raison de rappeler que c'est essentiellement un problème de société, qu'il ne faut pas que les politiques veuillent avoir le monopole des solutions et de la recherche des solutions. Mais à l'inverse (...) les familles de France ont aussi besoin du politique pour régler le problème.* »

« *Prenant acte* » du retrait du projet de loi Savary, le secrétaire général de l'APLE estime que « *à la faveur de ce coup d'arrêt, nous pouvons (...) essayer d'organiser un armistice* ». Mais M. Barrot n'est « *pas du tout convaincu qu'on puisse arriver à une véritable solution d'avenir. Elle ne passe pas* (...), a-t-il précisé, *par la majorité actuelle* ». Le député de Haute-Loire souhaite que l'on arrive à « *une certaine pacification* » sur le problème des crédits limitatifs à l'enseignement privé et l'obligation financière des collectivités locales. Mais M. Barrot n'attend « *pas forcément le référendum* » pour régler la question scolaire.

EN BREF

Un démenti de Bokassa

Dans une déclaration à l'Agence France-Presse, l'ex-empereur du Centrafrique a démenti « *sur l'honneur* » avoir tenté de se procurer de faux papiers d'identité français. Un homme s'était présenté au début du mois à la mairie de Menucourt (Val-d'Oise) muni de photos d'identité de M. Bokassa pour faire établir une carte d'identité et un passeport en faveur d'une personne au nom arabe (*le Monde* du 23 août). Europe 1 avait révélé que l'auteur de cette démarche était M. Jean-Pierre Peteaux, boucher de son état, qui affirmait avoir agi par amour d'une jeune femme qu'il prétendait être la fille naturelle de l'ex-empereur. Selon ses déclarations, ce dernier n'était pas au courant de sa démarche.

Progress-23 se détache de la station orbitale soviétique

Le vaisseau spatial automatique soviétique Progress-23, amarré depuis le 16 août au complexe orbital Saliout-7-Soyouz T-11, s'en est détaché le dimanche 26 août. Les manœuvres de séparation ont été surveillées par les trois cosmonautes de Saliout-7, Leonid Kizim, Vladimir Soloviev et Oleg Atkov, à bord de la station depuis deux cents jours. Les trois hommes devraient bientôt battre le record de vie dans l'espace (plus de deux cent onze jours) établi en 1982 par deux de leurs compatriotes.

Un gardien de la paix au dossier chargé

L'Union des syndicats catégoriels de la police (proche de l'opposition) « *s'insurge contre les faits erronés* » rapportés à la suite de la rixe qui a *opposé, le 6 août*, dans le quartier Barbès, à Paris, un gardien de la paix antillais et des CRS, lors d'un contrôle d'identité. Le gardien de la paix, en civil au moment des faits, affirmait avoir été agressé par les CRS, version formellement contestée par ces derniers, qui ont affirmé au contraire que c'était le gardien de la paix qui s'était attaqué à eux (*le Monde* du 25 août).

Ce gardien de la paix, M. Sébastien Pyram, trente-qiatre ans, un policier d'Argenteuil (Val-d'Oise), à la suite de ces événements, a été suspendu de ses fonctions avec maintien de son traitement. Le sous-directeur du personnel de la police nationale a estimé que « *les faits reprochés à ce fonctionnaire sont de nature à justifier sa suspension immédiate* ». M. Pyram risque la révocation en raison de son dossier disciplinaire particulièrement chargé.

Il avait, en effet, bénéficié d'une amnistie en 1981 alors qu'il était déjà sous la menace d'une révocation et avait été muté en Savoie où, de nouveau, il avait été suspendu temporairement de ses fonctions, à la suite d'une bagarre avec des gardes-frontières suisses. Il avait été également impliqué pour une histoire de coups de fusil dans une affaire d'ordre privé.

L'« EXIGENCE » DE M. PIERRE JOXE

M. Pierre Joxe vient d'adresser à l'ensemble des fonctionnaires de la police nationale un message, à l'occasion de sa nomination comme ministre de l'intérieur.

« *Assurer la garantie des libertés, la protection des personnes et des biens, la défense des institutions de la République* », telle est, selon M. Joxe, la mission des policiers. « *Cette tâche est noble, elle est exaltante, mais elle est difficile, je le sais*, ajoute le ministre. *J'ai pu m'en rendre compte personnellement à l'occasion de mes premières visites dans quelques services. Je sais que vous faites face aux problèmes que vous rencontrez avec disponibilité, courage et dévouement. Je mesure ma responsabilité à l'égard de votre mission au sein d'une institution essentielle pour la souvainerité de l'Etat.* »

« *Mon rôle est de diriger ce grand service public*, conclut M. Joxe. *Je le ferai avec exigence comme le demande le service de l'Etat, des citoyens et de la loi. Mais je serai tout aussi exigeant quand vous aurez besoin de l'appui de l'Etat que vous avez la charge de servir et quand il s'agira de donner à la police nationale les moyens d'assurer sa mission.* »

● *Naissance au zoo.* – Le premier singe « hoesti guenon » à naître en captivité en Amérique du Nord a vu le jour, mardi 21 août au zoo de Stanley Park, à Vancouver (Canada). Les « hoesti guenons », originaires d'Afrique centrale, sont en voie d'extinction par la suite de la destruction de leur habitat. Le zoo de Stanley Park abrite un mâle et trois femelles « hoesti guenons » depuis 1980. – *(AFP.)*

ET LES PROJETS DU MINISTRE

Un entretien avec M. Jean-Pierre Chevènement

(Suite de la première page.)

Mon prédécesseur avait à cet égard une grande ambition. Il a beaucoup travaillé sur ce dossier comme en maints autres domaines, mais les conditions du débat n'ont pas permis de saisir les véritables enjeux. C'est sans doute à la lumière de la rénovation et du développement de l'ensemble du système éducatif, et d'abord de l'école publique, que cette affaire « privé-public » peut être abordée de la manière la plus positive. Je ferai prochainement, à cet égard, des propositions simples et pratiques..

– Il y aura donc un projet de loi Chevènement comme il y a eu un projet de loi Savary ?

– Je n'ai rien dit de tel.

– Le Parlement sera quand même saisi ?

– Que le Parlement soit saisi, dans une démocratie, ce serait la norme.

– Que pensez-vous des récentes déclarations sur la nécessité d'épousseter la législation actuelle, sans aller plus loin ?

– Tout ce qui va dans le sens de la paix civile me réjouit.

La laïcité est une notion tout à fait moderne

– La querelle scolaire a braqué les feux de l'actualité sur la laïcité. Cette notion a-t-elle besoin d'être rénovée ?

– Pour prendre un nouveau départ, la laïcité n'a besoin que de se ressourcer. La République est laïque. Cela veut dire que le débat démocratique est inséparable de l'éducation des citoyens. Il n'y a pas de démocratie qui ne repose en dernier ressort sur l'échange raisonné des arguments, sur la recherche commune de la vérité, sur le respect de l'autre, ce qui implique une éducation des choix. La laïcité n'est pas d'abord faite d'abstention ; elle est chargée de valeurs positives.

» Revenir aux sources de la laïcité, c'est revenir à ce que disait Jean Macé, le fondateur de la Ligue de l'enseignement dans les années 1860 : « *C'est le combat contre l'ignorance.* » Il comporte trois dimensions : d'abord, l'affirmation des valeurs de la connaissance, du sens de la rigueur et de la liberté de l'esprit ; ensuite, un souci de justice sociale, la volonté d'ouvrir aux classes populaires les chemins de la connaissance et de la réussite individuelle et collective ; enfin, le respect scrupuleux de la liberté de conscience, et d'abord chez l'enfant.

» L'esprit de la laïcité, c'est l'esprit de la recherche, au service de la démocratie ! C'est vous dire qu'à mes yeux la laïcité est une notion tout à fait moderne. Prenez une initiative comme la *Nouvelle Encyclopédie*, que j'avais confiée à Dominique Lecourt, il y a deux ans, en tant que ministre de la recherche *et* de la technologie : c'est cela le combat laïque aujourd'hui. Quel citoyen attaché aux valeurs de la démocratie pourrait ne pas le faire sien ? Je ne vois pas de plus belle cause et de plus mobilisatrice que de faire reculer l'ignorance, de donner à tout notre peuple le plus large accès au savoir et à la culture. C'est la seule façon de faire reculer les nouvelles formes d'obscurantisme, qui, sinon, entraîneraient notre pays vers la régression et vers un type inédit de sous-développement.

– Quelles nouvelles formes d'obscurantisme ?

– L'illettrisme, bien sûr. Mais plus généralement l'irrationalisme qui va avec l'inculture. Il suffit de voir qu'en France le nombre des voyantes dépasse de très loin le nombre des psychologues ! Voyez les progrès de certaines sectes, et vous mesurerez à quel point l'esprit critique a reculé.

Nous vivons une crise qui n'est pas seulement économique, mais aussi culturelle et morale. L'exigence à l'égard de la vérité, dans trop de milieux, a tendance à se relâcher.

– Cet affaiblissement, est-ce que vous l'appliquez aussi au système scolaire ?

– L'école publique a toujours été, dans notre pays, un des hauts-lieux des valeurs de probité intellectuelle et morale. A elle la belle tâche de restaurer, à tous les niveaux, le sens de la rigueur. Le problème, à mes yeux capital, c'est celui de la qualité de l'enseignement. J'entends l'affermir dans l'école élémentaire et conduire la rénovation des collèges dans cet esprit.

– Plusieurs ouvrages récents ont posé ce problème en prônant la conception classique de l'école instrument de transmission des connaissances avant tout et, par ce biais, se sont attaqués aux apôtres de la pédagogie nouvelle et du bonheur à l'école.

– Je ne veux pas entrer dans cette querelle entre les anciennes et les nouvelles pédagogies. L'heure est venue de synthèses positives. Une seule chose compte à mes yeux : c'est le résultat. Les mouvements pédagogiques qui mobilisent des énergies volontaires et bénévoles considérables et qui s'inscrivent dans la meilleure tradition de l'école républicaine apportent un précieux concours à l'éducation nationale.

Il ne suffit pas de bien connaître une discipline pour bien l'enseigner : la pédagogie est un art. Mais il est impossible d'enseigner convenablement ce qu'on ne maîtrise pas. La maîtrise d'une discipline – y compris dans ses évolutions les plus récentes – n'est pas suffisante, mais elle est absolument nécessaire au bon enseignement. L'école ne peut pas tout faire, et l'on a quelquefois tendance à trop lui demander : l'école doit d'abord servir à transmettre des connaissances. Naturellement, il est souhaitable qu'elle le fasse dans de bonnes conditions et que les enfants s'y épanouissent.

» Dans une histoire de l'éducation que je lisais récemment, je voyais une photo qui montrait deux enfants d'aujourd'hui s'acheminant vers l'école dans la brume du matin. La légende – ça m'a un peu amusé – disait : « *Les enfants vont à l'école, leur apportera-t-elle réussite et promotion ? Ce n'est pas sûr, mais ce serait sans doute moins grave s'ils s'y sentaient heureux.* »

» Je crains de ne pas être d'accord : j'ai une idée exigeante du bonheur. C'est en permettant à chacun d'avoir un métier gratifiant que l'école rendra vraiment les enfants heureux. Aucun apprentissage ne va sans effort ni motivation. Il y faut l'amour de la connaissance et aussi la sanction du bon travail, le respect de la compétence et de l'autorité du maître. Sans maîtrise du savoir élémentaire il n'y a pas de formation professionnelle valable, et les reconversions sont rendues ensuite plus difficiles. Une bonne formation générale est la condition d'une bonne adaptatibilité aux situations les plus diverses.

» Il faut donner aux enfants des milieux populaires les moyens de s'accomplir pour réussir leur vie. Ce sera au bénéfice du pays tout entier. Enfin, il faut faire en sorte que l'accès aux plus hauts degrés de l'enseignement supérieur soit ménagé à tous ceux qui en ont la capacité. La réussite individuelle et la réussite nationale sont inséparables. L'élitisme républicain est aussi une exigence profondément démocratique. Nos universités doivent être, chacune dans son domaine, des pôles d'excellence mondialement connus, par la qualité de leurs recherches, la valeur de leur enseignement et leur capacité d'entraînement dans les domaines de la culture et de la technologie. Avec le secrétaire d'Etat spécialement chargé de ce secteur, j'entends bien y travailler.

Les trois priorités

– Pour cette « école de la République » *dont vous avez parlé, quelles sont vos priorités, vos atouts ?*

– Les priorités de mon action s'inscrivent naturellement dans le cadre du programme défini par le premier ministre : moderniser et rassembler.

» Tout d'abord, l'éducation nationale doit être le fer de lance de la modernisation. Les pays qui maîtriseront la mutation technologique en cours, qui gagneront la bataille économique mondiale, sont ceux qui auront su se doter d'un système éducatif capable de valoriser au mieux la ressource humaine. J'ai été frappé, en recevant les syndicats et les représentants du patronat, de voir que cette exigence d'une formation de base est une exigence générale. On ne peut pas donner une bonne formation professionnelle à des gens qui ne maîtrisent même pas leur langue maternelle !

» En second lieu, l'école doit rassembler les jeunes Français dans la nation. Il ne lui incombe pas seulement de former des travailleurs qualifiés mais aussi des citoyens responsables. C'est pourquoi je m'attacherai à ce que l'école apprenne à faire mieux connaître et aimer notre langue, notre culture et notre histoire.

» Tels sont les deux grands axes de mon action. Quant aux priorités, j'en vois trois :

» *Première priorité :* la formation des maîtres. Les maîtres compétents sont la première condition d'un enseignement de qualité. Dès cet automne, j'aurai l'occasion de préciser les mesures à prendre pour la formation des instituteurs. D'autres dispositions interviendront ensuite pour les enseignants du second degré.

» *Deuxième priorité :* l'école élémentaire. C'est la base de tout l'édifice ; c'est ici que tout commence. Il faut que l'école élémentaire soit en mesure de donner aux enfants les connaissances de base, la lecture, l'écriture, la grammaire, l'orthographe, le calcul, des notions d'histoire et de géographie, en particulier de la France.

» *Troisième priorité : l'ouverture de l'éducation nationale sur la recherche et sur l'économie, et d'abord par la promotion des filières scientifiques et techniques.* La création d'un secrétariat d'Etat à l'enseignement technique et technologique manifeste la volonté gouvernementale d'impulser vigoureusement ce secteur. L'introduction de la technologie dans les programmes des collèges vise à faire enfin de la culture technique une partie intégrante de la culture des générations nouvelles. Par ailleurs, je compte lancer prochainement une vaste consultation permettant la mise en cohérence, autant que faire se peut, des filières de formation avec l'évolution des technologies et des filières productives d'avenir. Il me semble important de faire participer les acteurs de l'enseignement et leurs partenaires naturels chercheurs, professionnels, syndicats, collectivités locales – à une réflexion sur le contenu des formations et des diplômes. Cette réflexion devrait permettre la définition de familles de métiers, l'élargissement des formations, la redéfinition de certains diplômes, CAP ou BEP notamment. Elle devrait porter sur les flux de formation, sur la réorientation de ces formations et leur modernisation, avec les changements que cela implique dans les programmes, dans les équipements et dans la formation des maîtres. A l'heure où la France compte plus de deux millions de chômeurs, dont la moitié de jeunes, cette réflexion devrait favoriser le développement de la formation en alternance et de la formation permanente. Cette consultation décentralisée au niveau des académies, des bassins d'emploi et des établissements, devrait favoriser une meilleure connaissance du monde enseignant par le monde de l'entreprise et réciproquement. Comme l'a dit François Mitterrand : « *Il faut se rendre compte que l'entreprise n'est pas l'enfer, ni l'école le cocon.* »

Un pays qui dévalorise ses enseignants manifeste des tendances suicidaires

– Vous avez parlé des enseignants, il faut aussi leur parler ; certains connaissent un profond désarroi. Le secrétaire général de la FEN, Jacques Pommatau, a même récemment déclaré que les enseignants ne savaient plus ce qu'on attendait d'eux. Qu'attendez-vous des professeurs ?

– Les enseignants ont dans leurs mains l'avenir de la France. Rien n'est plus important dans une société scientifiquement très développée comme la nôtre que la culture de l'intelligence. Un pays qui dévalorise ses enseignants manifeste des tendances suicidaires. Il est fondamental de revaloriser le rôle des enseignants et de leur donner la considération à laqelle ils ont droit. Je m'y attacherai. En retour, naturellement, j'attends d'eux une haute conscience de leurs responsabilités.

– Ils vous répliqueront par la question des moyens.

– Je suis sensible à cette question. Le budget de 1985 donnera une priorité incontestable à l'éducation nationale, même si elle devra aussi prendre sa part des difficultés de l'heure. Mais tout n'est pas dans l'argent, beaucoup est dans la conscience professionnelle, la motivation, l'enthousiasme des femmes et des hommes.

– Allez-vous orienter l'éducation nationale vers plus de décentralisation ?

– Je souhaite que les enseignants se sentent responsables, et la décentralisation doit être un facteur de responsabilisation et de meilleure adaptation des établissements aux différents publics scolaires. Elle doit favoriser le décloisonnement du système éducatif et une meilleure ouverture sur l'environnement (parents d'élèves, collectivités locales, entreprises, établissements culturels, etc.). Dès lors que les missions sont claires, je suis très décentralisateur. L'objectif je l'ai déjà dit, c'est l'élévation générale du niveau de formation et de qualification des Français. La décentralisation doit aider le service public et les enseignants à relever ce défi.

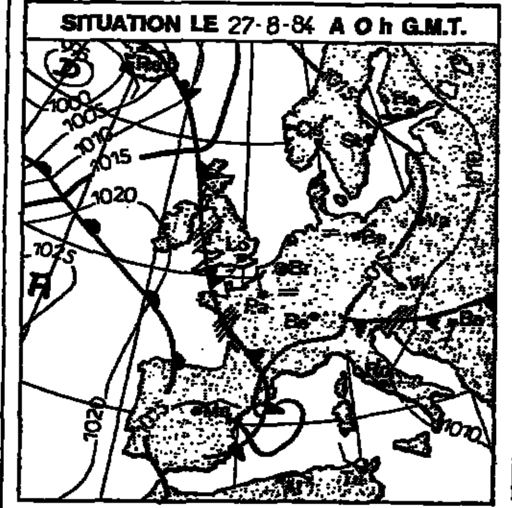
– Vous encouragerez les enseignants à prendre plus d'initiatives ?

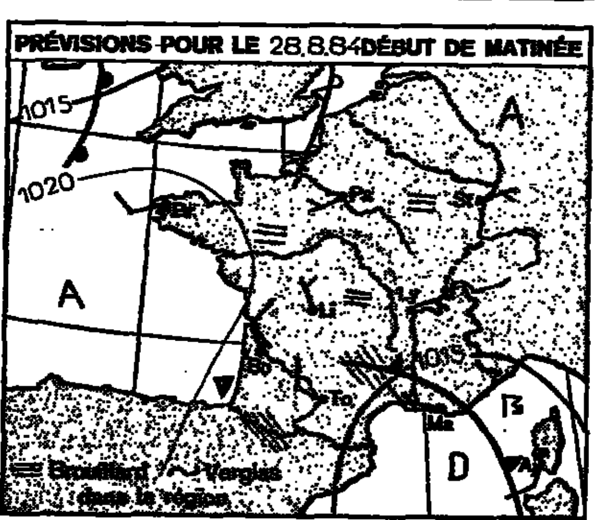
– Pour mettre l'école à l'offensive, il faut l'initiative des enseignants ; c'est parce que la situation est difficile qu'il faut à la fois l'impulsion d'en haut et l'élan d'en bas !

Propos recueillis par
PHILIPPE BERNARD
et BRUNO FRAPPAT.

INFORMATIONS « SERVICES »

MÉTÉOROLOGIE





Evolution probable du temps en France entre le lundi 27 août à 0 heure et le mardi 28 août à 24 heures.

Après le passage d'une limite frontale, nuageuse sur le nord-ouest du pays, orageuse sur les régions méridionales, les hautes pressions se renforceront sur la France rejetant la perturbation suivante vers les îles Britanniques.

Mardi, le temps sera nuageux avec des averses orageuses, le matin, de l'Aquitaine au sud du Massif Central, Alpes du sud, pourtour méditerranéen et Corse. Pour la soirée, les orages isolés se produiront des Pyrénées-Orientales au sud des Alpes et sur la Corse, tandis que les éclaircies se développeront sur le Sud-Ouest.

Ailleurs, les brouillards matinaux seront nombreux, y compris près de la Manche. Puis les éclaircies deviendront belles. Seules les régions voisines de la Manche connaîtront en fin de journée un ciel plus nuageux, en marge de la perturbation suivante.

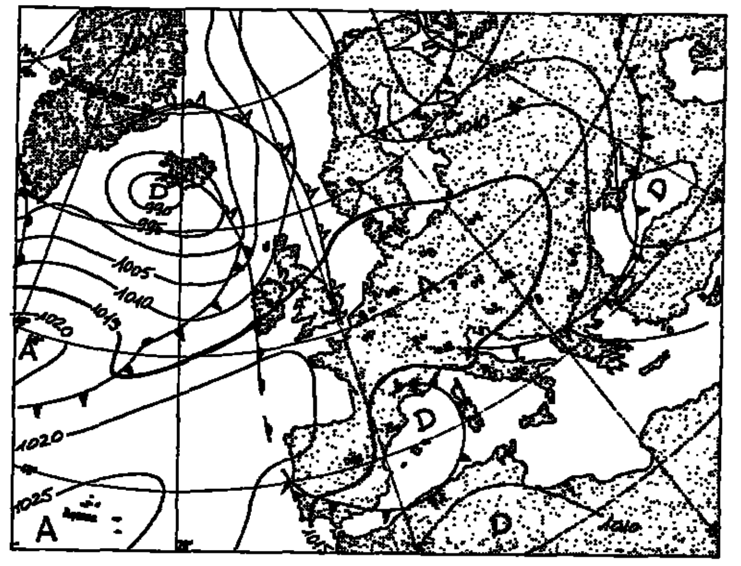
Les températures minimales seront de 14 à 17 degrés en régions méridionales, 12 à 14 degrés ailleurs. Les maxima de 23 à 25 degrés en moitié nord seront de l'ordre de 26 degrés au sud.

La pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était à Paris, le 27 août à 8 heures, de 1018,6 millibars, soit 764 mm de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 26 août; le second le minimum de la nuit du 26 au 27 août) : Ajaccio, 26 et 15 degrés; Biarritz, 22 et 17; Bordeaux, 24 et 15; Bourges, 20 et 12; Brest, 19 et 16; Caen, 23 et 15; Cherbourg, 19 et 16; Clermont-Ferrand, 21 et 15; Dijon, 21 et 15 ; Grenoble-St-M.-H., 24 et 14; Grenoble-St-Geoirs, 21 et 15; Lille, 25 et 11; Lyon, 22 et 15; Marseille-Marignane, 26 et 16; Nancy, 20 et 14; Nantes, 24 et 16; Nice-Côte d'Azur, 25 et 18; Paris-Montsouris, 22 et 16; Paris-Orly, 22 et 15; Pau, 23 et 16; Perpignan, 27 et 20; Rennes, 25 et 16 ; Strasbourg, 21 et 15 ; Tours, 22 et 13 ; Toulouse, 24 et 16.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 30 et 19 degrés; Amsterdam, 22 et 8; Berlin, 22 et 10; Bonn, 19 et 13; Bruxelles, 23 et 11; Le Caire, 36 et 23; îles Canaries, 27 et 21; Copenhague, 20 et 13; Dakar, 31 et 26; Djerba, 30 et 23; Genève, 21 et 12; Jérusalem, 28 et 19; Lisbonne, 29 et 18; Londres, 24 et 15; Luxembourg, 20 et 12; Madrid, 31 et 17; Moscou, 13 et 6; Nairobi, 26 et 17 ; Palma-de-Majorque, 29 et 18; Rio-de-Janeiro, 19 et 16 ; Stockholm, 16 et 5; Tozeur, 37 et 25; Tunis, 33 et 19.

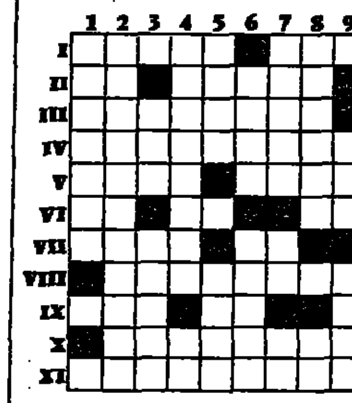
PRÉVISIONS POUR LE 28 AOUT A 0 HEURE (GMT)



(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 3784



HORIZONTALEMENT

I. Faisait naguère l'article. Abréviation. – II. Parler vulgaire pour un latiniste distingué. Naît sous le signe du poisson. – III. Le coin rêvé pour un amateur de minettes. – IV. Pousse avec des rames. – V. Ont donc eu le dessous. Lit de campagne. – VI. Collection de pierres anciennes. Pas repassé. En Seine-Maritime. – VII. Saint homme. Réduction de puissance. – VIII. Fait jouer à la poupée ou fait jouer du revolver. – IX. Elément conservateur. Symbole magnétique. – X. Prennent toujours leur rôle au sérieux. – XI. N'a donc aucune distraction.

VERTICALEMENT

1. Membre actif d'un club. – 2. Est à la limite du renvoi. – 3. N'a donc pas les pieds sur terre. Son œuvre fut accueillie avec émotion. – 4. L'amour de la littérature. Personnel. – 5. Adjectif évoquant des pépins. Eut un aperçu du supplice de Tantale. – 6. Occupe une position élevée en Bulgarie. Se prend avec humilité ou avec superbe. – 7. Limite donc la consommation. Sigle. Participe passé. – 8. De l'humeur jadis, absence d'humeur de nos jours. Sur un pli. – 9. Bonne conductrice souvent cause d'accidents. Ouverture pour violons.

Solution du problème n° 3783

Horizontalement

I. Mobilisation. Oc. – II. Isolant. Iléon. – III. Lit. Abreuvoir. – IV. Irascible. Fanon. – V. Tinte. Leurre. De. – VI. Asialie. Roi. Me. – VII. Smog. Tête. – VIII. Intituler. Radar. – IX. Endentés. Isa. – X. Té. Au. Appâts. – XI. Emollient. Aa. – XII. Préau. Quartier. – XIII. Don. Cloutier. – XIV. Stem. Etroites. – XV. Ternes. Seule.

Verticalement

1. Militariste. DST. – 2. Osiris. Empoté. – 3. Botaniste. Orner. – 4. Il. Staminale. Mn. – 5. Lancelot du lac. – 6. In. Igue. Iules. – 7. Stable. Ln. – 8. Blé. Pétanque. – 9. Tireur. Ré. Tutti. – 10. Ile. Rot. Sa. Air. – 11. Œufrier. Paréos. – 12. Novae. Ta. Patrie. – 13. Non. Média. Tu. – 14. Iode. Astre. El. – 15. Corne. Gras. Rasé.

GUY BROUTY.

PARIS EN VISITES

MERCREDI 29 AOUT

« Église de Saint-Denis », 14 h 45, hall métro Saint-Denis Porte de Paris, Mme Allaz.

« Hôtel de Sully », 15 heures, 62, rue Saint-Antoine, Mme Bachelier.

« Ile de la Cité », 15 heures, métro Cité, Mme Senant (Caisse nationale des monuments historiques).

« La Mosquée », 15 heures, entrée place du Puits-de-l'Ermite (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« Le Marais », 21 heures, métro Pont-Marie (Les Flâneries).

« Quartier Mouffetard », 15 heures, métro Monge (P.-Y. Jaslet).

« L'habitat populaire autrefois », 15 heures, 2, rue des Archives (Paris autrefois).

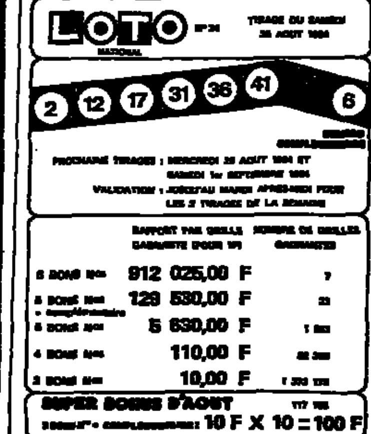
« Salons de l'Arsenal », 15 heures, 1, rue de Sully (Paris et son histoire).

« Montmartre », 15 heures, métro Abbesses (M. Pohyer).

AUTOMOBILE

OCCASIONS. – A partir du mois de septembre, Renault propose une nouvelle classe de véhicules d'occasion : la série « Privilège ». Il s'agit de voitures d'occasion bénéficiant déjà de la garantie OR et disposant, en plus, d'un nouveau service d'assistance, le service « OR Relais ». Celui-ci permet à son titulaire, en cas de panne mécanique, d'accident, de vol ou d'incendie, de bénéficier de : la mise à disposition d'un véhicule de remplacement, sans limitation de kilométrage ni caution à verser ; certaines prestations d'assistance telles que remorquage, dépannage, poursuite du voyage ou retour au domicile.

Le service « OR Relais » est accordé pour la durée de la garantie OR inscrite sur la carte accréditive remise au client.



Le Monde

sports

LES CHAMPIONNATS INTERNATIONAUX DE TENNIS DES ETATS-UNIS

McEnroe et Navratilova comme à Wimbledon ?

Après Roland-Garros fin mai et Wimbledon fin juin, Flushing-Meadow sera, du mardi 28 août au dimanche 9 septembre, le troisième grand rendez-vous de l'année pour les meilleurs tennismen et tenniswomen du monde. Dans le tournoi féminin, doté, comme celui des hommes, de million de dollars de prix, seule l'Américaine Chris Evert Lloyd, six fois victorieuse à New-York, semble en mesure de poser quelques problèmes à Martina Navratilova la tenante du titre qui, après avoir réussi le grand chelem à Roland-Garros, a poursuivi sur sa lancée à Wimbledon.

Même si John McEnroe compte en 1984 cinquante-neuf victoires pour soixante et un matches disputés, le tournoi masculin est un peu plus indécis. Finaliste à Paris, vainqueur à Londres, le numéro un mondial tentera de renouer ici avec la victoire, comme en 1979, 1980 et 1981. Il devra encore compter avec le coriace Jimmy Connors, vainqueur ces deux dernières années et qui s'est encore retrouvé, à trente-deux ans, en finale de Wimbledon. Les deux Américains devraient se rencontrer en demi-finale, ce qui pourrait faciliter l'accès d'Ivan Lendl à sa troisième finale consécutive dans cette compétition, avec un tout autre moral depuis son premier succès dans un tournoi du grand chelem, à Roland-Garros.

Comme à Wimbledon, Yannick Noah a dû déclarer forfait pour Flushing-Meadow. Il souffre toujours d'une pubalgie et devra peut-être se résoudre à se faire opérer. Les meilleures chances françaises reposeront sur les épaules d'Henri Leconte, opposé au premier tour à l'Américain John Sadrie. S'il passe les deux premiers obstacles, le numéro deux français devrait rencontrer au troisième tour Jimmy Connors. Deux autres Français ont été admis dans le tableau final : Thierry Tulasne et Guy Forget, qui joueront au premier tour contre les Américains Mark Dickson et Greg Holmes.

Sept Françaises disputeront le premier tour : Nathalie Herreman contre l'Américaine Beth Herr, Marie-Christine Calleja contre l'Américaine Kim Steinmetz, Corinne Vanier contre la Sud-Africaine Yvonne Vermaak, Catherine Suire contre la Roumaine Virginia Ruzici, Catherine Tanvier contre l'Américaine Leigh Thompson, Sophie Amiach contre l'Américaine Ann Henriksson, et Pascale Paradis contre une joueuse issue du tableau de qualification.

La pubalgie de Yannick Noah

Yannick Noah ne participe pas, cette année, à l'US Open. Victime d'une pubalgie tenace, le numéro un français subira prochainement — si la douleur persiste — une intervention chirurgicale. Il y a quelque temps, Pascal Portes, alors numéro deux, souffrant du même mal, avait été opéré. Inconnue jusqu'à ces dernières années, la pubalgie est encore exceptionnelle dans le monde du tennis. En revanche, elle touche fréquemment d'autres sportifs au premier rang desquels les joueurs de football. Cette affection apparaît étroitement liée aux efforts intensifs et répétés qu'impose aujourd'hui le sport de haut niveau. Elle doit être considérée comme une véritable maladie professionnelle.

Pubalgie ? Ce terme ne désigne rien d'autre qu'un symptôme, celui d'une sensation douloureuse ressentie dans la zone du pubis, cette région anatomique située dans la partie inférieure du bassin, au niveau de l'articulation qui unit les deux os iliaques. C'est là, sur quelques centimètres carrés d'os, que viennent s'insérer plusieurs faisceaux musculaires de l'abdomen (muscles grands droits et obliques) et des cuisses (muscles adducteurs).

« La sensation douloureuse, explique le docteur Jean-Pierre Cousteau, médecin des équipes de France de tennis, *est la conséquence d'un conflit entre les tensions supérieures et inférieures. Le joueur de tennis a, en général, des adducteurs exceptionnels et une musculature abdominale comparativement plus faible. La pubalgie peut aussi avoir une origine dorso-lombaire, zone d'insertion supérieure des muscles obliques. »* Le traitement préventif idéal consiste donc à se doter d'une musculature équilibrée.

En pratique, quand la douleur survient (d'abord intermittente, à l'effort, elle s'installe ensuite de manière permanente), le joueur doit se mettre au repos pendant deux mois, faire des exercices d'assouplissement et d'étirement musculaire là où il est « trop » musclé et se muscler là où il ne l'est pas assez. Pendant cette période, il doit aussi prendre des médicaments anti-inflammatoires (cortisone). En cas d'échec, il faut se résoudre au traitement chirurgical.

Ce dernier a pour objectif de renforcer la sangle abdominale à la manière des interventions pour hernie inguinale. *« On omet souvent de dire,* rappelle le docteur Cousteau, *que cette opération a pour conséquence de sectionner les rameaux nerveux du pubis, ce qui n'est pas sans rapport avec l'objectif recherché de la disparition de la douleur. » « Actuellement,* poursuit-il, *certains médecins, constatant les premiers symptômes, proposent d'emblée l'intervention chirurgicale de manière à gagner du temps : pour un champion de haut niveau, perdre un an, c'est, pour d'autres, en perdre dix ou vingt. »*

Travailleurs de force

Yannick Noah devra bientôt choisir. Après un repos de huit semaines, un premier test effectué aux Etats-Unis a suffi à réveiller la douleur. Le spécialiste américain qu'il a alors consulté a préconisé quatre nouvelles semaines de repos. Un nouveau test sera prochainement effectué à Paris, après quoi le numéro un français pourrait se retirer pendant de long mois du circuit professionnel.

L'apparition des premiers cas de pubalgie dans le monde du tennis, comme la série noire dont est victime le numéro un français (élongation des ischio-jambiers, entorse du genou, tendinites), dont tout le monde s'accorde à dire qu'il s'agit d'un superbe athlète, est révélatrice de la surcharge d'efforts que s'imposent, aujourd'hui, les joueurs professionnels. *« A vingt-cinq ans,* explique le docteur Cousteau, *ils ont déjà quinze ans de tennis derrière eux, à raison de quatre heures par jour et de douze mois par an. Ils jouent sur des surfaces dures et d'une manière beaucoup plus brutale que par le passé. En général, c'est l'épaule des champions qui est atteinte. Les lésions du coude, ou « tennis-elbow », ne concernent que les joueurs de clubs. Nous ignorons totalement quelles seront les conséquences à long terme »* (1).

Les mêmes observations sont faites en football où les cas, fréquents, de pubalgie apparaissent nettement liés à une augmentation du nombre et de l'intensité des entraînements et des matches. En d'autres termes, l'épidémie actuelle de pubalgie vient rappeler l'absolue nécessité d'un environnement médical pour le sport de haut niveau où le champion est aujourd'hui soumis à une pathologie professionnelle qui équivaut, tout compte fait, à celle des travailleurs de force.

JEAN-YVES NAU.

(1) Pour une information plus complète sur la pathologie du tennis, on peut se reporter à *Médecine et Tennis*, ouvrage collectif réalisé sous la direction du docteur Jean-Pierre Cousteau. Masson, 1982.

PLANCHE A VOILE

Un tour de France dans l'esprit des Jeux

De notre envoyé spécial

Hyères. — Gilles Calvet a remporté la quatrième édition du Tour de France des planches à voile dans la catégorie open. Grâce à une superbe victoire dans la dixième et dernière étape disputée à Hyères, le 23 août, dans des conditions très difficiles (vent fort et pluie), Gildas Guillerot a pris la tête du classement général final dans la catégorie winglider, *c'est-à-dire sur le modèle utilisé* à Los Angeles pour les premières régates olympiques de planche à voile.

La victoire de Gildas Guillerot dans la catégorie olympique était attendue, voire souhaitée, par le public et les organisateurs. On l'a vu tout au long des étapes de ce Tour de France : le sélectionné national aux Jeux de Los Angeles est le plus populaire des planchistes français. Personne ne semble lui tenir grief de n'avoir rapporté de Californie qu'une quatrième place, alors qu'il avait fait naître, au cours des épreuves préolympiques disputées en 1984, l'espoir d'une médaille ou d'une victoire. De son côté, le jeune Lorientais, âgé de vingt et un ans, accepte encore difficilement sa disqualification dans la première manche des régates olympiques, qui devait constituer un handicap moral et tactique malaisé à surmonter.

Il conteste toujours vivement cette sanction contre une faute de « pomping » (1) qu'il affirme ne pas avoir commise : *« J'avais suffisamment d'avance dans la première régate pour ne pas faire cette erreur. Les deux concurrents qui étaient derrière moi ont témoigné en ma faveur mais leur parole a eu moins de poids que celle du juge qui a demandé ma disqualification. »*

Le regain d'intérêt pour la série olympique manifesté par les coureurs régionaux, nombreux à participer aux épreuves sélectives afin d'affronter Gildas Guillerot, confirme ainsi le choix des responsables du Tour de France. Pendant quatre ans, ils ont imposé les régates sur winglider : *« Il est vrai que ce modèle de planche est techniquement dépassé, que les régates ne sont pas très spectaculaires, difficiles à suivre pour le public, mais nous savions que la crédibilité sportive de la planche à voile passait par la série olympique. »*

Les planches winglider ne seront d'ailleurs certainement pas le modèle utilisé pour les Jeux de 1988 et, dès maintenant, les organisateurs recherchent la bonne formule pour le Tour de France en 1985 : *« Tout en tenant compte des orientations des instances internationales, nous ferons sans doute deux types d'épreuves, des régates traditionnelles et des courses plus spectaculaires car le public ne peut pas s'intéresser aux épreuves quand elles se déroulent loin de la côte. Nous pensons proposer une compétition par équipes de trois coureurs, représentant soit un pays, soit une région. Les noms des concurrents seront sans doute inscrits dans les voiles. Nous devons nous éloigner des règles traditionnelles du yachting. Pourquoi ne pas imaginer des lignes de départ et d'arrivée près de la côte avec un parcours de slalom facile à suivre ? »*

Intérêt des banques

Malgré la caravane publicitaire qui l'accompagne, le Tour de France des planches à voile se veut avant tout une épreuve sportive. Son principal commanditaire, le Crédit lyonnais, tient à cette formule. Il n'a d'ailleurs que des raisons d'être satisfait d'une épreuve qui lui a permis de modifier son image de marque ; *« L'appui que nous apportons à plusieurs compétitions de planche à voile, ainsi qu'à certaines courses de moto, nous a permis de porter de 10 % à 15 % le nombre de nos clients de moins de vingt-cinq ans ces quatre dernières années »*, indique M. Robert Cessac, responsable de la communication de la banque.

L'image propre de la planche à voile : populaire, écologique, pratique, peu chère, jeune et maintenant sportive, sert les intérêts d'une banque soucieuse de rajeunir son image. Mais, en revanche, les champions français ont encore le sentiment d'avoir beaucoup à faire pour réussir leur carrière sportive. Les deux vainqueurs du Tour de France font, aujourd'hui, les choix qui devraient leur permettre de continuer à pratiquer ce sport à un haut niveau.

Deux fois champion du monde sur planche open en 1982 et 1983, Gildas Guillerot sait qu'il ne bénéficiera pas de la notoriété que lui aurait apporté une médaille olympique. *« Avec mon père, mon frère et quatre autres personnes, nous avions envisagé d'utiliser mon nom à des fins commerciales dans une petite entreprise de promotion de la planche à voile. La société continuera son activité sous une autre appellation, mais je vais devoir me faire un nom d'une autre façon. Je rentre donc dans le circuit de la Coupe du monde professionnelle de funboard dès le 15 septembre, à Fylt, en Allemagne de l'Ouest. Avec ma connaissance des régates, je pense avoir un atout supplémentaire sur les autres Français qui n'ont pas encore brillé dans cette épreuve. »*

Il est vrai que les courses sur les longues planches de funboard nécessitent des qualités de tacticien que l'on retrouve chez les régatiers. D'autant que ces courses difficiles comptent, pour près de la moitié des points, dans le classement général, alors que les épreuves de vagues — où se sont illustrés certains Français — ne comptent que pour moins d'un quart des points et n'ont lieu que rarement, faute de vent.

Le contrat que Gildas Guillerot vient de signer avec la marque Hifly témoigne de la confiance que lui fait un des constructeurs les plus sérieux du circuit mondial de Funboard. *« Je ne leur promets pas de résultats avant quelques mois, le temps de m'entraîner et de me familiariser avec de nouveaux matériels et de nouvelles compétitions ; mais je pense disposer, grâce à la préparation que j'ai commencée pour les JO, des ressources physiqyes nécessaires pour progresser dans le classement mondial. »*

A dix-neuf ans, l'autre vainqueur du Tour de France, le Marseillais Gilles Calvet, a d'autres ambitions : *« Je vais reprendre mes études, tout en continuant à m'entraîner ; il me faut un métier avant tout. »* Avec Frédéric Gautier, le suppléant de Gildas Guillerot aux JO, Gilles Calvet avait pris contact avec McCormack, l'agent américain de promotion des sportifs de haut niveau. *« Nous n'avons pas été pris au sérieux, car, être champion de planche à voile ne signifie encore rien pour le grand public. Il y a trop de compétitions différentes : les plus connues et les plus intéressantes financièrement n'ont pas autant de valeur sportive qu'un championnat du monde open. »*

Gilles Calvet, qui a commencé à pratiquer la planche à voile à l'âge de dix ans et remporté ses premières victoires à quatorze ans et demi, voudrait avant tout qu'on prenne les planchistes pour des sportifs à part entière : *« Mais la notoriété peut attendre. Ce qui compte pour moi, c'est de pouvoir continuer à pratiquer une discipline qui m'apprend à vivre. »*

CHRISTOPHE DE CHESNAY.

(1) Le « pomping » consiste à exercer des tractions sur le gréement pour provoquer une accélération de la planche. Cette interdiction, justifiée pour les *dériveurs, paraît plus discutable pour les* planches à voile.

VOILE

Régate à trois en vue de Saint-Malo

C'est la régate finale entre les trois maxi-catamarans en tête de la Transat Québec Saint-Malo. Dimanche 26 août, la VHF qui permettait aux équipages Charente-Maritime II et de Royale de communiquer est devenue muette. Les liaisons avec le PC de la course, installé au premier étage de la tour Eiffel, se sont raréfiées. La moindre information sur les positions ou les conditions météorologiques rencontrées pourraient être exploitées par les adversaires.

Dans ces conditions, seuls les relevés par satellites effectués grâce aux balises Argos, dont sont équipés les bateaux, sont réellement fiables. Dimanche, à 18 h 50, ils situaient Royale à 460 milles de Saint-Malo. Le catamaran de Loïc Caradec n'avait que 3 milles d'avance sur Charente-Maritime II, qui naviguait une vingtaine de milles plus au sud, et 11 milles d'avance sur Fleury-Michon VII, qui était à 45 milles au nord de Royale.

Dimanche en fin de matinée, Pierre Follenfant, le skipper de Charente-Maritime II, avait fait savoir qu'il venait de déchirer son deuxième et dernier spinaker, un avarie qui pourrait compromettre sa fin de course. Tentative d'intox à l'usage des adversaires à l'écoute ? A terre, l'équipe d'assistance du bateau indiquait qu'il devait rester à bord deux « spi » médium et deux « spi » légers qui seraient suffisants pour l'arrivée, où le vent est annoncé en perte de vitesse.

Loin derrière les bateaux de tête, le catamaran Double-Bullet, de l'Américain Bob Hanel, qui occupait la dixième place, a lancé un appel de détresse dimanche en fin de matinée. Ce lundi matin, vers 6 heures, son équipage a été recueilli, sain et sauf, par l'American Pionner.

AUTOMOBILISME

Doublé pour McLaren, duel pour Lauda et Prost

Les années se suivent mais ne se ressemblent pas pour Alain Prost. En 1983, c'est à Zandvoort (Pays-Bas) qu'il avait probablement perdu le titre mondial, dans une collision entre sa Renault et la Brabham du Brésilien Nelson Piquet. Dimanche 26 août, c'est sur ce même circuit qu'il a remporté son cinquième succès de la saison et a repris espoir en revenant à 1,5 point de Nikki Lauda, son coéquipier chez McLaren, au classement provisoire du championnat du monde des conducteurs.

Après l'abandon, au onzième tour, de Piquet, parti le plus vite mais victime de fuites d'huile sur sa Brabham-BMW, le Grand Prix des Pays-Bas s'est résumé en un duel entre les deux pilotes de McLaren. Un duel remporté, haut la main, par Prost, qui ne rencontrait pas cette fois, le moindre problème technique. En fait, sa seule frayeur résulta d'une incompréhension avec celui qui lui indiquait sa position depuis le stand. Croyant être suivi de 17 secondes par le Finlandais Keke Rosberg, il découvrit Lauda dans son rétroviseur au vingt-cinquième tour.

« J'avais ralenti, j'ai repris une allure plus soutenue », *explique-t-il après la course. Au soixante-quatrième tour, à sept tours de l'arrivée, son avance sur Lautle attteignait 23 secondes et seul Ingel Mansell (Lotus-Renault) restait dans le même tour. En plus du doublé, les McLaren battaient un record en signant leur neuvième succès de la saison. Désormais pratiquement hors de portée de leur rivaux au championnat du monde des conducteurs, Prost et Lauda vont pouvoir oublier un peu la course d'équipe pour se consacrer à leur duel dans les trois derniers grands prix de la saison.*

Premier succès pour la Peugeot 205 Turbo

Après des débuts prometteurs dans le Tour de Corse et au Rallye de l'Acropole, la Peugeot 205 Turbo 16, pilotée par le Finlandais Ari Vatanen, a triomphé, dimanche 26 août, dans le Rallye des Mille-Lacs, disputé en Finlande. Champion du monde des pilotes de rallye en 1981, Vatanen ne tarissait pas d'éloges, après l'arrivée, sur cette voiture qu'il a découverte seulement au mois d'avril.

« C'est la plus belle victoire de ma carrière, *disait-il.* Je crois qu'il s'agit là, pour cette voiture, du début d'une série de succès. Jamais encore je n'avais disputé un rallye sans connaître le moindre problème mécanique. C'est enthousiasmant de piloter dans ces conditons. »

Sur ce parcours de 1420 kilomètres, dont 460 en épreuves chronométrées, Vatanen a manifesté une écrasante supériorité en réussissant trente et une fois le meilleur temps dans les cinquante et une « spéciales ». A l'arrivée, les deux Lancia des Finlandais Markku Alen et Henri Toivonen étaient reléguées à 2 mn et à 4 mn 8 s. Le Suédois Blomqvist, actuel leader du championnat du monde des pilotes de rallye, terminait quatrième avec son Audi-Quattro de 380 chevaux (contre 350 à la Peugeot Turbo 205) à 5 mn 12 s. Les deux autres pilotes vedettes d'Audi, Hannu Mikkola et la Française Michèle Mouthon avaient dû abandonner.

Après ce succès, Jean Todt, directeur de la compétition chez Peugeot-Talbot, a confirmé que la firme sochalienne alignera « au moin duits dalehapn u ond siyes 15 avec le titre pour objectif... »

LES RÉSULTATS

Automobilisme

GRAND PRIX DES PAYS-BAS DE FORMULE 1 A ZANDVOORT

Alain Prost (Fra., McLaren), les 71 tours, soit 301,892 km, en 1 h 37 mn 21 s ; 2. Niki Lauda (Aut., McLaren), à 10 s ; 3. Nigel Mansell (G-B, Lotus-Renault), à 1 mn 19 s.

CHAMPIONNAT DU MONDE DES CONDUCTEURS
(classement provisoire)

1. Lauda (Aut.), 54 pts ; 2. Prost (Fra.), 52,5 ; 3. De Angelis (Ita.), 29,5 ; 4. Arnoux (Fra.), 24,5 ; 5. Piquet (Br.), 24 ; 6. Warwick (G-B), 23.

RALLYE DES MILLE LACS EN FINLANDE

1. Ari Vatanen (Fin., Peugeot 205), 4 h 8 mn 49 s ; 2. Markku Alen (Fin., Lancia), à 2 s ; 3. Henri Toivonen (Fin., Lancia), à 4 mn 8 s.

Football

CHAMPIONNAT DE FRANCE
Deuxième division
(troisième journée)

Groupe A

*Red Star et Besançon	2-2
*Amiens b. Châteauroux	2-0
*Orléans et Sedan	0-0
*Mulhouse b. Rennes	4-2
*Valenciennes et Angers	1-1
*Quimper et Le Havre	0-0
*Dunkerque b. Caen	3-0
*Guingamp b. Stade-Français	2-0
*Reims b. Abbeville	1-0

Classement. — 1. Guingamp, 6 pts ; 2. Mulhouse, Reims, Sedan, Orléans, 5.

Groupe B

*Sète b. Grenoble	2-1
*Alès b. Montpellier	1-0
*Limoges et Cannes	1-1
*Nice b. Nîmes	2-1
*Lyon b. Cuiseaux	2-1
Béziers b. *Valence	1-0
*Bourg-s.-La Roche b. St-Etienne	2-1
*Geugnon b. Martigues	2-1
Thonon b. *Le Puy	3-0

Classement : 1. Thonon, 6 pts ; 2. Alès, Nice, Cannes, Sète, 5.

Trampoline

CHAMPIONNAT DU MONDE

Le Français Lionel Pioline est devenu champion du monde de trempoline, dimanche 26 août à Osaka (Japon). Associé à Daniel Pean, il a ensuite pris la troisième place du concours de trempoline synchronisé, gagné par les Soviétiques Vadim Krasnochapka et Igor Bogachev.

Athlétisme

RECORDS DU MONDE FÉMININS

La Tchécoslovaque Zdenda Silhava a battu le record du monde féminin du lancer du disque, le 26 août à Prague, avec un jet de 74,56 m. L'ancien record était détenu par la Soviétique Irina Meseymski avec 73,36 m. A Leneningrad, la Soviétique Tatiana Kazankina a amélioré le record du monde du 3 000 m en 8 mn 22 s 62. L'ancien record avait été établi par sa compatriote Svetlana Oulmasova en 8 mn 26 s 78.

A la réunion de Cologne, le Brésilien Joaquim Cruz, champion olympique de 800 m, a échoué de 4/100 de seconde dans sa tentative de battre le record du monde de la distance, détenu par le Britannique Sabastian Coe en 1 mn 41 s 73.

Tennis

CHAMPIONNATS DE FRANCE JUNIORS

Thierry Champion (Vincennes) est devenu champion de France juniors en battant, dimanche 26 août à Roland-Garros, François Errard (RCF), 6-0, 6-4. Dans la finale féminine, Marie-Christine Damas (Azur Sports), classée moins 30, a causé une surprise en s'imposant 6-3, 6-3 devant Nathalie Phan-Thank (TCP), tenante du titre et neuvième joueuse française.

Volley-ball

CHAMPIONNATS D'EUROPE ESPOIRS A CLERMONT-FERRAND

Pour leur premier match, les espoirs français ont battu les Autrichiens 3 sets à 1 (15-8, 15-1, 10-15, 15-1). En revanche, les Françaises se sont inclinées devant les Yougoslaves 3 sets à 0 (15-2, 15-12, 15-8).

Natation

JEUX DE L'AMITIÉ

Le relais soviétique 4 × 100 m quatre nages a amélioré de 71/100 de seconde son propre record d'Europe en 3 mn 43 s 15, le samedi 25 août à Moscou, lors de la dernière journée des épreuves de natation des Jeux de l'amitié. Au cours de cette semaine de compétition, les nageuses est-allemandes ont battu quatre records du monde sur 100 m brasse, 100 m dos et dans les relais 4 × 100 m nage libre et 4 × 100 m quatre nages. Un cinquième record du monde a été battu par le Soviétique Zabolotnov sur 200 m dos.

Hippisme

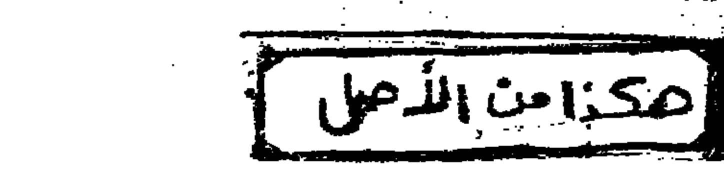
INTERNATIONAL DE TROT ATTELÉ

Le trotteur français de sept ans Lutin d'Isigny, appartenant à M. Maurice Cornière, entraîné et drivé par Jean-Paul André, a remporté, le 25 août à Westbury (New-York), l'International de trot attelé, considéré comme l'officieux championnat du monde des trotteurs.

Gymnastique

TOURNOI D'ANTIBES

Le Chinois Lou Yun, médaille d'or au saut de cheval aux Jeux de Los Angeles, a gagné le concours général du tournoi d'Antibes devant son compatriote Fu Liming, ex-aequo avec le Français Laurent Barbieri. Philippe Vatuone, médaille de bronze aux Jeux, a terminé quatrième. Le concours féminin, moins relevé, a été gagné par la Française Cécile Pellarin.



ECONOMIE

UN BOULEVERSEMENT DU PAYSAGE INDUSTRIEL

La privatisation des entreprises publiques en Grande-Bretagne

« *ELLE ne peut pas passer à côté d'une institution sans lui donner un coup de sac à main* », a dit de Mme Thatcher un député réputé pour être le « *backbencher* » (parlementaire de base) le plus irrévérencieux du Parti conservateur. Les entreprises nationalisées britanniques sont les premières victimes de cette forme raffinée de déboulonnage institutionnel, même si le secteur privé se heurte de temps à autre aux moulinets du premier ministre (1). Depuis leur arrivée au pouvoir en 1979, les *tories* ont mis en œuvre un programme de dénationalisation sans précédent, non seulement en Grande-Bretagne, mais en Europe, et probablement au monde.

Adversaires et partisans de cette politique s'accordent à penser qu'elle est en train de provoquer le bouleversement du paysage industriel le plus radical que le pays ait connu depuis la vague de nationalisations lancée au lendemain de la guerre par le gouvernement travailliste de Clement Attlee, désireux de s'assurer le contrôle des secteurs dominants de l'économie. L'opposition travailliste, qui a inscrit à son programme la renationalisation des entreprises privatisées, y voit l'« *une des politiques les plus destructives poursuivies par le gouvernement Thatcher* ».

Durant les cinq dernières années, une importante quantité d'avoirs publics, parmi les plus rentables, a été vendue au secteur privé. Partielles ou totales, ces privatisations ont touché des entreprises de tout gabarit, de tout style, parfois totalement inconnues du public, parfois prestigieuses : 12 % de British Petroleum, 51 % de British Aerospace (construction aérospatiale), 51 % de Britoil (l'ex-secteur « prospection et exploitation » de la Compagnie pétrolière nationalisée BNOC), 50 % de Cable and Wireless (matériel de communication), 100 % de Amersham International (produits chimiques), d'Enterprise Oil (ex-secteur pétrolier de British Gas), de Jaguar (ex-filiale de British Leyland), de Sealink (compagnie de ferries), etc.

Environ cent cinquante mille emplois ont déjà été transférés au secteur privé. Il faut ajouter la vente de logements sociaux à leurs occupants, le retour au privé de la National Film Finance Corporation (chargée de la gestion des avances sur recettes) et le développement de la sous-traitance commerciale dans le domaine des repas scolaires et hospitaliers.

« Plus loin »

Cette phase initiale du programme n'est pas allée sans accrocs, contretemps et polémiques, mais cela n'a pas découragé le gouvernement. Au contraire. « *Nous avons l'intention d'aller plus loin et plus vite durant la législature en cours* », dit M. John Moore, secrétaire financier auprès du Trésor, plus connu comme « M. Privatisation ». De fait, la liste des dénationalisations à venir est impressionnante et comprend plusieurs « *gros poissons* » : British Telecom, British Airways, l'administration des aéroports, les chantiers navals militaires, les secteurs rentables de la sidérurgie, etc.

Une telle entreprise, bien entendu, comprend de nombreuses chausse-trapes. Le problème majeur, pour le gouvernement, est de lancer ses émissions d'actions à un prix de vente acceptable à la fois du point de vue des investisseurs et de l'intérêt national. S'il est trop haut, les boursicoteurs boudent l'opération : ce fut le cas en 1982 lors de la première phase de l'émission Britoil. Si, au contraire, il est trop bas, le gouvernement est accusé de brader les avoirs publics au profit des spéculateurs : c'est ce qui se passa, en février 1982, avec l'émission Amersham sur-souscrite vingt-quatre fois et, dans une moindre mesure, lors de l'émission Jaguar, sur-souscrite huit fois en août 1984. Selon le Parti travailliste, les spéculateurs ont pu réaliser un profit de 34 % (différence entre la valeur des actions à leur lancement et au premier jour de leur cotation en bourse) dans le cas de Amersham.

M. Gavyn Davies, chef économiste de la maison d'agents de change Simon and Coates et « gourou » le plus en vue de la City, pense que ce genre de faux pas est inévitable, compte tenu de la difficulté de trouver un prix de lancement idéal. « *A mon avis, l'embarras politique causé à court terme par certaines émissions est largement compensée par le bénéfice à long terme que tirera le gouvernement de la réduction de la pression fiscale, rendue possible par les profits dégagés lors des ventes d'avoirs publics* », nous dit-il.

Au dire de M. Davies, la City est à peu près satisfaite de la façon dont le programme de privatisations a été mis en œuvre jusqu'à présent, à l'exception, bien sûr, du malheureux lancement de l'émission Enterprise Oil en juin dernier : le monde de la finance n'apprécia pas du tout que le ministre de l'énergie modifie les conditions d'achat après le début de la vente, de façon à empêcher une multinationale minière, Rio Tinto-Zinc, de prendre le contrôle de l'ancienne filiale de British Gas. Comme l'opération était largement boudée par les investisseurs en raison des incertitudes qui pesaient sur le marché pétrolier à l'époque, les syndicats de garantie se sont retrouvés avec un grand nombre d'actions invendues sur les bras.

Du monopole au cartel ?

L'intervention du cabinet conservateur dans la vente d'Enterprise Oil illustre son souci de diversifier au maximum la masse des actionnaires et de préserver, autant que possible, l'indépendance des compagnies privatisées. Car il n'est pas question de remplacer des monopoles publics par des cartels privés. Aussi, quand il le juge nécessaire, le gouvernement fixe une limite au pourcentage d'actions que chaque acheteur est autorisé à se procurer : 15 % dans le cas de Jaguar et British Telecom.

Evidemment, comme l'a montré le lancement d'Enterprise Oil, de telles restrictions rendent plus difficile la vente des entreprises publiques. L'administration Thatcher est donc souvent partagée entre son désir d'accroître au maximum les profits tirés des privatisations et sa volonté de supprimer les situations de monopole.

La dénationalisation de British Airways (BA), au printemps prochain, mettra le gouvernement devant un dilemme comparable. Si le ministre des transports accède aux demandes répétées de la compagnie aérienne indépendante British Caledonian et lui attribue des lignes rentables, jusque-là exploitées par British Airways, il risque de compromettre la privatisation de la société nationalisée en mettant en péril son rétablissement financier (grâce à une réduction d'effectifs et à l'abandon de deux cent cinquante avions, BA non seulement a mis fin à son déficit chronique, mais a enregistré un profit de 77 millions de livres l'an dernier). Le président de British Airways, lord King, a mené en juillet une énergique campagne auprès des députés conservateurs pour les convaincre de ce danger.

La dénationalisation de British Telecom (BT), point d'orgue du programme en cours, pose la question du monopole de façon encore plus fondamentale, car il n'existe pas de société commerciale de télécommunications suffisamment forte pour concurrencer sérieusement BT, après son passage sous contrôle privé.

Le gouvernement avait activement encouragé la création de la compagnie privée Mercury Communications, fin 1981, dans l'espoir de la voir un jour rivaliser avec BT. Or, pour l'instant, Mercury n'offre qu'un service limité a un petit nombre d'abonnés londoniens. Son chiffre d'affaires, surtout comparé à celui de BT, est minuscule. De plus, deux de ses trois fondateurs – BP et la banque d'affaires Barclays – ont mis un terme à leur participation, ce qui n'a pas manqué de susciter des interrogations sur la santé financière de l'entreprise.

L'opposition travailliste et les syndicats ont exprimé leur inquiétude quant à l'avenir du système de télécommunications dans une situation de quasi-monopole privé. Le doute existe aussi dans les milieux patronaux, où l'on fait remarquer qu'« *une société privée peut davantage abuser d'une situation monopolistique qu'une compagnie publique* ». Les associations de consommateurs craignent à ce sujet qu'un BT privé fasse passer les intérêts de ses actionnaires avant ceux des usagers, par exemple en supprimant les cabines téléphoniques fonctionnant à perte.

L'autre problème concernant la dénationalisation de BT touche à la taille même de l'entreprise : avec 240 000 employés et un chiffre d'affaires de 6,4 milliards de livres, 1982, BT compte parmi les plus grosses sociétés de Grande-Bretagne. En mettant en vente 51 % de la compagnie, le gouvernement espère recueillir entre 3,5 et 4 milliards de livres. Même étalé sur deux ou trois ans et autant d'appels de fonds, cela fait beaucoup d'argent : le marché sera-t-il capable d'avancer de telles sommes sans soubresauts ?

« *Je pense que les fonds sont disponibles. La question est plutôt de savoir si le gouvernement sera en position de vendre ses actions au tarif qu'il souhaite. Cela dépendra totalement des fluctuations du marché d'ici la première phase d'émission prévue pour cet automne* », dit M. Davies. L'atout du cabinet Thatcher, de ce point de vue, est l'excellente rentabilité de British Telecom, qui a enregistré un bénéfice de 356 millions de livres l'an dernier.

Liquidités

Des émissions d'actions de la taille de celle de BT, ajoutées aux autres, ont un fort impact sur le marché des capitaux. En épongeant les fonds disponibles, le programme de privatisation ne risque-t-il pas de frustrer le reste de l'industrie des liquidités dont elle a besoin pour investir ? Les experts de la City reconnaissent que le risque existe ; mais on souligne dans les milieux de l'industrie qu'il ne s'est pas encore concrétisé.

On fait remarquer, en outre, que, dans le cas de BT, le gouvernement a pris ses précautions. D'une part en échelonnant la vente sur plusieurs années, d'antre part en sollicitant – par le biais d'une massive campagne de publicité – des sources d'investissement peu ou non exploitées.

L'administration Thatcher a ainsi prévu d'offrir aux abonnés de Telecom des réductions sur leurs factures de téléphone contre l'achat d'un certain nombre d'actions BT. Elle a aussi demandé à une banque américaine, Morgan Stanley, d'étudier la possibilité de lancer une émission d'actions à New-York, en même temps qu'à Londres. Signalons au passage que diverses banques d'affaires et maisons d'agents de change ont fait des bénéfices considérables en vendant au gouvernement les conseils dont il a besoin pour mettre son programme en application.

Outre ces difficultés, un aspect de la stratégie du gouvernement a alimenté la controverse autour du programme de dénationalisation : la technique consistant à ne vendre que les secteurs rentables de certaines entreprises publiques. Ce fut le cas de la vente de Jaguar, quoi qu'il faille ajouter que British Leyland est destiné théoriquement à suivre le même chemin que sa filiale.

Ce sera aussi le cas de certains secteurs de British Steel (sidérurgie) et celui des chantiers navals militaires de British Shipbuilders, lesquels ont fait 44 millions de livres de bénéfices l'an dernier, quand les chantiers civils perdaient 49 millions de livres (2). La commission parlementaire du commerce et de l'industrie a exprimé la crainte que ce « saucissonnage » n'aboutisse à réduire le secteur public à un asile de canards boiteux.

Toutefois, il en faut plus pour stopper le fameux sac à main de Margaret Thatcher, car cette « *femme de conviction et non de consensus* » est convaincue, au-delà de tout doute, de la justesse de sa politique visant à « *repousser les frontières de l'Etat* », ce vieux rêve tory tant de fois brisé. Les auteurs du programme de dénationalisation citent trois raisons à leur action : rentabiliser certains secteurs de l'économie en réintroduisant, là où cela est jugé nécessaire et possible, la loi du marché, la concurrence et le dynamisme indomptables des *managers* du privé ; faire de chaque travailleur un capitaliste en favorisant l'actionnariat populaire ; réduire le fardeau du Trésor grâce aux recettes procurées par la vente d'avoirs publics et au fait que les sociétés dénationalisées cesseront de grossir les besoins d'emprunt du secteur public (PSBR).

Les trois objectifs

Cinq ans après le lancement du programme, peut-on dire que ces trois objectifs sont atteints ?

● En ce qui concerne l'amélioration de la rentabilité des entreprises vendues au privé, on s'accorde à la City comme dans le patronat, à dire qu'il est beaucoup trop tôt pour porter un jugement. Le gouvernement, lui, n'hésite pas à monter en épingle les bons résultats obtenus depuis leur dénationalisation par des compagnies telles que British Aerospace, Britoil, Cable and Wireless, Amersham.

« *Je ne crois pas que le fait qu'une société comme British Telecom appartienne au privé ou au public change grand-chose. Contrairement au gouvernement, je ne pense pas qu'il suffit de privatiser une compagnie pour la rendre plus rentable* », dit M. Davies, qui fut conseiller à Downing Street à l'époque où les travaillistes étaient encore au pouvoir.

● S'agissant de l'élargissement de l'accès à la propriété boursière, le ministère de l'économie affirme que 90 000 employés ont profité des conditions préférentielles qui leur étaient offertes pour acheter des actions de leur entreprise lors de diverses privatisations. Le Parti travailliste rétorque que cette politique est un leurre, car les valeurs finissent pas se concentrer, à un moment ou à un autre, dans les mains des grandes sociétés financières.

Le Labour affirme ainsi que le nombre des actionnaires de British Aerospace est revenu de 158 000 le jour du lancement à 26 000 aujourd'hui, celui de Cable and Wireless de 157 000 à 26 000, celui de Amersham de 65 000 à 8 000. Seulement 143 gros actionnaires détiendraient 63 % des valeurs non gouvernementales de British Aerospace. Une enquête de l'*Observer* confirme que les petits boursicoteurs ont tendance à envahir le marché lors du lancement des émissions, puis à se retirer rapidement en empochant un profit.

● Troisième avantage escompté des privatisations : de l'argent frais pour l'Etat. Entre le lancement du programme et la mi-juillet 1984, le Trésor a recueilli 3,6 milliards de livres ; il espère retirer une dizaine de milliards supplémentaires des dénationalisations à venir, au rythme approximatif de 2 milliards par an.

Accusé par l'opposition travailliste de « *tuer la poule aux œufs d'or* » ou de « *vendre les meubles pour payer la facture d'alimentation* », le gouvernement Thatcher répète inlassablement que les rentrées d'argent ne sont pas la raison d'être du programme. Néanmoins, « M. Privatisation » reconnaît lui-même que cette manne a permis au Trésor de réduire le déficit budgétaire sans augmenter la pression fiscale.

JEAN-MARIE MACABREY.

(1) Le gouvernement s'est attaqué aux pratiques les moins compétitives de la City, a privé les opticiens du monopole de la vente des lunettes et a encouragé la composition entre les banques et les sociétés de prêts hypothécaires.

(2) La vente des chantiers navals militaires comprendra cependant deux chantiers en déficit, Swan Hunter et Cammell Laird.

POPULATION ET DÉVELOPPEMENT

La limitation des naissances ne suffit pas

LE développement ne suffit pas pour améliorer ou même maintenir le niveau de vie des pays du tiers-monde, si ceux-ci ne freinent pas, de façon énergique, l'accroissement de leur population, a-t-on répété dans les dernières conférences internationales, à Mexico comme à Harare. Toutefois, la planification des naissances, axe des politiques de population, ne suffit pas non plus.

L'efficacité de ces politiques n'est pas garantie. Quatre-vingt-cinq pays, représentant 80 % de la population du tiers-monde, ont, dit-on, intégré des programmes démographiques à leurs plans de développement. Mais combien l'ont fait pour répondre à la demande d'Etats industrialisés ou d'organisations internationales ?

Même lorsque cette condition n'est pas exigée, la « politique de population » peut être une nouvelle source d'aide. L'USAID (Agence américaine pour le développement international), par exemple, finance de nombreux projets, entre autres au Maghreb. La Banque mondiale a annoncé un doublement des crédits consacrés à la population et aux programmes de santé, en particulier en Afrique. Et M. Rafaël Salas, directeur général du Fonds des Nations unies pour les activités en matière de population (FNUAP), a déclaré trente-trois pays africains sur cinquante-trois prioritaires pour l'assistance démographique. La tentation est donc forte pour des Etats en pleine déconfiture économique de profiter de cette « manne » nouvelle.

En outre, il ne faut pas attendre trop des programmes de limitation des naissances, même lorsqu'ils sont menés avec sérieux. Dans la plupart des cas, en effet, la baisse constatée jusqu'ici recouvre de grandes inégalités, à la fois sociales et régionales, à l'intérieur des pays concernés : elle est surtout le fait des classes moyennes et supérieures urbaines, dont le comportement (et le nombre d'enfants) se rapproche du « modèle occidental ».

Il sera beaucoup plus difficile de modifier l'attitude des prolétaires et des masses rurales, si l'on ne change pas en même temps d'autres paramètres liés au développement économique et social : santé et mortalité infantiles, niveau d'instruction et de revenu, sort des personnes âgées... Comme le souligne le dernier rapport de la Banque mondiale, peu suspecte de complaisance à l' égard des thèses « tiers-mondistes », les différences de fécondité entre pays et à l'intérieur des pays tiennent largement « *à l'espérance de vie, à l'alphabétisation des femmes et au revenu des groupes pauvres* ». Aussi « *sans amélioration durable des conditions de vie* », les taux de fécondité ne baisseront-ils ni spontanément ni durablement. De ceux qui vivent dans l'insécurité permanente, il est vain d'attendre la prévoyance.

Enfin, le développement économique reste aussi nécessaire que la limitation des naissances, parce que celle-ci ne fera sentir ses effets qu'à long terme. Le nombre de femmes en âge de procréer s'accroissant, on a pu calculer, par exemple, que la population d'Afrique du Nord ne pourrait se stabiliser avant 2070 et triplerait en attendant, même si le nombre d'enfants par couple tombait d'ici à l'an 2000 au niveau nécessaire pour assurer le stricte renouvellement des générations. Les chiffres ne seraient pas aussi élevés dans d'autres régions du globe. Mais nulle part on ne peut attendre de stabilisation avant le milieu du siècle prochain. C'est donc partout une population plus nombreuse qu'il faudra faire vivre.

Comment ? La réponse est aujourd'hui moins simple que jamais. Le tiers-monde est en effet aussi divers sur le plan économique que sur le plan démographique. Comment mettre sur le même plan les pays d'Asie du Sud-Est, dont le « décollage » économique a vraiment commencé, les pays producteurs de pétrole du Moyen-Orient et la plupart des pays d'Afrique au sud du Sahara, apparemment peu peuplés, mais disposant de ressources réduites ? L'unité du « groupe des 77 » à la Conférence des Nations unies sur le développement industriel (ONUDI) à Vienne, comme celle du tiers-monde à Mexico, ne doit pas masquer la diversité des intérêts.

Pour les pays les plus pauvres, la priorité réside sans doute dans la transformation de leur agriculture, trop souvent négligée au cours des vingt dernières années pour d'ambitieux et souvent illusoires projets industriels. Sur ce plan, la conférence de Harare, en Afrique, à la fin de juillet, a apporté des éléments encourageants : les Etats africains, dans leur majorité, ont revendiqué la responsabilité et la charge de cette transformation, acceptant les suggestions des experts (qui jugeaient indispensables la formation de spécialistes et l'amélioration des capacités de stockage et de transport).

En matière de développement industriel, en revanche, la réunion de Vienne n'a pas apporté de perspectives nouvelles, c'est le moins que l'on puisse dire. Mais les pays industrialisés portent une part de responsabilité dans la situation comme dans l'échec de la conférence. Il ne suffit pas de dénoncer les méfaits des « *bureaucraties centralisatrices* », comme l'ont fait les Etats-Unis, à Vienne et à Mexico. On ne peut ignorer les effets pervers des échanges sur certains pays du tiers-monde, incités à accroître les productions agricoles ou industrielles qui intéressent les pays industrialisés au détriment de leurs besoins propres et finalement de leur développement.

GUY HERZLICH.

A PROPOS DE DEUX LIVRES DE SAUVY ET SCHUMPETER

Le siècle de l'émotion

LE hasard est, comme chacun sait, un bon serviteur de la nécessité. Il a, au cours des derniers mois, mis entre les mains des lecteurs français deux grands ouvrages qui, pour être extrêmement différents aussi *bien en ce qui concerne* les sujets traités que l'ambition de leurs auteurs, la somme et la nature des connaissances mobilisées, semblent tous deux arriver à point nommé pour faire progresser le débat sur les causes de la crise, les raisons de son ampleur et de sa durée, et pour faire prendre conscience de l'inadaptation des théories en vogue pour la surmonter. L'un et l'autre pourtant sont des livres rétrospectifs, mais l'éclairage qu'ils jettent sur le passé oblige à *considérer le présent* sous un jour nouveau.

Le plus récemment publié n'est autre que la réédition de *l'Histoire économique de la France entre les deux guerres* de notre collaborateur Alfred Sauvy, lequel avait fait paraître la première version de sa grande étude *entre 1965 et 1975* (quatre volumes). La nouvelle version, qui a été ramenée à trois volumes, a été entièrement revue et corrigée par l'auteur, avec le concours de Mlle Anita Hirsch.

La présentation en est très sensiblement différente, plus claire, plus concise et plus riche. Si le premier volume est consacré à une description chronologique et commentée des événements survenus pendant la période sous revue, les deuxième et troisième tomes comportent l'examen des questions particulières telles que l'évolution de la population, de la production, du budget, la naissance de la comptabilité nationale, le problème des réparations allemandes et des dettes alliées, etc., à propos desquelles les grands thèmes de l'ouvrage sont repris et analysés en détail.

Comparaisons

Alfred Sauvy ne se contente pas de décrire la politique économique suivie en France. L'une de ses thèses est l'incroyable ignorance des Français à l'égard de l'étranger. Il ne tombe pas lui-même dans ce travers, son livre fourmille de comparaisons avec ce qui se passe en dehors de l'Hexagone, et d'abord en Grande-Bretagne, le principal partenaire de l'époque, en Allemagne, le grand adversaire, et aux Etats-Unis.

Pas plus que des Mémoires, le livre de Sauvy ne se résume pas. C'est qu'il s'agit non seulement d'un récit minutieux et vivant, mais aussi de l'expérience d'un témoin attentif, d'un critique toujours prêt à expliquer et jamais à condamner sans preuve. A travers *une exceptionnelle accumulation* de faits ordonnés et de réflexions contenues, le lecteur n'a pas le sentiment d'être perdu. Non pas que l'auteur fasse entrer de force, comme il arrive souvent, les événements dans un cadre fait sur mesure. On serait même parfois tenté de lui reprocher une analyse rapide ou hésitante : il critique, par exemple, la politique de stimulation de la consommation pratiquée en 1936 comme en 1981, mais il semble penser qu'un gouvernement peut directement agir sur l'investissement par des moyens monétaires appropriés. Mais ce qui serait chez d'autres un défaut le sert plutôt dans la mesure où il est plus que largement compensé par un vigilant respect des faits. On voudrait que l'auteur soit dans certains passages *moins bref*, qu'il s'arrête sur telle ou telle de ses remarques, mais on s'aperçoit après la lecture que, en se contentant souvent d'opposer la réalité des chiffres, il combat plus efficacement les préjugés et les idées vagues qu'en recourant à de longues démonstrations.

Exemple : *qui parmi les profanes* et même les moins profanes n'est pas convaincu que les crises récurrentes étaient une des plaies, les plus graves du capitalisme traditionnel ? Sauvy fait remarquer, comme en passant, que leur sévérité avait eu tendance à s'atténuer considérablement. La dernière *des crises d'avant* la grande guerre de 1914-1918 avait eu lieu en 1907. Elle n'avait été ni profonde ni durable. Si, par contraste, celle de 1930 a été aussi catastrophique, cela tient, selon lui, *« aux aventures monétaires »* qui l'ont accompagnée et *« aux interventions pour protéger certains secteurs »*. L'auteur n'ajoute aucun commentaire. Et, pourtant, on ne peut s'empêcher de se demander si l'interminable crise ouverte en 1974 ne procède pas, elle aussi, essentiellement des mêmes causes.

Tout le monde connaît la politique de déflation menée en 1935 par Pierre Laval. *Mais sait-on* que en même temps qu'il décidait d'abaisser autoritairement les traitements et certains prix, le gouvernement pratiquait en sous-main une politique d'inflation des crédits qui devait amener, assez rapidement, une hausse des prix et aussi une reprise, du reste temporaire, de l'activité ? Ce mélange de déflation et d'inflation ne suggère-t-il pas au lecteur un parallèle avec la situation d'aujourd'hui *en* France et à l'étranger ? C'est un des mérites du livre de Sauvy que de mettre en relief la complexité des phénomènes.

Ce que l'auteur souligne, c'est la suite impressionnante d'erreurs commises tant par le gouvernement de la France que par l'opinion publique entre les deux guerres. La plus grave est, selon lui, la mise en vigueur systématique par Léon Blum de la semaine de quarante heures, alors que la France connaissait une remarquable reprise de son activité économique provoquée par la dévaluation de septembre 1936. Cette dernière opération monétaire avait eu pour effet de supprimer enfin l'écart qui existait depuis quelques années entre le niveau *des prix français et le niveau des* prix étrangers, principale cause du marasme et du chômage. Le seul tort du gouvernement du Front populaire est, pour Sauvy, de ne pas avoir procédé à cette opération monétaire dès son arrivée au pouvoir.

L'allusion au gouvernement Mauroy est évidente. Mais la réduction autoritaire de la durée du travail dès la fin de l'année 1936 devait se révéler, d'après *Sauvy, la plus désastreuse décision* de politique économique prise depuis la révocation de l'édit de Nantes. En définitive, la politique du Front populaire aura été un échec. Le pouvoir d'achat de la classe ouvrière avait plus augmenté au cours des années précédentes malgré la crise et la défla*tion de Laval*.

Pourquoi, dans ces conditions, l'histoire s'est-elle montrée si indulgente à l'égard de Blum, comme elle l'a été à l'égard de Roosevelt *« un homme d'une rare incompétence »*, dit Sauvy, et dont la politique de *New Deal* aura, elle aussi, été un échec cui*sant malgré la bonne réputation* dont elle jouit encore. Mais le jugement de l'histoire est dominé lui aussi par *« le sentiment et le dogme »* qui priment, selon Sauvy, sur la réflexion dans plusieurs pays. Résultat, on juge davantage les hommes, ou plutôt certains hommes, sur leurs intentions que sur les résultats de leur action.

Correspondance

Paradoxalement, le livre de Sauvy aide à la lecture de la monumentale *Histoire de l'analyse économique* de Joseph Schumpeter, dont on a fêté, l'année dernière, le centième anniversaire de la naissance, bien que ce livre, présenté par les éditions Gallimard en trois parties (1), soit écrit sur un tout autre registre. Il est paru pour la première fois aux Etats-Unis en 1954 après la mort de Schumpeter, qui en avait écrit la première esquisse en langue allemande en 1911, alors qu'il était jeune et très brillant représentant de l'école viennoise.

L'ouvrage permet aux économistes, qui lisent peu en général leurs prédécesseurs, de connaître l'histoire de la création de leurs concepts, tout en leur rappelant que les débats les plus contemporains ont leur répondant dans un passé parfois lointain... Aux non-économistes, ce livre magnifique et irremplaçable, mais partial et inachevé, fait comprendre, mieux que tout autre, ce qu'est une théorie économique – interprétation d'un processus plutôt que repro*duction abstraite de la pratique* économique.

Alfred Sauvy écrit qu'en 1935 l'épargne était particulièrement mal vue, car elle était assimilée à la thésaurisation : *« Le vieux mythe de l'argent qui se cache trouvait un terrain de choix. »* Ecoutons Schumpeter expliquer l'extraordinaire succès de la doctrine de Keynes que celui-ci exposait en 1936 dans la *Théorie générale*. Certes, Keynes présente un *système simplifié – comme* l'avait fait Ricardo au début du siècle précédent – propre à servir de point de départ à d'infinis développements.

La raison essentielle de l'impact produit est toutefois d'un tout autre ordre. Elle tient au fait que les idées de Keynes allaient dans le sens des convictions égalitaristes que partageaient dans leur quasi-totalité les économistes contemporains. Il s'agit donc d'un engouement d'ordre démagogique. Reste à compendre pourquoi Keynes a lui-même professé ces idées qui allaient dans le sens du vent. Là encore, l'explication est, selon Schumpeter, de nature subjective. Il faut, selon lui, la chercher dans l'aversion du grand économiste anglais pour les vertus bourgeoises, dont l'épargne est à la fois le symbole et l'appui le plus solide. Ainsi c'est pour des raisons émotionnelles que l'époque a été keynésienne et que Keynes a été Keynes.

Le livre de Schumpeter doit se lire au second degré. Si on s'en tient littéralement à ce qu'il dit, on ne manque pas d'être surpris par le fait qu'il est tombé dans un piège auquel son admirable entreprise aurait dû lui permettre d'échapper. Lui *qui s'est donné* pour tâche de remonter aux origines les plus lointaines – Platon et Aristote – de l'analyse économique et d'en recenser les cheminements depuis deux mille cinq cents ans devrait faire preuve d'un plus grand recul par rapport au parti pris et aux constructions théoriques de sa propre époque.

Or on le voit considérer les principes posés par les économistes de la fin du siècle dernier, dont le Français Léon Walras est pour lui le plus éminent, comme un horizon indépassable. Cependant, il convient de faire abstraction des préférences exprimées par Schumpeter pour lire tout simplement son texte, et on s'aperçoit alors qu'il écarte les objections que l'on peut opposer au système walrasien avec des arguments de plus en plus faibles dont il semble de moins en moins dupe.

L'auteur, malgré sa probité, a ses propres clés d'interprétation. Il cherche à valoriser tout ce qui a précédé l'école classique *anglaise* et tout ce qui l'a suivie. La théorie de Ricardo qui domine l'âge classique est présentée par lui comme un détour. Et Marx ? Malgré la fascination qu'il exerce sur Schumpeter, celui-ci se montre d'une extraordinaire lucidité, si l'on se rapporte à l'époque à *laquelle il écrit, de 1939 à 1950. Il* considère que Marx n'a pratiquement pas eu de successeur et ne cite même pas Lénine parmi ceux qui auraient pu apporter quelque chose à l'analyse économique proprement dite.

Ce que Schumpeter ne dit pas, mais qui se dégage de sa lecture à la lumière de l'expérience d'aujourd'hui, est que, après Marx, plus personne n'aura en fait osé s'attaquer aux plus graves problèmes posés par le capitalisme, à commencer par le phénomène de l'accumulation et celui du profit dont les néo-libéraux de la fin du dix-neuvième siècle – type Walras – n'auront en fait pas parlé.

Cette impression d'une page blanche qui reste à remplir allait *encore s'accentuer par les* réflexions de Schumpeter sur la doctrine de type utilitariste qu'il n'aime pas, mais qui, il le reconnaît, sert encore aujourd'hui de philosophie implicite à la majorité des économistes. L'utilitarisme de Bentham trouve ses sources, selon Schumpeter, dans la philosophie des *scolastiques* ; *mais elle est à* bout de souffle. Le découpage original auquel procède Schumpeter est, à lui seul, une invitation à ne pas se contenter des idées les mieux établies.

Pour lui, Adam Smith est le dernier représentant de l'époque pré-classique, et non pas le fondateur de l'économie contemporaine. Que constate-t-on aujourd'hui en Grande-Bretagne et aux Etats-Unis ? Que les adeptes des mouvements les plus conservateurs se réclament de Smith. Ne seraient-ils pas en retard par rapport à leurs propres idéaux ?

PAUL FABRA.

(1) La traduction d'un ouvrage aussi dense et resté inachevé pose maintes difficultés dont l'équipe de traducteurs s'est, en général, bien tirée. On n'en déplore que davantage les quelques impropriétés et erreurs commises dans certains passages dont le sens est parfois dénaturé. Heureusement, il ne s'agit que d'exceptions.

★ *Histoire économique de la France entre les deux guerres*, d'Alfred Sauvy avec le concours d'Anita Hirsch. Ed. Economica. 3 volumes, respectivement 422, 439 et 476 pages ; chaque volume 95 F.

★ *Histoire de l'analyse économique*, de Joseph Schumpeter. Préface de Raymond Barre. Ed. Gallimard. 3 volumes, respectivement 519, 495 et 710 pages ; les deux premiers volumes 250 F chacun, le troisième 250 F.

LES ÉCHANGES ENTRE ALGER ET PARIS

Après les grands contrats...

LE déficit de la balance commerciale française avec l'Algérie, qui avait atteint près de 12 *milliards de francs en* 1982, avec la mise en œuvre de l'accord gazier – se réduit momentanément. En 1983, les importations françaises se sont élevées à 23,8 milliards et les exportations à 18,6 milliards, soit un solde négatif de 4,8 milliards de francs. Au cours du premier trimestre 1984, les achats de la France (qui portent essentiellement sur des hydrocarbures) ont atteint 5,4 milliards et ses ventes 5 milliards de francs. On approche donc d'un équilibre, qui devrait être atteint en 1985... puis de nouveau rompu, à moins, bien sûr, que l'application de la clause de révision de l'accord gazier, possible au second semestre de l'an prochain, ne modifie la situation.

L'amélioration résulte des grands contrats signés en 1982 et en 1983, et dont la réalisation durera jusqu'en 1986. Le montant total de ces contrats *s'est élevé* à 25 milliards de francs l'an dernier, la part rapatriable étant de 17 milliards (dont 11 milliards ont fait l'objet de crédits « acheteurs »). Mais, du fait des *économies à l'ordre du jour* en Algérie en raison de la diminution des recettes d'hydrocarbures, il faut s'attendre à une baisse sensible de ce niveau record.

Dans le secteur du bâtiment, les grands contrats s'élèvent à 16 milliards de francs depuis juin 1982, sans compter la construction de dix-huit hôpitaux civils, un hôpital militaire (1 milliard de francs), de bases, logements et casernes (3 milliards de francs) pour l'armée algérienne. Mais, depuis un an, les Algériens ne sont plus intéressés par les logements « clefs en main », et le secteur est en panne. De même les perspectives sont moins brillantes que prévu dans le secteur des transports.

Il est peu probable que le métro d'Alger soit entièrement français. Le projet (7 milliards de francs au moins) a été découpé en tranches dont on ignore encore à qui elles seront attribuées. Il est au demeurant improbable que les travaux débutent à la fin de l'année, comme on l'avait dit. De même, la décision de construire une usine d'assemblage d'automobiles, à laquelle Renault et Peugeot s'intéressent depuis longtemps, tarde toujours.

Sur le terrain

La réduction des grands contrats conduit à mettre l'accent sur le commerce *courant, que* les « coups » avaient fait un peu oublier et dont la part est évaluée au moins à 40 % des échanges industriels.

Bien que l'Algérie ait suspendu au printemps ses achats à l'Espagne en raison du contentieux gazier, on peut considérer que ce commerce courant échappe en partie aux aléas politiques. Toutefois, il s'exerce dans des conditions tout à fait spécifiques en raison des options socialistes de l'Algérie.

L'Etat algérien a le monopole des importations et des exportations. La loi relative au commerce extérieur interdisant les intermédiaires, se substituent des « bureaux de liaison », établissements non commerciaux soumis à l'agrément des autorités algériennes, qui sont obligatoirement dirigés par un étranger. Représentant d'une société, le chef du bureau ne peut ni signer de contrat ni toucher de fonds, les paiements se faisant directement au fournisseur. Le rôle de ce chef de bureau est de décrocher des affaires dans un pays où les marchés de gré à gré sont l'exception. La procédure par appel d'offres est la règle, et la loi du mieux-disant prévaut, ce qui n'est pas toujours une prime à la qualité.

Avec la décentralisation en cours, le personnel du bureau de liaison ne peut se contenter de rester dans la capitale : il faut aller sur le terrain, nouer des relations personnelles avec les responsables locaux. *« La régionalisation est bonne pour les Français*, note un responsable. *On trouve des anglophones à Alger, mais plus rarement à Annaba ou à El-Oued. »*

« Les Algériens sont de très bons acheteurs, très durs en affaires, d'autant qu'ils sont toujours deux, un technicien et un politique, poursuit notre interlocuteur. *Ils sont aussi des payeurs en qui on peut avoir confiance, mais sans perdre de vue que les paiements ont le plus souvent lieu avec du retard. Les lourdeurs administratives expliquent ces retards, et aussi l'idée que gagner un peu de temps c'est gagner de l'argent. »*

Casse-tête

Autre casse-tête pour les bureaux de liaison : les demandes de compensation – les Algériens préfèrent parler de *« contre-achat »* – de plus en *plus fréquentes*. Il peut s'agir de produits fabriqués en Algérie, mais le plus souvent la proposition porte sur du pétrole qui, évalué au prix OPEP, sera écoulé à 10 % moins cher sur le marché *spot*, sans parler des frais d'intermédiaires. Enfin, le rôle du chef du bureau de liaison – ils sont environ deux cents Français en Algérie – est aussi de démêler l'imbroglio législatif et réglementaire. La seule chambre de commerce étrangère existant dans le pays est française ; elle a des services spécialisés en la matière et en fait bénéficier les membres associés étrangers.

Les banques étrangères ne sont pas autorisées à ouvrir des bureaux *de liaison en Algérie, où le système* bancaire est organisé sur des bases strictement nationales. Toutefois, les banques françaises sont appelées à intervenir pour les opérations à court terme (tranferts, crédits documentaires, etc.) et, surtout, pour les financements d'équipements montés avec des crédits « acheteurs ». Il en résulte de nombreux déplacements de cadres spécialisés dans la région. A titre d'exemple, les échanges du Crédit lyonnais ont progressé depuis trois ans au rythme de 30 % l'an avec les quatre banques commerciales algériennes. Un grand nombre de directeurs des banques françaises se sont rendus en Algérie ces derniers mois. Certains ont abordé la question des agences qu'ils souhaiteraient ouvrir, sans succès.

Les demandes de compensation, la nécessité d'ouvrir des bureaux de liaison avec des cadres expatriés pour assurer le suivi des affaires, les frais financiers entraînés par les retards de paiement, rendent le marché algérien peu attractif pour les PMI. Les grandes sociétés, qui peuvent, elles, s'organiser en conséquence, enregistrent souvent de bons résultats. Ainsi, Rhône-Poulenc, qui fournit l'Algérie en médicaments, a *triplé son chiffre d'affaires dans* ce pays en cinq ans.

Toutefois, la PMI qui occupe le bon créneau au bon moment peut réaliser de fructueuses opérations au coup par coup. Surtout, la participation de chambres de commerce régionales aux Foires ou Salons algériens peut permettre à une petite entreprise de se faire connaître sans engager trop de frais. Quelque soixante-dix entreprises françaises ont participé au premier Salon international des collectivités locales, à Alger, *en novembre* 1983.

Le dernier thème en vogue à Alger a trait aux transferts de technologie, éventuellement dans le cadre de sociétés d'économie mixte. La loi relative à ces sociétés date d'août 1982 ; mais, pour le moment, rien n'est né dans le cadre du nouveau régime. Une société franco-algérienne de travaux publics, Génisider, existe ; mais elle a été créée empiriquement il y a plusieurs années.

Selon la loi, les entreprises nationales, mais *non* le secteur *privé*, peuvent s'associer avec un partenaire étranger détenant, éventuellement après des apports en nature, une part du capital obligatoirement inférieure à 49 %. Au *moins trois raisons* font que, malgré de nombreux palabres, aucun partenaire étranger ne s'est encore décidé : l'entreprise étrangère qui apporte la technologie *n'a aucun contrôle de la stratégie* de la nouvelle société, le pouvoir de décision appartenant à la partie algérienne ; la « rémunération additionnelle » de la partie étrangère, en *principe indépendante des résultats* immédiats, se fonde sur des paramètres imprécis ; le règlement des litiges éventuels est confié aux tribunaux algériens.

Seules de grosses sociétés, capables d'imposer leurs conditions dans un protocole d'accord, peuvent s'intéresser aux propositions algériennes. *Le problème principal pour* les fournisseurs étrangers de l'Algérie est d'assurer la maintenance. Par exemple, des quantités considérables de matériel médical restent inutilisées faute de cadre juridique permettant leur entretien. La production et la pose de pièces de rechange par des sociétés d'économie mixte serait un progrès considérable, dit-on dans les milieux français concernés. Mais, ajoute-t-on sans illusions, le plus simple serait l'autorisation de filiales.

JEAN DE LA GUÉRIVIÈRE.

MUSIQUE

A SALZBOURG

Un trône écrasant pour Macbeth

Le souvenir de la torrentueuse *Carmen* de la salle Favart l'emportait sur la déplorable *Damnation de Faust* au Festival Berlioz de Lyon, et l'on attendait de Piero Faggioni à Salzbourg un *Macbeth* de Verdi terrible et fascinant. Amère déception où tous les maîtres d'œuvre sont plus ou moins impliqué. On en retiendra avant tout qu'une fois de plus un metteur en scène de talent s'est montré incapable de maîtriser le plateau de 30 mètres d'ouverture du grand Festspielhaus, noyé sous les foules semées à profusion où les géants paraissent des nains. Une constante qu'il sera bon de se rappeler pour l'Opéra de la Bastille.

Ezio Frigerio avait pourtant simplifié au maximum ses décors pour concentrer l'attention sur quelques impressions monumentales taillées dans le roc. Une muraille bornée par ces énormes colonnes de marbre noir qu'il affectionne s'ouvre et se referme pour délimiter la chambre de Macbeth ou l'immense hall de son château et la salle du festin aux architectures simples, estompées par l'obscurité. Les sorcières se rassemblent dans une vaste clairière rocheuse où se profilent dans le brouillard les arbres de la forêt menaçante qui se mettra en marche pour anéantir Macbeth, image assez belle inspirée de *l'Ile des morts*, de Böcklin.

Dans tout ce monde noir ou gris, aux contours incertains, éclate, irréfutable, la vision symbolique de l'énorme trône à double place monté sur un escalier aux nombreuses marches que se sont octroyé les Macbeth, si irréfutable et symbolique qu'il en devient ridicule, surtout lors du banquet, où il écrase tous les participants au point de ne leur laisser ni tables ni chaises. C'est donc dans le dossier transparent du trône que va prendre place le fantôme de Banco, une sorte de non-sens mélodramatique.

Le non-sens sera ensuite aggravé par le transport de ce siège encombrant très haut et très loin (pour laisser place à l'armée de Macduff), qui rend quasi illisible et inaudible le point culminant de l'action, la scène de somnambulisme de Lady Macbeth et l'air de son époux, même si, à la fin, l'arrivée de la forêt de Bingham derrière le trône est assez impressionnante... Ajoutons que, après avoir tranquillement laissé agoniser le roi (chantant un air repris de la première version), Macduff la pousse négligeamment sur une pente savonnée d'où Macbeth tombe directement dans les oubliettes; solution pratique qui déchaîne un rire salutaire après tant d'horreurs.

L'ennuyeux est que nous n'éprouvons ni horreur ni émotion pendant tout ce drame médiocrement interprété. La direction de Riccardo Chailly est précise, brillante, mais plate ; on est loin de la véhémence verdienne, du frisson, du dramatisme fulgurant d'un Abbado ou d'un Muti qui nous prenaient à la gorge. Ghena Dimitrova, malgré l'ampleur de sa voix, dangereusement menacée dans les aigus, est une Lady Macbeth assez rudimentaire et monocorde, au phrasé souvent simpliste, nullement ce monstre que l'on admire avec épouvante, et Piero Cappuccilli, survolté dans la mise en scène de Strehler à Milan, n'est guère plus convaincant, malgré une voix et un style irréprochables.

Seul Nicolaï Ghiaurov, dans le rôle trop bref de Banco, incarne vraiment la tragédie shakespearienne, tandis que Luis Lima claironne avec vaillance l'air de Macduff avant de s'incliner devant le nouveau roi d'Ecosse, qui n'est autre qu'un Japonais (Taro Ichihara). Notons encore que les nombreux soldats ont de brillantes capes de cérémonie et des couvre-chefs style casque colonial anglais ou coiffure de parade des Hohenzollern.

Le *Macbeth* mis en scène par Antoine Vitez pour l'ouverture de la saison à l'Opéra de Paris aura sans doute peu de rapport avec le spectacle de Salzbourg.

JACQUES LONCHAMPT.

LE DOCTEUR ZWANG CONTRE NIKOLAUS HARNONCOURT

La chasse au « la » est ouverte

La très sérieuse *Revue musicale* a donné la parole, un peu avant les vacances, à un polémiste qui l'est moins, le docteur Gérard Zwang, sexologue de son état, compositeur et grand pourfendeur de ceux qu'il appelle les « baroquisants », par allusion sans doute aux « malbaisants » auxquels il adressa jadis une lettre ouverte publiée chez Albin Michel.

Cet opuscule (1) est de ceux qu'on feuillette avant de l'abandonner au sort naturel des libelles, pamphlets et autres placets futiles « surgis de la croupe et du bond »... Il y est question, en effet, des souffrances intolérables du docteur Zwang dont l'oreille absolue, réglée sur le diapason officiel (2), ne supporte pas d'entendre les œuvres qu'il connaît exécutées un demi-ton plus bas par un nombre croissant d'ensembles de musique ancienne soucieux d'authenticité historique.

Après avoir décrit les jouissances ineffables que procure la faculté de savoir toujours exactement le nom des notes que l'on entend, jouissance réservée aux possesseurs héréditaires (ou aux acquéreurs fortunés) de l'oreille dite absolue, l'auteur se garde bien d'en indiquer les servitudes et les désagréments ; il préfère rejeter tous les torts sur les partisans d'un diapason plus bas d'un demi-ton pour exécuter la musique de la période baroque, et n'a sans doute jamais rencontré de musiciens – car il en existe beaucoup – qui, possédant eux aussi l'oreille absolue « classique », la même que celle du docteur Zwang, jouent et écoutent avec plus de joie que de réelle souffrance les œuvres de Bach, Haendel ou Rameau au demi-ton inférieur.

D'ailleurs, comme la plupart des mélomanes et une partie des musiciens ne possèdent qu'une « oreille relative », cette question de demi-ton plus ou moins grave est d'une importance secondaire. En outre, le dogmatisme avec lequel Gérard Zwang attribue un caractère précis à chaque tonalité (les auteurs précédents étaient plus prudents et souvent contradictoires), l'affirmation que la hauteur du *la* officiel est universelle comme le niveau de la mer feront frémir les esprits plus ouverts.

On se demande après cela comment le propriétaire d'une oreille aussi absolue peut avoir entendu Sarastro chanter un mi bémol grave dans *la Flûte enchantée* (la basse ne descend qu'au fa ou éventuellement au *mi* dans son deuxième air, selon une tradition du siècle passé), pourquoi il note une octave trop bas un extrait du *Printemps* de Vivaldi, sinon parce que sa mémoire est moins fidèle que son oreille ? Ce qui fausse une partie de sa démonstration, puisque c'est au nom de la fidélité aux impressions gravées dans les souvenirs qu'il faut maintenir un diapason immuable.

Enfin, affirmer que les compositeurs du dix-huitième siècle n'auraient jamais envisagé de transposer au demi-ton inférieur quand on sait que Mozart a réécrit en ré mineur la fugue en ré dièze mineur du livre 2 du *Clavecin bien tempéré* et celle en mi bémol mineur du livre 1, c'est se faire plus royaliste que le roi : Mozart n'avait-il pas à sa disposition deux autres fugues en ré mineur qui convenaient parfaitement à l'adaptation pour les cordes qu'il voulait réaliser ? Il a donc préféré le contenu musical au respect dû à la tonalité choisie par l'auteur. Faut-il en conclure que l'oreille et la conscience artistique de Mozart étaient moins exercées que celles du docteur Zwang ?

On a peine à imaginer qu'une organisation aussi exceptionnelle puisse subir un jour l'outrage des ans, car, comme il nous l'apprend lui-même, la sénilité auditive, loin d'épargner ceux qui ont l'oreille absolue, les condamne à tout entendre un demi-ton trop haut; ainsi, pour G. Zwang, la suite en si mineur de Bach sonnera-t-elle en do mineur. Que fera-t-il donc ? Gageons qu'il liquidera sa vieille discothèque à 440 pour acquérir les enregistrements à 415 d'Harnoncourt, de la Petite Bande, de la Grande Ecurie et la Chambre du Roy et de tous ces baroquisants sur lesquels il jette l'anathème sans penser aux consolations qu'il leur devra demain, car, en attendant, personne ne l'oblige à les écouter.

Des problèmes plus variés

N'y a-t-il donc rien de sérieux à garder dans ce numéro de la *Revue musicale* ? Si, sans doute, ne serait-ce que parce que l'auteur y pose plus d'une fois la question la plus pertinente qui soit, en répétant à longueur de page qu'il est absurde de jouer systématiquement un demi-ton plus bas toute musique antérieure au dix-huitième siècle, car « *le diapason ancien était variable d'un lieu à l'autre : plus haut ici, plus grave là* ». Mais comme cette évidence figure dans le recueil de textes de Nikolaus Harnoncourt *le Discours musical* (page 78), publié simultanément chez Gallimard (3), et que les deux cent soixante-quinze autres pages évoquent des problèmes beaucoup plus variés, sur un ton infiniment plus mesuré et moins partisan, il est facile de comprendre qu'on peut lire l'essai de Gérard Zwang pour s'amuser mais qu'on s'instruira davantage à la lecture des textes d'Harnoncourt.

Sans doute ne s'agit-il pas d'un livre conçu tel quel mais d'une trentaine d'articles (dont certains sont destinés à accompagner des enregistrements), si bien qu'on reste parfois sur sa faim et que certains sujets sont seulement effleurés. Cet ouvrage ne prétend donc pas remplacer les études musicologiques plus spécialisées (4), mais, comme celles-ci ne sont guère accessibles aux mélomanes – car c'est à eux qu'il s'adresse, – on y trouvera exposés les divers problèmes qu'a affrontés Nikolaus Harnoncourt depuis trente ans, sur l'interprétation de la musique « historique », la notation ancienne, l'articulation, le mouvement, le choix des instruments, l'orchestre baroque, les rapports entre la rhétorique littéraire et le discours musical.

Loin d'être un plaidoyer, *pro domo*, ce livre propose des réflexions en marge de toute une évolution de l'interprétation à laquelle Harnoncourt a largement participé, avec un bonheur parfois inégal, qui ouvre des horizons bien plus vastes que n'en laissent voir les partisans de l'immobilisme. Il n'en est pas moins vrai que, la mode s'étant mêlée d'authenticité, Harnoncourt est dans le vent, tandis que les membres de la future Association pour le respect du diapason vont hardiment à contre-courant, mais cela ne suffit pas pour forcer la sympathie, car la démarche d'Harnoncourt se situe bien au-delà des querelles esthétiques tandis que celle du docteur Zwang s'y embourbe comme à plaisir. En outre, la traduction française de Dennis Collins est, du seul point de vue du style, une réussite, ce qui confère aux propos d'Harnoncourt une force de persuasion bien supérieure à l'arrogance de la polémique.

GÉRARD CONDÉ.

(1) *L'Oreille absolue et le Diapason dit baroque*, par Gérard Zwang, numéros 368-369 de la Revue musicale, 7, place Saint-Sulpice, 75006 Paris.

(2) Le *la* « officiel » correspond à 440 Hertz, le *la* « baroque » à 415 Hertz.

(3) *Le Discours musical* (titre original : *Pour une nouvelle conception de la musique*), par Nikolaus Harnoncourt, Gallimard, 294 pages, 120 francs.

(4) Parmi les plus récentes, on signalera notamment deux ouvrages de référence : *la Musique baroque 1600-1750*, par Manfred Bukofzer (490 pages, éditions Lattès), et *la Musique en France à l'époque baroque*, par James R. Anthony (556 pages, éditions Flammarion).

LA MORT DE TRUMAN CAPOTE

Un voyeur de la modernité

Dessin de Levine.
Copyright New York Review
AGEPRESSE.

Le romancier américain Truman Capote (*Petit déjeuner chez Tiffany* et *De sang-froid*) qui fut pendant les années 50 et 60 l'enfant terrible et chéri des milieux littéraires américains, a été trouvé mort, samedi 25 août à Los Angeles, dans la résidence de Mme Joanne Carson, ex-femme de l'animateur de télévision Johnny Carson, où il passait le week-end. Il serait mort pendant son sommeil, et on a retrouvé à son chevet des barbituriques dont il faisait habituellement un usage intensif.

La police avait indiqué, après les premières constatations, que les causes du décès n'avaient pas été déterminées, mais qu'il n'y avait « *pas de preuve qu'il s'agisse d'un acte criminel* ». Une autopsie avait été ordonnée qui n'a donné aucun résultat ; les examens ont cependant permis de confirmer que Truman Capote souffrait d'épilepsie et ils ont, en outre révélé qu'il présentait des signes d'infection des jambes, probablement dus à une phlébite. Un examen toxicologique a été prescrit afin de déterminer s'il avait absorbé de l'alcool ou des médicaments avant de succomber.

L'écrivain allait fêter le mois prochain son soixantième anniversaire.

(*Suite de la première page.*)

Ces « domaines hantés » sont pour lui ceux des fantômes de son passé, des figures insolites de sa jeunesse, des atmosphères oniriques et troubles, fussent-elles les enveloppes de faits observés, dont il s'est fait le conteur à la sensibilité frémissante, à l'imagination vive et inquiète, traquant ces rêves qui « *sont l'esprit de l'âme et notre vérité secrète* », auxquels il prête tour à tour des effets de flou nostalgique ou de sourdes teintes fantasmagoriques. Ce Truman Capote première manière des liens de parenté évidents avec des écrivains comme Tennessee Williams, Carson McCullers, William Goyen, etc.

Tout change, lorsqu'en 1959 l'écrivain est soudainement attiré par le compte rendu d'un crime atroce perpétré dans un coin perdu du Kansas. Il se lance alors dans une investigation difficile, minutieuse, longue, allant jusqu'à interroger les deux criminels en prison, et à assister à leurs derniers instants.

En 1966 paraît le résultat de cette enquête serrée de la le vérité des faits et des motivations humaines. Ce sera *De sang froid*, qui veut être « *un roman journalistique, un texte à une vaste échelle, qui allierait la crédibilité des faits, l'immédiateté du film, la profondeur et la liberté de la prose et la précision de la poésie* ».

Ce « roman non roman » sera critiqué, imité (ou les deux, comme par Norman Mailer), autant que loué. L'ouvrage fait grand bruit et l'auteur ne semble plus réserver qu'une commisération ironique pour ces premiers écrits qu'il baptisa, lors d'un entretien que j'eus avec lui à cette époque, de « *poétiques débris* ».

Désormais, convaincu qu'il doit exploiter toutes ls possibilités des différents modes d'écriture qu'il a expérimentés pour aboutir à la vérité sans dérobades et sans embellissement du « roman non roman », l'écrivain entame son quatrième cycle de création. Un livre inédit, inachevé, dont il ne publie que quelques extraits qui font scandale par leur indiscrétion sur des personnages bien réels et les faits qui s'y rapportent, doit répondre à cette nouvelle exigence : *Prières exaucées*. Pour bien la mener, l'auteur a engrangé tout un matériau humain (lettres, confidences, carnets intimes). A défaut de cette œuvre encore largement secrète, le dernier livre de Truman Capote à être publié en France, *Musique pour caméléons*, nous donne une expression aussi variée qu'accomplie de l'exigence qu s'est imposée l'écrivain.

Un artiste scrupuleux et enchanteur

Dans ce livre, les thèmes, les faits, les figures sont fort variés, tout autant que les registres dans lesquels ils sont abordés sans que l'auteur renonce à la méthode d'approche du réel qu'il a définie et où toutes les possibilités créatrices doivent entrer en se conformant au souci intransigeant de la vérité ou plutôt des vérités.

Nous y découvrons, ici, un Capote investigateur, espiègle et narquois d'une affaire criminelle des plus étranges chroniqueur anecdotique des petits faits de la vie, que cela soit aussi bien en compagnie d'une femme de ménage qui philosophe sur ses lieux de travail et ses employeurs qu'avec une Marylin Monroe, fofolie, champagnisée à l'exès, en qui il trouve une partenaire de choix pour des indiscrétions plutôt salaces.

Souvenirs, petites tranches de vie, évasions exotiques, ambiances et figures crapuleuses, tout défile avec un sens étonnant de la couleur, de l'exactitude, du « rendu » humain, alors que l'on passe du sordide au cocasse, de l'insolite à la banalité. Si ce livre est un testament, il prouve avec une belle maestria un art de vérité qui est aussi un art de séduire sans rien outrer, affadir ou embellir.

Au fil de cette évolution qui l'a amené de la recherche des pouvoirs d'émerveillement liés à l'enfance – en accord ave la sensibilité du « folklore » du Sud – à ceux d'un voyeur de la modernité, saisi dans ses aspects les plus coutumiers ou les plus étranges, Truman Capote aura été fidèle à ses propres exigences d'écriture en variant les missions qu'il leur imposait. Il ne s'est pas contenté d'affiner un art le cantonnant dans l'imaginaire, en le gavant d'effets poétiques, il l'a forcé à entrer dans le maquis des choses de la vie, sans faux-semblants et sans prostitution racoleuse.

Tout cela contribue à faire de lui, non seulement un étonnant personnage à transformations de la littérature américaine de l'après-guerre, mais surtout un magnifique conteur chez qui la magie de séduire procède du souci rigoureux de restituer, après l'alchimie des rêves et les ombres du souvenir, celle des faits et des figures pris dans les drames, les psychodrames, les farces et les scènes de jeunes inscrits dans le courant de sa vie de voyeur impénitent et d'artiste aussi scrupuleux qu'enchanteur.

PIERRE KYRIA.

∴

[Né le 30 septembre 1924 à La Nouvelle-Orléans, de son vrai nom Thomas Struckfus Faulk Persons – rapporte-t-il lui-même dans une auto-interview, – d'un père homme d'affaires et d'une mère âgée de seize ans, il adoptera comme pseudonyme le nom du second mari de sa mère, Joseph G. Capote.

Après des études médiocres et réduites dans l'enseignement secondaire privé, il décide d'écrire, publie deux nouvelles à l'âge de vingt et un ans (dans *Story* et dans *Mademoiselle*).

La publication de son premier roman, *les Domaines hantés*, le rend immédiatement célèbre (notamment grâce à la photo de la jaquette de l'auteur en dandy sur un divan victorien).

Ayant lu dans *le New York Times* le récit des meurtres des Clutter dans une ferme du Kansas, il travaillera six ans (1959-1965) à son « roman sans fiction » *De sang-froid*, qui deviendra un énorme succès, le rendra riche, et dont le réalisateur Richard Brooks tirera, avec lui, un film.

Il mène à New-York une vie mondaine assez tapageuse et se décrit lui-même comme « *un drogué, un alcoolique, un homosexuel et un génie* ». En 1978, au cours d'une interview télévisée qui fut interrompue en raison de l'incohérence de ses propos, il eut le temps d'expliquer qu'il mélangeait l'alcool et les barbituriques en des cocktails détonants.

A plusieurs reprises, en 1981, puis en 1983, il avait dû être hospitalisé après que des tests eurent révélé que son organisme contenait des barbituriques « *à un niveau toxique* ».]

Bibliographie en français

– **Les Domaines hantés** (1948, traduction française 1949).

– **Un arbre de nuit** (1949, trad. 1954).

– **La Harpe d'herbe** (1951, trad. 1953).

– **Les muses parlent** (1956, trad. 1959). A propos de la première tournée en URSS de *Porgy and Bess*, que Capote avait accompagnée.

– **Petit déjeuner chez Tiffany** (1958, trad. 1962).

– **Morceaux choisis** (1963, trad. 1964).

– **De sang-froid** (1966, traduit la même année).

– **Les chiens aboient** (Souvenirs, sites, silhouettes) (1973, trad. 1977).

– **Musique pour caméléons** (Recueils de nouvelles écrites pour la presse) (1980, trad. 1982).

Tous ces titres ont été publiés chez Gallimard.

CINÉMA

« SUDDEN IMPACT » de Clint Eastwood

Harry la justice

Il a pour armes son instinct et son doigté de flingueur. Il a pour charme sa distinction et une généreuse fureur contenue. L'inspecteur Harry est de retour, flanqué d'un chien pittoresque.

Terreur des malfrats, qui ne pensent qu'à se venger, poison de ses supérieurs jaloux, qu'il empêche d'enquêter en rond, Harry Callahan se prend pour la justice en personne et utilise sa propre balance pour peser coupables et innocents.

Est-elle coupable, la blonde artiste qui se venge d'un viol collectif où sa petite sœur a laissé les ressorts de sa personnalité ? Placé sur son chemin, l'inspecteur va vite découvrir que le mystérieux meurtrier s'emploie à nettoyer la ville de bien tristes crapules.

Les méchants sont laids à faire vraiment peur et les flash-back dans la vie de la blonde, peu ragoûtants. Le décor est soigné (une fête foraine vide), et ce manège policier tourne sans surprise. Rien à signaler, si ce n'est, quand un acteur se met en scène lui-même, l'envie qu'il a de filmer son héros préféré en contre-plongée et de le rendre tellement fort que sa simple apparition suffit à paralyser les tueurs.

CL. D.

★ Voir les films nouveaux.

THÉATRE

Mort de Denis Maurey président du syndicat des directeurs de théâtre

Denis Maurey, président du syndicat des directeurs de théâtre de Paris et de la région parisienne, est mort d'un cancer, le 25 août, à son domicile de Neuilly. Il était âgé de soixante-quatorze ans.

[A la libération, Denis Maurey, fils de l'auteur de vaudevilles Max Maury, aprend la direction du Théâtre des Variétés jusqu'au moment où, dans les années 60, Jean-Michel Rouzière lui succède. Il peut, alors, se consacrer au sort du théâtre privé en général. Il a, en effet, organisé le système du fonds de soutien, qui permet aux salles de se moderniser et de produire des spectacles. En 1961, il était devenu président du syndicat des directeurs de théâtre puis vice-président de la caisse des congés payés du spectacle. Il avait, dernièrement, participé à la fondation d'une société chargée d'étudier les relations entre le spectacle vivant et l'audiovisuel.]

SPECTACLES

théâtre

ARTS-HÉBERTOT (387-23-23) 20 h 30 : le Nouveau Testament.

COMÉDIE CAUMARTIN (742-43-41) 21 h : Reviens dormir à l'Elysée.

DIX HEURES (606-07-48) 21 h : l'Ours ; 22 h : la Mouche et le Pantin.

HUCHETTE (326-38-99), 19 h 30 : la Cantatrice chauve ; 20 h 30 : la Leçon ; 21 h 30 : Bonjour Prévert.

NOUVEAUTÉS (770-52-76), 20 h 30 : l'Entourloupe.

THÉÂTRE D'EDGAR (322-11-02), 20 h 15 : les Babas-cadres ; 22 h : Nous on fait où on nous dit de faire.

TOURTOUR (887-82-48), 20 h 30 : Vie et Mort de Pier Paolo Pasolini.

Les cafés-théâtres

BLANCS-MANTEAUX (887-15-84) I. 20 h 15 : Areuh = MC2 ; 21 h 30 : les Démones Loulou ; 22 h 30 : les Sacrés Monstres ; II. 21 h 30 : Deux pour le prix d'un ; 22 h 30 : Limite !

CAFÉ D'EDGAR (322-11-02) I. 20 h 15 : Tiens voilà deux boudins ; 21 h 30 : Mangeuses d'hommes ; 22 h 30 : Orties de secours ; II. 20 h 15 : Imprévu pour un privé ; 21 h 30 : le Chromosome chatouilleux ; 22 h 30 : Elles nous veulent toutes.

COMÉDIE ITALIENNE (321-22-22), 20 h 15 : Ça balance pas mal ; 21 h 30 : le Bel et la Bête ; 22 h 30 : Fais voir ton cupidon.

PATACHON (606-90-20) 20 h : F. Godard ; 22 h : Patachanson.

PETIT CASINO (278-36-50) 21 h : Il n'y a pas d'avion à Orly : 22 h 15 : Attention, belles-mères méchantes.

Les chansonniers

CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (278-44-45), 21 h : On perd les pétales.

Le music-hall

DAUNOU (261-69-14), 21 h : From Harlem to Broadway.

LUCERNAIRE (544-57-34), 21 h : J. Bourbon.

STUDIO BERTRAND (783-64-66), 20 h 15 : Folies étrangères, d'Offenbach.

Les concerts

Sainte-Chapelle, 18 h 45 et 21 h : Ars antiqua de Paris (Musique à la cour de Bourgogne. Danceries et airs de cour du XVIe siècle).

Jazz, pop, rock, folk

CAVEAU DE LA HUCHETTE (326-65-05), 21 h 30 : Gene Mighty Flea Connors Quintet et D. Doriz.

PATIO-MÉRIDIEN (758-12-30), 22 h : Maxim Saury Orchestra.

PETIT OPPORTUN (236-01-36), 23 h : Johnny Griffin Quartet.

TROTTOIRS DE BUENOS-AIRES (260-44-21), 23 h : O. Piro, D. Arboleda, L. Cruz.

Festivals

FESTIVAL ESTIVAL DE PARIS (549-14-83)

Eglise Saint-Séverin, 20 h 30 : Quatuor Viotti (Ballif, Schubert).

cinéma

La Cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)

Relâche.

BEAUBOURG (278-35-57)

15 h, cinéma américain (1920-1930) : Queen of the Chorus, de C.-J. Hunt ; 17 h, cinéma japonais : la Tragédie du Japon, de K. Kinoshita ; 19 h 15, THX 1138, de G. Lucas.

Les exclusivités

A LA POURSUITE DU DIAMANT VERT (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8e (359-19-08) ; Parnassiens, 14e (329-83-11). – V.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Nation, 12e (343-04-67) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Images, 18e (522-47-94) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

ALSINO Y EL CONDOR (Nicaragua, v.o.) : Denfert, 14e (321-41-01).

LES ANNÉES DÉCLIC (Fr.) : Studio des Ursulines, 5e (354-39-19).

LE BAL (Fr.-It.) : Studio de la Harpe, 5e (634-25-52).

LA BELLE CAPTIVE (Fr.) : Denfert (h. sp.), 14e (321-41-01).

BOUNTY (A., v.o.) : George V, 8e (562-41-46).

BUSH MAMA (A., v.o.) : République Cinéma, 11e (805-51-33).

Lundi 27 août

CANNON BALL II (A., v.o.) : UGC Ermitage, 8e (359-15-71). – V.f. : Gaîté Boulevard, 9e (233-67-06) ; Rex, 2e (236-83-93).

CARMEN (Esp., v.o.) : Calypso, 17e (380-03-11).

CARMEN (Franco-It.) : Vendôme, 2e (742-97-52) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; Publicis Matignon, 8e (359-31-97).

LA CLÉ (**) (It., v.o.) : Marbeuf, 8e (225-18-45).

LA CONDITION DE L'HOMME (Jap., v.o.) : Olympic Entrepôt, 14e (545-35-38).

CONTRE TOUTE ATTENTE (A., v.o.) : George V, 8e (562-41-46).

LA DÉESSE (Indien, v.o.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Saint-Ambroise, 11e (700-89-16).

DIVA (Fr.) : Rivoli Beaubourg, 4e (272-63-32) ; Cinoches, 6e (633-10-82).

DORTOIR DES GRANDES (Fr.) (**) : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount Mercury, 8e (562-75-90) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25).

EMMANUELLE IV (**) (V. Ang., V.f.) : George-V 8e (562-41-46). – V.f. Arcades, 2e (233-54-58).

ET VOGUE LE NAVIRE (It., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (634-25-52).

L'ÉTOFFE DES HÉROS (A., v.o.) : UGC Champs-Elysées, 8e (359-12-15).

LA FEMME PUBLIQUE (*) (Fr.) : Impérial, 2e (742-72-52) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82).

FORT SAGANNE (Fr.) : Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (544-25-02).

LA FRANCE INTERDITE (**) (Fr.) : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40).

FRANKENSTEIN 90 (Fr.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Gaumont Richelieu, 2e (233-56-70) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Français, 9e (770-33-88) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Parnassiens, 14e (320-30-19) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01) ; Gambetta, 20e (636-10-96).

HERCULE (A., v.f.) : Hollywood Boulevard, 9e (770-10-41).

HISTOIRE D'O N° 2 (Fr.) (**) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Gaumont Berlitz, 2e (742-60-33) ; Gaumont Ambassade, 8e (359-19-08) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Bastille, 11e (307-54-40) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

L'HOMME A FEMMES (A., v.o.) : Balzac, 8e (561-10-60).

IL ÉTAIT UNE FOIS EN AMÉRIQUE (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; UGC Odéon, 6e (325-71-08) ; UGC Normandie, 8e (359-41-18) ; Montparnos, 14e (327-52-37). – V.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Athéna, 12e (343-00-65).

LIQUID SKY (**) (A., v.o.) : Saint-Germain Studio, 5e (633-63-20).

LISTE NOIRE (Fr.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Français, 9e (770-33-88) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Bastille, 11e (307-54-40) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

LOCAL HERO (Brit., v.o.) : 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; Saint-Ambroise, 11e (700-89-16).

LES MALHEURS DE HEIDI (A., v.f.) : *Boîte à films, 17e (622-44-21).*

MARIA CHAPDELAINE (canadien) : UGC Opéra, 2e (261-50-32) ; UGC Danton, 6e (329-42-62).

MEURTRE DANS UN JARDIN ANGLAIS (Brit., v.o.) 14 Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; Saint-Ambroise, 11e (700-89-16).

MISSION FINALE (A., v.o.) Paramount City, 8e (562-45-76). – V.f. : Paramount Opéra, 9e (742-56-31).

LE MYSTÈRE SILKWOOD (A., v.o.) : Cinoches, 6e (633-10-82).

NEW-YORK 2 HEURES DU MATIN (A., v.o.) (*) : Gaumont Ambassade, 8e (359-19-08). – V.f. : Berlitz, 2e (742-60-33).

LE PALACE EN DELIRE (A., v.o.) : Paramount City Triomphe, 8e (562-45-76). – V.f. : Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).

PARIS VU PAR... (20 ans après) (Fr.) : Olympic Entrepôt, 14e (545-35-38).

PAVILLONS LOINTAINS (Ang., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; UGC Danton, 6e (329-42-62) ; UGC Normandie, 8e (359-41-18) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79). – V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Opéra, 2e (261-50-32) ; UGC Montparnasse, 6e (544-14-27) ; UGC Boulevard, 9e (246-66-44) ; UGC Gare de Lyon, 12e (323-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; UGC Convention, 15e (828-20-64) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24).

PINOT SIMPLE FLIC (Fr.) : Arcades, 2e (233-54-58) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).

LA PIRATE (Fr.) : Quintette, 5e (633-79-38).

PRÉNOM CARMEN (Fr.) : Grand Pavois (h. sp.), 15e (554-46-85).

QUARTETTO BASILEUS (It., v.o.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77).

RUE CASES-NÈGRES (Fr.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).

SHOCKING ASIA (All.) (**) V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Rotonde, 6e (633-08-22) ; UGC Ermitage, 8e (359-15-71) ; UGC Boulevard, 9e (246-66-44) ; Pathé Clichy, 18e (241-77-99).

SIÈGE (A.) (**) V.o. : UGC Odéon, 6e (325-71-90) ; UGC Ermitage, 8e (359-15-71). – V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (544-14-27) ; UGC Boulevard, 9e (246-66-44).

SIGNE LASSITER (A., v.o.) : UGC Normandie, 8e (359-41-18). – V.f. : UGC Montparnasse, 6e (633-08-22) ; UGC *Boulevard, 9e (246-66-44).*

STAR WAR LA SAGA (A., v.o.) : la Guerre des étoiles, L'empire contre-attaque, le Retour du Jedi : Escurial, 13e (707-28-04).

TOOTSIE (A., v.o. et v.f.) : Opéra Night, 2e (296-62-56).

LA TRACE (Fr.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).

LA TRICHE (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Gaumont Richelieu, 2e (233-56-70) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Nations, 12e (343-04-67) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; PLM Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

LA ULTIMA CENA (Cub.) : Denfert, 14e (321-41-01).

UN AMOUR DE SWANN (Fr.) : Calypso, 17e (380-03-11).

UN BON PETIT DIABLE (Fr.) : Calypso, 17e (380-03-11).

UNDER FIRE (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; UGC Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79). – V.f. : UGC Boulevard, 9e (246-66-44) ; Montparnos, 14e (327-52-37).

ULTIME VIOLENCE (A., v.o.) (*) : Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).

UN DIMANCHE A LA CAMPAGNE (Fr.) : UGC Opéra, 2e (261-50-32) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Colisée, 8e (359-29-46).

UN HOMME PARMI LES LOUPS (A., v.f.) : Napoléon, 17e (755-63-42).

VENDREDI 13, LE CHAPITRE FINAL (*) (A., v.f.) : Rex, 2e (236-83-93).

VIVA LA VIE (Fr.) : UGC Biarritz, 8e (722-69-23).

VIVE LES FEMMES (Fr.) : Biarritz, 8e (723-69-23) ; UGC Convention, 15e (828-20-64).

V'LA LES SCHTROUMPFS (A., v.f.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16) ; Calypso, 17e (380-30-11).

XTRO (Angl., v.f.) (*) : Lumière, 9e (246-49-07).

YENTL (A., v.o.) : Marbeuf, 8e (225-18-45). – *V.f. : UGC Opéra, 2e (261-50-32).*

ZOLOCK (POURQUOI L'ÉTRANGE M. ZOLOCK S'INTÉRESSERAIT-IL TANT A LA BANDE DESSINÉE ?) (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).

LES FILMS NOUVEAUX

LE BON ROI DAGOBERT, film franco-italien de Dino Risi, vf : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Gaumont Richelieu, 2e (233-56-70) ; Gaumont Berlitz, 2e (742-60-33) ; Cluny Palace, 5e (354-07-76) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; UGC Montparnasse, 6e (544-14-27) ; UGC Odéon, 6e (325-71-08) ; Gaumont Ambassade, 8e (359-19-08) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; La Bastille, 11e (307-54-40) ; Athena, 12e (343-07-48) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (848-42-27) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Victor Hugo, 16e (727-49-75) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Pathé Wepler, 18e (522-46-01) ; Secrétan, 19e (241-77-99) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).

LES BRESILIENNES DU BOIS DE BOULOGNE**, film français de Robert Thomas : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount City Triomphe, 8e (562-45-76) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Images, 18e (522-47-94) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25).

LES GRANDES VACANCES DE DONALD, film américain de Walt Disney, v.f. : UGC Opéra, 2e (261-50-32) ; Gaumont Richelieu, 2e (233-56-70) ; George V, 8e (562-41-46) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Images, 18e (522-47-94).

SUDDEN IMPACT (*) (le Retour de l'inspecteur Harry), film américain de Clint Eastwood, v.o. : Forum, 1er (297-53-74) ; UGC Danton, 6e (329-42-62) ; George V, 8e (562-41-46) ; UGC Biarritz, 8e (723-69-23) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Français, 9e (770-33-88) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Mistral, 15e (539-52-43) ; UGC Convention, 15e (828-20-64) ; 3 Murat, 16e (651-99-75) ; Pathé Wepler, 18e (522-46-01) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).

Les grandes reprises

ALIEN (A., v.o.) (*) : Châtelet Victoria, 1er (508-94-14) ; Denfert, 14e (321-41-01).

AMERICA AMERICA (A., v.o.) : Reflet Quartier Latin, 5e (326-84-65).

L'ANNÉE DE TOUS LES DANGERS (A., v.o.) : Boîte à films (H.sp.), 17e (622-44-21).

ANTONIO DAS MORTES (Bré., v.o.) : République Cinéma, 11e (805-51-33).

L'ARNAQUE (A., v.o.) : Boîte à films, 17e (622-44-21).

LES ARISTOCHATS (A., v.f.) : Napoléon, 17e (755-63-42).

LES AVENTURIERS DE L'ARCHE PERDUE (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; George V, 8e (562-41-46). – V.f. : Capri, 2e (508-11-69) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06).

BABY DOLL (A., v.o.) : Reflet Quartier Latin, 5e (326-84-65).

BARBEROUSSE (Jap., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (532-91-68).

BARRY LYNDON (Angl., v.o.) : Boîte à films, 17e (622-44-21).

BLADE RUNNER (A., v.o.) : Studio Galande, 5e (354-72-71). – V.f. : Opéra Night, 2e (296-62-56).

BLANCHE-NEIGE (A., v.f.) : Napoléon, 17e (755-63-42).

BLOW UP (A., v.o.) : Logos, 5e (354-42-34).

LE CHAINON MANQUANT (Fr.-Am., v.f.) : UGC Opéra, 2e (261-50-32).

CITIZEN KANE (A., v.o.) : Calypso, 17e (380-03-11).

CORRESPONDANT 17 (A., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-80-25) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).

LES CRIMINELS (A., v.o.) : Panthéon, 5e (354-15-04).

DELIVRANCE (A., v.o.) (*) : Boîte à films, 17e (622-44-21).

DE L'OR EN BARRE (Ang., v.o.) : Action Christine, 6e (329-11-30).

LE DERNIER TANGO A PARIS (It., v.o.) (**) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16).

LES DIAMANTS SONT ÉTERNELS (A., v.o.) : UGC Marbeuf, 8e (225-18-45).

LES DIEUX SONT TOMBÉS SUR LA TÊTE (Bost.-A.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; George V, 8e (562-41-46). – V.f. : Impérial, 2e (233-56-70) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00).

LES DIX COMMANDEMENTS (A., v.o.) : Marbeuf, 8e (225-18-45) ; Rex, 2e (236-83-93) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

LA DOLCE VITA (It., v.o.) : Olympic Entrepôt, 14e (545-35-38).

EL (Mex., v.o.) : 14 Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).

EMMANUELLE (Fr.) (**) : Paramount City, 8e (562-45-76).

L'ÉNIGME DE KASPAR HAUSER (All., v.o.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16).

L'ÉTÉ MEURTRIER (Fr.) : UGC Opéra, 2e (261-50-32) ; Rotonde, 6e (633-08-22) ; Marbeuf, 8e (225-18-45) ; UGC Convention, 15e (828-20-64).

L'ÉTRANGER (It.) : Logos I, 5e (354-42-34).

EXCALIBUR (A., v.o.) : George V, 8e (562-41-46) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).

EVE (A., v.o.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77).

FAME (A., v.o.) : Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; Saint-Michel, 5e (326-79-17).

FANNY ET ALEXANDRE (Suéd., v.o.) : Calypso (H. sp.), 17e (380-30-11).

LE FAUX COUPABLE (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).

LA FÉLINE (Tourneur 1942), (v.o.) : 7e Art Beaubourg, 4e (278-34-15).

LA FILLE DE RYAN (Ang., v.o.) : Action Rive gauche, 5e (329-44-40) ; Escurial, 13e (707-28-04).

FENÊTRE SUR COUR (A., v.o.) : Reflet Quartier latin, 5e (326-84-65).

FRITZ THE CAT (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Cluny Ecoles, 5e (354-20-12) ; UGC Biarritz, 8e (723-69-23) ; Olympic, 14e (545-35-38).

GIMME SHELTER (A., v.o.) : Vidéostone, 6e (325-60-34).

GRAINE DE VIOLENCE (A., v.o.) : Reflet Médicis, 5e (633-25-97).

LE GUÉPARD (It., v.o.) : Olympic Marilyn, 14e (545-35-38).

LA GUERRE DU FEU (Fr.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).

GUERRE ET PAIX (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (544-28-80).

HAIR (A., v.o.) : Boîte à films, 17e (622-44-21).

HARDCORE (A., v.o.) : André Bazin, 13e (337-74-39).

HIROSHIMA MON AMOUR (Fr.) : Movies, 1er (260-43-99).

LES HOMMES PREFERENT LES BLONDES (A., v.o.) : Champo, 5e (354-51-60).

L'HOMME QUI EN SAVAIT TROP (A., v.o.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17).

IL BIDONE (It., v.o.) : Saint-André des Arts, 6e (326-48-18) ; Olympic, 14e (545-35-38).

IL ÉTAIT UNE FOIS DANS L'OUEST (A., v.f.) : Capri, 2e (508-11-69).

L'IMPORTANT C'EST D'AIMER (Fr.) (**) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).

L'INCONNU DU NORD EXPRESS (A., v.o.) : Action Christine Bis, 6e (329-11-30).

LILI MARLEEN (All., v.o.) : Rivoli, 4e (272-63-32).

LA LOI DU SILENCE (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Balzac, 8e (561-10-60). – V.f., Marivaux, 8e (296-80-40) ; Paramount Bastille, 11e (343-79-17) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Passy, 16e (522-47-94) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25).

MAIS QUI A TUÉ HARRY ? (A., v.o.) : Logos, 5e (354-42-34) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Parnassiens, 14e (320-30-19).

MANHATTAN (A., v.o.) : Paramount Odéon, 6e (325-59-83).

MEAN STREETS (A., v.o.) (*) : Movies, 1er (260-43-99), Alpha, 5e (354-39-47).

MERLIN L'ENCHANTEUR (A., v.f.) : Napoléon, 17e (755-63-42).

METAL HURLANT (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Cluny Palace, 5e (354-07-76) ; Ambassade, 8e (359-19-08). – V.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50).

MEURTRE D'UN BOOKMAKER CHINOIS (ex-LE BAL DES VAURIENS) (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; 14 Juillet Racine, 6e (326-19-68) ; 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79).

METROPOLIS (All.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; 14 juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Rex, 2e (236-83-93) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Saint-Germain Huchette, 5e (633-63-20) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Olympic Saint-Germain, 6e (633-97-77) ;

MIDNIGHT EXPRESS (A., v.f.) (**) : Capri, 2e (508-11-69).



SPECTACLES

MONTY PYTHON, SACRÉ GRAAL (Angl., v.o.) : Cluny Ecoles, 5e (354-20-12).

MONTY PYTHON, LA VIE DE BRIAN (Ang., v.o.) : Quintette, 5e (633-79-38).

LA MORT AUX TROUSSES (A., v.o.) : Movies, 1er (260-43-99).

NOBLESSE OBLIGE (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (325-72-07).

ORANGE MÉCANIQUE (A., v.o.) (**) : Forum Orient-Express, 1er (233-42-26) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Parnassiens, 14e (329-83-11). – V.f. : Français, 9e (770-33-88).

PHANTOM OF THE PARADISE (A., v.o.) (*) : Châtelet Victoria, 1er (508-94-14).

PARIS VU PAR (1964) (Fr.) : Olympic Entrepôt, 14e (545-35-38).

PINK FLAMINGOS (A., v.o.), (**) : Movies, 1er (260-43-99).

POUR UNE POIGNÉE DE DOLLARS (A., v.o.) : Saint-Séverin, 5e (354-50-91).

PULSIONS (A., v.o.), (**) : Rotonde, 6e (633-08-22).

RASHOMON (Jap., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (532-91-68).

LE RETOUR DE MARTIN GUERRE (Fr.) : Saint-Germain Village, 5e (633-63-20) ; Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).

RUE BARBARE (Fr.) : Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).

RUSTY JAMES (A., v.o.) : Cinoches Saint-Germain, 6e (633-10-82).

LE SALON DE MUSIQUE (Ind., v.o.) : Bonaparte, 6e (326-12-12).

LES SEIGNEURS DE LA ROUTE (ex-LA COURSE A LA MORT DE L'AN 2000) (A., v.f.) (**) : Maxéville, 9e (770-72-86) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Tourelles, 20e (364-51-98).

LA SOIF DU MAL (A., v.o.) : Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassiens, 14e (320-30-19).

SUEURS FROIDES (A., v.o.) : Action Christine, 6e (329-11-30).

TAXI DRIVER (A., v.o.) (**) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Boîte à films, 17e (622-44-21).

THE BLUES BROTHERS (A., v.o.) : UGC Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23).

THE ROSE (A., v.o.) : Châtelet Victoria, 1er (508-94-14).

THE SERVANT (A., v.o.) : Champo, 5e (354-51-60).

TO BE OR NOT TO BE (Lubitsch), (A., v.o.) : Saint-André des Arts, 6e (326-48-18).

TRISTANA (Esp., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; George V, 8e (562-41-46) ; 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; v.f. : Lumière, 9e (246-49-07).

UNE ÉTOILE EST NÉE (A., v.o.) (version intégrale) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; Gaumont Colisée, 8e (359-04-67) ; Bienvenue Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Kinopanorama, 15e (306-50-50).

VICTOR VICTORIA (A., v.o.) : Pagode, 7e (705-12-15).

VIVRE ET LAISSER MOURIR (A., v.o.) : Cluny Palace, 5e (354-07-76) ; Ambassade, 8e (359-19-08). – V.f. : Français, 9e (770-33-88) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27).

WEST SIDE STORY (A., v.o.) : Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Balzac, 8e (561-10-60).

ZÉRO DE CONDUITE (Fr.), Denfert, 14e (321-41-01).

Les festivals

ERIC ROHMER : COMÉDIES ET PROVERBES : Studio Cujas, 5e (354-89-22), Pauline à la plage.

ERIC ROHMER : ELOGE A LA RIGUEUR : Denfert, 14e (321-41-01), le Genou de Claire ; la Marquise d'O : jeu., lun. : la Carrière de Suzanne.

L'ETE DES STARS : Rialto, 19e (607-87-61) : Clint Eastwood (v.o.) : l'Inspecteur Harry ; un Shérif à New-York : l'Évadé d'Alcatraz.

LA GRANDE PARADE DES COMÉDIES MUSICALES (v.o.) : Mac-Mahon, 17e (380-24-81) : Tous en scène.

HITCHCOCK (v.o.) : Action rive gauche, 5e (329-44-40) : Psychose.

HOMOSEXUALITÉ (v.o.) (**) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) : Sébastiane ; l'Homme blessé ; Querelle ; Outrageous ; Flesh.

HUMPHREY BOGART (v.o.) : Action Christine bis, 6e (329-11-30) : le Port de l'angoisse.

MARX BROTHERS (v.o.) : Action écoles, 5e (325-72-07) : Monkey Business.

MONTGOMERY CLIFT (v.o.) : Action Lafayette, 9e (329-79-89) : Freud.

LES POLARS DE L'ÉTÉ (v.o.) : Action La Fayette, 9e (329-79-89) : l'Arnaqueur.

QUINZAINE J. DOILLON : Cinéma présent, 19e (203-02-55) : Sac de bille ; la Drôlesse.

OTTO PREMINGER (v.o.) : Studio de la Contrescarpe, 5e (325-78-37), Laura ; la Rivière sans retour ; Carmen Jones ; Ambre.

LE PARI DEPARDON : Studio des Ursulines, 5e (354-39-19), Reporter ; Tchad - Yemen - Tiberti Too ; Faits divers ; Numéro zéro ; les Années déclic.

Les séances spéciales

AMERICAN GIGOLO (*) (A., v.o.), Châtelet Victoria, 1er (508-94-14), 15 h 20.

A NOS AMOURS (Fr.), Templiers, 3e (272-94-56), 22 h 10.

LA CLÉ DE VERRE (A., v.o.), Studio Bertrand, 7e (783-64-66), 17 h.

LES COPAINS D'ABORD (A., v.o.), Boîte à films, 17e (622-44-21), 15 h 15.

LA DAME DE SHANGHAI (A., v.o.), Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77), 24 h.

LE DERNIER MÉTRO (Fr.), Templiers, 3e (272-94-56), 20 h.

DERSOU OUZALA (Sov., v.o.), Saint-Lambert, 15e (532-91-68), 21 h.

LE FACTEUR SONNE TOUJOURS DEUX FOIS (A., v.o.), Calypso, 17e (380-30-11), 22 h 15.

FRANKENSTEIN JUNIOR (A., v.o.), Studio Bertrand, 7e (783-64-66), 22 h.

MACADAM COW-BOY (A., v.o.), Studio Galande, 5e (354-72-71), 20 h 10.

MORT A VENISE (It., v.o.), Templiers, 3e (272-94-56).

MISTER ARKADIN (A., v.o.), Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77).

POSSESSION (**) (Ang., v.o.), Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77), 24 h.

SÉRIE NOIRE (Fr.), Templiers, 3e (272-94-56), 22 h 10.

SUZANNE SIMONIN, LA RELIGIEUSE DE DIDEROT (Fr.), Saint-Ambroise, 11e (700-89-16), 15 h 40.

LA TRAVIATA (It., v.o.), Studio Galande, 5e (354-72-71), 16 h + Calypso, 17e (380-30-11), 17 h 10.

LES UNS ET LES AUTRES (Fr.), Châtelet Victoria, 1er (508-94-14), 19 h 20.

VOYAGE AU BOUT DE L'ENFER (*) (A., v.o.), Boîte à films, 17e (622-44-21), 22 h 30.

ZAZIE DANS LE MÉTRO ((Fr.), Républic Cinéma, 11e (805-51-33), 16 h.

ZÉRO DE CONDUITE (A., v.o.). : Denfert, 14e (321-41-01), 16 h.

COMMUNICATION

LE LANCEMENT DE CANAL PLUS

Jour « J » moins 70 : la rumeur

« Canal Plus n'aura pas ses 200 000 abonnés en novembre (...). Les décodeurs ne sont pas prêts (...). La chaîne n'a qu'un mois de programmes (...). Canal Plus ne tiendra pas six mois. » La rumeur court depuis quelque temps déjà et s'amplifie à soixante-dix jours du début des émissions. Phénomène classique qui accompagne n'importe quel lancement dans le domaine de la communication mais qui dépasse, dans le cas de la quatrième chaîne payante, le cercle habituel du milieu professionnel.

Il est vrai qu'il s'agit de télévision, média marqué par une tradition de service public sur lequel chacun s'autorise à porter un jugement. Les spéculations prennent d'autant plus d'importance que le phénomène de la télévision payante est radicalement nouveau en Europe et que l'expérience américaine, dans un contexte différent, n'offre que peu de possibilités de comparaison. De plus, le rôle joué par les pouvoirs publics et l'agence Havas dans le lancement de Canal Plus entretient les ambiguïtés et irrite certaines sensibilités politiques. Enfin, la relative discrétion des responsables de la future chaîne, après des mois d'annonces spectaculaires et de polémiques, ne peut que favoriser les Cassandre en tous genres.

Dans les locaux tout neufs de la tour Olivier-de-Serres à Paris, on subit la rumeur avec sérénité. M. Philippe Ramond, directeur de la chaîne, se souvient que l'on prédisait avec autant d'assurance l'échec de *L'Expansion* et du *Point* lorsqu'il travaillait à leur lancement... Et puis, il dispose de chiffres rassurants, ceux de la première campagne de sensibilisation. Les trois premiers *mailings* que l'on avait dit catastrophiques, ont eu un rendement de 2,84 % puis de 4,06 % et de 4,10 %. D'excellents résultats pour ce type de promotion. Les coupons-réponse, parus dans quelques magazines-test, se sont révélés efficaces : 35 % des personnes ayant démandé une documentation se sont abonnées. Les quatre stands ouverts dans des centres commerciaux de la région parisienne ont accueillis 5 386 abonnements. A la suite de la campagne d'affichage, 3 713 revendeurs audiovisuels ont demandé à être agréés par Canal Plus. Seul les messages radio, orientant l'auditeur vers un standard téléphonique, n'ont pas eu le rendement attendu.

Au total, 45 442 ont acheté Canal Plus les yeux fermés sans rien connaître de ses programmes. Fort de ces résultats, M. Philippe Ramond peut maintenant lancer la vraie campagne d'abonnement. Quatre millions de lettres sont parties en une semaine, un *mailing* utilisant quelque 118 fichiers sélectionnés. Le directeur de Canal Plus attend environ 120 000 réponses positives. Quatre jours après le lancement de l'opération, 6 776 demandes d'abonnement étaient déjà arrivées. Les placards couleurs prévus pour les magazines sont déjà prêts. Ils déclinent les principaux attraits de la chaîne : les films et leur diffusion répétées aux différentes heures de la journée mais aussi les programmes pour enfants, l'information permanente *« comme à la radio »*, les variétés ou les « frissons » de l'érotisme ou de l'épouvante.

La technique, talon d'Achille

Cette force de frappe publicitaire rabat les demandes vers le centre nerveux du dispositif. Soixante-dix téléphonistes accueillent le futur abonné, l'aiguille vers le circuit de distribution des décodeurs et sont capables de lui communiquer immédiatement son premier numéro de code personnel, pour qu'il puisse, le soir même, regarder sa première émission. Il faut être rapide, précis, sûr, pour faire oublier l'évidente complexité du système technique, le véritable talon d'Achille de Canal Plus.

Les décodeurs, tout d'abord, ont causé quelques inquiétudes, les lignes à retard, pièce maîtresse du codage, étant difficile à se procurer. Mais la Radiotechnique et la CGCT, après des débuts de fabrication heurtés, devraient avoir livré 230 000 appareils au 30 octobre et les produire, ensuite, au rythme de 70 000 par mois. Il faudra alors très rapidement les livrer aux revendeurs, adapter leur répartition à l'évolution de la demande. Canal Plus qui ne dispose pas, pour ce travail complexe, d'un instrument aussi performant que les messageries de presse, a dû inventer sa propre logistique informatisée.

Mais l'équipe de la chaîne payante n'est pas encore au bout de ses soucis. Le décodeur se branche sur la prise péri-télévision du téléviseur. Or, 6,6 millions de récepteurs, antérieurs à 1981, ne disposent pas de cette prise. Il a fallu convaincre un constructeur de fabriquer un cordon spécial commercialisé aux alentours de 800 F, et persuader les revendeurs d'en acquérir un stock suffisant. Enfin, il y a le gros point noir : combien d'antennes sont-elles suceptibles de recevoir les émissions quand celles-ci sont diffusées en VHF ? Apparamment, la plupart des vieilles installations, qui recevaient la première chaîne en noir et blanc, sont encore valides, mais aucune donnée précise n'existe sur le parc. M. Ramond a fait campagne auprès des syndics d'immeuble pour les inciter aux modifications nécessaires, mais il redoute les lenteurs des démarches administratives. Si, comme c'est probable, les propriétaires et locataires se décident au dernier moment, ce sera l'engorgement fatal chez les poseurs d'antennes.

Après tous ces efforts financiers pour la promotion et l'organisation, que reste-t-il dans les caisses de Canal Plus pour les programmes ? Tour Olivier-de-Serres, on affirme que l'on a six mois de programmation en cinéma et un an en fiction télévisée. A l'annonce des premiers films, certains se sont étonnés du nombre réduit de longs métrages américains. Les « majors » d'Hollywood boudent-elles Canal Plus ? *« Pas du tout,* répondent les responsables de la chaîne, *les contrats sont signés, mais Canal Plus ne peut pas annoncer sa programmation plus de deux mois avant la diffusion des films pour ne pas risquer de vider les salles »*. Il semble aussi qu'on ait voulu rassurer la profession cinématographique par une programmation bien française pendant les premiers mois.

Au rez-de-chaussée de la tour, la construction des trois studios se poursuit. Là seront réalisées en direct la tranche de 7 h à 9 h (informations, dessins animés, horoscopes, aérobic, etc.) et celle, non codée de 19 h à 20 h réservées à l'information sur les spectacles et aux entretiens avec les vedettes. Là se feront aussi les génériques et l'habillage général de la chaîne. Côté production : Canal Plus a un budget très serré, à peine quelques émissions et feuilletons commandés à des sociétés françaises : les produits américains ou brésiliens qui abonderont sur la chaîne sont bien moins cher.

Mais la dernière carte que la chaîne payante ne peut pas encore abattre : faire de Canal Plus la chaîne de football. On a déjà acheté des matches américains et australiens, rares sur les antennes européennes – il s'agit de football américain – mais les fédérations françaises n'ont pas encore signé pour la retransmission de l'intégralité du championnat de France de football, celui-là, celui que nous connaissons bien.

JEAN-FRANÇOIS LACAN.

Les vidéophiles s'abonnent

Un sondage réalisé par le mensuel spécialisé *Télé-Ciné-Vidéo* (TCV) auprès de ses lecteurs montre que les passionnés de vidéo seront sans doute de bons clients de Canal Plus. Plus de la moitié des 1 328 personnes qui ont répondu à l'enquête sont prêtes à s'abonner. 29 % seulement trouvent que c'est trop cher et 4 % attendent de voir les programmes. Les lecteurs de *TCV* plébiscitent le cinéma (66 %), attendent autant de films français qu'étrangers mais préfèrent la version française aux versions sous-titrées. 58 % demandent des concerts, 37,4 % des informations, 40 % des magazines d'actualités et 40,5 % du sport.

Les propriétaires de magnétoscopes peuvent être rassurés. La société Akaï commercialisera, dès octobre prochain, un cordon spécial qui, raccordé sur le décodeur de Canal Plus et les magnétoscopes de marque Akaï, permettra d'enregistrer Canal Plus en regardant une autre chaîne. Preuve que la technique surmonte rapidement tous les obstacles.

COMMUNICATION

IL Y A QUARANTE ANS

Les ordonnances sur la presse

A l'occasion du quarantième anniversaire des ordonnances relatives à l'organisation de la presse française, signées le 26 août 1944, la Fondation pour la liberté de la presse publie un communiqué déclarant notamment : « *Où est passé l'immense espoir qui a vu naître les ordonnances du 26 août 1944 ? L'espoir de mettre fin à la toute-puissance de l'argent, l'espoir que la libération du territoire s'accompagnerait de la libération des esprits et de l'information (...).* » Qualifiant cet espoir d'« *idéal enseveli* », la Fondation « *appelle le législateur à se prononcer sur une loi reconnue qui traduirait dans la réalité les grands principes des ordonnances d'août 1944, qui :*

– n'empêchent nullement l'investissement de capitaux privés dans la presse, mais prévoient qu'il doit se faire à visage découvert ;

– obligent l'actionnaire majoritaire du capital de l'entreprise à être directeur de la publication.

» *Le Parlement légifère, voulant lutter contre les grands monopoles, pendant que les concentrations continuent et que s'instaurent des monopoles locaux. La Fondation pour la liberté de la presse constate que le gouvernement a évacué de ses préoccupations actuelles les problèmes de la presse. L'indifférence des professionnels ne doit pas faire oublier que la presse vit sous un système législatif incohérent et qu'il appartient à tout un chacun de combattre pour qu'une véritable démocratie de la communication se fasse enfin jour.* »

« Les Nouvelles » abandonnent la politique pour retrouver les sentiers intellectuels

Les Nouvelles littéraires, l'autre journal. C'est sous ce titre que *les Nouvelles* reparaîtront dans les kiosques à l'automne. La physionomie et le contenu du journal ont été profondément modifiés cet été par M. Michel Butel, son nouveau directeur. Créé en 1922, ce titre-phare de la presse littéraire perdue, mais au prix d'une importante remise en question rendue nécessaire par la faiblesse de ses ventes.

En avril 1982, la démission du directeur de la rédaction des *Nouvelles littéraires*, M. Jean-François Kahn, fait chuter les ventes une première fois. Le journal est repris en 1983 par M. Jean-Pierre Ramsay. L'hebdomadaire arbore une couleur politique et devient « *l'hebdo qui a un bon gauche* ». Cette nouvelle image ne lui convient manifestement pas, le nombre des lecteurs reste insuffisant. Dès l'année suivante, il faut se rendre à l'évidence : *les Nouvelles* perdent trop de l'argent. Après une brève interruption de leur parution, M. Michel Butel, écrivain et ancien rédacteur en chef du service culturel aux *Nouvelles*, a conçu – avec l'accord de M. Max Théret, ancien directeur de la FNAC et principal actionnaire des *Nouvelles* – un projet pour remettre à l'eau un navire totalement rénové. D'hebdomaire, le journal va devenir mensuel et tripler de volume. Ses deux cents pages en demi-tabloïd formeront une publication dont on a peu l'habitude en France. Mais le changement ne se limite pas à la forme.

« *Créer une autre morale, une autre façon de voir le monde.* » Tel est le projet que caresse Michel Butel en réalisant son « Autre journal ». « *Il faut retrouver la dignité humaine là où elle est, c'est-à-dire dans les faits de la vie quotidienne comme dans les œuvres d'êtres exceptionnels.* » Les petites histoires vécues côtoieront les grandes aventures de la création artistique. Les problèmes moraux, scientifiques et de société seront abordés mais la politique sera absente de ce mensuel à vocation essentiellement culturelle. La rupture est nette avec l'ancien hebdomadaire. « *Un journal invente deux choses : ses journalistes et ses lecteurs* ». Le créneau visé n'empiète donc pas, *a priori*, sur les journaux existants, même si le lectorat potentiel est « *plutôt jeune, genre « Libé »* ». Ce journal devra « *faire rêver et réfléchir* », comprendre s'il le peut. Il sera « *une conversation entre un lecteur et la complexité de son époque* ».

Chaque numéro comprendra une nouvelle inédite d'un auteur vivant étranger, un entretien de vingt pages avec une personnalité, un dossier (science ou société). Des « ateliers » présenteront des travaux de créateurs en cours. Ils accorderont plus d'importance à l'élaboration de l'œuvre d'art qu'au produit fini, réhabilitant ainsi la notion de travail. Faits divers, histoires vécues et « voyages » rendront compte de la vie de tous les jours en France comme à l'étranger dans ce qu'elle peut avoir de plus révélateur. Bandes dessinées, petites annonces, sport, modes, autant de rubriques qui auront également leur place mais sous une forme qui promet d'être originale. Les illustrations seront nombreuses mais les photos « choc » écartées. Le numéro sera vendu entre 20 F et 25 F.

Pour réaliser ce projet ambitieux, seules vingt personnes permanentes restent aux *Nouvelles*. Parmi les cinquante qui ne seront pas réemployées, quarante suivent M. Jean-François Kahn à son *Événement du jeudi* dont le premier numéro doit paraître le 8 novembre. Il reste finalement huit licenciés dont quatre partent volontairement. « L'autre journal » aura pour rédactrice en chef Mme Claire Parnet.

S'il tient ses promesses, ce « *quotidien qui paraît tous les mois* », comme M. Michel Butel songeait à le nommer, pourrait bien créer l'événement et bouleverser la tradition française de la presse littéraire.

M.J.

ÉCHECS

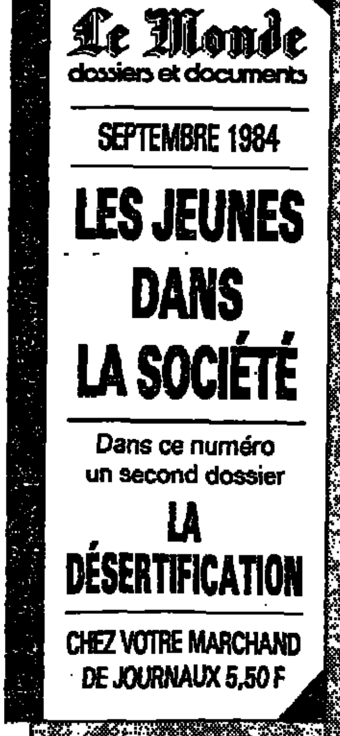
Le maître international Jean-Luc Seret champion de France 1984

Déjà champion de France d'échecs en 1980 et en 1981, le maître international Jean-Luc Seret a remporté de haute lutte le titre national 1984.

Ce championnat, joué à Alès du 12 au 25 août, comportait, outre l'attribution du titre, un enjeu très convoité : des places au sein de l'équipe de France qui se rendra aux Jeux olympiques d'échecs de Salonique (Grèce), en novembre.

Trois joueurs étaient qualifiés d'office : l'ancien champion du monde Boris Spassky, qui possède la double nationalité française et soviétique, mais qui a décidé de jouer désormais sous les couleurs françaises ; le maître international Aldo Haïk, champion de france 1983, et son dauphin Pascal Herb. Ce dernier, chercheur au CNRS à Mulhouse, n'entendant pas faire sa profession du jeu d'échecs et devant partir pour deux ans dans une université américaine, n'ira pas à Salonique.

Restaient donc quatre places. Elles iront à Seret (Rouen), qui, avec 11 points sur 13 possibles, est le seul des vingt-huit concurrents à ne pas avoir connu la défaite ; au maître international Bachar Kouatly (Grenoble), deuxième avec 10,5, qui a montré une certaine fragilité des nerfs dans ce championnat en boxant Andruet et en étant pris d'une crise de larmes après avoir perdu une partie... imperdable contre Manouck ; la cinquième place pour Salonique revient au maître international Gilles Andruet (Paris), troisième avec 8,5 ; pour la sixième, il faudra choisir entre Olivier Renet et Thierry Manouck (Paris), quatrièmes *ex aequo* avec 8.



Lundi 27 août

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

20 h 35 Cinéma : la Bête humaine.
Film français de Jean Renoir (1938), avec Jean Gabin, S. Simon, F. Ledoux, J. Carette, B. Brunoy, J. Hélia. (N. Rediffusion).
Un mécanicien de locomotive s'éprend de la femme du sous-chef de gare du Havre. En le séduisant, elle veut le pousser à tuer son mari, qui a, lui-même, commis un meurtre. Transposition moderne du roman de Zola, pour l'étude d'un fait divers réaliste, la juste observation d'un milieu social. On retrouve ici le Renoir de la Chienne *et de* Toni. *Epaisseur humaine de Gabin, féminité perverse de Simone Simon.*

22 h 15 Portrait : Jean Renoir, ma vie et mes films.
Réal. A. Panigel. (Redif.)
Le grand metteur en scène raconte son enfance, sa jeunesse à l'ombre de son père, l'illustre Auguste Renoir, le problème du financement de ses films. Des extraits de Nana, les Bas-Fonds, la Règle du jeu, *etc. Régal pour cinéphile.*

23 h 20 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

20 h 35 Emmenez-moi au théâtre : la Damnation de Faust.
Opéra d'Hector Berlioz, par l'Orchestre de Lyon, dir. S. Bando, et le chœur Pro Musica de Londres, dir. J. Mac Carthy, solistes D. Rendall, R. Raimondi, T. Schmidt, J.-M. Fremeau, mise en scène P. Faggioni.
Faust signe un nouveau pacte avec Méphistophélès qui le liera définitivement aux forces du mal et aux flammes de l'Enfer.

22 h 35 Magazine : Plaisir du théâtre.
De P. Laville. Spécial Los Angeles.
Reportage sur le Festival international des arts qui vient de se dérouler pendant huit semaines à Los Angeles, avec Pina Bausch, le Piccolo Teatro de Milan, le Théâtre du Soleil, Ariane Mnouchkine et sur le théâtre américain.

23 h 15 Journal.

23 h 35 Bonsoir les clips.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

20 h 35 Cinéma : Angélique et le Roy.
Film français de B. Borderie (1965), avec M. Mercier, R. Hossein, S. Frey, J. Rochefort, C. Giraud, J. Toja. (Rediffusion).
Appelée à la cour de Versailles pour une mission de charme auprès de l'ambassadeur de Perse, Angélique passe pour la nouvelle favorite de Louis XIV, épris d'elle. La Montespan veut l'empoisonner. Intrigue décousue (au contraire de celle du roman), faux luxe, réalisation médiocre. Quelques piments érotiques.

22 h 20 Journal.

22 h 40 Thalassa.
Magazine de la mer, de G. Pernoud.
Les forçats du Banco Grécou. Un film d'E. Quéméré et C. Rives sur la pêche aux éponges en Tunisie, avec la collaboration de B. Gardette, physiologiste, Jacques Le Mir, médecin, N. Bourry-Mérault, chargée de recherches au CNRS.

23 h 25 Prélude à la nuit.
« Cinq préludes de danse », de Lutoslawski, interprétés par Robert Fontaine à la clarinette et Alain Motard au piano.

FRANCE-CULTURE

20 h 30 L'opérette, c'est la fête : l'âge d'or de l'opérette viennoise.
21 h 30 Entretiens et souvenirs ...pris dans une mémoire, avec Paul Lorenz et Mario Bois.
22 h La criée aux contes autour du monde : Grèce.
23 h Bestiaire : le papillon.
23 h 20 Musiques limites.
23 h 40 Place des étoiles.

FRANCE-MUSIQUE

20 h 30 Concert (donné le 23 août au Festival estival de Paris 84) : « Quatuor à cordes nº 5 » de Haydn ; « Quatuor à cordes nº 2 » de Ballif ; « Quintette pour piano et cordes » de Franck, par le Quatuor Jean-Sibelius et Pascal Devoyon, au piano.
22 h 30 Les soirées de France-musique : l'humour de Mozart. (Ensembles satiriques, arias, canons...)

Mardi 28 août

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

11 h 30 TF1 Vision plus.
11 h 55 Quarante ans déjà.
12 h Bonjour, bon appétit. Magazine de Michel Oliver. *Poulet au paprika.*
12 h 30 Consommer sans pépins.
12 h 35 Cocktail maison.
13 h Journal.
13 h 30 Série : Madame Columbo.
14 h 20 Micro-puce. Magazine de l'informatique.
Les pompiers branchés ; le grand télescope de l'observatoire du pic du Midi.
16 h 30 Croque-vacances :
Dessins animés, variétés, infos-magazine et feuilleton *(Poly en Tunisie).*
18 h Série : Eh bien dansez maintenant : *le cha-cha-cha.*
18 h 20 Documentaire : Mille ans de civilisation maya.
La floraison puuc du Yucatan, par Jacques Soustelle. (Rediffusion).
19 h 15 Emissions régionales.
19 h 38 Point : Prix vacances.
19 h 40 Ces chers disparus : Pierre Brasseur.
20 h Journal.
20 h 35 Musique : Moïse.
Opéra en quatre actes de Rossini d'après le livret de l'abbé Tottola. Avec S. Ramey, J.-P. Fafont, R. Lewis... l'orchestre et les chœurs du Théâtre national de l'Opéra de Paris, direction musicale G. Prêtre, mise en scène L. Ronconi, décors G. Quaranta.
Avec la participation du ministère de la culture.
(En liaison avec France-Musique.)
Créée en 1827 à Paris, cette épopée biblique possède grandeur et souffle, et révèle un aspect de Rossini un peu inhabituel.
22 h 55 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h 30 Antiope.
12 h Journal *(et à 12 h 45 et 18 h 40).*
12 h 5 Muppets Show.
12 h 30 Feuilleton : Les amours des Années folles.
13 h 35 Série : Mannix.
14 h 25 Aujourd'hui la vie.
Le prêt-à-porter pour l'automne-hiver 84.
15 h 30 Série : Akagera.
Les Banyambo (les hommes qui marchent sur les marais, au Rwanda).
16 h Sports été.
Cyclisme : Championnat du monde sur piste à Barcelone ; patinage artistique : Grand Prix de Saint-Gervais.
18 h Récré A 2.
Yakari ; Latulu et Lireli ; Barrières.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 15 Emissions régionales.
19 h 40 Le théâtre de Bouvard.
20 h Journal.
20 h 35 Cinéma : le Larron.
Film italien de P. Festa Campanile (1979), avec E. Montesano, E. Fenech, B. Lafont, C. Cassinelli.
Un vagabond galiléen parcourt la Palestine en vivant de ses tours de charlatan. Il rencontre plusieurs fois Jésus en qui il voit un illusionniste dont il voudrait bien connaître les « trucs ». Festa Campanile a tiré ce film d'un de ses romans, imaginant l'histoire d'un des deux larrons qui furent crucifiés avec Jésus : ironie et drame, condition humaine d'un juif marginal, passant à côté du divin. L'œuvre est insolite et bien interprétée.
22 h 25 Document : Sous le signe du zoo.
Pour fêter à sa façon le cinquantième anniversaire du zoo de Vincennes, Jean-Jacques Bloch s'est lancé dans la visite des plus grands parcs zoologiques d'Europe : Paris, Londres, Rotterdam, Anvers... Des établissements avec beaucoup de moyens, préoccupés de sauvegarder les espèces en voie de disparition, d'aménager des espaces paradisiaques. Un catalogue d'espèces sans grande originalité.
23 h 20 Journal.
23 h 40 Bonsoir les clips.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

19 h 3 Jeu littéraire : Les mots en tête.
19 h 15 Emissions régionales.
19 h 40 Festival de Confolens.
Rencontre internationale d'art traditionnel.
19 h 55 Dessin animé : Inspecteur Gadget.
20 h 5 Les jeux.
20 h 35 La dernière séance : Soirée Stewart Granger.
Emission d'Eddy Mitchell et Gérard Jourd'hui.
Actualité 1952, Tex Avery (et à 22 h 25), présentation du premier film ; à 22 h 35 réclames de l'époque ; attractions, entracte et présentation du deuxième film.
20 h 50 Cinéma : Au pays de la peur.
Film américain d'A. Marton (1952), avec S. Granger, W. Corey, C. Charisse, M. Farley, J.-M. Kerrigan.
Un trappeur accusé de meurtre et l'homme de la police montée qui l'a arrêté se lient d'amitié en traversant ensemble une région, dangereuse pendant l'hiver, du Grand Nord canadien. Nature sauvage, scènes spectaculaires dans un film d'aventures viriles où l'on est tout étonné de voir apparaître Cyd Charisse en Indienne.
22 h 50 Journal.
23 h 10 Cinéma : les Contrebandiers de Moonfleet.
Film américain de F. Lang (1955), avec S. Granger, J. Greenwood, V. Lindfors, J. Whiteley (v.o. sous-titrée). Rediffusion.
En 1757, en Angleterre, un jeune orphelin, dernier descendant d'une grande famille, vient demander soutien à un gentilhomme, autrefois ami de sa mère. Celui-ci est devenu chef de contrebandiers et fréquente des nobles débauchés. La lutte du bien et du mal, l'amitié d'un enfant innocent et d'un homme à double face. Tout en suivant l'intrigue d'un film d'aventures à costumes, Fritz Lang a posé, sur la mise en scène et sur les personnages, le sceau de sa rigueur morale et tragique.

FRANCE-CULTURE

7 h Matinales, à Carcans-Maubuisson (Gironde).
7 h 30 Revue de presse.
8 h L'arbre et ses racines : le chêne.
9 h 5 Cinq jours de plongée dans le sous-marin « Vénus ».
9 h 35 Musique : savoirs de savane.
10 h Jacques Cartier, le voyage imaginé.
11 h Musique : Calabrun entre Garonne et Méditerranée.
12 h Panorama.
13 h 30 Feuilleton : le Crime d'Orcival.
14 h Miroir.
15 h 3 Embarquement immédiat : le Pakistan.
15 h 30 Musique : voyages imaginaires.
16 h 30 Pierres Soulages : entretiens avec le peintre.
17 h 30 Entretiens - Arts plastiques : Jean Hugo.
18 h La seconde guerre mondiale : résistants et maquisards (1940-1944).
19 h 20 Blue notes in the blue sky.
19 h 30 Matins dans les Cévennes : granit, schistes, grands espaces.
20 h Entretiens avec... Georges Ribemont-Dessaignes.
20 h 30 L'opérette, c'est la fête.
21 h 30 Entretiens et souvenirs... pris dans une mémoire, avec Paul Lorenz et Mario Bois.
22 h La criée aux contes autour du monde : Sénégal.
23 h Bestiaires : la mante religieuse.
23 h 20 Musiques limite.
23 h 40 Place des étoiles.

FRANCE-MUSIQUE

6 h Musique légère, œuvres de Roger-Roger, Calvi, Popy, Dubois, Ibert.
7 h 7 Petit matin : œuvres de Rameau, Vivaldi, Couperin, Ravel ; à 8 h 5, Mozart, Mahler, Beethoven.
9 h 5 Le matin des musiciens : Mozart et les chanteurs de son temps (le grand amour : Aloysia Weber).
12 h 5 Concert : œuvres de Schumann, Poulenc, Ravel, Brahms par M. Bensoussan, J.-Y. Thibaudet, piano, J. Mayeur, mezzo, M. Piquemal, baryton, P.-A. Valade, flûte, D. de Williencourt, violoncelle.
13 h 30 Hanac.
14 h 4 Repères contemporains : Guinjoan, Nigg.
15 h Carte blanche à... Gottfried Van Swieten : « Acis et Galatée », de Haendel ; « Symphonie nº 1 » de Beethoven ; « la Création » de Haydn ; « l'Offrande musicale » de J.-S. Bach.
18 h 5 L'Héritage d'Arthur Schnabel : œuvres de Beethoven et Schubert.
19 h Le temps du jazz : le jazz à la plage ; à 19 h 30, Basie, de Kansas-City à Los Angeles.
20 h Premières loges : Leoncavallo, Verdi, Puccini.
20 h 35 Concert (donné à l'Opéra de Paris, en simultané avec TF 1) : « Moïse », opéra de Rossini, par les chœurs et l'Orchestre du Théâtre national de l'Opéra de Paris, dir. G. Prêtre.
23 h Les soirées de France-Musique : jazz club (en direct du Petit Opportun) : le saxophoniste Johnny Griffin et le trio de Hervé Sellin.

CARNET

Décès

– On nous prie d'annoncer le décès de

Mme André DEBENEDETTI,
née Marie-Rose Léon,

survenu le 21 août 1984, dans sa quatre-vingt-troisième année.
De la part de ses filles,
Marion et Perrette Debenedetti,
Et de sa sœur,
Mme Pierre Bickert.
Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité familiale.
Cet avis tient lieu de faire-part.
14, rue Gustave-Charpentier,
75017 Paris.

– Paris. Saint-Jean-de-Maurienne. Grenoble.

M. et Mme Paul-André Falcoz,
M. et Mme Bernard Mallet,
M. et Mme Pierre Gaspar,
Eléonore, Benjamin, Ondine,
M. Jean-Manuel Rozan,

Ses enfants, petits-enfants, arrière-petits-enfants,
Mme Reine Mange,
sa dévouée gouvernante,
Les familles,
Bonneton, Escautier, Martin, Popovitch, Rey, Jaillier, Debromez, Ferrieux,

ont la douleur de faire part du rappel à Dieu de

Mme veuve Henri FALCOZ,
née Paule Bonneton,

décédée dans la paix du Seigneur, le 22 août 1984, à Paris, dans sa quatre-vingt-treizième année.

L'inhumation a eu lieu, le vendredi 24 août, dans l'intimité familiale à Grenoble (Isère).

176, boulevard Saint-Germain,
75006 Paris.
3, villa Guibert,
75016 Paris.

– Mme Roger Laurenty,
son épouse,
Mme Aline Laurenty,
M. et Mme Gilbert Laurenty-de Bieuvre,
ses enfants,
Marielle, Raphaël, Manuela, Géraldine,
ses petits-enfants,

ont la douleur de faire part du décès de

M. Roger LAURENTY,
médaillé de Verdun,

survenu le 22 août 1984 à Dijon, dans sa quatre-vingt-neuvième année.

Ses obsèques ont eu lieu dans l'intimité familiale.

Résidence Musset,
6, avenue de l'Ouche,
21000 Dijon.

– On nous prie d'annoncer le décès, dans sa quatre-vingt-onzième année, de

Mme Jean-François PUJO,
née Cécile Vidal.

Les obsèques ont été célébrées à la chapelle de l'hôpital d'Orthe en présence de sa famille et de ses amis. L'inhumation a eu lieu le 25 août 1984, à Montauban (Tarn-et-Garonne).

De la part de
M. et Mme Gabriel Dauzats,
M. et Mme Michel Koulkès,
ses enfants,
M. et Mme Michel Dauzats,
M. et Mme Jean-Pierre Médebielle,
Docteurs Henri et Elisabeth Foulques,
ses petits-enfants,
Catherine, Matthieu, Romain, Anne-Laure et Céline,
ses arrière-petits-enfants.

Cet avis tient lieu de faire-part.

16, rue du Pic-du-Midi-d'Ossau,
64230 Lescar.
19, rue de l'Yser,
92330 Sceaux.

Anniversaires

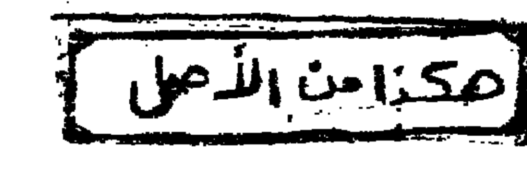
– La Brillanne. Paris.
Pour le premier anniversaire du retour auprès du Seigneur de

Marie-Madeleine ZADOUNAISKY,
née Clappier,

tous ceux qui l'ont connue et aimée sont invités à s'unir par la prière ou à participer à la messe qui sera offerte pour elle le mercredi 29 août, à 10 heures, en l'église de La Brillanne (04).

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.





هكذا من الأصل



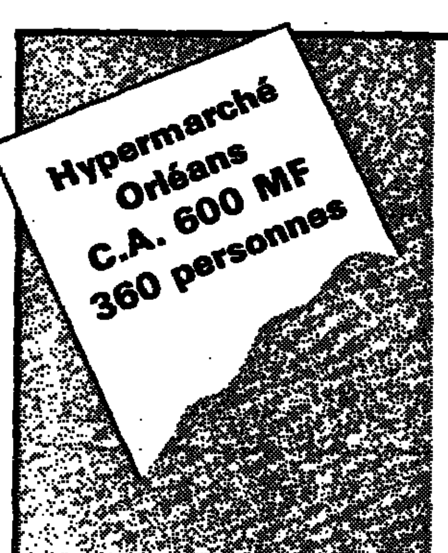
ANNONCES CLASSEES

	La ligne*	La ligne TTC
OFFRES D'EMPLOI	90,00	106,74
DEMANDES D'EMPLOI	27,00	32,02
IMMOBILIER	60,00	71,16
AUTOMOBILES	60,00	71,16
AGENDA	60,00	71,16
PROP. COMM. CAPITAUX	177,00	209,92

ANNONCES ENCADRÉES	Le mm/col*	Le mm/col. TTC
OFFRES D'EMPLOI	51,00	60,48
DEMANDES D'EMPLOI	15,00	17,79
IMMOBILIER	39,00	46,25
AUTOMOBILES	39,00	46,25
AGENDA	39,00	46,25

* Dégressifs selon surface ou nombre de parutions.

emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux



Contrôleur de gestion HF

Une société, parmi les leaders de la distribution, recherche un contrôleur de gestion (homme ou femme) pour l'un de ses hypermarchés (C.A. 600 MF, 360 personnes).

- Membre de l'équipe de direction, il (elle) tiendra tous les chiffres. Il (elle) participera à la détermination des budgets, suivra les reportings mensuels, analysera les écarts, évaluera les décisions d'investissements.
- Homme de communication, il (elle) conseillera les responsables commerciaux et assurera les contacts avec les interlocuteurs extérieurs (service des impôts, observatoires économiques, etc.).
- Il (elle) garantira la qualité des informations comptables par la supervision d'un service comptabilité de 6 personnes et par l'audit permanent de l'hypermarché.

Cette fonction pourrait convenir à un(e) jeune cadre apportant une expérience réussie de 3 ou 4 ans en grande société ou en audit externe.

La connaissance des pratiques anglo-saxonnes serait un atout supplémentaire.

Poste basé à ORLEANS.

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV, photo et prétentions, en précisant sur l'enveloppe la référence 3106/LM, à MEDIA P.A. - 9, boulevard des Italiens - 75002 PARIS qui transmettra en toute confidentialité.

MEDIA PA

Organisme de formation
AIX-EN-PROVENCE
recherche
pour début octobre

FORMATEUR

EN INFORMATIQUE INDUSTRIELLE ET MICRO-ÉLECTRONIQUE. Niv. ingénieur.

Envoyer c.v. et prétentions à Sté GPBT, Z.I. des Piboules 13770 VENEL.

URGENT LETP PRIVÉ
recherche titulaire

BTS ou DUT ou INGÉNIEUR

en électronique.
Téléphone : 16 (48) 24-99-93.

Laboratoire universitaire situé en Alsace recherche pour la rentrée 84-85, chimistes et physico-chimistes pour la préparation de thèses de docteur-ingénieur et de 3e cycle.
Bourse d'un montant élevé.
Ecr. s/nº 8.287 le Monde Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.



GROUPE D'ASSURANCES MUTUELLES DE FRANCE
structure son département **MARKETING** et recherche

L'ADJOINT DU RESPONSABLE PROMOTION DES VENTES

Rattaché à la Direction Commerciale, il participera à la construction des actions commerciales, à leur suivi et à l'analyse des résultats.

Le candidat (homme ou femme) de formation Ecole de Commerce ou Sciences Eco, aura une première expérience MARKETING.

Les candidatures de jeunes diplômés ayant un DUT de Techniques de Commercialisation seront examinées sous réserve d'une expérience valorisante.

Larges possibilités d'évolution.

Nous vous remercions d'adresser lettre manuscrite, CV, photo et prétentions à GAMF Direction du Personnel
7, avenue Marcel Proust 28032 CHARTRES.



DIRECTIONS . DIRECTIONS

Fonctions Nationales et Internationales

FUTUR DIRECTEUR DE DIVISION

-PARIS-

Une entreprise française de taille moyenne, du secteur chimie, à vocation internationale, solide et représentative sur ses marchés, souhaite assurer la succession du Directeur d'une de ses plus importantes divisions (chiffre d'affaires 83 : 400 M.F.).

Ce collaborateur de haut niveau, âgé de 40 ans environ, assistera, dans un premier temps, le titulaire du poste et sera à même de démontrer ses qualités.

Ayant une formation supérieure (Centrale, Agro, HEC, ou équivalent), il devra se prévaloir d'une expérience solide dans le domaine commercial, étendue à l'exportation.

Une connaissance du secteur agricole, ou agro-alimentaire, ou machinisme agricole sera appréciée.

Meneur d'hommes, parfaitement bilingue anglais (ses activités sont en partie internationales), il aura un talent de négociateur lui permettant de traiter d'importants marchés.

La rémunération très ouverte sera négociée lors des entretiens.

Merci d'adresser lettre manuscrite, curriculum vitae et photo à M. MOREL 25, rue de Lagny 94300 Vincennes. Discrétion totale garantie.

SUP de CO TOURS

CHARGE DES RELATIONS ENTREPRISES

Creee en 1982, cette ecole se classe deja dans le peloton de tête des ESCAE, grace a la qualite de son enseignement et a la modernite de ses equipements. Elle offre une opportunite interessante a un jeune cadre dont la mission principale sera de promouvoir l'image de l'ecole aupres des entreprises regionales et nationales. Cette demarche le conduira a obtenir des propositions de stages pour les etudiants et le versement de la taxe d'apprentissage au benefice de l'ecole. Il organisera egalement des actions collectives destinees a rapprocher le monde etudiant de l'entreprise (visites de l'école, vente de stages de formation continue, lettre d'information, etc). Il developpera aussi un service de placement - orientation pour les etudiants de l'ecole.

Ce poste s'adresse à un jeune diplôme de 25 ans minimum, ESC, IEP ou equivalent, debutant a fort potentiel ou ayant deja une premiere experience de l'entreprise. Ses qualites d'homme de terrain seront appreciees.

Adressez lettre manuscrite, CV, photo et pretentions sous ref. 3475 ST a notre Conseil le cabinet Oppert, 69, Bd du Mal Joffre - 92340 Bourg la Reine, qui garantit reponse et discretion.

CSINCR

DESSEIN



CABINET OPPERT

GROUPE BANCAIRE
recherche

JEUNES DIPLOMES HF

IUT FC / TC ou équivalent
pour ses agences de Valenciennes, Douai, Troyes ...

Attachés à la direction de l'agence, ils seront chargés, **après formation**, du développement des activités du groupe auprès des clientèles « **privée** » et « **entreprises** ».

Le goût des **affaires** et de la **finance**, la volonté de réussir leur ouvriront d'intéressantes perspectives de carrière au sein du réseau commercial (80 agences).

Adresser C.V. + photo s / réf. 3521 à **PIERRE LICHAU S.A.**, BP 220, 75063 PARIS Cédex 02 qui transmettra. **Réponse assurée.**

DIRECTEUR GENERAL

300 000 F +

NEGOCE SPECIALISE
CHAUFFAGE, SANITAIRE, CARRELAGE.
C.A. : 60 MILLIONS.

Plusieurs points de vente régionaux.
Clientèle principalement professionnelle.

35 ans minimum.

Expérience confirmée indispensable d'une direction d'affaire de distribution.

Possibilité d'évolution de carrière intéressante au sein du groupe auquel appartient la société.

200 Kilomètres de PARIS.

Nous vous remercions d'adresser C.V. et lettre manuscrite sous réf. Nº 50132 à PIERRE LICHAU S.A. - BP 220 - 75063 PARIS Cédex 02 qui transmettra.

Transport aérien

Spécialisée dans le fret, notre compagnie connait un développement très rapide. Pour notre siège social (Champs-Elysées) nous recherchons un jeune Directeur administratif et financier. De formation grande école, vous vous devrez maîtriser l'informatique et posséder les aptitudes relationnelles qui vous permettront de vous imposer en souplesse dans notre structure. Anglais indispensable. Merci d'adresser votre C.V. à Gérard PONT 15, rue du Louvre PARIS 1er sous Réf. 41126G. Discrétion totale.

Directeur Administratif et Financier

nervet pont conseil

Curriculum

Christofle
Orfevre a Paris

Société leader dans sa branche - 1400 salariés
recherche pour son Siège de SAINT DENIS

LE DIRECTEUR DES APPROVISIONNEMENTS

Le poste exige :
- une formation d'ingénieur diplômé (A et M ou équivalent)
- une expérience confirmée de la fonction approvisionnement (dans une entreprise suffisamment importante de préférence du secteur des métaux)
- une bonne connaissance de l'anglais.

Le candidat retenu aura :
- à diriger un service des achats de 12 personnes ainsi que le magasin général des approvisionnements.
- à assurer l'approvisionnement des usines et des services centraux particulièrement en métaux précieux
- à gérer un budget de l'ordre de 150 MF.
- les appointements correspondants aux normes de cette fonction seront fixés selon l'expérience.

La recherche sera conduite avec diligence et discrétion - entretiens avec les candidats retenus souhaités pour début septembre - CV avec photo sous pli personnel à J.L. Portail, CHRISTOFLE - 112, rue Ambroise Croizat 93206 SAINT DENIS CEDEX 01.

CONTESSE

Nous prions les lecteurs répondant aux « ANNONCES DOMICILIÉES » de vouloir bien indiquer lisiblement sur l'enveloppe le numéro de l'annonce les intéressant et de vérifier l'adresse, selon qu'il s'agit du « Monde Publicité » ou d'une agence.

Société africaine recherche

DIRECTEUR

agence générale d'assurances. Statut expatrié. Ecrire sous nº 29.302 M RÉGIE-PRESSE 7, r. de Monttessuy Paris-7e.

Développement social Roubaix

LA MADESC
recherche

DIRECTEUR(TRICE)

pour créer une équipe de développement social dans un quartier défavorisé, impulser l'innovation sociale dans l'éducation, la formation, l'action sociale, la culture. Bonne connaissance de la participation des habitants et des institutions locales. 5 ans d'expérience analogue souhaités.

Envoyer c.v. à Ass. MADESC., 137, r. de Flandre 59 Roubaix.

Usine de tricotage mailles circulaires 50 personnes rech.

SON DIRECTEUR CCIAL

basé à Paris. Pour assurer son développement. Ecrire à Nº 4.084, Publicités Réunies, 112, bd Voltaire, 75011 Paris.

INSTITUT DE FORMATION COMMERCIALE PRIVÉ
recherche

DIRECTEUR DES ÉTUDES

5 ans d'expérience minimum
Spécialisé dans les BTS :

Commerce international
Action commerciale

Son rôle :
- coordination sur le plan pédagogique
- recrutement des professeurs
- recrutement des étudiants

Envoyez CV et prétentions GROUPE IPSA, 71, faubourg Saint-Honoré, 75008 Paris.

MAIRIE DE MONTPELLIER
régie municipale du théâtre

Recrutement sur titres d'un directeur ou d'une directrice administrateur contractuel pour l'opéra municipal (lyrique, danse, musique, théâtre).
Limite dépôt candidatures : 30 OCTOBRE 1984 (le cachet de la poste faisant foi).
Renseignements : Mairie de Montpellier, service du personnel 8, 34064 MONTPELLIER CEDEX. Tél. : (67) 64-34-34.

Génie Civil, Bâtiment

Ces jeunes ingénieurs travaux qui assurent notre croissance...

Ils partagent le même goût du travail en équipe, le même esprit «chantier», le même sens inné des responsabilités.

D'abord formés par leurs «aînés», ils ont acquis peu à peu - en menant des missions opérationnelles sur le terrain - à maîtriser tous les aspects du métier : technique, gestion, animation, commercial.

Nos chantiers bâtiment et TP (ouvrages d'art, Génie Civil) sont implantés dans l'ouest de la France. C'est donc dans une grande métropole régionale que nous vous proposons de nous rejoindre. Puis vous évoluerez... et aurez à choisir parmi les diverses propositions qui vous seront offertes dans le société ou le groupe dont nous sommes filiale, en France ou à l'étranger.

Avant de nous rencontrer, nous vous demandons d'adresser votre dossier de candidature sous réf. 4701 l'agence DESSEIN - 69, rue de Provence 75009 Paris

DESSEIN



Nantes

Importante Société de Travaux Publics
recherche

DUT gestion de personnel

ayant environ 3 ans d'expérience de la paye et de l'administration de la paye, acquise de préférence dans une entreprise de Travaux Publics. Vous assisterez le Responsable du Personnel et complèterez votre expérience en maîtrisant progressivement tous les aspects de la fonction : ***recrutement, gestion administrative, relations sociales...***

Vous êtes invités à écrire, en précisant sur l'enveloppe la réf. 4792, à Média-System, 104 rue Réaumur 75002 Paris, qui transmettra.

média-system

OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS

FLONIC

Société du Groupe Schlumberger exerçant son activité dans le domaine de la Mesure et de la Régulation recherche pour sa division gaz basée à Colombes (92) deux

Jeunes Ingénieurs Production

Ingénieur industrialisation

Chargé de l'étude, de la mise au point et du lancement en production d'appareillages de régulation pour fluides gazeux.

Ingénieur laboratoire d'essai.

A ce titre, il sera chargé d'organiser et développer le contrôle métrologique des produits finis.

Fortement motivés par les domaines de la production, les candidats seront issus d'une école d'ingénieurs (AM, INSA, ...), débutants ou première expérience et disposeront de connaissances approfondies en mécanique des fluides, automatismes et micro-informatique.

La réussite dans ce poste, alliée à une forte motivation et à une bonne pratique de la langue anglaise, offre de larges perspectives pour évoluer au sein d'un groupe de notre dimension.

Merci d'adresser votre dossier de candidature sous réf. 4753 à L. de MOLLIENS, 12 Place des Etats-Unis 92120 Montrouge.

FLONIC
Schlumberger



l'informatique en mouvement

La Compagnie Générale d'Informatique, leader européen du progiciel, se place parmi les premières SSII tant par son développement que par ses résultats.

Ingénieurs Grandes Ecoles, rejoignez CGI en profitant d'une avance technologique, **d'une formation,** d'une évolution à travers notre expansion.

Nos 1 100 collaborateurs, répartis en équipes opérationnelles à taille humaine, mettent en oeuvre les méthodes informatiques les plus innovatrices.

Si à votre tour vous souhaitez bénéficier de l'expérience CGI, élargir rapidement votre niveau d'intervention et vos responsabilités d'encadrement, faites **le choix informatique.**

Quelle que soit votre date de disponibilité, adressez votre candidature (lettre manuscrite, CV, photo) à CGI, DJ/I-08, 84 rue de Grenelle - 75007 Paris.

CGI est implantée dans plusieurs régions : Paris, Nord-Picardie, Ouest-Atlantique, Rhône-Alpes, Midi-Méditerranée.

cgi



emplois internationaux (et départements d'Outre Mer) — emplois internationaux (et départements d'Outre Mer)

If you are

- Around 35 years old
- CPA, ACA, MBA, or equivalent
- Fluent in English and another European language (French, German or Italian)
- Experienced in the AUDITING profession and operational activities (10 years)
- Willing to travel
- Attracted by an open world where innovation, development and excellence are every day qualities.

JOIN THE COMPANY WHICH REVOLUTIONISED THE COMPUTER WORLD !



is looking for you to become the

INTERNAL AUDIT MANAGER – EUROPE

Send your Curriculum Vitae + photo to:
APPLE COMPUTER INTERNATIONAL
European Office of Paris
Françoise Bavcevic
7 rue de Chartres
92200 Neuilly-sur-Seine – France

Traduction de l'annonce si contre

Si vous avez :

- *Environ 35 ans ;*
- Un CPA, ACA, MBA, ou un diplôme équivalent ;
- *Un* anglais courant et au moins une autre langue européenne (français, allemand ou italien);
- Une expérience de l'AUDIT dans un département opérationnel (10 ans);
- Envie de voyager ;
- L'attirance d'un monde ouvert où les qualités d'innovation, de développement et d'excellence sont quotidiennes.

Rejoignez la société qui a révolutionné le monde informatique ! APPLE a besoin de vous pour devenir son auditeur interne pour l'Europe.

Adresser votre c.v. et photo à : Apple Computer International Bureau Européen Françoise Bavcevic, 7, rue de Chartres, 92200 Neuilly-sur-Marne, France.

GÉRER, DÉVELOPPER ET FIDÉLISER,

C'est votre projet professionnel en tant qu'

EXPLOITANT ENTREPRISES

Votre formation ITB, votre connaissance du marché et vos qualités de contact font de vous un conseiller efficace et compétent adapté au service personnalisé d'un établissement bancaire privé.

Nous vous confierons la direction de guichets sous le regard d'un responsable de l'agence-mère.

Nous vous remercions d'adresser lettre manuscrite, c.v., photo et prétentions sous réf. 10449, à PLAIN CHAMPS, 37, rue Froidevaux, 75014 PARIS, qui transmettra.

VOUS ETES ATTIRE PAR
L'INFORMATIQUE
FAITES AVEC NOUS UNE CARRIERE
D'INFORMATICIEN

Nous sommes une Société Parisienne de Services et Ingénierie en Informatique et recherchons de **JEUNES COLLABORATEURS** ayant plusieurs années d'études supérieures, dégagés des obligations militaires et libres rapidement.

Il n'est pas nécessaire d'avoir des connaissances en informatique, les candidats engagés étant formés intégralement par la société.

Adresser lettre avec CV détaillé + photo sous réf. 98419 A à Contesse Publicité 20, av. Opéra 75040 Paris Cedex 01, qui trans.

BORDAS DUNOD GAUTHIER-VILLARS

recherche pour le département SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE

EDITEUR H/F

Ce poste conviendrait à un jeune diplômé de formation technique supérieure souhaitant être formé aux métiers de l'édition :
- définition et évolution du marché
- *recherche et examen de manuscrits*
- mise en fabrication, bons à tirer, etc.

Une préférence sera donnée à un candidat ayant une ou deux années d'expérience en industrie.

Adresser CV à Denise Hirlemann
11, rue Gossin,
92543 Montrouge Cedex

CONTESSE

Enseigner les mathématiques et la physique en Argentine

Nous sommes une importante société du secteur du bâtiment et des travaux publics.
Pour l'école des enfants du personnel expatrié du chantier de Yacyreta en Argentine, où nous construisons avec nos partenaires internationaux le plus important barrage actuellement en chantier dans le monde, nous recherchons un

Professeur
maths-physique

pour enseigner les mathématiques de la seconde à la terminale et les sciences physiques et naturelles de la sixième à la terminale.
Formation : maîtrise dans l'une de ses matières.
Expérience requise de l'enseignement, si possible à l'étranger.
Poste à pourvoir immédiatement.

Merci d'adresser votre dossier de candidature, sous réf. 5003 à DUMEZ, Service des Relations Humaines, 345, avenue Georges Clemenceau, 92022 Nanterre Cédex.



DES GENS SOLIDES

La Division FORMATION PERMANENTE du groupe ÉCOLE SUPÉRIEURE DE COMMERCE de LYON *recherche*

20 cadres

commerciaux export ou ingénieurs

désireux de se former aux techniques du commerce international et d'acquérir une connaissance des contrats de transfert de technologie.
durée de la formation : 70 jours.
dates : session 1, du 1er octobre 1984 au 9 janvier 1985.
session 2, du 4 mars 1985 au 7 juin 1985.
Stage ouvrant droit à rémunération par l'Etat au titre du F.N.E. ou congé formation.

Renseignements et inscription : Groupe ESC Lyon, division Formation permanente, Nicole Anplat, B.P. 174 69132 Ecully Cedex. Tél (7) 833-81-22.

emplois internationaux

Cette classification permet aux sociétés nationales ou internationales de faire publier pour leur siège ou leurs établissements situés hors de France leurs appels d'offres d'emplois.

A UNITED ARAB EMIRATES BASED ROAD CONTRACTORS REQUIRES URGENTLY

- Road engineers with ten years experience in road works, english speaking, to work in *U.A.E.*, salary from USD. 1500/ = to 3000/ = as per experience.
- Road foremen with five to ten years experience in road works, english speaking, salary from USD. 1000/ = to 2000/ = as per experience.
- Office secretary english and french speaking, any other language an advantage, salary from USD. 700/ = to 1000/ =.

Free accomodation. Applications should be sent directly to :

AL FAHAH EST.
Post Box 888
ABU-DHABI
U.A.E.

SOCIÉTÉ DE SERVICES ET D'INGÉNIERIE INFORMAT. (740 personnes)

partenaire d'un groupe industriel de taille internationale

recherche pour la

R.F.A.

3 INGÉNIEURS INFORMATICIENS

2 à 5 ans d'expérience

Spécialistes des microprocesseurs, en particulier du matériel INTEL, et ayant réalisé des développements systèmes sur 8086, 80186, 8051

Ces ingénieurs seront intégrés dans des équipes franco-allemandes de développement de matériel de télécommunications.

- Anglais indispensable.
- Allemand apprécié.

Env. c.v., photo et prétent. à nº 4.087, Publicités Réunies, 112, bd Voltaire, 75011 Paris.

Assistante de Recherche
recrutement de cadres dirigeants

Spécialisé en recrutement de cadres dirigeants par approche directe, notre Cabinet, en fort développement, souhaite intégrer une nouvelle assistante de recherche. Bras droit d'un de nos consultants, elle aura en charge l'ensemble des opérations de documentation, identification, approche téléphonique et information des candidats potentiels, ainsi que la gestion matérielle des recrutements. De formation supérieure (Bac + 3 ou 4), plutôt jeune (23 ans environ), elle saura mettre la main à la pâte (ex: dactylographie de rapports) et faire preuve d'un bon sens de l'organisation et d'excellentes qualités de contact.

Envoyez votre C.V. à **G.F.C. Transearch** 350, rue de Vaugirard 75015 Paris

Technicien ordonnancement HF

Les Parfums BOURJOIS recherchent pour leur établissement de Pantin un technicien ordonnancement.

Titulaire du baccalauréat, il justifiera du niveau DEUG MASS ou Sciences Economiques. En outre, son expérience de 1 à 2 ans en ordonnancement ou planification de production constituera un atout appréciable.

Nous lui confierons l'ordonnancement des produits à teinte au sein de l'équipe gérant la totalité de nos produits cosmétiques.

Merci d'adresser lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions sous réf. TO à

BOURJOIS Monique CHRISTOPHE - Parfums BOURJOIS
Relations Humaines - 40, rue Delizy
BP 173 - 93503 PANTIN CEDEX

MEDIA M.

ÉTABLISSEMENT BANCAIRE PRIVÉ

quartier opéra

recherche

JURISTE DE BANQUE
Classe V, VI

ayant une licence ou une maîtrise de droit privé et 5 ans d'expérience dans un service juridique ou contentieux de banque.

Nous vous remercions d'adresser lettre manuscrite, c.v., photo et prétentions sous réf. 10448, à PLAIN CHAMPS, 37, rue Froidevaux, 75014 PARIS, qui transmettra.

Centre National des Caisses d'Epargne et de Prévoyance

Le CENCEP, Organisme central du réseau des 460 Caisses d'Epargne de FRANCE, recherche

RESPONSABLE COMPTABILITÉ BUDGÉTAIRE

chargé de l'établissement des budgets en liaison étroite avec les différents services intéressés, de la gestion de ces budgets ainsi que de l'analyse des écarts détectés. Ce poste pourrait être confié à un candidat âgé au minimum de 30 ans, de formation supérieure (IUT par exemple), ayant une bonne pratique de la comptabilité et souhaitant orienter sa carrière vers la GESTION et la COMPTABILITÉ BUDGÉTAIRE, dont il possédera une première expérience.

Une réponse rapide et un examen confidentiel de votre dossier vous sont garantis par notre Conseil. Merci de lui adresser C.V. photo et prétentions sous réf. 1280 à :




Jean-Claude Maurice S.A.

397 ter, rue de Vaugirard - 75015 PARIS

AFCOREM

GROUPE SG2



Informaticiens avec première expérience, Futurs chefs de projets en informatique.

De formation supérieure scientifique Bac + 2, vous avez acquis une solide expérience de 1 à 5 ans dans l'informatique en tant qu'analyste programmeur, de préférence sur système ***IBM : IMS - DL 1 - CICS.*** *Vous connaissez le domaine bancaire ou industriel, au travers d'une SSII, d'une grande banque ou d'une grande entreprise.*

Chez SG2, l'une des SSII leaders en France, nous vous proposons de participer à la conception et à la mise en oeuvre sur gros systèmes (Batch, TP et bases de données) de systèmes d'information concernant des applications de gestion bancaire : plan d'épargne logement, prêts personnels, intéressement de gestion d'entreprise : comptabilité, gestion commerciale, gestion administrative, faisant appel aux techniques avancées en matière de méthodologie, d'organisation et d'informatique.

Associant votre expérience et vos compétences techniques à votre souplesse d'adaptation, votre esprit d'entreprise, votre ouverture à la diversité, vous créerez toutes vos chances de succès dans un groupe puissant de 4500 personnes, à forte expansion sur le marché national et le marché international.

Votre créativité et votre sens de l'autonomie feront de vous le vrai responsable d'un projet. Chez SG2, vous saurez comment évoluer et saisir de réelles perspectives d'avenir.

Vos candidatures (lettre, CV et prétentions) sont à adresser, sous réf. YR 33 M à SG2, Direction Recrutement, 12-14 avenue Vion-Whitcomb, 75016 Paris.

SG2 : La maîtrise de l'informatique.

média-system

chef de projet informatique

gestion de production

THOMSON COMPOSANTS

La Division des Composants Discrets (2.150 personnes), dont l'activité est en forte croissance au sein de la Direction des Activités semi-conducteurs, poursuit ses applications informatiques de gestion. Elle crée le poste de Chef de projet de la gestion de Production pour les trois usines de la Division (multisites à équiper de matériel HP).

Relevant du Chef de service Organisation et Informatique de la Division, il aura pour mission l'organisation du domaine ainsi que la définition, l'étude et la mise en place du système informatique de gestion de production. Responsable du planning et du budget du projet, il mènera son action en liaison étroite avec les utilisateurs et les informaticiens des sites.

Le candidat, âgé de 30 ans minimum, est ingénieur diplômé d'une grande école et a quelques années d'expérience opérationnelle de la gestion de production, ainsi que de la conduite de projets informatiques dans ce domaine. Maîtrise de l'anglais indispensable. Lieu de travail : Courbevoie. Des déplacements fréquents sur les sites sont à prévoir.

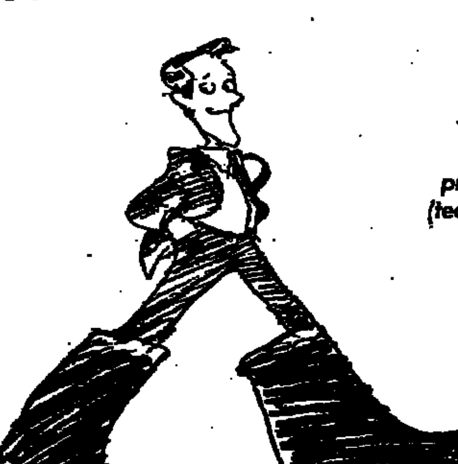
Adresser votre C.V. + lettre manuscrite, rémunération actuelle et photo sous la référence L120/M à H. Bouet, Sema-Sélection : **Centre Metra 16/18, rue Barbès 92126 MONTROUGE.**

MEMBRE DE SYNTEC

sema selection Paris · Lille · Lyon · Marseille · Toulouse

emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

Jeunes ingénieurs généralistes



N'*attendez pas 4/5 ans pour prendre des responsabilités dans les domaines qui vous intéressent : automatique, robotique, informatique industrielle.*

Votre diplôme en poche (Centrale, Mines...), vous voulez maintenant concrétiser votre acquis scientifique et prendre en charge la totalité d'un projet : le concevoir, en assurer la cohérence avec la stratégie de l'entreprise (technique, financière et humaine), le défendre auprès du Comité de Direction et le gérer jusqu'à sa réalisation.

Au sein du Bureau d'Études et d'Organisation, vous serez responsable de projets importants : extension de capacité de production, amélioration de notre logique industrielle, implantation de systèmes de commande automatique.

Adressez-moi votre candidature (lettre, CV, photo) sous réf. 37 Bernard DESTREBECQ - 57, rue de Blanchemaille 59100 ROUBAIX.

La Redoute POUR BIEN VIVRE SON MÉTIER

Heineken

LOGISTICIEN, TECHNICIEN ET PRATICIEN...

Leader sur le marché des bières spéciales, HEINEKEN FRANCE renforce sa Direction Logistique en créant un nouveau poste d'Assistant Développement.

Basé à STRASBOURG, vous étudierez, proposerez et aiderez la mise en place des techniques et méthodes de stockage, de manutention et de transport dans les deux unités de production situées en Alsace et dans les filiales de distribution.

Familiarisé avec l'informatique et de préférence sachant parler anglais, vous mettrez en place des applications nouvelles bénéficiant de l'expérience de notre Groupe.

Pour prendre en charge ces nouveaux chantiers, nous recherchons un technicien supérieur ayant 3 années d'expérience pratique dans une ou plusieurs des techniques concernées. De formation I.U.T. Logistique ou Ecole de la Distribution disposant d'un fort potentiel de travail, de créativité et de motivation, nous vous donnons l'occasion de vous intégrer dans un groupe en pleine évolution.

Si cette offre vous intéresse, envoyez CV, photo et prétentions sous réf. 1702M à:

SOURCES

16 rue Jean-Jacques Rousseau – 75001 Paris, qui transmettra.

Sud-Ouest

dans un hyper les chiffres comptent, prenez-les en main

- Lorsque nos ventes augmentent il faut surveiller de plus près nos marges, faire respecter les procédures et suivre la gestion.
- Chaque jour, membre de l'équipe de direction, vous épaulez notre directeur et vous l'informez des écarts. En relation permanente avec la direction financière et le contrôle de gestion du siège, vous êtes le garant de la qualité des chiffres.
- Votre équipe vous attend et compte sur votre expérience du traitement d'informations comptables de gros volume.

Si vous désirez participer à ce recrutement, envoyez votre C.V. sous la référence 703-17 à notre Conseil :

ONOMA Tour Crédit Lyonnais, 69431 LYON Cedex 03 (confidentialité, réponse assurées)

LABO-INDUSTRIE

recrute

POUR SA DIVISION
HUILES MOTEUR, BOUGIES KLG

UN CHEF RÉGIONAL DES VENTES

RESPONSABLE D'UNE ÉQUIPE DE 6 à 8 V.R.P. EXCLUSIFS.

Le chef régional des ventes doit animer et gérer son secteur dans une optique de rentabilité. 2e échelon de vente, ce doit être un habile négociateur.

Cadre de la direction commerciale, il doit s'imposer à son équipe par sa compétence de gestionnaire.

Les importants moyens commerciaux mis à la disposition de l'équipe de vente lui demandent des efforts permanents d'organisation et de promotion.

L'expérience prouvée des candidats sera le critère déterminant du choix final.

Mobilité indispensable.

Env. c.v., photo et prét. à : Direction Commerciale LABO-INDUSTRIE 1, rue Lavoisier, 92002 Nanterre Cedex.

ENTREPRISE BANLIEUE SUD

recherche

INGÉNIEUR DÉBUTANT OU QUELQUES ANNÉES D'EXPÉRIENCE

Connaissances souhaitées dans les domaines suivants :
- Réseaux de transmissions de données.
- Etudes de systèmes temps réel à base de microprocesseurs.
- Formation souhaitée : ESE ou TELECOM.

Les candidats devront être libérés des obligations militaires et de nationalité française.
Horaires de travail : 38 h par semaine.
Avantages sociaux :
Restaurant d'entreprise, transport

Adresser curriculum-vitae détaillé.
Ecrire s/nº 8246 Le Monde Publicité
services Annonces Classées
5, rue des Italiens, 75009 PARIS.

Société d'importation et de Négoce de Matière Première Agro-Alimentaire
recherche pour Paris

EXÉCUTANT CONFIRMÉ HF

Poste exigeant :
- parfaite connaissance des contrats de base
- pratique de la langue anglaise
- capacité de contacts et de travail en équipe

Envoyer C.V., photo, prétentions sous référence 79102 M à BLEU Publicité 17, rue Lebel - 94307 VINCENNES CEDEX

OFFRES D'EMPLOIS — OFFRES D'EMPLOIS — OFFRES D'EMPLOIS — OFFRES D'EMPLOIS

Comptabilité, administration, gestion... Larges responsabilités pour jeune DECS

Le distributeur de boissons que nous sommes, bien que rattaché à un grand groupe brassicole, est avant tout une PME de 26 personnes se développant de façon autonome sur son marché.

Le bras droit du directeur de l'entrepôt que nous recherchons a reçu une formation comptable supérieure (DECS ou équivalent). Plus qu'une première expérience similaire, nous voulons déceler en lui des qualités de contact, d'organisateur, un enthousiasme et une fiabilité sur lesquels s'appuyer.

Bien entendu, il assurera avec son équipe l'administration comptable et financière sous tous ses angles (de la comptabilité générale, bilan... à la mise à jour des tarifs, prix de revient, marges...), avec l'appui de la mini-informatique nécessaire qu'il maîtrise. Mais il assurera aussi les relations permanentes avec le personnel, recommandera à sa hiérarchie toute amélioration possible de la productivité, aura de nombreux contacts constructifs avec le Groupe.

Si vous recherchez dans l'ouest de la France un 1er ou un 2e job vous donnant autonomie, larges responsabilités et salaire motivant x 13, adressez votre dossier de candidature (lettre, CV et prétentions) sous référence 1698M à

SOURCES 16 rue Jean-Jacques-Rousseau - 75001 Paris, qui transmettra.

Jeunes diplômés ESC, Sciences Eco...

SUD DE-PARIS et BANLIEUE SUD

FAITES VOTRE CARRIERE DANS LA BANQUE

La B.I.C.S., 1600 personnes, 77 agences, souhaite associer au développement de ses activités de nouveaux collaborateurs (trices) et vous propose, après un cycle de formation rémunéré de 18 mois, d'intégrer son équipe commerciale.

Attaché (e) Commercial (e), vous êtes chargé (e) de prospecter une clientèle d'entreprises PME/PMI, commerçants, artisans, particuliers.

Ces fonctions vous permettent d'acquérir l'expérience et la technicité nécessaire à de futures responsabilités dans le réseau des agences.

Si vous êtes motivé (e) par un métier qui allie l'action commerciale et la technique bancaire, adressez lettre manuscrite, C.V., prétentions et coordonnées téléphoniques sous référence A.C. à :

Banque Populaire

BICS
Direction du Personnel
55, Avenue Aristide Briand
92120 MONTROUGE

bleu

JEUNE CHARGE HF DE RECRUTEMENT

Nous sommes une entreprise nationale à forte notoriété; notre activité commerciale est *tournée vers la distribution de produits de loisirs, 3 unités sont ouvertes* sur Paris, 17 sur la Province ou nous poursuivons notre expansion.

Ce jeune Cadre, intégré à la Direction des Affaires Sociales basée à Paris, se verra confier la responsabilité immédiate d'un secteur de recrutement (100 à 150 personnes par an), et travaillera en relation directe avec la hiérarchie concernée.
Il évoluera ensuite vers la formation et la gestion de personnel.

Ce poste bien que fonctionnel, met en avant les aptitudes «terrain», sens des contacts, dynamisme, combativité, mais également compréhension et prise en compte des contraintes commerciales.
Il nécessitera également de fréquents et courts déplacements sur l'Hexagone.
Il conviendrait à un débutant de formation supérieure (Psychoprat - DESS de Psycho-indus), souhaitant évoluer dans la fonction Personnel.

Adressez lettre de candidature manuscrite avec c.v. sous référence 7622 à
AXIAL Publicité - 27, rue Taitbout 75009 Paris, qui transmettra.

Pour région est de Paris
recherchons

RESPONSABLE SERVICE ENTRETIEN

- Minimum 30 ans ;
- Sérieuses réf. exigées.

Ecrire sous le n° 068026
RÉGIE-PRESSE
7, rue de Monttessuy, Paris-7e.

Constructeur Informatique pour emplois immédiats

2 INGÉNIEURS

LOGICIEL RÉDACTEURS

FORMATEUR

5 ans expér. mini. 784-74-52.

COMPAGNIE D'ASSURANCES rech. pour son service GESTION du PERSONNEL

1 AGENT DE MAITRISE

Une première expérience jointe à une formation théorique solide est indispensable pour réussir de les fonctions prop. Ecr. n° 112, PUBLIALE G.R., 27, r. Fg-Montmartre, Paris 9e.

Spécialistes des Échanges Thermiques NUCLÉAIRE ET CHIMIE

recherchons pour notre Département INGÉNIERI

INGÉNIEURS ECP - AM OU ÉQUIVALENT

Adresser c.v., réf. et prét. ss réf. 3949 à SWEERTS, 9, rue du Delta, 75009 PARIS, qui transmettra.

Cabinet expertise comptable Saint-Lazare recherche

COLLABORATEUR

- DECS pr gestion portefeuille clients et travaux variés.
- Expérience 2 années cabinet exigée.

Envoyer c.v. + prétent. à : INTERCONSEIL 37, rue d'Amsterdam Paris-8e.

SOLIDE GROUPE DE MATERIAUX DE CONSTRUCTION
BANLIEUE OUEST-PARIS
Equipe ses Centres Régionaux d'ordinateurs VAX
et recherche son

chef de service informatique

Rattaché au Directeur Administratif et Financier du Groupe, il sera l'interlocuteur des Directeurs Régionaux. Responsable de la conception, de la réalisation et de l'implantation des nouvelles applications, il aura les prérogatives liées à l'animation d'une petite équipe dans le cadre d'une informatique répartie.

Le Responsable recherché a une formation supérieure, enrichie par une expérience professionnelle d'une dizaine d'années, passées essentiellement dans la réalisation d'études informatiques. Il aura la pratique des matériels fonctionnant en temps réel, VAX si possible, et alliera aux qualités indispensables pour occuper ce poste celles de négociateur et d'animateur.

Ce poste nécessite une certaine mobilité.
Rémunération et évolution motivantes.

Envoyer C.V., photo et prétentions sous référence 668M à Structures, 31, avenue de l'Opéra, 75001 Paris.

STRUCTURES

INGENIEURS DEBUTANTS

GRANDES ECOLES OU 3e CYCLE D'ETUDES SUPERIEURES SCIENTIFIQUES OU ECONOMIQUES

UNILOG recrute des ingénieurs débutants Grandes Ecoles ou 3e cycle d'études supérieures scientifiques ou économiques.
Ils suivent dès leur intégration une formation théorique et pratique considérée comme l'une des plus solides du secteur.
Ensuite, au sein d'équipes opérationnelles, ils interviennent sur des projets en relation avec les clients du Groupe, acquérant ainsi des compétences et un sens des responsabilités les préparant à des postes de haut niveau.
Les prochaines sessions de formation commenceront les **1er octobre, 5 novembre** et **3 décembre 1984.**

Nous vous remercions d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, CV, photo) sous ref 419

Groupe indépendant, spécialisé en ingénierie informatique de gestion 8 sociétés - 430 ingénieurs, s'est doté d'une organisation décentralisée, privilégiant des équipes de dimension humaine capables de s'adapter très vite aux nouvelles techniques.

UNILOG
9 rue Alfred de Vigny - 75008 PARIS.

MEMBRE DE **SYNTEC** Informatique

DESSEIN

LCT Laboratoire Central de Télécommunications recherche

pour ses études dans le domaine des radars militaires

ingénieur

débutant ou quelques années d'expérience

pour études et développement de systèmes de traitement de signal.
Goût de l'analyse, rigueur du raisonnement, travail en équipe et bon niveau mathématiques.

Anglais lu obligatoire - Nationalité française exigée.

Merci d'adresser votre candidature (CV, photo et prétentions) à **LCT** - BP 40 - 78141 VÉLIZY-VILLACOUBLAY Cédex

LE LEADER FRANÇAIS DE L'ELECTRONIQUE GRAND PUBLIC

INGENIEUR GRANDES ECOLES DEBUTANT

Le leader français de l'électronique grand public disposant des outils les plus récents dans un environnement évolutif (informatique centrale, multisystèmes, informatique répartie, télétraitement, bases de données, télématique, infocentre), recrute un ingénieur Grandes Ecoles débutant.
Vous commencez par suivre une formation approfondie à l'informatique de gestion : théorie et mise en pratique des connaissances dans un environnement pédagogique de haut niveau.
Vous évoluez ensuite progressivement dans nos équipes vers la maîtrise de la conduite de projets : conception, réalisation, mise en place.
Notre prochaine formation commence **le 1er octobre 1984.**

Nous vous remercions d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, CV, photo) sous réf. 418

UNILOG Ethnos
Conseil en Recrutement
9 rue Alfred de Vigny - 75008 PARIS

MEMBRE DE **SYNTEC** Informatique

DESSEIN

INGENIEUR L'AVENIR DEVANT SOI

Malgré une conjoncture morose, les perspectives de recrutement pour les ingénieurs demeurent favorables en ce début d'année 1984.

Face à une stabilisation du nombre d'ingénieurs diplomés par les Grandes Ecoles, qui plafonne depuis 2 ans à 10.500 par an, de nouveaux modes de recrutement ne vont-ils pas apparaître? Quelle est la part prise par l'approche directe?

Quels sont les postes de direction d'entreprises industrielles détenus par les ingénieurs?

Les entreprises du "tertiaire" s'ouvrent aujourd'hui davantage aux ingénieurs, mais quelles autres structures et autres fonctions vont s'offrir plus largement à eux?

Une enquête réalisée par Régie-Presse le Monde apporte un éclairage nouveau sur l'ensemble de ces questions. Destinée aux Ingénieurs, Responsables d'entreprises, Responsables du Personnel et de Recrutement elle fait le point sur ce métier et son avenir.



régie presse
Le Monde

Pour recevoir ce dossier, nous vous remercions de nous adresser votre carte de visite, de préférence professionnelle accompagnée d'un chèque de 50 Francs, à l'ordre de Régie-Presse Ing. 7, rue Monttessuy, Cedex 75382 PARIS Cedex 07.

VENEZ CONCEVOIR AVEC NOUS LES TÉLÉCOMMUNICATIONS DE DEMAIN !

Leader des télécommunications, nous préparons les systèmes avancés basés sur les techniques de traitement numérique du signal et du canal qui vont constituer les réseaux du futur.

Ingénieur Grande École, devenez

ingénieur concepteur de systèmes.

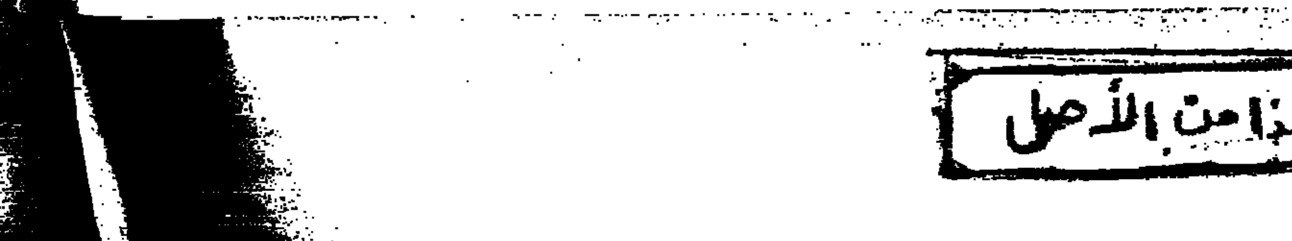
Votre expérience est encore courte (vous êtes peut-être même débutant) mais vous aimez les technologies modernes (VLSI, microprocesseurs...) ; en participant à notre travail, vous aurez une vision de plus en plus globale sur un grand projet.

Notre consultant, J. TALLIEU, vous remercie de lui écrire (réf. 4542 LM).

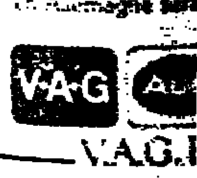


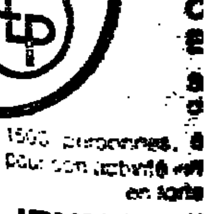
ALEXANDRE TIC S.A.
Carrières de l'Informatique
10, RUE ROYALE - 75008 PARIS
LYON - LILLE - BRUXELLES - LONDRES

MEMBRE DE SYNTEC









COMPAGNIE GÉNÉRALE DE GÉOPHYSIQUE

Nous sommes une des premières sociétés mondiales de géophysique appliquée à la recherche pétrolière (5000 personnes au total dont 2000 en France).

Pour notre siège social (91-MASSY), nous recherchons notre futur

RESPONSABLE DES RELATIONS SOCIALES

La préférence sera donnée à un candidat diplômé de l'Enseignement Supérieur (**Grande École, Droit...**), ayant une expérience professionnelle confirmée de la fonction, menée de préférence dans un environnement international, avec gestion de personnel expatrié sur chantier.

Après formation auprès du titulaire actuel du poste, l'intéressé :
- aura la responsabilité de l'ensemble des problèmes liés à l'administration du personnel en France,
- participera à la mise en œuvre de la politique du personnel et aux négociations avec les partenaires sociaux,
- assurera également l'animation et le contrôle de la gestion du personnel employé localement par la société dans différents pays (anglo-saxons en particulier). ANGLAIS courant indispensable.

Les candidatures sont à adresser à la Direction du Personnel - COMPAGNIE GÉNÉRALE DE GÉOPHYSIQUE - 1, rue Léon MIGAUX - 91301 MASSY Cedex.

HAVAS CONTACT

Ingénieurs grandes écoles, débutants ou confirmés, préparez avec nous les communications du futur

Ingénieurs hard/soft microprocesseurs

Au sein d'une petite équipe de conception (3-4 personnes) mais disposant de moyens puissants (atelier logiciel VAX 11/780 sous unix) et s'appuyant sur la compétence de spécialistes en méthodologie et génie logiciel, vous participerez à la réalisation hard et soft d'applications temps réel sur configurations mono ou multiprocesseurs (6809, 68000). *Réf. A/2430M.*

Ingénieurs logiciel systèmes de télécommunications

De l'analyse fonctionnelle à la mise en œuvre sur site, vous concevrez au sein d'une équipe de haute compétence les logiciels de base ou d'application destinés à des systèmes avancés de télécommunications ou de guerre électronique. Vous mettrez en œuvre ces logiciels de taille importante sur des configurations multi-microprocesseurs ou des mini-ordinateurs en utilisant des langages de haut niveau (LTR, Pascal) selon les méthodologies les plus récentes. Réf. *A/2489M.*

Ces différents postes créés au sein d'une société française leader en électronique professionnelle sont basés en proche banlieue de Paris et pourront, pour les candidats les plus performants, évoluer rapidement vers des fonctions de chef de projet. Ecrire en mentionnant la rémunération souhaitée ou téléphoner à J. SCARINOFF en précisant la référence choisie.

PA

3, rue des Graviers - 92200 NEUILLY - Tél. 747.11.04

Lille - Lyon - Nantes - Paris - Strasbourg - Toulouse

MEMBRE DE SYNTEC

NOUS SOMMES LA FILIALE INFORMATIQUE DU GROUPE DE LA LYONNAISE DES EAUX

Dans le cadre du lancement d'un NOUVEAU PLAN INFORMATIQUE, nous sommes amenés à renforcer nos équipes d'études et réalisations.

NOUS RECHERCHONS : **UN INGENIEUR INFORMATICIEN**

CONFIRMÉ pour prendre en charge le développement d'applications.

UN JEUNE INGENIEUR OU MIAGE

ayant acquis une première expérience (même courte), pour s'intégrer dans une équipe de réalisation.

NOTRE PLAN PREVOIT :
- La mise en place d'une architecture de moyens informatiques (un ordinateur central IBM 43 XX, 25 mini-ordinateurs régionaux NCR 93 XX, des micro-ordinateurs locaux) intégrés dans un réseau SNA.
- L'étude et la réalisation des logiciels qui seront exploités sur ces matériels, dans tous les domaines d'activité de l'entreprise.

Lieu de travail 91 EVRY Ville Nouvelle.



Adresser C.V. complet photo et prétentions

BP 130 - 91004 EVRY CEDEX

GROUPE IGS
RECRUTE
POUR SON ÉTABLISSEMENT
PRÉPARANT
AUX BTS
ACTION COMMERCIALE
ET
INFORMATIQUE

PROFESSEURS VACATAIRES

ACTION COMMERCIALE
ACTION COMMERCIALE APPLIQUÉE
ÉCONOMIE
FRANÇAIS

EXP. D'ENSEIGNEMENT SCOLAIRE EXIGÉE

Envoyez CV sous réf. 3620.
ICD 53, av. de Villiers, 75017 PARIS.

AGENCE DE L'INFORMATIQUE

Etablissement public à caractère industriel et commercial

recherche son

CHEF DE SERVICE DE L'ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Rattaché au secrétariat général, vous aurez en charge :
- La gestion du personnel (120 personnes) ;
- L'ensemble des problèmes de logistique ;
- Leur suivi budgétaire, en liaison avec le chef du service budget et programmation ;
- La gestion et l'organisation des moyens informatiques bureautiques et télématiques de l'établissement.

Vous êtes de formation sup. et vous avez une parfaite maîtrise du droit du travail, des qualités d'organisation, d'encadrement, et une expérience similaire de 5 années. Enfin l'informatique de gestion vous est familière.

Envoyez votre curriculum vitae et vos prétentions à :

Monsieur Georges GEYRE
Secrétaire général de l'agence de l'informatique
tour FIAT, CEDEX 16, 92084 PARIS-LA DÉFENSE.

BTS, DUT ou +

Etes-vous trilingue : français, allemand, gestion ?

Venez nous rejoindre à Villers-Cotterets, vous intégrerez une équipe dynamique et motivée.

Chargé d'études comptables

Bilingue allemand ou de nationalité allemande, vous possédez une partie du DECS ou une formation de type BTS.

Vous aurez pour mission la conversion de la comptabilité française en comptabilité allemande et la réalisation d'études diverses de comptabilité.

Cette mission requiert une grande rigueur et la parfaite connaissance du système comptable allemand.

Une première expérience dans ce domaine ou une mission en Allemagne serait un atout important.

Responsable de l'élaboration des prix

Vous avez la passion automobile et vous maîtrisez l'allemand. Votre formation Bac + 2 gestion comptable et votre expérience professionnelle vous ont amené à utiliser les techniques informatiques.

Votre mission consistera à gérer et à établir les prix VN et équipement. Vous exprimerez rigueur, méthode, efficacité et sens du contact dans un suivi constant des prévisions en matière de prix, une participation à l'élaboration du programme d'importation et de nombreux contacts avec les services homologues allemands.




Merci de nous envoyer CV, photo et prétentions, à la Division du Personnel et des Relations Sociales, V.A.G. France, BP 62, 02600 Villers-Cotterets.

V.A.G. France

média-system

CONSEILLERS FINANCIERS PARIS et région NORD

Notre client, une Société d'études et de gestion financière, leader sur son marché et poursuivant une forte croissance, recherche pour développer son équipe :

VOTRE MISSION
- Assurer le développement et le suivi de la clientèle existante.
- Analyser la situation patrimoniale de vos clients et leur procurer des informations sur les produits à base de valeurs mobilières.
- Conseiller les formules de placement correspondant à la situation personnelle de chaque client.

IL VOUS OFFRE
- Un complément de formation.
- Un soutien logistique informatisé très performant et un secrétariat.
- Une gamme de produits très compétitifs.
- De larges perspectives d'avenir et une rémunération motivante.

IL VOUS DEMANDE
- D'être prêt à vous investir totalement sans compter votre temps ni votre peine.
- Un sens aigu du service et le souci de bien conseiller avant celui de vendre.
- Une première expérience commerciale réussie.
- Une solide connaissance des produits financiers.
- Un diplôme de l'enseignement supérieur.

Envoyer C.V. détaillé + lettre manuscrite s/réf. 8404 M à :

L.H.Conseil

59, avenue Victor Hugo 75116 PARIS



CONTROLE ET PREVENTION

Spécialiste de l'Audit et du Contrôle Technique,

1500 personnes, 60 agences, recherche pour son activité «informatique et logiciels», en forte expansion

JEUNES INGENIEURS INFORMATICIENS

Débutants ou non, pour 2 types de missions (clientèle très diversifiée) :
- Evaluation et contrôle qualité de logiciels
- Développement et mise en place de logiciels d'aide à la décision.

Adresser Cv détaillé à
Christine BUISSON
CEP 34, rue Rennequin
75017 PARIS.

CONTINENT

Dans le cadre de sa division Produits de Grande Consommation, un très important Groupe Allemand recherche pour sa filiale française un

Cadre gestionnaire administratif de son S.A.V.

Diplômé de l'enseignement supérieur (Gestion), ce candidat pratique l'allemand et possède une forte expérience dans la distribution de produits grand public.

Il assurera la mise en place des logiciels commerciaux, stocks et comptables, ainsi que l'optimisation des procédures qu'il contrôlera et actualisera.

Il sera chargé du reporting périodique auprès de la maison-mère et devra être disponible pour des déplacements ponctuels.

Le lieu de travail se situe dans la banlieue nord de PARIS. Ce poste s'intègre dans une société en expansion rapide et permet un développement personnel certain.

Si vous vous sentez concerné, adressez votre CV détaillé + photo, sous réf. n°4012 M à notre Conseil
40, rue du Tivoli - 67000 STRASBOURG

managing

CENTRE DE FFORMATION TOURISME HOTELLERIE COMMERCE
recherche
impératif pour 15 septembre

PROFESSEURS

pour préparation au BTS dans les discipl. suivantes :
anglais
allemand
espagnol
italien,
en vacataire.

Envoyer CV et prétentions :
GROUPE IPSA, 71, fg St-Honoré
75008 PARIS.

Collège privé sous contrat
recherche

SURVEILLANT DEMI-PENSION

12-14 h du lundi au vendredi.

Tél. les 28 et 29 de 9 h 30 à 17 h 30 763-46-35 622-40-20.

ENTREPRISE INTERMÉDIAIRE, ASSOCIATION 1901, rech. TECHNICIEN ÉLECTRONIQUE pour formation-production avec 18-25 ans. Tél. 060-96-90 ou 437-83-43. COMBS 77380.

Le P-D G sté bonneterie, 300 personnes, recherche

D G

ayant fait ses preuves techniquement et commercialement. Poste basé à Paris. Ecr. à n° 4 083, Publicités Réunies, 112, bd Voltaire, 75011 Paris.

Editeur cherche

GRAPHISTE

BRILLANT

pour divers travaux maquette, mise en page, etc. Mi-temps ou free lance.
Ecrire avec documents (rez.). REBY, 9, rue Barbet-de-Jouy, 75007 Paris.

VILLE
de
CORBEIL-ESSONNES
recrute
pour son école multisports
(le mercredi matin)
MONITEURS (TRICES)

Adress. candidatures au Palais des Sports, 90, rue Féray, 91100 CORBEIL-ESSONNES. Tél. 496-42-55.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ DE DISTRIBUTION
recherche pour PARIS

UN RESPONSABLE SYSTÈME SPERRY UNIVAC S 80

Capable d'assurer maintenance programmes. Petit développement et exploitation.

Adresser curriculum vitae et prétentions à :
RÉGIE-PRESSE
sous n° T 68.006 M
7, rue de Monttessuy, 75007 PARIS.

CENTRE DE FORMATION PRIVÉ
recherche pour septembre

RESPONSABLE ADMINISTRATIF COMPTABLE

Envoyer CV et prétentions :
GROUPE IPSA,
71, faubourg Saint-Honoré,
75008 Paris.

INSTITUT DE FORMATION DE MANAGEMENT
cherche pour Paris
début septembre

ASSISTANTE DE DIRECT.

ayant bonne expérience

Envoyer C.V. et prétentions :
Groupe IPSA, 71, fg St-Honoré
75008 Paris

SOCIÉTÉ D'EXPERTISE COMPTABLE
ET DE COMMISSARIAT AUX COMPTES
recherche
pour son bureau de PARIS

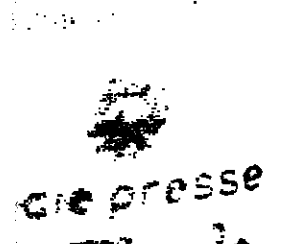
ASSISTANTS DÉBUTANTS et EXPÉRIMENTÉS

Ecrire avec c.v. et prét. au CABINET Roger TURQUIN
3, cité FEREMBACH, Paris-17e.

Sté Mutualiste près gare Saint-Lazare, équipée d'un matériel BULL DPS 7 (50 TERMINAUX), recherche

1 ANALYSTE

PROGRAMMEUR CONFIRMÉ
DUT ou équivalent, minimum 2 ans expér. connaissance TDS appréciée. Adress. lettre manuscrite, CV, photo et prét. à
MGCIA M. SOULAS,
68, rue du Rocher, 75396
PARIS CEDEX 08.



Le Monde

économie

AFFAIRES

Changement attendu à la tête de Peugeot

(Suite de la première page.)

Son dauphin trouvera normal de tirer seul bénéfice de l' « assainissement » entrepris après l'acceptation des pouvoirs publics, le 23 août, de 1 900 licenciements chez Citroën. En un an et demi, le groupe aura, en effet, « réussi » – sous un gouvernement socialiste – à faire partir 11 555 de ses 135 000 salariés, soit 9 % des effectifs, une opération qui a révélé à la France les faiblesses de son industrie et posé avec acuité le problème des travailleurs immigrés en région parisienne.

La promotion de M. Calvet, un homme qui a pour lui outre la confiance de la famille Peugeot, celle des banquiers, ce qui n'est pas sans importance quand on leur doit tant d'argent, devrait s'accompagner d'une profonde réforme de la structure de la direction du groupe.

M. Jean-Paul Parayre paye, pour sa part, le déclin du groupe et des initiatives malheureuses, dont il n'a pas été le seul responsable. Lorsqu'il entre dans le groupe Peugeot en 1974, puis lorsqu'il prend la présidence en 1977, le choix du développement externe de la firme de Sochaux a été fait par son prédécesseur, M. Gautier.

La reprise de Citroën était consommée, et, s'il était en charge des affaires lors du rachat des actifs européens de Chrysler le 10 août 1978, nul ne conteste que ce fut une décision partagée alors par l'ensemble du directoire. Manque de modèles nouveaux, choix malencontreux de la marque Talbot pour remplacer Simca-Chrysler, fusion malheureuse des réseaux commerciaux de Peugeot et de Talbot provoqueront une débâcle industrielle (le groupe produira, en 1983, 570 000 voitures de moins qu'en 1978) et une catastrophe financière.

La firme orgueilleuse, naguère florissante et qui remboursait par anticipation le prêt de 1 milliard de francs que lui avait fait le gouvernement pour racheter Citroën, a perdu 8 milliards de francs ces dernières années et doit plus de 45 milliards aux banques à court, à moyen et à long terme. Cela était mis au débit de M. Parayre, même si on lui reconnaissait le lancement d'une voiture exceptionnelle (la 205, qui, en version sportive, vient de connaître la consécration), la mise en place d'une banque d'organes du groupe et d'une politique industrielle cohérente. Sans argent, l'avenir apparaissait bien compromis.

Pour le jeune homme brillant qui, jusqu'à son entrée dans le groupe automobile, avait fait un parcours sans faute de l'École polytechnique à la direction de la construction mécanique et électrique au ministère de l'industrie, en passant par le cabinet de M. chirac, cette décision, même si elle est sienne, doit être amère.

BRUNO DETHOMAS.

PRIX

La hausse du téléphone

Mme LALUMIÈRE RÉPOND A L'UFC

Mme Catherine Lalumière, secrétaire d'Etat chargé de la consommation, a dénoncé, le 25 août, la « *véritable incitation à la fraude* » faite par l'Union fédérale des consommateurs, qui recommande un boycottage de la hausse du téléphone (*le Monde* du 24 août). « *Outre les risques qu'un tel mot d'ordre peut faire courir individuellement aux consommateurs qui le suivront, ce refus des règles collectives pourrait se révéler, à terme, contraire aux intérêts généraux des consommateurs eux-mêmes* », déclare Mme Lalumière dans un communiqué.

Les PTT, on le sait, ont décidé de ne pas réagir contre l'UFC, se contentant de déclarer « *faire appliquer la loi* », c'est-à-dire de couper les lignes des mauvais payeurs. Le gouvernement semble donc choisir de s'adresser directement aux consommateurs et à l'UFC par la voix de Mme Lalumière. Le ministère de la consommation entretient des liens étroits avec l'UFC, ce qui a parfois nui à l'image de cette union. L'appel au boycottage de *Que choisir ?* peut faire aussi partie de la stratégie de l'UFC, qui chercherait par cette opération à se démarquer des socialistes.

Un hypermarché Carrefour se lance dans l'assurance

Un hypermarché Carrefour situé à Écully, dans la banlieue lyonnaise, a décidé de proposer à ses clients d'assurer leur voiture et de leur garantir la présence *d'un expert, ainsi que l'accès à* un service de dépannage ouvert vingt-quatre heures sur vingt-quatre. Cette opération, vraisemblablement la première du genre dans le secteur de la distribution en France, a été rendue possible grâce à la constitution d'une société *ad hoc*, le Groupement pour l'assurance des consommateurs (GAC), fondée par les responsables du magasin et par un courtier en assurance, M. Dominique Guien, en association avec d'autres compagnies, dont la Défense orléanaise, laquelle a accès aux garanties mutuelles des sociétés d'assurance.

En raison des prix pratiqués par le GAC, « *on se place aussi bien et parfois mieux que les mutuelles* », affirme M. Guy Vallin, le directeur de ce magasin Carrefour, précisant qu'une trentaine de contrats ont d'ores et déjà été souscrits, tandis que la direction a reçu près d'un millier de demandes de renseignements émanant de sa clientèle. « *Nous sommes « pilotes » dans ce produit, mais quand nous aurons bien rodé le système, il pourra être étendu à tous les magasins de la chaîne* », précise-t-il.

A la direction de la société Carrefour que nous avons interrogée sur cette « *opération-pilote* », on confirme qu'il s'agit bien, pour l'instant, d'une initiative locale. Toutefois, ajoute-t-on, si l'expérience est probante, elle sera étendue à d'autres magasins, car il s'agit là d'« *un sujet brûlant pour Carrefour* ».

De son côté, M. Guien, qui préside ce Groupement pour l'assurance des consommateurs, indique que la conclusion de contrats d'assurance automobile ne constitue qu'une première étape. « *Des contrats d'assurance multirisques ont aussi été signés et nous visons l'ensemble des contrats d'assurance qu'il est actuellement possible d'offrir aux particuliers* », explique-t-il, ajoutant que « *devant le succès constaté dès les premiers jours* », cette initiative devrait être étendue, « *dans les six prochains mois, aux cinquante-quatre hypermarchés Carrefour, y compris à l'étranger* ».

Les controverses continuent sur la reprise de la société italienne Zanussi par Electrolux

suédois Electrolux vient de faire savoir, le 26 août, qu'il avait signé un accord pour la reprise de la société d'électroménager italienne Zanussi, avec la famille Zanussi propriétaire majoritaire, la banque Mediobanca et les autres partenaires intéressés. Cette signature concrétise le projet mis au point en juin (*le Monde* du 30 juin), qui verra Electrolux prendre 49 % de Zanussi dans un premier temps et 75 % ensuite. Une des conditions est que les banques créancières acceptent de consolider près de la moitié des 1 000 milliards de lires de dettes de Zanussi (5 milliards de francs).

En fait, la reprise de Zanussi par Electrolux suscite toujours des controverses dans la péninsule. Les syndicats, certaines banques et une partie de la classe politique militent toujours pour une « solution italienne ». Les banques étrangères ont, de leur côté, fait savoir, la semaine passée, qu'elles ne pouvaient accepter le dispositif financier prévu. Elles craignent que les banques italiennes ne soient favorisées.

Electrolux, en signant un accord, a donc tenté de couper court à toute nouvelle tentative concurrente. Il semble, en effet, que plusieurs détails importants restent à régler et que le groupe suédois ne soit toujours pas sûr d'obtenir le contrôle de Zanussi.

SOCIAL

Les suppressions d'emplois au mois d'août

La direction de la société Claudel a confirmé le licenciement de 350 personnes, mais le maintien en activité pour 1985 de son usine de Pont-Hébert (Manche) qui continuera à fonctionner avec, cependant, un effectif réduit à 195 personnes.

La société Neckermann de Strasbourg (Bas-Rhin), spécialisée dans la vente par correspondance, vient d'annoncer une trentaine de suppressions d'emplois (un tiers de licenciements, un tiers de départs en préretraite, un tiers de départs volontaires). L'entreprise, qui a employé jusqu'à 260 salariés, va donc reprendre à la rentrée avec seulement 170 personnes.

La direction du travail du Maine-et-Loire a accepté, lundi 6 août, les 61 licenciements demandés par le groupe Klaxon-Neiman (pièces auto), ce qui entraîne la fermeture de l'unité de fabrication de Candé.

A la suite de l'annonce de la suppression de 400 emplois (sur 5 000) par départ en préretraite à la Compagnie générale maritime, le syndicat CGT a qualifié de « *décision inacceptable pour la marine, la réparation navale et le commerce international français* » l'approbation par le gouvernement du plan de redressement de la compagnie, qui prévoit également une réduction de la flotte.

La direction de la société Besnier, spécialisée dans la fabrication de fromages et implantée à Laval (Mayenne), a annoncé, le jeudi 16 août, la suppression de 17 emplois dans son unité de Fougerolles-du-Plessis qui compte 129 personnes.

83 des 101 salariés de la société Agrinor (production de roues de caravanes et d'avions) à Flers (Orne), sont menacés de licenciement. L'entreprise a déposé son bilan le 24 juillet, et un syndic a été nommé.

Le tribunal de commerce de Paris a accepté, mercredi 22 août, le plan de relance du groupe Chaffoteaux et Maury (4 500 employés). Selon ce plan, Chaffoteaux devra rembourser son passif dans un délai d'environ quatre ans. Pour la CGT, majoritaire dans l'usine de Saint-Brieuc (Côtes-du-Nord), cette décision ne constitue qu'une étape. L'avenir du groupe dépend en effet d'un partenaire étranger qui doit apporter 180 millions de francs et dont le nom demeure inconnu.

D'autre part, la société SA Schouver, de Thionville (Moselle) (50 salariés), spécialiste des travaux de couverture, a déposé son bilan le 6 août et demandé le bénéfice d'un règlement judiciaire.

La direction des Tanneries corréziennes, qui emploie 152 personnes à Bort-les-Orgues (Corrèze), a annoncé, mercredi 22 août, au comité d'entreprise qu'elle déposerait le bilan à la fin du mois d'août si aucune solution n'était trouvée à son manque de fonds de roulement. Les cadres de la tannerie ont proposé à la direction et aux ouvriers de chercher une formule juridique permettant au personnel d'acquérir un nombre d'actions important (la majorité), tout en évitant le dépôt de bilan.

En revanche, 45 emplois vont être créés en Moselle, où deux sociétés spécialisées dans les matières plastiques ont décidé de s'implanter sur le complexe pétrochimique de Carling.

هكذا من الأصل



SOCIAL

Le syndicalisme est nu

par ALAIN LEBAUBE

Rentrée sociale ? Y a-t-il eu une sortie ? Entre un remaniement ministériel au cours de l'été et les rebondissements de l'affaire Citroën, qui pourrait prétendre que les dirigeants syndicaux ont, un moment donné, dételé ?

Les faits ont en raison de la trêve estivale et ne leur ont pas permis de profiter des vacances pour remettre les événements et leur action en perspective.

Leurs prestations – sauf pour M. Bornard qui s'exprimera le 28 août s'en sont ressenties, intégrées qu'elles étaient dans un flot quasi-ininterrompu de déclarations circonstancielles. Elles ont donné l'impression d'une continuité et, quand les propos allaient plus loin, comme ce fut le cas pour M. Maire et sans doute davantage pour M. Krasucki, elles restaient encore fortement liées aux conséquences d'une situation politique par trop récente pour être saisie avec hauteur.

Pourtant, grâce ou à cause de ces conditions exceptionnelles, rarement période aura été aussi riche d'enseignements d'ordinaire, dissimulés sous des flots de réthorique.

Dix années de crise, des restructurations à répétition, des opérations chirurgicales qui ont amputé des pans entiers de l'industrie, ajoutées à des conditions politiques jusqu'alors inconnues (l'alternance, la gauche gestionnaire de la rigueur, le départ des ministres communistes), ont bouleversé en profondeur le paysage syndical français, qui n'en peut mais. Les organisations, pour la plupart exangues, déboussolées et laminées, ont perdu de leur audience. Avec des troupes démobilisées ou sans illusions, elles ont moins de prise sur le réel ou sur le quotidien, livrent des combats perdus d'avance ou s'épuisent sur la défensive. Les discours n'y peuvent rien, qui laissent maintenant apparaître le syndicalisme *nu*, dépouillé de ses oripeaux.

FO : une valeur-refuge

Du coup, la typologie syndicale particulière à la France s'en est trouvée précisée, voire modifiée, avec des parades qui ne doivent pas tromper sur le désarroi des uns et des autres.

Honneur au vainqueur au jeu des faux-semblants : M. André Bergeron, le secrétaire général de Force ouvrière, s'évertue plus que jamais à représenter *« le bon sens près de chez vous »*. A plaisir, il accentue les traits bonhommes d'un syndicalisme bien français qui lui a tellement réussi à l'occasion des élections à la Sécurité sociale. Peu lui chaud d'apparaître comme le digne et ultime représentant des charmes délicieusement rétro de la IIIe République, le voilà qui rassemble tous ceux qu'un relent d'archaïsme et un zeste de populisme consolent de la rigueur des temps comme de la froideur de la modernité. Les modes, parfois, sécrètent leurs antidotes.

Force ouvrière, donc, cultive le syndicalisme traditionnel, qui revendique sans excès et recherche des compromis sans douleur. L'air de rien, elle défend les corporatismes et prend bien garde de ne s'immiscer ni dans la spère du politique ni dans les arcanes de la gestion économique. Chacun dans son rôle, et les vaches seront bien gardées.

M. André Bergeron a su personnaliser cela à la perfection, comme il l'a refait dans son interview au *Journal du Dimanche*, le 19 août : *« En toute chose*, dit-il, *il faut trouver une certaine mesure »* et savoir ne pas *« aller trop loin »*. Ainsi en est-il de la politique d'austérité, dont la contrepartie est le chômage, qui *« atteint des seuils qui vont devenir dangereux »*. *« Il y a de plus en plus de pauvres en France »*, s'alarme-t-il, avant de s'inquiéter du sort des petits épargnants, qui sont aussi des *« personnes âgées »*. Bref, il est temps de *« changer de route, et de le faire vite »*, en favorisant le retour à la *« politique conventionnelle »* et en permettant, enfin, une *« relance du pouvoir d'achat »*.

Faussement candide, M. Bergeron utilise à l'occasion des arguments qui touchent au cœur de l'opinion. Par exemple, à propos de l'indexation salaire-prix quand il s'interroge : *« Je ne comprends plus rien à rien ! Mettez-vous dans la peau d'un syndicaliste normalement constitué qui rencontre son patron pour lui demander une augmentation de X % (...). Comment voulez-vous qu'on fasse autrement que se référer à l'indice de l'inflation parmi d'autres ? »*

Avec ce langage, M. Bergeron fait de Force ouvrière l'un des rares syndicats qui puisse se glorifier d'une audience accrue. Ses thèses ne correspondent pas au cours des choses et c'est justement pourquoi elles plaisent tant. En contrepartie, on peut se demander à quoi ce pouvoir nouveau peut bien servir. Que peut-on faire de sa puissance, en effet, quand ce qui la renforce est à ce point antinomique avec les préoccupations de l'époque et la volonté économique manifestée de toutes parts ?

M. Marchelli, président de la CGC, qui joue au feufollet, ne se trouve pas dans une meilleure position. Comme sa « clientèle », les cadres, il est partagé entre l'attirance pour le modernisme conquérant et les réflexes de défense corporatiste. Jour après jour, il oscille au gré d'un incessant va-et-vient qui le conduit de la répulsion à la séduction, selon qu'il se remémore le socialisme de M. Pierre Mauroy ou qu'il découvre le *« réalisme »* de M. Laurent Fabius. Virevoltant, il passera sans transition du discours de l'effort à la complainte du mal-aimé.

C'est que sa place, sur l'échiquier syndical, n'est pas des plus commodes à occuper. Il lui faut satisfaire des salariés qui, tout à la fois, craignent pour leur situation et leurs droits acquis, et aspirent, professionnellement, à des évolutions valorisantes. *« On ne peut en même temps investir, augmenter le pouvoir d'achat et rembourser nos dettes »*, dira-t-il par exemple avec lucidité. Ou encore : *« On peut gagner la bataille de l'emploi si l'on accroît le rythme des investissements et si on ne se trompe pas de choix. »* Ce qui ne l'empêchera pas, plus tard, et comme il l'a déjà fait, d'affirmer que les cadres n'en peuvent plus... Ainsi dans *le Figaro* du 27 août annonce-t-il une campagne pour *« réélargir la hiérarchie, et notamment la hiérarchie des salaires... »*.

CFDT : un exercice vain

Volte-face, avancées dans tous les sens ? La CFDT a transformé son laboratoire à idées en une tête chercheuse propulsée tous azimuts. Affectée, comme d'autres, par des difficultés qui lui font parfois perdre pied (les résultats aux élections de la Sécurité sociale, pour ne parler que du phénomène le plus facile à repérer), elle paraît ne rien laisser de côté pour retrouver des assises. Un exemple ? M. Edmond Maire, parfaitement logique avec lui-même, n'avait pas abordé la question du pouvoir d'achat dans son interview au *Monde* (21 août). Découvrant, mais un peu tard, que les autres dirigeants insistaient sur le sujet, il profita d'une entrevue chez Mme Dufoix, ministre des affaires sociales, pour corriger le tir et réclamer *« le maintien du pouvoir d'achat pour tous les salariés »* alors qu'il avait toujours défendu *« le pouvoir d'achat moyen »*. Le lendemain, constatant que sa déclaration avait été perçue comme un tournant, il rectifiait encore pour assurer que *« la formulation, générale mais rapide »*, *« ne rend pas compte de toute la position de la CFDT en la matière »*.

Bien habituée aux coups de boutoir de son secrétaire général la CFDT vit mal ces changements à vue. N'est-elle pas successivement passée par le *« recentrage »*, la *« resyndicalisation »*, avant d'accepter en mai dernier la possibilité d'ouvrir le dialogue avec les partis de l'opposition et paraître aujourd'hui renouer avec les thèmes, vieux de cinq ans, d'un *« autre type de développement »*.

Que comprendre de tout cela ? Il est passé le temps où la CFDT représentait la *« deuxième gauche »*, souvent détestée, et qu'elle élaborait hardiment des schémas novateurs et cohérents. Ces dernières années, le poids conjugué de la crise et de l'arrivée de la gauche au pouvoir, ont sapé l'édifice des belles assurances théoriques, même si elles restent parfois pertinentes et conservent encore de jolis restes. Il y a peu de place, aujourd'hui, pour le rêve idéaliste et il devient de plus en plus difficile de lutter à contre-courant du vent dominant.

A elle seule, l'interview de M. Maire donne la mesure du désarroi qui s'empare d'un dirigeant syndical lucide qui se refuse à hurler avec les loups. Il n'a d'autre solution que d'abandonner son terrain privilégié pour porter le débat dans le domaine politique, ou encore d'alerter l'opnion, de gauche, sur les risques d'une *« dérive néo-libérale »* en matière économique. A certains l'exercice paraîtra passionnant, à d'autres vain, tant est forte la pression des faits et des habitudes.

Pourquoi s'interrogerait-on encore sur la différence entre la *« croissance productiviste »* et la *« croissance qualitative »*, expression d'une *« demande sociale »* ? Pourquoi reparlerait-on de la *« planification démocratique et contractuelle »* ? Pourquoi se laisserait-on infléchir par le *« mal-vivre dans les villes »* et rechercherait-on d'autres *« modes de vie »* ?

Manifestement, M. Edmond Maire pense que les choix « idéologiques » sont faits. Lui qui espérait mener de pair la modernisation et la lutte contre les inégalités – le chômage étant *« une inégalité sociale majeure »*, surtout pour les jeunes – ne retrouve de la cohérence que dans l'analyse critique d'une gauche au pouvoir. C'est mieux que rien, mais ce n'est sûrement pas susceptible de rendre l'espoir aux syndicalistes, fussent-ils de la CFDT.

CGT : tensions contraires

Désemparée, bousculée, la CGT l'est sans doute plus encore et, de ce fait, sans doute apte à de proposer, par ses réactions et son changement, la seule nouveauté de ce bilan amer.

Non contente de perdre gros sur le terrain social, elle a subi en retour un choc politique avec l'effondrement aux élections européennes de son allié de toujours, le PCF. L'épreuve a été si rude qu'elle l'a laissée sans voix des semaines durant ne bronchant même pas à cet autre coup qu'a constitué le départ du gouvernement des ministres communistes.

M. Henri Krasucki, en tenant sa conférence de presse de rentrée (*le Monde* du 24 août), s'est montré aux commandes d'un énorme paquebot qui tangue et vibre dans une tempête. Il paraissait même hésiter sur le cap à suivre, tant les courants contraires font grincer les structures du mastodonte. Fortement présente dans les secteurs anciens de l'industrie, très implantée dans les bastions ouvriers traditionnels, la CGT est comdamnée à organiser une retraite en bon ordre, elle qui s'était toujours crue à l'avant-garde du prolétariat.

L'avenir *lui* réserve d'autres déboires. Il y a trop de coups à recevoir, dans l'automobile, dans la construction navale, pour que l'on puisse se montrer cassant. Il y a encore trop de désordres économiques pour que l'on accepte de prendre tous les risques et, peut-être, de se perdre. A cette inquiétude mêlée, de lassitude, s'ajoute la préoccupation du devenir de l'organisation elle-même, qui doit s'adapter au temps et donc se préparer au monde salarié de demain. La CGT a besoin de coller à la modernisation de l'appareil productif, comme de séduire par un visage rajeuni. D'où son effort manifeste pour opérer un mouvement de « resyndicalisation », après avoir été si longtemps tentée par le champ d'expression politique.

Paradoxalement, la situation actuelle du PCF peut y aider. Quand on aspire à être et à rester la première organisation syndicale française, on ne peut pas apparaître comme la *« courroie de transmission »* du dernier parti de la bande des quatre dont le poids électoral est (provisoirement ?) ramené au niveau de celui du Front national, hier encore groupuscule. Ici ou là, depuis quelques semaines, une différence de ton a pu être observée qui tendrait à montrer que, prudemment et quoi qu'il lui en coûte intérieurement, la CGT prend ses distances avec le PCF. Ainsi à propos de Citroën.

Tout cela se traduira-t-il par une évolution profonde, au-delà des signes enregistrés ? Il est bien trop tôt pour l'affirmer, même si des frémissements agitent la CGT, soumise à des tensions internes.

Il n'empêche, cette éventualité, tout comme la situation particulière propre à cette rentrée sociale, devrait faire réfléchir. Rarement le mouvement syndical aura été aussi désemparé et impuissant face aux événements, tandis que se développent les risques d'une société duale, soumise à des inégalités et des conditions d'existence trop différentes. L'exaspérer davantage serait une solution de facilité aveugle au moment où certaines organisations opèrent une mutation ou s'interrogent sur leur rôle.

ÉNERGIE

UN CONTENTIEUX GAZIER
DEVANT LA CHAMBRE DE COMMERCE INTERNATIONALE

Alger demande à l'Espagne une indemnisation de près de 1 milliard de dollars

De notre correspondant

Madrid. – Un pays est-il tenu d'acheter la quantité d'hydrocarbures prévue par un contrat à long terme, même si elle dépasse largement ses besoins énergétiques ? Telle est la question de fond posée par le contentieux qui oppose l'Espagne à l'Algérie à propos d'un grand contrat de fourniture de gaz naturel signé en 1975. Ce contentieux se résoudra devant les tribunaux, puisque Alger a déposé, le 29 juin dernier, après deux ans de vaines négociations, une demande d'arbitrage devant la branche de Genève de la Chambre de commerce internationale qui a son siège à Paris. Les premières auditions ont pris fin le 27 août à Genève.

Le contrat entre l'ENAGAS espagnol et la SONATRACH algérienne, toutes deux sociétés publiques, prévoyait la vente à Madrid, sur une période de vingt-trois ans, de 4,5 milliards de mètres cubes de gaz naturel par an à partir de 1980, après une montée en puissance progressive étalée sur cinq ans. Signé par un régime franquiste en bout de course qui se refusait à prendre les mesures d'austérité rendues nécessaires par la crise, ce contrat se basait sur une prévision de rythme de croissance tout à fait irréelle.

Depuis la première année, le décalage entre les quantités stipulées par le contrat et celles effectivement importées par l'Espagne n'a cessé de croître. En 1976, il était de 10 %. Actuellement, Madrid n'achète chaque année que 1,5 milliard de mètres cubes de gaz en moyenne, un tiers du chiffre spécifié en 1975. Aussi l'Algérie réclame-t-elle l'application de la clause *take or pay* (prendre ou payer) contenue dans le contrat, qui oblige l'acheteur à payer la quantité prévue, même si elle n'est pas effectivement enlevée.

L'Espagne s'y refuse et lie toute concession à ce sujet à la solution d'un autre différend qui a surgi parallèlement à celui des quantités : la question des prix de vente. Le contrat l'établissait à partir d'une formule très complexe et prévoyait une révision tous les trois ans, le nouveau prix devant être fixé d'un commun accord entre les parties.

Dès la première révision en 1979, les deux pays divergeaient totalement. L'Algérie entendait lier le prix du gaz à celui du pétrole, alors en forte hausse. L'Espagne y était opposée, d'autant que sa politique de contrats énergétiques à long terme et d'Etat à Etat visait précisément à éviter les brusques fluctuations des prix du marché libre.

Aujourd'hui, le désaccord reste entier, et le prix demandé par Alger est 50 % plus élevé que celui offert par Madrid. L'Algérie invoque l'existence d'un « *prix européen* », appliqué à ses autres acheteurs du continent, la France, l'Italie et la Belgique. L'Espagne, pour sa part, le considère déraisonnable au vu de l'évolution des prix des autres sources d'énergie.

Alger est d'autant moins disposé à transiger que les contrats passés avec ses clients européens comportent la clause de la nation la plus favorisée, et que tout rabais consenti à Madrid risque donc d'être invoqué aussitôt par Paris, Rome et Bruxelles. L'Espagne, quant à elle, n'est guère pressée de parvenir à un compromis, le temps jouant en sa faveur, vu l'évolution à la baisse des prix du gaz sur les marchés internationaux.

Un accord est-il possible malgré tout ? Les Espagnols laissent entendre qu'ils pourraient accepter de verser une indemnisation raisonnable à l'Algérie – qui réclame près de 1 milliard de dollars – pour le non-respect de la clause *take or pay*, si un compromis satisfaisant était atteint à propos du prix. ENAGAS n'est pas disposée à payer le gaz plus cher que les autres produits énergétiques auxquels elle peut avoir accès, à moins que le gouvernement, pour des raisons politiques, ne décide de le subventionner, ce qui semble peu probable.

L'Espagne, toutefois, ne veut pas laisser pourrir un contentieux qui a pris la dimension d'une affaire d'Etat, et qui risque d'affecter sérieusement les relations bilatérales avec l'Algérie, partie intégrante d'une « *politique méditerranéenne* » à laquelle Madrid attache beaucoup d'importance.

THIERRY MALINIAK.



L'UNION SOVIÉTIQUE RELÈVE LE PRIX DE SON PÉTROLE

L'Union Soviétique a relevé de 0,25 dollar par baril, le prix de vente de son pétrole brut, portant celui-ci à 27,75 dollars par baril. Cette hausse, qui succède à un mouvement de sens inverse il y a moins d'un mois, traduit le récent raffermissement du marché libre du brut sur lequel l'Union soviétique s'aligne pour réviser régulièrement ses tarifs.

A la fin du mois de juillet, l'URSS avait été le seul pays producteur à diminuer ses prix (de 29 dollars à 27,50 dollars par baril), pour tenir compte de la dégradation observée sur le marché au jour le jour depuis le mois de juin. En revanche, ni la Grande-Bretagne ni l'Egypte, pays producteurs non membres de l'OPEP, n'avaient suivi. Leurs efforts, conjugués à ceux des grandes compagnies et des pays de l'OPEP, ont permis d'arrêter la dégradation du marché et de renverser la tendance.



ÉTRANGER

AVEC UNE INFLATION AVOISINANT 50 % L'AN

Le Vietnam propose ses emprunts d'Etat à 2 % d'intérêt

Bangkok. — Pays parmi les plus pauvres d'Asie, le Vietnam n'en compte pas moins sa minorité de « *riches* ». Ce sont pour la plupart les commerçants des grandes villes, parfois des paysans des deltas du Nord ou du Sud et, plus rarement, des fonctionnaires ayant des contacts avec l'étranger de passage et donc accès au plus précieux des biens : le dollar américain. Si le *cours officiel* est de 11 dongs pour 1 dollar, celui du marché parallèle, le seul qui compte vraiment, « navigue » entre 150 et 180 dongs pour 1 dollar ! Ajoutons à ces privilégiés ceux qui, surtout dans le Sud, grâce à leur famille expatriée, reçoivent colis et argent, dont le montant est toutefois limité depuis 1983. Encore que, dans bien des cas, ils ne disposent guère d'autres sources de revenus.

Il subsiste donc dans le pays une importante masse d'argent qui échappe totalement au contrôle de l'Etat. C'est l'occasion d'un florissant marché noir, la *raison* d'une survie tenace de cette économie plus ou moins souterraine qui se soucie peu des préceptes rigides de l'orthodoxie marxiste-léniniste à laquelle *rêvent encore officiellement* les membres du politburo.

C'est avant tout pour tenter d'éponger tant soit peu cet argent folâtre, et si possible en tirer *quelques profits*, que les autorités avaient décidé en décembre dernier de lancer sur le marché des capitaux un emprunts baptisé *« rente d'Etat pour le développement de la patrie »*.

On vient à Hanoï et à Ho-Chi-Minh-Ville de procéder à un premier bilan.

Jugeant de la première phase de la souscription (qui se terminait en maï, le magazine de Hanoï *Dai Doan Ket* n'hésitait pas à parler d'une *« victoire significative »*, remportée, comme il se doit, dans un *« esprit de propriété collective »*.

Correspondance.

C'est là un mot-clé du discours économique vietnamien, qui évoque rituellement l'indispensable orthodoxie.

Quand on connaît les tribulations de l'économie vietnamienne et qu'on découvre que ces rentes qui parviendront à maturité dans dix ans sont émises avec un taux d'intérêt de 2 % (1), *il ne faut pas s'étonner que* certains observateurs aient parlé d'un *« prêt à fonds perdus »* destiné, à en croire Hanoï, à entretenir les écoles et les routes, rénover les hôpitaux... Objectifs louables certes, mais sur lesquels une partie de la population, surtout dans le Sud, demeure fort sceptique.

La plus petite coupure est de 100 dongs. Ce qui représente une somme importante pour un fonctionnaire qui gagne à peine plus du double par mois. Pour les plus ambitieux, des coupures de 50 000 dongs ont été émises et, selon *Dai Doan Ket*, pas moins de deux cent seize personnes se sont laissé tenter...

Les mauvaises langues suggèrent que dans bien des cas la souscription des membres de l'appareil d'Etat fut loin d'être volontaire... Les responsables de l'émission, conscients qu'un intérêt de 2 % était un peu mince pour déclencher les passions populaires, ont garanti la valeur constante des rentes en les indexant sur certains biens de consommation essentiels pour le citoyen vietnamien. Si vos rentes de 1983 valent une bicyclette actuelle, vous êtes assuré d'un vélo neuf dans dix ans...

On peut acheter les rentes d'Etat. On peut aussi les échanger contre de l'or, des devises étrangères et du paddy (riz non décortiqué). Plus de 7 000 tonnes de paddy ont été récupérées par la nation.

Ceux qui auraient éprouvé une certaine timidité à faire étalage de leur richesse dans un pays où, selon les mots d'un ministre, *« la pauvreté est également partagée »* avaient, dès le lancement de la souscription, été mis en confiance : on ne poserait aucune question sur l'origine des fonds...

Pour encourager l'engouement populaire, des *« commissions de démarche pour l'achat des titres de rentes d'Etat »* ont été mise sur pied. Ses membres multiplient visites et explications. Dans bien des cas, semble-t-il, les commerçants, surtout à Ho-Chi-Minh-Ville, n'ont pu leur résister. Le tarif : 1 500 dongs pour une boutique, 2 000 dongs pour un restaurant. Les détenteurs d'un livret permettant de retirer les colis familiaux ont été fermement priés de collaborer *« au développement de la patrie »* pour une somme forfaitaire de 500 dongs.

En contre partie, la rente d'Etat a été pour nombre de citoyens — principalement au Sud, dans le quartier chinois de Cholon par exemple — l'occasion de se faire décerner un brevet de bonne conduite révolutionnaire à bon compte. Après tout, une souscription de 5 000 dongs donne droit à un diplôme d'honneur. Pour l'équivalent de 28 dollars, c'est une garantie de plus sur l'avenir.

Dans la ville de Ho Chi Minh, un peu plus de 122 millions dedongs ont été récoltés. Pour une ville de 4 millions d'habitants c'est assez modeste. Mais *Dai Doan Ket* annonce une nouvelle campagne, qui se terminera en septembre. Les comités se feront un devoir *« de rendre visite à chaque citoyen, pour lui parler et bien lui faire comprendre la signification de la politique du parti et du gouvernement »*. Nul doute que grâce à la douce persuasion des agents de la rente, de nouvelles *« victoires significatives » se profilent à l'horizon...*

JACQUES BEKAERT.

(1) Le taux d'inflation à Ho-Chi-Minh-Ville est de plus de 50 %.

Le directeur du FMI met en garde les pays industrialisés contre le laxisme budgétaire

Le directeur du Fonds monétaire international, M. Jacques de Larosière, a adressé, lundi 27 août, une mise en garde aux pays industrialisés, et tout spécialement aux Etats-Unis, contre les dangers *que fait* peser le laxisme budgétaire.

« L'explosion de la dette publique » dans les grands pays développés est dû essentiellement à une *« attitude laxiste en matière budgétaire »*, a dit M. de Larosière dans un discours prononcé devant l'Institut des finances publiques à Innsbruck (Autriche). C'est un problème *« préoccupant »* qu'il est *« urgent d'attaquer »*, car le rythme actuel d'accroissement de la dette publique *« est insoutenable à long terme »*.

Dans les sept pays les plus industrialisés de l'Occident (Etats-Unis, Japon, RFA, France, Grande-Bretagne, Italie et Canada), a-t-il noté, *« le ratio de la dette de l'Etat au produit national est passé de 22 % en 1974 à 41 % en 1983 »*.

La mise en garde du directeur du FMI intervient, relèvent les observateurs, alors que les Etats-Unis s'apprêtent à faire un nouvel appel au marché international des capitaux pour financer une dette publique qui croît au rythme d'un déficit budgétaire annuel de quelque 175 milliards de dollars.

M. de Larosière a fait remarquer que l'appel accru des Etats au marché des capitaux pour financer les déficits publics favorisait la flambée des taux d'intérêt et les mouvements spéculatifs des capitaux flottants. *« Un tel phénomène*, a-t-il ajouté, *peut susciter de brusques fluctuations des taux de change, avec toutes les conséquences défavorables que celles-ci peuvent avoir pour l'économie mondiale. »*

Pour endiguer l'explosion des déficits budgétaires, M. de Larosière a demandé *« qu'un consensus se forme »* entre les grands pays industrialisés pour *« résorber la situation de manière ordonnée et progressive »*.

« De deux choses l'une, a conclu le directeur du FMI, *ou bien une action concertée et rationnelle viendra mettre fin à la croissance de la dette publique, ou bien elle sera arrêtée, comme dans le passé, par une nouvelle poussée de l'inflation, avec le cortège de troubles sociaux, politiques et économiques qui l'accompagne. De la solution choisie dépendront la stabilité monétaire et la solidité des institutions. »* — *(AFP.)*

FAITS ET CHIFFRES

Affaires

● ***Le président de la FCA perd ses pouvoirs.*** — Un important remaniement de l'état-major du groupe Financial Corporation of America (FCA), composé du holding FCA *proprement dit et de sa filiale* l'American Savings and Loan Association (ASLA), a eu lieu le 22 août. M. Charles Knapp conserve son poste de président, mais il perd une bonne partie de ses pouvoirs, la gestion des affaires quotidiennes ayant été confiée à un triumvirat composé de trois cadres supérieurs. La solution adoptée, qui revient à désavouer les principaux dirigeants de la FCA, paraît satisfaire à la fois l'administration, les actionnaires et la firme Standard and Poors, qui avait menacé de reconsidérer ses critères d'appréciation sur le crédit de l'entreprise. Cette firme faisant autorité sur le marché pour évaluer le crédit accordé aux grands emprunteurs, une telle démarche aurait empêché la FCA de lancer un emprunt de *300 à 400 millions* de dollars destiné à faire remonter ses liquidités au niveau requis par la loi.

● **CIT-Alcatel accroît sa participation dans Lynch.** — CIT-Alcatel, filiale de la Compagnie générale d'électricité, va porter sa participation dans la société américaine Lynch communication de 25 % à 42 %. CIT-Alcatel avait acquis cette participation en septembre 1981, alors que Lynch connaissait de sévères difficultés financières. Spécialisée dans la fabrication de matériels de transmission et de terminaux, la *firme s'est redressée* en 1983 où elle a dégagé un bénéfice de 2 millions de dollars pour un chiffre d'affaires de 59 millions. Elle servira désormais à CIT-Alcatel de tremplin commercial pour le marché américain des télécommunications et de centre d'études pour l'adaptation des centraux électroniques E 10 aux normes américaines.

● **Productique : la CGE regroupe ses forces.** — Le groupe nationalisé CGE va concentrer comme prévu ses activités productique dans une même filiale, la Compagnie générale de productique (CGP). *Le capital de la CGP* sera détenu à 60 % par la CGE directement et à 40 % par sa filiale Alsthom-Atlantique, mais ce montage est *« ouvert à la participation d'autres partenaires français ou étrangers »*, indique le groupe. La CGP, avec 450 personnes, espère couvrir 4 % du marché mondial (100 milliards de francs) en 1987. Elle regroupe les automates (Alsthom-Atlantique), le contrôle industriel (CGEE-Alsthom), la conception assistée par ordinateur (CIT-Alcatel) et divers composants (Cilas, Scemi, ACB, Parvex).

● **Hausse du trafic des aéroports de Paris.** — Les aéroports de Paris ont enregistré, en 1983, 343 000 mouvements d'avions (+ 1 % par rapport à 1982), dont 290 000 mouvements commerciaux (+ 2,1 %). Durant cette période, le nombre de passagers (trafic total) a été de 30,3 millions (+ 2,5 %). Le fret a totalisé 664 000 tonnes (+ 6,1 %) et la poste 60 000 tonnes (+ 12 %).

Photographie japonaise en Chine. — Asahi Optical, un des principaux fabricants japonais d'appareils photographiques, vient d'obtenir une commande de 1,7 milliard de yens (7 millions de dollars) pour la construction, en Chine, d'une usine d'appareils photo. Cette usine, dont la production mensuelle atteindra vingt mille unités à partir de 1986, sera construite à Chongqing, dans la province de Sichuan. Les appareils photo produits seront vendus uniquement sur le marché chinois. — *(AFP.)*

Énergie

● **Trente compagnies pétrolières achètent des permis en mer de Beaufort pour 877 millions de dollars.** — Les 232 nouveaux permis de recherche du bassin de Diapir, en mer de Beaufort (Alaska), mis aux enchères par les autorités américaines cette semaine, ont été achetés pour une somme totale d'environ 877 millions de dollars (7,89 milliards de francs) par trente compagnies pétrolières. Le montant record de la vente semble indiquer un engouement persistant de l'industrie pour cette région, en dépit des résultats décevants du forage de Mukluk — le plus coûteux jamais effectué — en décembre dernier, estime le *Wall Street Journal*.

Social

● **La grève continue dans les bars et restaurants d'Orly.** — Une partie des employés des bars et restaurants d'Orly-Sud sont en grève depuis quinze jours, à l'appel des syndicats CGT et FO. Ils réclament trois jours de repos pour six jours de travail, au lieu de deux actuellement. Cependant, un bar et deux restaurants demeurent ouverts.

● **Immigrés : complément du dispositif d'aide au retour.** — Le *Journal officiel* du 25 août publie un décret complétant le dispositif d'aide au retour de travailleurs immigrés. Ce décret précise que les bénéficiaires de l'aide ainsi que leurs conjoints ou concubins devront remettre leur titre de séjour et de travail au commissaire de la République du département de leur résidence qui leur accordera en échange une autorisation de séjour provisoire valable deux mois.

Si le travailleur immigré doit suivre un stage de formation professionnelle avant son départ, la durée de validité de l'autorisation de séjour provisoire est allongée d'une durée égale à celle du stage.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR + bas	COURS DU JOUR + haut	UN MOIS Rep. + ou dép. −		DEUX MOIS Rep. + ou dép. −		SIX MOIS Rep. + ou dép. −	
$ E.-U.	8,8100	8,8130	− 65	− 40	− 140	− 86	− 420	− 280
$ can.	6,7855	6,7897	− 76	− 46	− 150	− 101	− 381	− 257
Yen (100)	3,6557	3,6575	+ 131	+ 150	+ 274	+ 302	+ 845	+ 914
DM	3,0695	3,0718	+ 136	+ 151	+ 280	+ 304	+ 777	+ 840
Florin	2,5224	2,7238	+ 105	+ 116	+ 216	+ 235	+ 597	+ 650
F.B. (100)	15,2176	15,2250	− 47	+ 36	− 84	+ 55	− 174	+ 201
F.S.	3,6909	3,6933	+ 172	+ 192	+ 353	+ 385	+ 1090	+ 1165
L (1 000)	4,9681	4,9833	− 112	− 85	− 246	− 198	− 958	− 844
£	11,5160	11,5274	+ 23	+ 53	− 16	+ 102	− 67	+ 296

TAUX DES EUROMONNAIES

$ E.-U.	11 9/16	11 11/16	11 5/8	11 3/4	11 3/4	11 7/8	12 1/16	12 3/16
DM	5 1/4	5 3/8	5 1/4	5 3/8	5 1/4	5 3/8	5 7/8	6
Florin	6	6 1/8	6	6 1/8	6 1/16	6 3/16	6 9/16	6 11/16
F.B. (100)	11	11 1/2	11	11 1/2	11	11 1/2	11	11 1/2
F.S.	2 1/8	2 1/4	5 1/16	5 3/16	5 1/16	5 3/16	5 3/16	5 5/16
L (1 000)	11 1/4	12 3/4	13 1/8	13 5/8	13 5/8	13 7/8	14 7/8	15 3/8
£	11	11 1/4	10 7/8	11	10 5/16	11 1/16	10 15/16	11 1/16
F. franç.	10 5/8	10 7/8	10 7/8	11 1/8	11	11 1/4	11 7/8	12 1/8

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

MARCHÉS FINANCIERS

BILAN HEBDOMADAIRE DE LA BANQUE DE FRANCE

Principaux postes sujets à variation (en millions de francs)

ACTIF	Au 16-8-1984
1) OR et CRÉANCES SUR L'ÉTRANGER	402 823
dont :	
Or	258 098
Disponibilités à vue à l'étranger	49 437
ECU	80 149
Avances au Fonds de stabilisation des changes	15 137
2) CRÉANCES SUR LE TRÉSOR	18 108
dont :	
Concours au Trésor public	11 540
3) CRÉANCES PROVENANT D'OPÉRATIONS DE REFINANCEMENT	204 243
dont :	
Effets escomptés	90 333
4) OR ET AUTRES ACTIFS DE RÉSERVE A RECEVOIR DU FECOM	75 324
5) DIVERS	7 551
Total	708 052

PASSIF	
1) BILLETS EN CIRCULATION	198 765
2) COMPTES CRÉDITEURS EXTÉRIEURS	12 905
3) COMPTE COURANT DU TRÉSOR PUBLIC	20 075
4) COMPTES CRÉDITEURS DES AGENTS ÉCONOMIQUES ET FINANCIERS	84 921
dont :	
Comptes courants des établissements astreints à la constitution des réserves	18 882
5) ECU A LIVRER AU FECOM	75 805
6) RÉSERVE DE RÉÉVALUATION DES AVOIRS PUBLICS EN OR	302 814
7) CAPITAL ET FONDS DE RÉSERVE	2 817
8) DIVERS	10 148
Total	708 052

LES INDICES HEBDOMADAIRES DE LA BOURSE DE PARIS

(INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE ET DES ÉTUDES ÉCONOMIQUES)

Indices généraux de base 100 en 1949

	17 août	24 août
Valeurs franç. à revenu variable	1368,7	1416,5
Valeurs étrangères	3378,4	3482,7
Base 100 : 29 décembre 1972		
Valeurs franç. à revenu variable	197,5	204,4
Dont valeurs industrielles	197,9	205,6
Valeurs étrangères	457,1	468,5
Base 100 : 31 décembre 1981		
Indice des valeurs françaises à rev. var. (base 100 au 31-12-1981)	171,6	177,6
Dont valeurs industrielles	173,1	178,9
Pétroles-Énergie	142,5	151,1
Métallurgie	85,9	86,9
Chimie	203,7	214,5
Bâtim., mat. constr., trav. publics	104	104,5
Constructions mécaniques	119,8	125,7
Matériel électrique	185,2	189,9
Automobile et accessoires	115,4	119,8
Industr. de consom. non alim.	272,4	281,3
Agro-alimentaire	245,1	262,2
Distribution	108,4	113,5
Transports	170,6	171,3
Services	200,4	211,2
Assurances	182,3	184,4
Banques	212,9	215,6
Immobilier et foncier	183,4	186,9
Investissement et portefeuille	192,4	198,3
Base 100 : 26 décembre 1980		
Valeurs françaises à revenu fixe	108,1	108,3
Emprunts d'État	107	108,9
Emprunts garantis et assimilés	105,7	106
Sociétés	106,4	106,9
Base 100 : 31 décembre 1972		
Emprunts garantis et assimilés	92,9	93,2
Sociétés	101,2	101,7
COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE — Base 100 : 31 décembre 1981		
Indice général	182,3	188,6
Produits de base	153,5	165,2
Construction	106,1	106,1
Biens d'équipement	127,7	133
Biens de consom. durables	157,8	164,8
Biens de consom. non durables	228,6	242,3
Biens de consom. alimentaires	239,6	249,9
Services	137,5	143,6
Sociétés financières	197,3	201,8
Sociétés de la zone franc exploitant principalement à l'étranger	140,5	142,4
Valeurs industrielles	165,5	172
BOURSES RÉGIONALES — Base 100 : 31 décembre 1981		
Indice général	140,1	142,8

LA VIE DES SOCIÉTÉS

PARIBAS. – Le groupe Paribas et la firme de courtage américaine Drexel Burnham Lambert (DBL) viennent de conclure un accord de reprise partielle de l'activité vente d'actions au détail de Becker-Paribas, laquelle n'était pas concernée par la récente reprise de Becker-Paribas par Merrill Lynch. En échange de cette reprise, Paribas devait recevoir 3,15 millions d'actions Merrill Lynch (dont 315 000 titres réservés à certains employés de Becker-Paribas), ce qui représentait une participation d'un peu plus de 3 % (pour une valeur de 100 millions de dollars environ) dans Merrill Lynch, dont Paribas devenait alors l'actionnaire le plus important bien que très minoritaire (*le Monde* du 8 août 1984).

Dans le cas présent, Drexel Burnham Lambert reprend, auprès de Becker-Paribas, les bureaux de Los Angeles, de Chicago et de Porto-Rico, ainsi que leur personnel. Des négociations ont également été entreprises avec d'autres partenaires que DBL intéressés par cette activité de vente de valeurs mobilières au détail, qui employait quelque huits cents personnes sur les deux mille quatre cents que comptait Becker-Paribas. Un accord serait sur le point d'être conclu avec la firme de courtage Oppenheimer and Co pour le bureau d'Atlanta.

ACCOR. – Au cours des six premiers mois de l'exercice en cours, le groupe Accor (résultant de la fusion intervenue, en 1983, entre la chaîne hôtelière Novotel SIEH et Jacques Borel International) a réalisé un volume d'affaires de 4,73 milliards de francs, en augmentation de 19,6 % par rapport aux six premiers mois de 1983. C'est surtout à l'étranger que l'augmentation a été la plus forte (28,5 %), alors que le volume d'affaires progressait de 12,6 % en France durant la période considérée, précise Accor, ajoutant que « *les résultats prévisionnels s'annoncent conformes aux objectifs, sauf événements imprévisibles majeurs* ». Depuis le début de l'année 1984, 24 hôtels nouveaux ont été construits, ainsi que 91 restaurants, tant en France qu'à l'étranger. Au 1er juillet dernier, 38 hôtels étaient en construction, dont 80 % hors de l'Hexagone. Selon M. Gérard Pélisson, l'un des deux coprésidents, Accor cherche à accentuer son développement dans la zone Asie-Pacifique.

INDICES QUOTIDIENS

(INSEE, base 100 : 29 déc. 1983)

	23 août	24 août
Valeurs françaises	110,7	112,5
Valeurs étrangères	92,7	94,4

Cie DES AGENTS DE CHANGE

(Base 100 : 31 déc. 1981)

	23 août	24 août
Indice général	166,7	169,6

TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE

Effets privés du 27 août .... 10 3/4 %

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	24 août	27 août
1 dollar (en yens)	240,94	241,85

BOURSE DE PARIS — Comptant — 24 AOUT

VALEURS	% du nom.	% du coupon	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
[illegible]								

Actions au comptant

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
[illegible]		

Étrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
[illegible]		

SECOND MARCHÉ — Hors-cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
[illegible]					

SICAV 24/8

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net	VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
[illegible]					

♦ : Prix précédent.

Règlement mensuel

Dans la quatrième colonne, figurent les variations en pourcentages, des cours de la séance du jour par rapport à ceux de la veille.

c : coupon détaché; * : droit détaché; o : offert; d : demandé.

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
1710	4,5 % 1973	1715	1712	1716	+ 0 05
3550	C.N.E. 3 %	3546	3565	3565	+ 0 53
1410	Électricité T.P.	1410	1415	1418	+ 0 56
2700	Essilor	2700	2730	2730	+ 1 11
620	Esso S.A.F.	618	628	620	+ 0 16
805	Eurafrance	803	800	800	– 0 37
[illegible]					
165	Gencor	164 50	165 80	165 80	+ 0 79
315	Gén. Belgique	315	320	320	+ 1 58
580	Gén. Électr.	590	605	604	+ 2 37
780	Gen. Motors	779	783	782	+ 0 38
69	Goldfields	69 30	70	69 90	+ 0 86
42	Gd Metropolitain	41 55	41 80	41 80	+ 0 60
179	Harmony	181	181 70	182 60	+ 0 89
36	Hitachi	35 80	36 45	37	+ 3 35
600	Hoechst Akt.	597	612	612	+ 2 51
81	Imp. Chemical	81 40	82 80	82 60	+ 1 47
117	Inco. Limited	117 80	120	121	+ 2 71
[illegible]					
1430	Siemens A.G.	1425	1448	1449	+ 1 68
144	Sony	143 50	150	149 50	+ 4 18
236	T.D.K.	236 50	237	237 50	+ 0 84
17 50	Toshiba Corp.	17 70	17 80	17 80	+ 0 56
860	Unilever	858	868	865	+ 0 81
405	Unit. Techn.	407	418	418	+ 2 70
1110	Vaal Reefs	1108	1120	1117	+ 0 81
500	West Deep	495	498	495	....
420	West Hold.	415	426 10	426	+ 2 65
405	Xerox Corp.	403	414 20	414	+ 2 72
2 07	Zambia Corp.	2 09	2 15	2 17	+ 3 82

COTE DES CHANGES

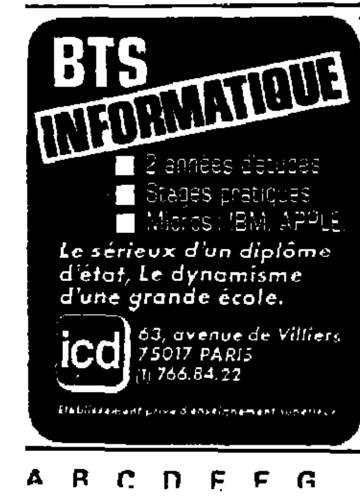
MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 24/8	COURS DES BILLETS AUX GUICHETS Achat	Vente
États-Unis ($ 1)	8 808	8 817	8 570	8 990
ECU	6 870	6 873	....	....
Allemagne (100 DM)	307 080	307 080	293	313
Belgique (100 F)	15 220	15 222	14 600	15 700
Pays-Bas (100 fl.)	272 240	272 250	260	280
Danemark (100 krd)	84 310	84 380	79	87
Norvège (100 k)	106 630	106 670	103	110
Grande-Bretagne (£ 1)	11 527	11 559	11	11 900
Grèce (100 drachmes)	7 656	7 668	6 900	8 400
Italie (1 000 lires)	4 964	4 962	4 700	5 200
Suisse (100 fr.)	368 850	369 040	354	375
Suède (100 krs)	106 100	106 100	101	108
Autriche (100 sch)	43 730	43 730	42 800	44 800
Espagne (100 pes.)	5 363	5 366	5 100	5 700
Portugal (100 esc.)	5 855	5 850	5 300	6 500
Canada ($ can 1)	6 774	6 788	6 500	6 840
Japon (100 yens)	3 654	3 662	3 510	3 670

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 24/8
Or fin (kilo en barre)	99500	98100
Or fin (en lingot)	99300	99000
Pièce française (20 fr)	610	610
Pièce française (10 fr)	430	.....
Pièce suisse (20 fr)	585	585
Pièce latine (20 fr)	571	577
Souverain	728	729
Pièce de 20 dollars	4150	4150
Pièce de 10 dollars	2050	2110
Pièce de 5 dollars	1325	.....
Pièce de 50 pesos	3845	3850
Pièce de 10 florins	588	589

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE



A B C D E F G

TANDIS QUE LA TENSION MONTE A BEYROUTH

Le gouvernement libanais est à nouveau paralysé par ses contradictions internes

De notre correspondant

Beyrouth. – Un incident, deux attentats manqués aux explosifs, quelques tirs de roquettes et une série de fausses rumeurs ont replongé *Beyrouth, durant le* week-end, dans l'atmosphère de guerre qui avait disparu depuis deux mois. Ce lundi 27 août, les apparences de la normalité avaient été rétablies, mais, au fond, rien n'était réglé et les problèmes ne font que se compliquer, alimentant une inquiétude croissante au sein de la population. Le quotidien *l'Orient-le Jour*, après avoir noté que la « *sécurité à l'amiable* » a vécu, souligne : « *L'inquiétude politique est au paroxysme et l'on commence à se demander dans les divers milieux par quel miracle le Liban pourrait encore sortir de la crise, qui a fini par ressembler au tonneau des Danaïdes.* » Un ministre, M. Sélim Hoss, estime lui-même : « *La situation est malsaine au sein du gouvernement.* »

Tout en étant mineur, selon les normes beyroutines, l'incident de dimanche après-midi, qui a duré quatre heures, est néanmoins le plus grave survenu dans la capitale depuis que la mise en œuvre d'un plan de sécurité, le 4 juillet dernier, devait, en principe, pacifier et réunifier la ville. Il a fait cinq blessés, dont quatre soldats, et entraîné la fermeture de trois points de passage sur cinq. Des roquettes ont été alors tirées de part et d'autre de la ligne de démarcation, censée avoir disparu.

L'accrochage a opposé un poste de l'armée qui contrôle une des voies le plus névralgiques reliant les deux secteurs de la ville – un pont autoroutier baptisé « ring » – à des éléments armés venus du côté ouest.

Peu auparavant, les miliciens chiites d'Amal s'étaient battus non loin de là avec des Palestiniens en armes, dont un a été tué. La veille également, à Beyrouth-Ouest, un camion et une valise piégés – cette dernière à l'aéroport – avaient été désarmorcés juste à temps. Venant après la mise à sac du consulat saoudien et un attentat contre le consulat britannique, ces événements ont donné quelque poids aux dires de ceux qui annoncent une reprise des hostilités en septembre.

D'autant plus que le gouvernement d'union nationale, qui, après deux mois de blocage (mai-juin), avait fonctionné et fait avancer les choses durant les deux mois suivants, est de nouveau paralysé par ses contradictions internes. Une épreuve de force oppose le « pouvoir » – *c'est-à-dire le président de* la République et les partis chrétiens – à « l'opposition intragouvervementable », plus spécifiquement, dans la phase actuelle, à M. Walid Joumblatt.

La polémique avec M. Joumblatt

Coopératif jusque-là et manœuvrant avec dextérité, le dirigeant druze aurait été agacé par l'insistance avec laquelle ses problèmes avec les Israéliens ont été montés en épingle et auraient été portés à la connaissance de Damas. Toujours est-il que, dès avant la mort, dans un accident d'hélicoptère, de l'officier druze occupant les fonctions de chef d'état-major de l'armée, M. Joumblatt manifestait déjà sa mauvaise humeur. Celle-ci s'est muée en une virulente campagne contre le « parti (phalangiste) au pouvoir », le chef druze n'admettant *aux* funérailles que les militaires des brigades nationalistes de l'armée, c'est-à-dire celles se trouvant en secteur musulman, à l'exclusion du commandement *et des brigades des secteurs* chrétiens. Flagrant exemple de la division persistant dans l'armée, malgré sa réunification, demeurée finalement théorique.

M. Joumblatt insiste, en tout état de cause, pour que l'éventuel déploiement militaire dans « sa » montagne (le Chouf) implique uniquement des soldats druzes, comme *il n'y a que des soldats musulmans* à Beyrouth-Ouest et des soldats chrétiens à Beyrouth-Est. Ce à quoi ses adversaires répliquent que ce n'est pas cela qui encouragerait les chrétiens *à regagner leurs villages du* Chouf. Réponse à cette réponse : les chrétiens du Chouf ne sont pas les seuls à avoir été chassés de leurs foyers par la guerre. Et la polémique *se poursuit...*

Rien n'est simple au Liban. Une fois de plus, les espoirs sont placés dans une intervention de Damas, et l'on parie, sans trop oser y croire, d'une rencontre proce que les attentats de Beyrouth-Ouest sont télécommandés de Jérusalem.

LUCIEN GEORGE.

A Brégançon

M. LÉOTARD EST ALLÉ SALUER M. MITTERRAND

M. François Mitterrand a reçu, le samedi 25 août, au fort de Brégançon (Var), M. Garret Fitzgerald, le premier ministre irlandais, son successeur à la présidence du conseil européen. M. Laurent Fabius a participé à l'entretien.

M. François Léotard, député du Var, maire de Fréjus, secrétaire général du Parti républicain, s'est rendu au fort de Brégançon, où il s'est entretenu, pendant une demi-heure, avec MM. Mitterrand et Fitzgerald. Dans l'entourage de M. Léotard, on indiquait que celui-ci avait fait simplement, en voisin, une « *visite de courtoisie* » au président de la République.

● *Mort du grand rabbin de Tunisie.* – Le grand rabbin de Tunisie, Fradji Uzane, est décédé vendredi 24 août, à l'âge de quatre-vingt-quatre ans. Le président Bourguiba a chargé le directeur général du protocole de le représenter à la cérémonie religieuse organisée samedi à La Goulette (banlieue nord de Tunis), *à la mémoire du défunt.* La communauté juive de Tunisie comprend cinq mille personnes. – *(AFP).*

● *Un communiqué du cercle Bernard Lazare.* – Le cercle Bernard Lazare, un des mouvements de la communauté juive de France, manifeste dans un communiqué son « *inquiétude* » devant les « *tentatives de formation d'un gouvernement d'union nationale en Israël* ». Il précise : « *Conscient de traduire les préoccupations des juifs de France socialistes ou libéraux, attachés au sionisme historique et à la paix d'Israël,* [le cercle] *estime que la solidarité agissante avec l'Etat juif implique un devoir de vigilance devant l'entreprise de mystification que représenterait un gouvernement d'union nationale, vouant Israël à la confusion et à l'impuissance et rendant par là même illusoire tout processus de paix.* »

Après sa visite à Alger

LE PRÉSIDENT SYRIEN EST RETOURNÉ EN LIBYE

Le président syrien, M. Hafez El Assad, a quitté Alger, dimanche 26 août, à l'issue d'une « *visite de travail* » de vingt-quatre heures, au cours de laquelle il a eu une série d'entretiens avec le chef de l'Etat algérien, M. Chadli Bendjedid. Il est retourné ensuite à Benghazi, en *Libye, où il se trouvait depuis* le 23 août et où il a eu, dès dimanche soir, de nouvelles conversations avec le colonel Kadhafi.

A Alger, deux thèmes avaient été *au centre des discussions entre* le président Assad et le président Chadli : la situation au Maghreb – après la signature, le 13 août, du traité instituant une « *Union d'Etats* » entre le Maroc et la Libye – et la crise ouverte entre Damas et le président du comité exécutif de l'OLP, M. Yasser Arafat.

Le président syrien a, d'autre part, pendant son séjour à Alger, rencontré le secrétaire général du Front Polisario, M. Mohamed Abdelaziz. L'entretien s'est déroulé dans une « *atmosphère de fraternité et de compréhension* », indique un communiqué du mouvement sahraoui.

Le président Assad n'était pas venu à Alger depuis mai 1983, quelques semaines avant l'expulsion de Damas, le 24 juin, de M. Arafat. Son voyage en Libye et en Algérie constitue aussi sa première sortie à l'étranger depuis sa maladie de l'an passé. – *(AFP.)*

STABILITÉ DU DOLLAR

Le cours du dollar était pratiquement stable lundi 27 août sur les marchés des changes européens après la légère hausse constatée à Tokyo en début de matinée. A Paris, la devise américaine se traitait à 8,815 F (contre 8,8170 F *en séance officielle* le vendredi précédent), les cambistes faisant état de transactions très calmes.

Il en allait de même à Francfort où le deutschemark se négociait aux alentours de 2,8710 DM contre 2,8700 DM précédemment.

Sur le marché de l'or, le métal fin était pratiquement inchangé à Zurich, à 350/353 dollars l'once lundi matin contre 350 dollars vendredi au second « fixing » de Londres.

Après l'arrêt de la cour d'appel de Pau

UNE MANIFESTATION DANS LES PYRÉNÉES-ATLANTIQUES

Huit cents personnes, en majorité des nationalistes basques français et quelques dizaines de Basques espagnols ont manifesté dans le calme samedi 25 août *dans l'après-midi* à Hasparren (Pyrénées-Atlantiques) contre l'éventuelle extradition de sept militants indépendantistes de l'ETA. Banderoles et slogans proclamaient l'hostilité des manifestants aux extraditions des septs séparatistes appréhendés dans la région de Bayonne au mois de juillet et réclamés par la justice espagnole, pour lesquels la chambre d'accusation de Pau a rendu un avis favorable, les 9 et 26 août.

Dans la nuit de vendredi à samedi, des inconnus avaient dispersé dans les rues de nombreux tracts et affiches hostiles aux positions des nationalistes basques. L'affiche portait notamment la formule : « *Pays basque chasse les tueurs et leurs amis. Chasse l'ETA et Iparretarrak.* » Le tract affirmait : « *Pays basque sans touristes... Pays basque mort.* »

BILBAO TRANSFORMÉE EN CHAMP DE BATAILLE

De notre correspondant

Madrid. – Les fêtes patronales de Bilbao ont pris fin le dimanche 26 août comme elles avaient commencé, au milieu d'incidents entre forces de l'ordre et nationalistes radicaux. Durant près de cinq heures, plusieurs centaines de manifestants qui protestaient contre l'avis favorable donné par le tribunal de Pau à trois demandes d'extradition formulées par Madrid (*le Monde* du 25 août) se sont opposés à l'aube aux forces de la police nationale. Les affrontements ont fait huit blessés, légers pour la plupart. Une douzaine de personnes ont été arrêtées.

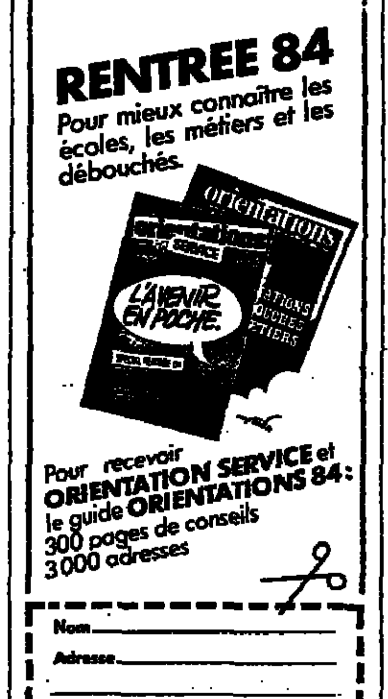
Mais les incidents les plus sérieux avaient eu lieu dans la nuit de vendredi à samedi, lorsqu'un cortège d'un demi-millier de personnes se dirigea vers la mairie, où étaient concentrées d'importantes forces de la police nationale. Celles-ci commencèrent à intervenir lorsque les manifestants brûlèrent un drapeau espagnol. Ces derniers répliquèrent en lançant des bouteilles et des pierres sur les forces de l'ordre. Les petites rues du centre de la ville se transformèrent durant la fin de la nuit en un véritable champ de bataille. La police dut faire usage d'extincteurs pour éteindre plusieurs débuts d'incendie provoqués par des cocktails Molotov.

Les troubles ont été constants à Bilbao depuis la décision prise par le gouverneur civil, le premier jour des fêtes, de hisser devant la mairie le drapeau espagnol à côté de l'*ikurrina* (drapeau basque), contre l'avis du maire, qui craignait que cette mesure ne provoque des incidents.

Par ailleurs, la campagne contre les véhicules français s'est poursuivie après la dernière sentence du tribunal de Pau : deux voitures immatriculées au nord des Pyrénées ont été brûlées samedi à l'aube à Pampelune, et une autre le lendemain à Bilbao. Ces attentats ont été revendiqués par un « comité de soutien aux réfugiés ».

Th. M.

Le numéro du « Monde » daté 26-27 août 1984 a été tiré à 416 218 exemplaires



Sur le vif

Recentrage

Comme il est loin, n'est-ce pas, ce temps acidulé des années soixante-huitardes où chacun estimait n'avoir de chance de s'affirmer qu'en passant pour un parfait marginal. Maintenant, c'est plutôt la notion de « juste milieu » à laquelle se montrent de *plus en plus sensibles nos concitoyens.*

Géographiquement, d'abord. A preuve cette récente querelle qui fait s'affronter pour le titre de « *centre exact de la France* » trois communes berrichonnes qui ne voient, de leur prétendue situation médiane, que le bon... côté : Vesdun, Saulzais-le-Potier et Bruère-Allichamps.

Qui aurait cependant songé, il n'y a pas si longtemps, à revendiquer comme véritable pôle du pays un autre lieu que Saint-Tropez, Deauville ou, à la rigueur, Megève ? Les temps ne sont plus ce qu'ils furent.

La même tendance se vérifie dans les mœurs des Français en vacances. Si, dans un passé encore récent, les gens choisissaient de préférence une villégiature « sur les bords » de la mer, ils renouent, semble-t-il, de plus en plus avec une France profonde carrément ombilicale.

En politique, en abattant la carte Fabius, qui serait, à en croire les commentateurs, l'atout « cœur » de la France, Mitterrand n'aurait rien fait d'autre, le mois dernier, que poursuivre le « recentrage » d'un gouvernement qui sait bien, dès lors, qu'il doit fuir comme la peste les bonnes vieilles inclinations extrémistes.

Prenez encore le domaine économique : ça n'est pas là qu'on va abandonner cette obsession du parfait équilibre. Loin des aspirations d'hier, chacun n'a désormais de cesse que de regarder les choses en face pour *être à même de faire* front.

Le paradoxe, dans tout *cela*, c'est qu'on entend partout dire que notre monde est désaxé.

DIDIER POBEL
(Bourg-en-Bresse).

L'INCULPATION DES MEMBRES DU GROUPE M-5

Épilogue pour deux pseudo-terroristes

Le juge d'instruction chargé de l'affaire du Groupe M-5, M. Charles Clerc-Renaud, a inculpé, dimanche 26 août à Annecy, après deux heures d'interrogatoire, Thierry Maitret, vingt-trois ans, le poseur des bombes de Lyon, Annecy et Grenoble, et Claude Vallot, trente et un ans, l'artificier présumé du « groupe ». Ils ont ensuite été incarcérés, le premier à la maison d'arrêt de Bonneville, le second à celle de Chambéry.

Dans un message publié samedi 25 août, M. Pierre Joxe, ministre de l'intérieur et de la décentralisation, avait félicité, au nom du premier ministre, « *les nombreux fonctionnaires qui ont contribué à l'identification rapide de criminels se réclamant du Groupe M-5* » (nos dernières éditions datées 26-27 août). Les remerciements de M. Joxe visent, au-delà de la police, les personnels des PTT et de la SNCF qui ont été mis à contribution pendant l'enquête.

Le juge d'instruction d'Annecy, nous indique notre correspondant Claude Francillon, a retenu contre les deux hommes les mêmes chefs d'inculpation : tentative d'extorsion de fonds, tentatives d'assassinat, destructions volontaires de biens par le fait d'une substance explosive ayant entraîné sur une personne une incapacité permanente (l'attentat d'Annecy avait gravement blessé une femme présente sur les lieux). Les deux membres de M-5 encourent la réclusion criminelle à perpétuité.

L'amie de Thierry Maitret, qui avait été arrêtée à Dijon en même temps que celui-ci, « *a été entendue comme témoin* », a précisé, dimanche, le substitut du procureur de la République d'Annecy. Quant à l'épouse de Claude Vallot, elle a été également mise définitivement hors de cause.

Le représentant du parquet a d'autre part indiqué « *qu'aucune autre personne n'était impliquée dans le groupe M-5* ». Cette déclaration contredit l'affirmation d'un commissaire de police, M. André Chailland, qui, après l'attentat de Grenoble, avait conclu à la présence sur les lieux de « *personnes de type maghrébin incontestable* ». Or ce n'est le cas ni de Thierry Maitret ni de Claude Vallot. La déclaration de M. Chailland avait suscité un rappel à l'ordre de M. Joxe (*le Monde* daté 19-20 août).

Un bricoleur

Claude Vallot nie sa participation aux trois attentats, mais Thierry Maitret a reconnu en être l'auteur. C'était lui le poseur de bombes, estiment les enquêteurs, et Claude Vallot les fabriquait. Les deux hommes réclamaient *30 millions* de francs *au* gouvernement en échange de l'arrêt des attentats. L'espoir de se procurer de l'argent semble être le seul mobile de ces pseudo-terroristes qui ont accumulé les imprudences.

L'instruction permettra de mieux cerner la personnalité de Thierry Maitret, fils de bonne famille, au chômage depuis qu'il avait perdu son emploi au rectorat de Dijon, et que ses voisines de Talant (Côte-d'Or) décrivent comme un homme discret et plutôt sympathique.

Rien ne prédisposait non plus Claude Vallot à se lancer dans cette entreprise rocambolesque, sinon, peut-être, une condamnation l'année dernière à deux mois d'emprisonnement avec sursis pour banqueroute simple et infraction à la législation sur les sociétés commerciales, à la suite de la faillite d'une petite société. La cuisine artisanale, qu'il avait fondée il y a quelques années. Dans la modeste maison d'un quartier périphérique de Dijon qu'il partageait avec sa femme et ses deux petites filles, il avait aménagé un atelier très bien outillé qui révélait des dispositions certaines pour le bricolage.

Le détournement du Boeing-737 indien provoque une vive polémique entre New-Delhi et Islamabad

Les passagers du Boeing-737 des lignes intérieures indiennes qui avait été détourné le vendredi 24 août par des extrémistes sikhs ont tous été libérés sans incident, samedi après-midi sur l'aéroport de Dubaï, et sont repartis le soir même pour Bombay. Les pirates de l'air, au nombre de sept, ont été appréhendés par les forces de sécurité. Ils auraient, selon certaines informations, demandé à émigrer aux Etats-Unis.

Depuis son dénouement, toutefois, le détournement de l'appareil indien fait l'objet d'une vive polémique entre Islamabad et New-Delhi. L'ambassadeur d'Inde au Pakistan, M. Sharma, s'est d'abord étonné que l'avion, qui s'est posé successivement à Lahore et à Karachi pour y refaire le plein de carburant, ait chaque fois été autorisé à décoller. Il s'est plaint du manque de fermeté des autorités pakistanaises envers les pirates.

Plusieurs passagers, de retour en Inde, ont d'autre part affirmé que le pistolet dont étaient armés les pirates était « *arrivé à bord à Lahore* ». Le commandant de bord a lui-même déclaré à l'agence Press Trust of India qu'il n'avait vu le pistolet en question « *qu'après le décollage de Lahore* ». Selon d'autres témoins, « *Il était évident que les pirates étaient en bons termes avec les gens de Lahore* ».

A Islamabad, le ministère pakistanais des affaires étrangères a d'abord reproché à l'ambassadeur indien de chercher « *à créer un malentendu sur toute cette affaire* ». Il a ensuite qualifié de « *non seulement sans fondement et absurdes, mais encore mal intentionnées* » les informations en provenance de New-Delhi selon lesquelles les pirates avaient reçu des armes à Lahore. – *(Reuter, AP, AFP.)*